Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15805 – 7 F

SAMEDI 18 NOVEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'élection de Liamine Zeroual à la présidence est un appel du peuple algérien à la paix civile

Le succès du chef de l'Etat sortant (61,34 % des voix) laisse les militaires maîtres du jeu

DÈS LE PREMIER TOUR de l'élection présidentielle, les Algériens ont accordé, jeudi 16 novembre, la majorité de leurs suffrages au général Liamine Zeroual. Ce dernier est le premier chef de l'Etat élu dans un cadre pluraliste depuis l'indépendance du pays. En obtenant 61,34 % des suffrages exprimés selon les résultats définitifs (les premières estimations étaient supérieures, approchant 69 %), M. Zeroual devance largement les trois autres candidats en lice.

L'*« islamiste modéré »* Mahfoud Nahnah obtient 25,38 % des suffrages, devançant le *« républicain démocrate »* d'origine kabyle Saïd Sadi (9,29 %) et l'outsider Noureddine Boukrouh (3,78 %). Contestés par les partisans de M. Nahnah, qui évoquent des *« abus »* et dénoncent les conditions *« scandaleuses »* du scrutin, ces résultats ont aussi été condamnés par les représentants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, qui jugent que *« rien n'a changé »*.

Indifférent à ces critiques, M. Zeroual, qui avait été désigné à la présidence de l'Etat en janvier 1994, voit son mandat légitimé, pour cinq nouvelles années, de manière spectaculaire. Restés sourds aux appels de l'opposition, dont une partie a prôné le boycottage de l'élection, les Algériens ont participé massivement, des deux côtés de la Méditerranée, à ce scrutin. Lassés par quatre ans de violence, ils ont voulu, avant tout, manifester leur désir de paix.

Le taux de participation, proche de 75 %, témoigne de cette espérance. Le général Zeroual et ses pairs devront en tenir compte. Leur attitude vis-à-vis de la mouvance islamiste en sera d'autant plus délicate. Mais, avant d'être une « victoire de la paix », cette élection marque d'abord le triomphe de l'armée. Régnant dans l'ombre depuis plus de trois décennies, les militaires, par ce vote aux allures de plébiscite, demeurent plus que jamais les maîtres du pays.

Lire pages 2, 3 et 30 et notre éditorial page 16

"L'urne sera ton cercueil"

ON A PRÉVU TROP JUSTE !

PLANTU

Le plan Juppé sur la Sécurité sociale provoque une forte division syndicale

LA « REFONDATION » de la Sécurité sociale, annoncée par Alain Juppé le 15 novembre, a provoqué une mise au point au sein du Parti socialiste. Lionel Jospin a rappelé à l'ordre les responsables qui ont salué certains aspects du plan Juppé. Le débat au sein du PS recoupe celui qui divise les syndicats. Alors que Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a principalement émis des appréciations positives sur la réforme, ses homologues de FO, Marc Blondel, et de la CGT, Louis Viannet, dénoncent l'intervention de l'Etat dans la gestion des caisses et le niveau des prélèvements imposés aux salariés, aux retraités et aux chômeurs. Tandis que la CGT tente de concentrer la riposte sur la journée du 24 novembre, choisie par les syndicats de fonctionnaires pour une grève générale, FO maintient seule un mouvement de protestation contre la réforme de la Sécurité sociale le 28.

Pour la première fois depuis seize mois, la Banque de France a baissé, jeudi, son taux plancher.

Lire pages 8 à 10

Le mouvement des étudiants gagne les universités parisiennes

LES MOUVEMENTS de grève ont continué de s'étendre, jeudi 16 novembre, dans les universités, malgré l'appel à la *« responsabilité des étudiants »* lancé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Vendredi matin, une quinzaine d'établissements étaient en grève. Plusieurs facultés parisiennes (Tolbiac, Nanterre) se sont engagées dans le mouvement. Les étudiants demandent notamment des créations de postes d'enseignants.

La semaine de consultation engagée par le ministère avec les présidents d'université devait s'achever vendredi et permettre la mise en route du *« plan de rattrapage d'urgence »* pour les établissements les plus pauvres. Mais ces négociations ne satisfont pas les étudiants. Jeudi, à Metz, ces derniers ont « retenu » quelques heures Nicole Ferrier, directeur adjoint du cabinet de M. Bayrou. Le ministère attend désormais la journée d'action nationale du 21 novembre pour prendre l'exacte mesure de ces mouvements et formuler de nouvelles propositions.

Lire page 13

Les Inupiat et les Gwich'in déterrent la hache du pétrole

WASHINGTON
de notre correspondant

La querelle qui oppose les Esquimaux Inupiat et Gwich'in se résume à une question essentielle : la prospérité économique compte-t-elle plus que la préservation de l'environnement d'une région du monde encore largement vierge, l'Alaska ? Le débat n'est pas tranché, mais le Congrès américain vient de donner un sérieux coup de pouce aux partisans de la croissance à tout prix. Sénateurs et membres de la Chambre des représentants ont adopté une loi levant l'interdiction d'exportation du pétrole en provenance du sous-sol du quarante-neuvième Etat de l'Union.

Le Trésor, qui devrait récolter environ 1 milliard de francs par an de taxes pétrolières, n'est pas mécontent de la suppression d'une disposition imposée au moment de la crise énergétique de 1973. Les Gwich'in, eux, sont nettement moins satisfaits. Ils craignent que cette loi ne favorise une autre proposition des républicains et de leurs alliés inupiat, qui veulent autoriser les forages pétroliers dans l'immense parc national de l'Arctic National Wildlife Refuge, situé au nord-est de l'Alaska, près de la frontière canadienne.

Nul ne sait exactement l'importance des réserves se situant sous la toundra du parc national, mais au rythme actuel l'Alaska risque d'avoir épuisé dans une vingtaine d'années ses champs pétrolifères en cours d'exploitation. Comme l'Alaska tire 85 % de ses revenus du pétrole, il est urgent de trouver une parade aux futurs déficits afin de préserver le niveau de vie de la population locale. Ainsi pensent les Inupiat.

Les préoccupations des Gwich'in sont différentes. A leurs yeux, le parc national abrite avant tout un fantastique troupeau de caribous, ces rennes du Canada. Quelque 150 000 têtes, dit-on, qui sont aux Gwich'in ce que les bisons étaient aux Indiens des plaines de l'Ouest : leur principale source de subsistance en même temps que le symbole de leur culture. Ils craignent aujourd'hui que les forages ne fassent fuir les caribous, sans parler des risques de pollution. L'angoisse existentielle des Gwich'in est sans doute exagérée et les scientifiques minimisent les dangers pour les caribous et autres hôtes des lieux, les ours grizzlis notamment. A Washington, sur la colline du Capitole, les intérêts des Inupiat sont défendus par les représentants de l'Alaska, tous républicains, ainsi que par le lobby des compagnies pétrolières. Les démocrates, eux, ont pris fait et cause pour les Gwich'in, et Bill Clinton s'est engagé à protéger l'intégrité du parc national contre les appétits pétroliers.

Les républicains sont prêts à faire des concessions, en exigeant par exemple que les forages s'arrêtent pendant l'époque de la naissance des caribous... Ils se demandent aussi s'ils ne sont pas en train d'être floués : à Washington, les représentants de l'Alaska ont promis que les royalties du pétrole seraient partagées à égalité entre le gouvernement fédéral et leur gouvernement ; mais, de retour dans leurs terres glacées, les alliés des Inupiat assurent le peuple esquimau qu'ils espèrent bien obtenir 90 % des recettes de ce nouvel eldorado ! Bref, ils jouent double jeu. Les Gwich'in peuvent-ils reprendre espoir ?

Laurent Zecchini

Le rugby français à l'attaque



JEAN-CLAUDE SKRELA

« IL N'Y A que le jeu qui m'intéresse », affirme Jean-Claude Skrela. Depuis un peu plus d'un mois, le nouvel entraîneur de l'équipe de France de rugby n'a cessé d'instiller aux joueurs le souci de faire vivre le ballon, de défendre pour mieux relancer une attaque, et de s'adapter à l'adversaire. Samedi 18 novembre, lors du second test-match de la onzième tournée des All Blacks en France, il préconise un jeu spectaculaire, le seul moyen, selon lui, de trouver la victoire comme il y a une semaine à Toulouse.

Agé de quarante-cinq ans, cet ancien troisième ligne international, entraîneur du Stade toulousain puis directeur des sports à Colomiers, est arrivé en septembre dans les remous d'une fédération toujours en manque d'organisation. Il n'a pas voulu prendre part aux querelles. Pour lui, seule compte une nouvelle victoire contre les Néo-Zélandais. Ceux-ci ont promis une revanche à Paris.

Lire page 22

La réhabilitation ambiguë des communistes à l'Est

QU'IL SOIT ou non vainqueur de l'élection présidentielle de dimanche en Pologne, le très bon score (35 %) réalisé par le dirigeant « post-communiste » Alexandre Kwasniewski au premier tour du 5 novembre vient, une fois de plus, démontrer l'enracinement croissant en Europe de l'Est des anciens partis communistes, métamorphosés en « sociaux-démocrates ». Ce résultat a provoqué un immense malaise en Pologne, le pays le plus rebelle de l'ancien bloc soviétique, qui a ouvert la voie à la relève démocratique à l'Est. Une victoire d'Alexandre Kwasniewski *« sonnerait comme une contre-révolution symbolique, une humiliation de 1989 »*, estime le sociologue polonais Alexandre Smolar, un proche de Tadeusz Mazowiecki, le premier chef de gouvernement non communiste à l'Est.

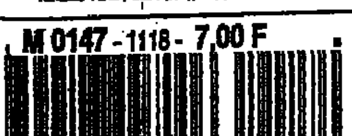
Le coup d'envoi de cette réhabilitation des anciens communistes a été donné par l'ex-PC lituanien d'Algirdas Brazauskas, qui a remporté les législatives de l'automne 1992. Six ans après la chute du mur de Berlin, les anciens communistes sont partout associés au pouvoir en Europe de l'Est, à l'exception notoire de la République tchèque. Ils le sont directement en Pologne, en Hongrie et en Bulgarie, et indirectement en Slovaquie et en Roumanie, où nombre d'anciens apparatchiks ont trouvé refuge dans les formations hybrides de M. Meciar et M. Iliescu. Dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale, les anciens communistes ont conquis le pouvoir et retrouvé une nouvelle légitimité par les urnes, et la « gauche » est ainsi revenue aux commandes après une alternance – sauf en Roumanie, où le parti du président Iliescu n'a pas quitté le pouvoir depuis la révolution de décembre 1989.

« La mémoire d'avant 1989 ne joue plus », constate sobrement l'historien roumain Mihnea Berindei. Même si la réhabilitation des héritiers de l'ancien régime s'est faite de façon démocratique, cette volte-face de l'histoire a de quoi laisser perplexe. Au-delà de la douloureuse facture sociale de la transition, de l'usure et des maladresses inévitables des premiers gouvernements démocratique de l'Est, *« chaque révolution engendre sa restauration »*, a coutume de dire le journaliste polonais Adam Michnik. Le désaveu est amer pour les pionniers de l'opposition.

Yves-Michel Riols

Lire la suite page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1118 - 7,00 F

ÉLECTION Chef de l'Etat sortant, Liamine Zeroual a été reconduit pour cinq ans dans ses fonctions, jeudi 16 novembre, dès le premier tour de l'élection présidentielle, en recueillant, selon des résultats officiels, 61,34 % des suffrages exprimés, largement en tête devant ses trois adversaires. ● LE TAUX DE PARTICIPATION serait de près de 75 %, selon des sources officielles. Même dans les zones les plus troublées, la population semble s'être déplacée en nombre vers les bureaux de vote. ● L'OPPOSITION, qui avait appelé au boycottage du scrutin, a dénoncé l'organisation de cette consultation *« sous état de siège »*. Rabah Kébir, président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, a affirmé que son parti restait *« disposé à participer à la recherche d'une solution non violente et pacifique à la crise algérienne »*. (*Lire aussi notre éditorial page 16.*)

Les Algériens ont assuré en grand nombre la victoire de M. Zeroual

Le chef de l'Etat sortant l'a emporté de très loin, jeudi 16 novembre, au premier tour de l'élection présidentielle, sur ses trois adversaires. L'opposition légale et les islamistes ont dénoncé les conditions dans lesquelles le scrutin a été organisé

CONFIRMANT tous les pronostics, Liamine Zeroual, le président sortant, a obtenu, selon les résultats annoncés par le ministre de l'intérieur, vendredi 17 novembre en fin de matinée, la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour du scrutin présidentiel, en rassemblant sous son nom 61,34 % des suffrages exprimés. Le taux de participation définitif – véritable enjeu de cette consultation – s'établit à 74,92 % pour le territoire algérien et à 67,01 % en France.

11 965 280 personnes ont ainsi accompli leur devoir civique sur un total de 15 965 364 inscrits. M. Zeroual devance, dans l'ordre, Mahfoud Nahnah (25,38 %), président du Mouvement de la société islamiste (MSI-Hamas), Saïd Sadi (9,29 %), secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), et Noureddine Boukrouh (3,78 %), président du Parti du renouveau algérien (PRA).

C'est dans un pays quadrillé par l'armée, face aux menaces des groupes islamistes, qui avaient promis des *« représailles sanglantes »* à ceux qui se rendraient aux urnes, que les Algériens ont voté, dans le calme, du moins dans les grandes villes. Dès le début de la matinée, à Alger, les électeurs – dont de très nombreuses femmes – ont commencé à se diriger vers les centres de vote. Le long des avenues, à toutes les entrées de la capitale, barrages et chicanes filtraient la circulation. Les ruelles proches des bureaux de vote étaient barrées et le stationnement interdit.

Espacés de vingt mètres, les soldats encerclaient les écoles dans les quartiers populaires, fiefs des groupes islamistes. Cagoulés de noir, les « ninjas », troupes d'élite anti-guérilla, épaulés par les commandos-parachutistes, faisaient des rondes incessantes. Un cordon de soldats montait la garde à la limite entre la ville moderne et la Casbah.

MANIFESTATIONS DE JOIE

Sans inquiétude dans le centre d'Alger, prudemment et par petits groupes dans les quartiers populaires, où les graffitis islamistes promettaient du *« sang sur les murs »*, les habitants de la capitale ont accompli leur devoir électoral. Hommes et femmes votaient séparément. *« Je suis passé deux fois devant le bureau de vote avant de me décider, j'avais très peur »*, a confié un habitant de Bab-El-Oued. Si la situation était calme dans les grands centres urbains, les conditions du vote et l'affluence dans les zones rurales, les petits villages et les régions où la pression islamiste est forte restent encore inconnues.

Selon des témoignages, la participation aurait été peu importante dans certaines zones islamistes comme Blida, à 50 kilomètres au sud d'Alger, ou à Chlef, dans l'ouest du pays, et à Jijel, dans l'est. Mais, au moins dans les grandes agglomérations, la population a passé outre, dans une large majorité, aux menaces des groupes islamistes armés et aux appels au boycottage lancés par les principaux partis d'opposition.

Vendredi, peu après minuit, des concerts de klaxons et de tirs d'armes automatiques ont éclaté, lorsque les résultats partiels sont venus confirmer l'élection de M. Zeroual. Alors que le couvre-feu venait d'entrer en vigueur, des voitures de police ont déclenché leurs avertisseurs. Des tirs isolés, suivis de courtes rafales, se sont fait entendre, se répondant de quartier en quartier. La radio d'Etat a signalé des manifestations de joie à Constantine, où des jeunes sont descendus dans les rues en agitant l'emblème national.

« SOLUTION PACIFIQUE »

L'opposition islamiste a contesté, dès jeudi soir, les estimations officielles et les premiers résultats partiels du premier tour du scrutin, qui donnaient le président sortant largement vainqueur. Le porte-parole du candidat du MSI-Hamas, cheikh Mahfoud Nahnah, a ainsi dénoncé un *« certain nombre d'abus »* et affirmé que *« ce qui est arrivé en Algérie est scandaleux et dépasse toute imagination »*.

De son côté, le président de l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir, a contesté, depuis l'Allemagne, les chiffres de participation très élevés donnés par les autorités, affirmant que *« selon des sources sûres »* le taux véritable serait de *« 33 %, au plus »*. Chiffre proche de celui annoncé précédemment à Washington – *« 25 à 26 %, 30 % à tout casser »* – par le président de la délégation parlementaire du FIS, Anouar Haddam. M. Kébir a toutefois déclaré que son parti restait *« disposé à participer à la recherche d'une solution non violente et pacifique »* à la crise.

Pour sa part, le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), dont le parti, à l'instar du FLN et des autres mouvements cosignataires, en janvier à Rome, de la *« plate-forme de consensus national »*, a boycotté le scrutin, a souligné que cette élection *« s'est déroulée sous état de siège »*. *« Les vrais partis d'opposition sont interdits d'activité (...). Zeroual a fait un forcing »* en organisant ce scrutin, a déclaré Hocine Aït Ahmed, pour qui M. Zeroual n'a désormais *« plus de prétexte »* pour remettre la démocratie à plus tard. – *(AFP, Reuter.)*

Le précédent du 26 décembre 1991

Les Algériens avaient été peu nombreux à se mobiliser, le 26 décembre 1991, lors du premier tour des élections législatives. Le taux d'abstention avait été évalué à 41 %. Un peu moins de 8 millions d'inscrits sur 13 millions avaient pris part au vote. Avec 3 260 222 voix, soit 47,27 % des suffrages exprimés, le Front islamique du salut (FIS) était arrivé très largement en tête. Son score, presque trois fois plus élevé que celui du FLN, lui assurait 188 sièges sur les 430 à pourvoir.

Avec 1 612 967 voix, l'ex-parti unique ne remportait que 25 sièges. En troisième position, avec 510 000 voix, le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, à dominante kabyle, obtenait 25 sièges. En revanche, les quelque 200 000 voix recueillies par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi n'avaient pas permis à ce parti, à dominante kabyle lui aussi, de gagner un seul siège. Le Parti du renouveau algérien (PRA) de Noureddine Boukrouh et le Mouvement pour la société islamique (MSI-Hamas) du cheikh Mahfoud Nahnah avaient subi une même déroute.

Quand les habitants de la Mitidja se précipitent aux urnes

ALGER
correspondance

Malgré l'exceptionnel dispositif de sécurité mis en place dans la capitale, les rues étaient pratiquement désertes, jeudi 16 novembre, en milieu de journée. Depuis la veille, beaucoup avaient fui la ville. Pourtant, s'il est une bataille que le pouvoir semblait vraiment décidé à gagner, c'est celle de la sécurité. En fin de soirée, il pouvait crier victoire : pas un attentat n'avait été signalé.

Sur la route qui relie Alger au fameux « triangle de la mort », délimité par Bougara, L'Arbaa et Sidi Moussa, zone à haut risque islamiste, les barrages sont nombreux, les véhicules fouillés, les identités contrôlées. Sur le bord de la route, des femmes se promènent, entièrement voilées, à la mode saoudienne. Dans les voitures aussi, les voiles sont nombreux. Aux alentours de Baraki, *« une région d'égorgeurs »*, deux tanks sont garés en sentinelle, au milieu du paysage désolé des bidonvilles. Difficile d'aller plus loin.

Sur l'autoroute de Blida, bourgade natale du cheikh Mahfoud Nahnah, l'un des quatre candidats, le dispositif militaire est plus impressionnant encore. Une longue queue de véhicules attendent d'être contrôlés. Mais la fouille complète se fait à la tête du client. On roule au pas, au milieu des orangeraies et des vignobles. A deux pas d'un barrage de soldats, un berger garde ses moutons, comme si de rien n'était. Mais le « triangle de la mort » reste aussi inaccessible aux journalistes que celui des Bermudes ! La route principale est coupée, les ponts ont été détruits. Prendre un chemin de traverse serait un pari trop risqué.

> « J'ai reçu une lettre de menaces, mais je n'ai pas peur. Il faut défier le terrorisme ! », assure une mère de douze enfants

A l'entrée de Chebli, dans la plaine de la Mitidja, une foule d'hommes se presse devant une école transformée en centre de vote. Le village n'a pas vu d'étranger depuis fort longtemps, ni aucun des cent observateurs internationaux, théoriquement chargés de surveiller le scrutin. De nombreuses femmes, aux hidjabs (voiles islamiques) colorés, se dirigent en groupes vers le bureau de vote qui leur est réservé. Des enfants à vélo s'amusent dans les rues, bordées de maisons jaune sable.

Pour ralentir la vitesse des voitures – et empêcher une fuite éventuelle – on a mis, en travers de la rue, des barres de fer, des tanks et plusieurs véhicules appartenant, dit-on, aux miliciens locaux. Ces derniers, contrôlés par la gendarmerie, ont été recrutés il y a vingt jours à peine. Près de l'école coranique, se dresse un bâtiment à moitié éventré. C'est tout ce qui reste de la mairie, devant laquelle une voiture piégée a explosé, le 2 août, faisant trois morts et douze blessés.

Pourtant, depuis 8 heures du matin, les électeurs se pressent vers les bureaux de vote. En début d'après-midi, près de la moitié des 13 253 inscrits sont déjà passés dans l'isoloir. La photo imprimée sur chacun des bulletins permet aux analphabètes de reconnaître les candidats. Tout le personnel de la mairie a été mobilisé, auquel s'est ajoutée une légion de volontaires. Soit plus de 260 personnes ! L'adjoint au maire se dit lui-même très surpris par cet afflux d'électeurs. *« Récemment, les terroristes sont venus, la nuit, dans les patelins voisins, pour menacer de mort ceux qui iraient voter. En y allant quand même, les gens veulent dire leur rejet de la peur et de la violence. »*

Chaque électeur est consciencieusement fouillé par des soldats, avant de pénétrer dans les centres de vote. *« J'ai reçu une lettre de menaces, mais je n'ai pas peur. Il faut défier le terrorisme ! »*, assure une mère de douze enfants. Elle ne cache pas avoir voté Zeroual : *« Je suis Algérienne et je fais mon devoir. »*

Dans le quartier résidentiel d'Hydra, sur les hauteurs d'Alger, hommes et femmes votent, là aussi, séparément. Ces dernières sont venues nombreuses. Certaines trépignent : *« C'est mal organisé*, déplore une étudiante. *Ils m'ont dirigée vers une mauvaise école. Ça fait un moment que je tourne pour savoir où je dois voter. »* Le responsable du bureau fait mine d'ignorer ces problèmes d'organisation. Pourtant, ici aussi, certains électeurs ont dû attendre plusieurs heures avant de pouvoir accomplir leur devoir civique.

La très forte participation a visiblement pris tout le monde de court. A Hydra, comme ailleurs, il a fallu jouer les prolongations, jusqu'à 20 heures. *« Cela fait tellement plaisir de voter ! »*, résume une électrice, le visage éclairé par un large sourire.

Véronique Hayoun

La France à l'unisson

DIX-NEUF HEURES, 20 heures, 21 heures. A Paris, la clôture du scrutin est retardée pour permettre aux Algériens qui se pressent toujours devant les barrières métalliques de déposer leur bulletin dans l'urne. Au Centre culturel algérien, mais aussi à Versailles, les scrutateurs ferment les portes des bureaux derrière les derniers retardataires. Les premières estimations, favorables à Liamine Zeroual, qui circulent à Alger, ne troublent pas la quiétude des observateurs. *« La tendance, de toute manière, on la connaît déjà »*, soupirent, fatalistes, les jeunes partisans de Saïd Sadi, secrétaire général du RCD, qui attendent le début du dépouillement en espérant au moins une bonne surprise à Paris.

« Zeroual ! » A Marseille, la première enveloppe ouverte au consulat général contient un bulletin en faveur du président sortant. Au moment d'ouvrir les urnes transparentes, un lourd silence a régné dans les sept bureaux de vote, tenus, pendant quatre jours, par des étudiants, des avocats, des commerçants ou des membres d'association. Déambulant dans les couloirs, un poste de radio sur l'oreille, un vieil Algérien est régulièrement interpellé : *« Comment ça va là-bas ? »* Pendant ce temps, à Lyon, le consul général se félicite déjà du *« vote massif de la communauté algérienne de France »*, qui *« apporte un démenti cinglant à tous ceux qui ont prôné le boycottage du scrutin »*. *« Cette démonstration de civisme représente un succès pour la démocratie et le pluralisme en Algérie*, ajoute-t-il, *et constitue un désaveu du terrorisme et de la violence. »*

La soirée avance. Au quatrième étage d'un immeuble parisien, boulevard Voltaire, dans les studios de la radio laïque Beur FM, débute l'émission spéciale consacrée au scrutin. La lumière rouge s'allume avec quelques minutes de retard sur l'horaire prévu. Il est 22 h 35. *« Le général Zeroual serait élu dès le premier tour »*, annonce l'animateur. Les journalistes présents commentent le désaveu cinglant opposé au boycotteurs du scrutin présidentiel. Un premier duplex avec Alger donne l'occasion au porte-parole de Mahfoud Nahnah de déplorer l'empressement avec lequel est commentée la victoire de M. Zeroual. *« Attendez les résultats définitifs »*, conseille-t-il. Plus tard, il contestera ce *« résultat erroné »* et évoquera le dépôt d'un recours en annulation.

TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION

Le correspondant de Beur FM à Grenoble intervient ensuite à l'antenne pour raconter les applaudissements qui ont accompagné l'ouverture des urnes, puis la minute de silence respectée *« au nom des Algériens qui n'ont pas pu voter... »* Alors que les journalistes présents dans le studio parisien évoquent la possible nomination de M. Sadi, arrivé en seconde position, à la tête du gouvernement, Anouar Haddam, l'un des représentants de l'ex-FIS à l'étranger, raille, depuis New York, la *« mascarade »* électorale.

En France, personne ne discute les taux élevés de participation égrenés à l'antenne. 57 % à Paris, 68 % à Aubervilliers, 72 % à Saint-Etienne, 70 % à Toulouse et presque 75 % à Lyon. L'organisation du vote ne suscite pas davantage de critiques. A Marseille, où le dépouillement se termine, seul le représentant de M. Nahnah déplore *« certaines irrégularités »*, qui ne sont pas cependant, avoue-t-il, *« de nature à vicier le scrutin »*. Les militants du RCD saluent, eux, la *« sincérité »* et la *« crédibilité »* des opérations de vote.

« Zeroual », *« Sadi »*, *« Zeroual »*... Au fil de la nuit, dans les bureaux de Nanterre, d'Aubervilliers et du Centre culturel algérien de Paris, le dépouillement avance lentement. Au petit jour, malgré la bonne tenue de M. Sadi à Paris, les bulletins qui s'accumulent ne remettent pas en cause l'avance du chef de l'Etat sortant. Les Algériens de France ont voté à l'unisson d'Alger.

Gilles Paris
avec nos correspondants à Marseille et à Lyon

Les islamistes entre dialogue et violence

NÉ DE L'ÉCHEC du nationalisme arabe, l'islamisme politique se nourrit, comme lui, de frustrations multiples, d'un intense désir de justice et d'une recherche de reconnaissance par l'autre. Les élites des pays arabes ou musulmans n'ayant pas su – ou pu – répondre aux profondes aspirations de leur population, la religion, facteur de cohésion nationale mais aussi de désunion, lorsqu'elle est instrumentalisée à des fins politiques, leur sert d'exutoire et de refuge.

Eu égard à ce qui se passe en Algérie où, depuis près de quatre ans, la population se trouve agressée par les défenseurs armés de projets de société diamétralement opposés, peut-on y voir une plongée effrayante vers les ténèbres, comme le pense la féministe algérienne Khalida Messaoudi ou, plutôt, une *« régression féconde »*, comme l'a écrit son compatriote le sociologue Lahouari Addi ?

Au-delà des profonds clivages qui opposent les tenants de l'ouverture *« moderniste »* et ceux qui sont enclins à puiser leur inspiration dans les valeurs ancestrales et religieuses, l'amertume de centaines de milliers de laissés-pour-compte, interdits d'expression, a favorisé le rapide essor des thèses du Front islamique du salut (FIS), porteuses d'espoir pour beaucoup.

« VIOLENCE D'ÉTAT »

Mais cet enthousiasme a-t-il pu résister à la violence frénétique qui a saisi le pays, à la pression que les deux camps font peser sur le corps social ? Les dirigeants du FIS ont été emprisonnés, contraints à la clandestinité ou à l'exil. Dès lors, ont-ils encore une réelle autorité sur leur base et un quelconque pouvoir d'orientation sur les actions menées par les groupes armés, qu'ils se réclament de l'AIS ou du GIA ? En un mot, les politiques ont-ils toujours prise sur les militaires ?

Les crimes perpétrés contre les intellectuels ou les coopérants étrangers, si tant est qu'ils soient tous à mettre au passif des islamistes armés, doivent être compris, à les entendre, comme des actions « normales » menées contre les *« suppôts du régime impie »*. Mais que dire des assassinats de femmes, d'enfants, ou de religieux ?

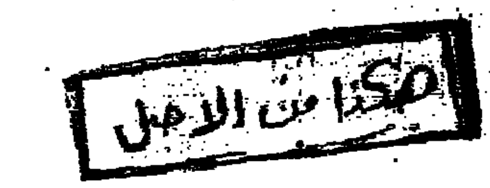
S'ils n'ont jamais appelé à l'arrêt des violences – *« La première violence vient de l'Etat »*, répliquent-ils –, le FIS et l'AIS (sa branche armée) ont, a plusieurs reprises, condamné les meurtres de civils qui n'étaient pas impliqués dans les actions de répression, et des étrangers, qui bénéficient des *« lois sacrées de l'hospitalité musulmane »*.

Peut-on voir, dans ses manquements aux préceptes islamiques élémentaires et aux contraignantes règles de la guerre sainte *(djihad)*, défendus par la direction du FIS, une perte de crédibilité de cette dernière, qui favorise l'émergence d'un courant radical ? Bien que combattant, lui aussi, pour l'instauration d'une république islamique, celui-ci n'entend recevoir d'ordres de personne et confond œuvre pie et coups de main.

Reste qu'en gardant en détention Abassi Madani et Ali Benhadj, le pouvoir leur confie un rôle de possibles interlocuteurs politiques. D'autre part, le programme du FIS, qui promet, sans trop entrer dans les détails, d'instaurer *« la justice sociale selon la loi divine »*, garde sa prégnance auprès d'une partie de la population qui, de toute manière, n'est pas toujours convaincue que les crimes dont elle est témoin soient commis par les combattants de l'islam.

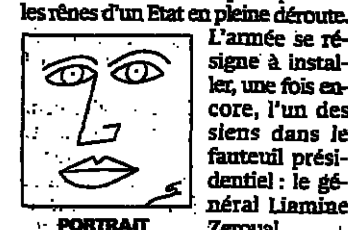
Les conflits éventuels entre les ailes politique et militaire de la mouvance islamiste ne semblent guère intéresser la population, de même que le débat sur les notions d'islamité et de modernité. Ne lui a-t-on pas souvent affirmé que *« les sociétés musulmanes ont toujours su combiner code islamique et monde moderne »* ?

Ali Habib



Un militaire sous influence

LE 31 JANVIER 1994, le mandat de deux ans du Haut Comité d'Etat (HCE) prend fin. Il n'y a alors pas pléthore de candidats pour prendre les rênes d'un Etat en pleine déroute.


PORTRAIT

L'armée se résigne à installer, une fois encore, l'un des siens dans le fauteuil présidentiel : le général Liamine Zeroual.

Inconnu du grand public, ce général à la retraite de cinquante-trois ans faisait ainsi un brusque retour sur le devant de la scène après une traversée du désert de trois ans (1990-1993). Adjoint au chef d'état-major et commandant des forces terrestres, il était entré en conflit, à la fin de 1989, avec le président Chadli Bendjedid à propos de la réorganisation de l'armée. Sa démission s'inscrivait dans la lutte sourde que se sont constamment livrée, depuis l'indépendance, les officiers issus de la lutte de libération et ceux qui avaient servi dans l'armée française.

Nommé ambassadeur en Roumanie, il refuse vite ce « lot de consolation » et quitte son poste moins d'un an après pour regagner sa ville natale de Batna, capitale des Aurès. A la surprise générale, il se voit confier, le 3 juillet 1993, le portefeuille-clé de la défense, en prenant la succession du général-major Khaled Nezzar. Sa nomination est présentée par la presse locale comme un *« exemple »* donné par l'armée aux responsables politiques, pour les inciter à renouveler les cadres de l'Etat et de l'administration... Il a commandé, au cours d'une longue carrière, trois régions militaires : Tamanrasset (extrême sud) en 1982, Béchar (frontière marocaine) en 1984 et Constantine (est) en 1987, et deux grandes écoles : l'école d'application des armes de combat de Batna et l'académie interarmes de Cherchell.

De taille moyenne, trapu, le visage carré, barré d'une grosse moustache, M. Zeroual est né le 3 juillet 1941, à Batna, au sein d'une famille modeste : son père était savetier. Adolescent, il met à profit le temps libre que lui laisse le collège mixte de la ville pour travailler comme commis dans une grande famille de commerçants d'origine juive.

Selon d'anciens condisciples, il possède déjà ce caractère taciturne, austère, qui cacherait une bonne dose de timidité, sinon d'indécision. En 1957, alors qu'il n'a que seize ans, il rejoint le maquis et l'Armée de libération nationale (ALN). La paix signée, il est envoyé en formation militaire à l'étranger : d'abord à Moscou, puis à Paris. Carrière classique, discrète et sans histoire. Marié à Naziha Chérif, soeur du général Abdelmajid Chérif qui a fait une carrière parallèle à la sienne, le président de l'Etat a deux garçons et une fille, aujourd'hui étudiants.

« SYSTÈME NATIONAL NOUVEAU »

M. Zeroual ne bénéficie pas, dans la troupe, de la popularité de son rival, le général Mohamed Lamari, chef d'état-major des forces armées. *« Ce n'est pas parce qu'il a une tête carrée qu'il fait forcément un bon militaire »*, disent de lui ses ennemis, qui critiquent son manque de communication, proche, selon eux, de l'indifférence. Ils lui reprochent aussi de ne prendre de décisions *« qu'en se référant à une coterie qui le tient bien en main »*. Le nom de son conseiller spécial et véritable *« éminence grise »*, le général Betchine, ancien « ponte » de la Sécurité militaire, revient souvent dans les conversations. En visite à Alger, en novembre 1993, Jean-Pierre Chevènement, qui le rencontre, confie qu'il n'a pas eu l'impression d'avoir eu, devant lui, *« une graine de Pinochet... »*.

En janvier 1994, rappelant à l'ordre l'ensemble de la classe politique, il avait averti les forces vives du pays qu'il était de leur *« devoir national »* de *« contribuer à la sortie de la crise »*, promis à tout un chacun que *« l'armée ne resterait pas les bras croisés face aux déviations et dépassements dangereux »* et laissé espérer à ses compatriotes que *« la rupture souhaitée passe par l'instauration d'un système national nouveau »*.

Lors de son accession à la présidence, beaucoup d'Algériens n'étaient pas mécontents de voir l'armée s'engager plus avant dans la mêlée politique, sachant qu'elle pouvait être *a priori* le seul vrai contre-pouvoir face aux islamistes. M. Zeroual dessina d'emblée le cadre de son action : *« Le dialogue avec toutes les forces politiques y compris les islamistes, tout en continuant la lutte contre les groupes armés. »*

Application logique de cette profession de foi : le spectaculaire élargissement de prison des principaux dirigeants de l'ex-FIS et les tractations pour les amener à participer au *« dialogue national »*. M. Zeroual marque un point contre les « faucons » de l'état-major et les « éradicateurs » de la société civile, hostiles à tout compromis avec les islamistes. Victoire sans lendemain puisque l'échec des discussions avec les intégristes le conduit à se retourner vers les partisans de la manière forte.

M. Zeroual aurait beaucoup hésité, dans un premier temps, à présenter sa candidature à la magistrature suprême. Il aurait confié, en privé, dans le courant du mois de septembre, au responsable d'un parti que sa décision de ne pas briguer le suffrage de ses compatriotes était *« irrévocable »*. En mal de candidat consensuel, ses pairs ont réussi, quand même, à le faire changer d'avis...

A. H.

Les fils de harkis en accusation

Plusieurs associations ont réagi à la mise en cause des harkis par le président Zeroual. Lors d'une réunion électorale, à Alger, celui-ci avait affirmé que les membres des groupes islamistes sont *« en majorité (...) des fils de harkis »*. Le Recours-France, animé principalement par d'anciens pieds-noirs, *« n'accepte pas »* cette mise en cause et estime que *« le prochain président de l'Algérie devra prendre en compte plus de trente ans d'erreurs politiques, après une indépendance loupée qui a donné naissance aux pires inégalités au bénéfice de quelques milliers de privilégiés »*. Plusieurs quotidiens privés locaux ont usé et abusé du mot de « harki » transformé en insulte, allant jusqu'à publier des listes de familles *« harkis »*, et à qualifier de *« terroristes »* un ou plusieurs de leurs membres. Certaines rédactions, avouant sans vergogne que ces listes leur avaient été fournies par les services de sécurité, ont poussé le zèle jusqu'à donner l'adresse de ces parias.

Les généraux restent plus que jamais les maîtres du pays

Les électeurs ont accordé un satisfecit à l'armée, qui tient les rênes depuis plus de trente ans. Des intellectuels algériens estiment qu'à terme cette consécration pourrait permettre une restauration de l'Etat

ANALYSE

ENTRÉE EN GUERRE par les urnes, en 1992, l'Algérie réussira-t-elle, en 1995, à retrouver la paix en usant du même moyen ? Telle est l'espérance, a priori paradoxale, de ceux qui ont participé, jeudi 16 novembre, au premier tour de l'élection présidentielle. Epuisés par près de quatre ans de violence, la plupart des Algériens sont restés sourds aux appels de l'opposition : le mot d'ordre de boycottage, lancé par les vainqueurs du scrutin de décembre 1991, n'a pas été suivi. A cet égard, le taux de participation de 75 % est éloquent. Quant aux « républicains démocrates », dont le Kabyle Saïd Sadi a voulu se faire le héraut, ils n'ont pas non plus réussi à séduire massivement l'électorat arabisant.

Certes, on risque d'entendre les déçus du scrutin hurler au bourrage des urnes. Hier, c'était aux anti-islamistes, paniqués par le succès du « parti de Dieu » et doutant des vertus salvatrices de la démocratie, de jouer cette partition. Aujourd'hui, les rôles sont inversés. Ce sera vraisemblablement aux vainqueurs de 1991, les « trois F » – le Front islamique du salut (FIS), le FLN et le Front des forces socialistes (FFS) –, d'emboucher ces trompettes. Mais les probables irrégularités qui ont entaché le vote de jeudi ne suffisent pas à masquer le réel engouement de la population. Les urnes contre la guerre ? Le slogan est passé. La réalité suivra-t-elle ? Rien n'est moins sûr.

Cette victoire du régime est d'abord celle de l'armée. Les quelque 61,34 % de suffrages obtenus par Liamine Zeroual ont des allures de plébiscite. Prise en main par les militaires dès l'indépendance, l'Algérie vient, trente-trois ans plus tard, d'accorder à ses généraux un indéniable satisfecit. Y avait-il d'autre choix ? La parenthèse démocratique qu'a vécue le pays, entre 1989 et 1992, aura été trop brève. Cette *« décompression autoritaire »*, pour reprendre le mot de l'historien Mohamed Harbi, n'a pas permis aux Algériens de changer le cours des choses. A peine esquissé, l'apprentissage de la vie politique a été stoppé aussi brutalement qu'a été suspendu le processus électoral, le 11 janvier 1992. La lutte pour le pouvoir s'est retrouvée réduite à son équation coutumière, *« la force et la ruse »*, selon la formule du politologue Lahouari Addi.

L'armada déployée pour protéger les bureaux de vote en dit long, à elle seule, sur les menaces que font encore peser les groupes islamistes armés. Force est de reconnaître, cependant, que ce dispositif a été efficace : aucune opération terroriste d'envergure n'a entravé le déroulement du scrutin. Les desperados se livreront-ils, comme promis, à des actes de représailles à l'encontre de populations isolées, « coupables » d'avoir participé à l'élection ?

L'absence d'incident pendant le scrutin n'en trahit pas moins un affaiblissement de l'islamisme armé. Il sera d'autant plus remarqué, estime le chercheur en sciences politiques Luis Martinez, que les performances barbares de la guérilla islamiste ont été l'objet, sur les rives de la Méditerranée, d'une médiatisation *« parfois outrancière »*. L'élection présidentielle, tout en donnant une meilleure idée du rapport des forces, pourrait accélérer la *« sanctuarisation »* des maquis. Mais ce n'est pas à ces derniers, précise l'universitaire, que le *« message »* du 16 novembre s'adresse en priorité. L'enthousiasme de l'électorat traduirait, avant tout, un élargissement de l'assise sociale du régime.

Il est vrai que la crise meurtrière qui déchire l'Algérie n'a pas fait que des martyrs. Nombre de petits entrepreneurs, hier alliés du FIS, ont vu leurs intérêts confortés à la fois par la guerre – qui nuit principalement, dans le domaine économique, aux sociétés d'Etat – et par les nouvelles mesures libérales qui facilitent l'accès aux devises et le contact avec les administrations.

Deuxième catégorie liée au régime : le « personnel sécuritaire », hors l'armée. Le sort des gardes communaux, des membres de milices privées ou des indicateurs de police dépend, à l'évidence, du succès de la politique répressive.

« RENTIERS DU NATIONALISME »

Une partie de la base traditionnelle du FLN, enfin, comme les membres de l'Organisation des anciens moudjahidines – combattants de la guerre d'indépendance –, devrait compter parmi les soutiens du régime. L'ancien comme le nouveau. Pour ces « rentiers du nationalisme », qu'importe le flacon... La thèse défendue par M. Martinez rejoint, par bien des aspects, celle de certains intellectuels algériens, qui pensent que la consécration de la caste militaire pourrait permettre, à terme, une restauration de l'Etat.

Cette analyse laisse toutefois de côté la question des jeunes, majoritaires dans le pays, que la « nouvelle » équipe dirigeante aura du mal à détourner des dérives de la délinquance ou de la tentation du maquis. Est laissée aussi dans l'ombre la question de la cohésion de l'armée. Une fois passé l'état de grâce, les rivalités intestines ne risquent-elles pas de resurgir ? *« Le problème, avec Zeroual, c'est qu'il ne sait ni bien dialoguer ni bien réprimer*, confiait en privé, peu avant le scrutin, un proche des généraux. *Il n'est pas certain, dans ces conditions, qu'il finisse son mandat... »*

Catherine Simon

« L'Algérie profonde fait l'événement »

Vendredi étant jour de la grande prière et du repos hebdomadaire, trois quotidiens seulement étaient en vente dans les kiosques en Algérie, au lendemain de l'élection présidentielle. Dans son édition spéciale, le quotidien privé *Liberté*, proche du RCD, titre à sa une : *« Le candidat élu à la présidence est Zeroual »*. Tout aussi sobre, le journal pro-gouvernemental *El Moujahid* évoque le taux de participation élevé, ainsi que la *« nette majorité »* que le chef de l'Etat sortant *« aurait obtenu »* selon les premiers résultats. Plus lyrique, son homologue arabophone *Ech Chaâb* souligne que *« les élections ont dépassé l'imagination »*. *« L'Algérie profonde fait l'événement »*, titre-t-il en mettant en évidence, lui aussi, la forte participation populaire.

« Il faut vraiment un moral d'acier pour ne pas dérailler »

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

« En assassinant les moudjahidins tels que Kelkal », la France a *« déclaré la guerre aux islamistes et à l'ensemble des musulmans »*. Elle *« paiera le prix cher »*. Rédigé en mauvais arabe, ce tract, signé par une mystérieuse *« Phalange de la victoire-Force islamique armée »*, a été distribué, la semaine dernière, dans les faubourgs de Besançon. Par *« des jeunes »* qui, dit-on, agissaient *« sans se cacher »*.

Personne ne s'en est publiquement ému. Dans les quartiers populaires de la capitale franc-comtoise, les problèmes de délinquance prennent le pas sur toute autre préoccupation. Aux Clairs-Soleils, plus aucun autobus ne circule après 20 heures, à cause des agressions. *« Vu la montée du chômage, surtout chez les Maghrébins, il faut vraiment avoir un moral d'acier pour ne pas dérailler »*, assure Mohamed. Lui a réussi à monter une petite entreprise et embauche les jeunes des banlieues. *« Les filles tiennent mieux le coup*, dit-il. *Elles acceptent de trimer pour de petits salaires. »*

« Les garçons de douze ou treize ans se retrouvent devant les CRS, tandis que nous, les filles, on reste à la maison, explique Yasmina. *C'est comme ça dans les familles arabes, c'est une question d'éducation. »* L'association de quartier, dont elle fait partie, est le seul espace vraiment mixte pour les jeunes du quartier. Au menu : un peu de théâtre, beaucoup de sport, et des séances d'*« accompagnement scolaire »*.

Yasmina revendique son identité de musulmane, tout en avouant ne *« pas connaître grand-chose »* à l'islam. *« Cette religion-là, on ne s'amuse pas avec elle*, lance Omar, membre, lui aussi, de l'association. *Il faut respecter les êtres vivants, et tout un tas de choses. Faut s'engager à fond, quoi ! »*

L'histoire de Kelkal, *« abattu comme un chien »* par la police, le 29 septembre, près de Lyon, a remué les jeunes de la cité. Quelques jours plus tard, un graffiti *« Vive Kelkal ! »* est apparu sur un mur. *« Déjà, depuis les premiers attentats, c'était dur. Les contrôles d'identité, les regards qu'on nous jette, tout ça n'est pas facile à supporter. Mais avec Kelkal, c'est devenu l'enfer*, explique Yasmina. *Kelkal, ce n'est pas un Martien, c'est l'image de n'importe quel gars du quartier. J'aimerais pouvoir comprendre ce qui fait qu'on passe le cap »*, ajoute-t-elle, troublée.

Lors d'une nuit chaude, fin octobre, une voiture a été lancée sur un dépôt de bouteilles de gaz. La catastrophe a été évitée, mais personne n'a pu manquer de faire le rapprochement avec les récents attentats attribués aux réseaux islamistes. *« C'est pas de l'intégrisme, c'est juste des casseurs »*, lance, sans conviction, un membre de l'association.

Certains gosses ne rêvent-ils pas d'en découdre avec les *« keufs »*, sans s'embarrasser d'un discours religieux ? Sans doute aiment-ils Kelkal, ce néo-Mesrine des banlieues, comme d'autres jeunes, à une autre époque et dans d'autres milieux, ont pu idolâtrer un James Dean ou un Che Guevara. Pourtant, même si des groupuscules islamistes tentent, ici comme ailleurs, de s'implanter dans les quartiers populaires, les militants d'Allah recrutent plutôt sur les campus universitaires.

SUR INVITATION

« A cause de ces débiles, j'ai perdu trois de mes copines !, assure une étudiante d'origine algérienne. *Depuis qu'elles ont décidé de porter le foulard, elles font les fières, on ne se parle plus. »* Les *« barbus »*, se souvient-elle, sont apparus à l'université en 1994. *« Ils ne sont jamais agressifs*, souligne-t-elle. *Ils conseillent gentiment aux filles de mettre le foulard, de s'intéresser au "vrai islam" et tout le baratin ! »*

Semaine *« culturelle »* sur le campus, campagnes de porte-à-porte – *« à la cité-U, on est fichés ! »* – ou réunions privées – *« sur invitation et en petits comités »* : en moins d'un an, l'Union islamique des étudiants de France (Uisef) a réussi à rallier une frange importante d'étudiants musulmans, de toutes nationalités. Aucun Algérien ne figure pourtant à la tête de la section bisontine de l'Uisef ; le président est libanais, le vice-président mauritanien, le trésorier sénégalais et le secrétaire général marocain.

Même cosmopolitisme au Centre culturel islamique de Franche-Comté (CCIFC). Et même savoir-faire dans les relations publiques. *« Les musulmans vivant en France craignent que l'on fasse un amalgame entre islam et terrorisme »*, explique un animateur. Occupant un terrain trop souvent négligé par l'Etat et les associations, la *« mosquée de Montarmots »* offre, à ceux et à celles qui la fréquentent, des cours d'arabe et de soutien scolaire, mais aussi les services d'une bibliothèque et la possibilité de louer, gratuitement ou pour un prix modique, des cassettes audio et vidéo, toutes centrées sur l'islam.

« Islamistes », les militants du CCIFC ? *« Cela existe, bien sûr, mais cela sonne comme "fanatiques" ou "terroristes". A nos yeux, il y a les musulmans et les non-musulmans, c'est tout ! »*, répond l'animateur. D'un monde à l'autre, là aussi, les frontières sont parfois bien floues. Les porte-parole du CCIFC le savent, qui font preuve d'une prudence de Sioux. Le port du foulard devient une *« obligation à titre individuel »*. Quant à la non-mixité, *« principe de la religion musulmane »*, c'est d'abord un moyen de *« protéger les femmes... et surtout les hommes ! »*

C. S.

M. Pérès devrait ajouter la défense à sa fonction de premier ministre

Il souhaite ainsi contrôler le repli de l'armée israélienne en Cisjordanie

M. Pérès a annoncé, jeudi 16 novembre, la formation de son cabinet pour mardi prochain. De bonne source, on apprend qu'il devrait cumuler les fonctions de premier ministre et de ministre de la défense, afin de mieux contrôler le repli de l'armée en Cisjordanie, où l'évacuation de Naplouse se prépare.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Premier ministre, ministre des affaires étrangères et ministre de la défense par intérim, Shimon Pérès, qui a pris en main les rênes de l'exécutif israélien après l'assassinat d'Itzhak Rabin, le 4 novembre, présentera son nouveau gouvernement le 22 novembre à la Knesset. Selon des sources bien informées et convergentes, il apparaît qu'à l'instar de son prédécesseur, le nouveau premier ministre, qui ne devrait connaître aucune difficulté majeure pour trouver une majorité parlementaire, cumulerait ses fonctions avec celles de ministre de la défense.

L'entourage de Shimon Pérès, qui participait jeudi soir à une réunion de la direction du Parti travailliste à Tel Aviv, cite au moins trois raisons motivant cette décision. La première est que l'armée, en Israël, constitue depuis toujours un élément majeur du pouvoir. Sur cent vingt élus à la Knesset, treize sont aujourd'hui des anciens généraux et sur dix-sept ministres en exercice, quatre le sont également. A un an tout au plus des élections générales, Shimon Pérès, qui ne bénéficie pas dans l'opinion du « chèque en blanc » dont pouvait disposer le général Rabin en matière de sécurité, souhaite élargir son assise populaire.

Deuxième motif avancé par un expert des affaires militaires : « *Le contrôle direct de l'armée et des affaires de défense par Shimon Pérès est d'autant plus important pour lui que les plans de retrait des villes palestiniennes de Cisjordanie ont été concoctés par les généraux et que Tsahal est aujourd'hui en position d'accélérer, ou de ralentir, le programme des redéploiements à venir.* » L'affaire serait trop « *politiquement sensible* » pour être confiée à quelqu'un d'autre, aussi brillant soit-il.

Troisième et dernière raison, plus terre à terre quoique discrètement évoquée par certains proches de M. Pérès, le nom de l'ancien général Ehoud Barak, fréquemment cité par la presse pour remplir la fonction de ministre de la défense aurait déclenché l'opposition immédiate de deux personnes bien en cour : d'abord son successeur, depuis onze mois, au poste de chef d'état-major des armées, le général Amnon Shahak, ensuite David Ivry, brillant et discret directeur général du ministère de la défense et ancien dirigeant important du Mossad.

Querelles de personnes ou différends politiques ? Une chose est sûre : Ehoud Barak, cinquante-trois ans, le militaire le plus décoré d'Israël, actuellement ministre de l'intérieur, qui fut le dauphin quasi désigné du premier ministre décédé, est promis à un bel avenir. Selon certaines sources, Shimon Pérès le nommerait chef de la diplomatie tandis que Haïm Ramon, quarante-cinq ans, dynamique et populaire secrétaire général de la fédération syndicale Histadrout, le remplacerait à l'intérieur. Le dernier homme de cette « *troïka de l'avenir* » sur laquelle on compte beaucoup en Israël est Yossi Beilin, quarante-sept ans. Ancien vice-ministre des affaires étrangères et pionnier des négociations secrètes entre Israël et l'OLP, il abandonnerait le maroquin de l'économie qu'il détient depuis quelques mois pour devenir ministre sans portefeuille. C'est-à-dire, compte tenu des très étroites relations qu'il entretient depuis quinze ans avec Shimon Pérès, que M. Beilin deviendrait le numéro deux du gouvernement.

Patrice Claude

L'APEC sauve difficilement son unité au sommet d'Osaka

Les dix-huit membres du Forum Asie-Pacifique parviennent à un compromis de façade sur les moyens de libéraliser les échanges et les investissements dans la région

OSAKA
de nos envoyés spéciaux

Bien que le sommet du Forum coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Osaka, se soit ouvert sous de mauvais auspices (annulation de la venue du président Clinton et craintes d'un recul par rapport aux attentes créées par le sommet précédent, en Indonésie), les dix-huit membres sont parvenus, jeudi 16 novembre, à un compromis de façade sur les moyens de libéraliser le commerce et l'investissement dans la région.

Sur le dossier de l'agriculture, les Etats-Unis ont obtenu qu'aucune exception ne soit expressément inscrite dans la liste des secteurs touchés par le démantèlement des barrières. En revanche, les Japonais et les autres pays de l'Asie du Nord-Est (Corée du Sud, Chine, Taïwan) ont fait admettre le principe de flexibilité afin de tenir compte des différences de développement au sein de l'APEC. Cette clause, qui figurera dans le communiqué final, attendu dimanche 19 novembre, permettra à ces pays de ménager les intérêts de certains de leurs secteurs sensibles.

Selon de nombreux avis, cet accord n'est qu'un habillage laissant entière la contradiction qui oppose au sein de l'APEC les pays libre-échangistes (Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour) et ceux qui rechignent à se lier par des engagements contraignants. Cette divergence ne manquera pas de se manifester à nouveau lors du prochain sommet, qui aura lieu à Manille, en 1996. C'est ce qu'annoncent déjà les propos du ministre malaisien du commerce international et de l'industrie, Rafidah Aziz, qui a rappelé, vendredi 17 novembre, que son pays juge « *indicatifs* » les butoirs fixés en 1994 : 2010 pour les pays les plus avancés et 2020 pour les moins développés. L'homologue japonais de Mme Aziz, Ryutaro Hashimoto, a rappelé, lui, que les membres de l'APEC manifestaient, certes, la « *ferme volonté* » d'honorer leurs engagements, mais en respectant les principes de « *volontariat* » et de « *consensus* ».

L'autre dossier épineux opposait Américains et Chinois sur la question de la clause de la nation la plus favorisée. Au nom du critère dit de « non-discrimination », les Japonais avaient proposé à leurs partenaires que les avantages commerciaux consentis par un pays puissent bénéficier à tous les autres membres de l'APEC. Washington y était opposé, car cette formule l'obligerait à accorder inconditionnellement ladite clause aux Chinois, tandis que la loi américaine oblige à une révision annuelle. Là encore, le contentieux s'est réglé dans l'ambiguïté : l'APEC s'engage « *à mettre en œuvre ou s'efforcer de mettre en œuvre* » ce principe de non-discrimination. Cette formulation répond à l'essentiel des préoccupations américaines, mais ne satisfait guère la Chine.

Ce dossier est suivi de près par les Européens, qui ont pu craindre d'être exclus des bénéfices de la zone de libre-échange en gestation. Or l'APEC rappelle que la non-discrimination vaudrait aussi pour les relations entre l'Asie-Pacifique et le reste du monde, ce qui devrait apaiser les inquiétudes. Toute équivoque n'est pourtant pas levée car la délégation américaine à Osaka a répété que l'ouverture de l'APEC sur les économies non membres devra s'accompagner de concessions réciproques.

Frédéric Bobin et Philippe Pons

L'Iran soupçonné de l'attentat en Arabie saoudite

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Quatre jours après l'attentat contre un bâtiment abritant la mission américaine d'assistance à la garde nationale saoudienne, on a évoqué à Ryad, jeudi 16 novembre, de sources très bien informées, la possibilité d'une responsabilité iranienne – ce qui a aussitôt provoqué un démenti du gouvernement de Téhéran. La grande technicité de l'opération, explique-t-on, montre que c'est un travail de professionnels, ce qui n'exclut pas que l'attentat ait pu être commis par de jeunes Saoudiens entraînés à l'étranger. Selon l'ambassadeur américain à Ryad, Raymond Mabus, interrogé par CNN, il s'agissait d'« *un explosif puissant et non de matières qui se trouvent sur le marché* ». Cet explosif – 70 à 100 kilos, selon les premières estimations – avait été placé dans une Ford Crown Victoria garée dans le parking, non gardé, situé devant le bâtiment.

Selon les sources saoudiennes, l'attentat serait tout autant une revanche qu'un avertissement adressé aux Etats-Unis, qui appliquent un embargo contre l'Iran. En frappant des Américains en Arabie saoudite, Téhéran aurait ainsi exprimé son mécontentement devant la présence de plus en plus importante des Etats-Unis dans le Golfe. Décrété le 6 juin, l'embargo américain n'a pas affecté les ventes de pétrole iranien, mais, affirme un expert, compromet beaucoup le développement de l'industrie pétrolière. A l'exception de Total, qui a signé pour le développement du champ pétrolifère de Sirri, les compagnies étrangères hésitent à venir en Iran, et celles qui viennent demandent des prix très élevés sans offrir les meilleurs qualités d'équipements. D'autre part, plus aucune facilité de crédit n'est offerte à Téhéran.

L'agence iranienne IRNA avait estimé, au lendemain de l'attentat, que « *celui-ci n'était pas surprenant, compte tenu des nombreux problèmes en Arabie saoudite* ». Proche du gouvernement, le quotidien *Iran News* affirmait que « *la présence de 35 000 soldats américains* [il s'agit du nombre total d'Américains vivant en Arabie saoudite] *est suffisante pour déclencher un tel incident, compte tenu du comportement militaire et politique des Etats-Unis dans le monde islamique* ».

F. Ch.

Le commerce mondial croît beaucoup plus vite que la production

LE COMMERCE international s'accroît plus vite que la production, indique l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans un premier rapport annuel, intitulé : *Commerce international, tendances et statistiques*. Pour les marchandises, le commerce devrait progresser cette année trois fois plus vite que la production (à raison de 8 % en volume) et deux fois plus vite l'an prochain, soit « *une croissance supérieure à la moyenne des dix dernières années* ».

L'écart de croissance est ancien, car depuis 1950 le volume du commerce mondial a augmenté d'un peu plus de 6 % par an en moyenne et la production mondiale d'un peu moins de 4 % : « *Pendant ces quarante-cinq années, le commerce mondial des marchandises a été multiplié par 14 et la production par 5,5.* » Mais il s'est élargi depuis dix ans, surtout depuis 1990, par la conjonction de décisions politiques – la libéralisation des échanges et des flux de capitaux –, de changements technologiques réduisant les coûts de communication et de transport, et des stratégies des entreprises.

Pour l'OMC, il est « *trop tôt* » pour dire si la tendance sera « *durable* ». Les progrès technologiques et les stratégies des entreprises et des investisseurs individuels favorisent une poursuite de la croissance, mais les gouvernements peuvent « *accélérer, ralentir, voire inverser la marche de l'intégration à l'échelle mondiale* ».

Celle-ci a été bénéfique pour tout le monde : « *Les pays à faible revenu qui ont ouvert leurs marchés ont connu une croissance économique plus rapide.* » Dans les pays de l'OCDE, « *le commerce international a joué un rôle décisif en modérant le ralentissement économique au cours de la période 1989-1992* ».

Au premier semestre, les exportations vers l'Asie ont progressé de plus de 30 %

En 1994, le commerce mondial a progressé de 13 % en valeur (et en dollars), passant la barre des 4 000 milliards de dollars, tandis que le secteur des services atteignait 1 100 milliards, soit 8 % de plus qu'en 1993. Sur les six premiers mois de 1995, les échanges de marchandises ont fait un bond de 23 % en valeur, soit + 8 % en volume, en rythme annuel.

La Chine, la Malaisie, la Corée du Sud et le Mexique ont enregistré, en 1994, une croissance des exportations supérieure à 30 % ; la Corée, la Malaisie, la Thaïlande et le Brésil ont connu une croissance comparable des importations. Au premier semestre 1995, les exportations en direction de l'Asie ont crû de 30 %, et les importations en provenance de cette région, de 20 % seulement, signe que ces pays, comme l'a dit Renato Ruggiero, directeur général de l'OMC, ne sont pas seulement « *une menace* ».

En outre, selon M. Ruggiero, le commerce extérieur des pays d'Europe centrale et orientale a aussi connu un « *remarquable redressement* » : leurs exportations, qui avaient reculé de 2 % en 1993, ont augmenté de 21 % en 1994 et de 25 % au premier semestre 1995.

Le premier ministre mauricien dissout le Parlement

PORT LOUIS. Sir Anerood Jugnauth, le premier ministre de l'île Maurice, a dissous, jeudi 16 novembre, le Parlement après que celui-ci eut rejeté un amendement constitutionnel soutenu par le gouvernement. Ce texte visait à reconnaître les langues « orientales » (hindi, ourdou, tamoul, arabe) dans les examens de fin d'étude primaire et n'a pas reçu le soutien des trois quarts des députés, comme l'exige la Constitution mauricienne. Sir Anerood Jugnauth voulait, avec ce texte, reconquérir sa base électorale, issue de la communauté d'origine indienne, majoritaire dans l'île. Les élections législatives devraient avoir lieu le 20 décembre. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

■ **ONU : les essais nucléaires ont été condamnés** lors d'un vote à la commission du désarmement de l'Assemblée générale, par 95 voix pour, 12 contre et 45 abstentions. Une quinzaine de pays dont on s'attendait qu'ils soutiennent la résolution ont voté contre ou se sont abstenus. Les votes négatifs forment une « *liste des anciennes colonies françaises* », a déclaré l'ambassadeur d'Australie Richard Butler. En revanche, neuf pays de l'Union européenne ont approuvé la résolution (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal). A Osaka, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande, réunis à l'occasion du sommet de l'APEC, ont renouvelé jeudi leur opposition aux essais nucléaires français et chinois. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : l'AICF quitte le pays,** en raison de « *l'impossibilité d'accéder aux populations les plus démunies* ». L'Action internationale contre la faim, une organisation non gouvernementale basée à Paris, a expliqué, jeudi 16 novembre, que le gouvernement rwandais l'empêche d'opérer ailleurs qu'à Kigali, alors que la situation ne nécessite « *aucun programme d'urgence nutritionnelle* ».

ASIE

■ **TIMOR-ORIENTAL : cinq étudiants ont cherché refuge,** jeudi 16 novembre, à l'ambassade de France en Indonésie. C'est la sixième fois en deux ans que des jeunes gens originaires de l'ex-colonie portugaise pénètrent dans une enceinte diplomatique de Djakarta. Ils justifient leur geste par les persécutions dont ils sont victimes. *(AFP, Reuter.)*



Le tribunal international inculpe M. Karadzic et M. Mladic pour le génocide de Srebrenica

L'acte d'accusation décrit la sauvagerie des exactions commises

Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a annoncé, jeudi 16 novembre, la mise en accusation du chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et de leur chef militaire, Ratko Mladic, pour « *le génocide qui a suivi la prise de Srebrenica* » en juillet, lieu « *de crimes d'une cruauté sans précédent contre la population musulmane bosniaque* ». Des mandats d'arrêt ont de nouveau été adressés à Sarajevo, Belgrade et Pale.

LA HAYE
de notre correspondant

« *La chute de Srebrenica s'est soldée par un terrible massacre de la population musulmane. Les preuves apportées par le procureur décrivent des scènes d'une sauvagerie inimaginable : des milliers d'hommes exécutés et jetés dans des fosses communes, des centaines d'hommes enterrés vivants, des hommes et femmes mutilés et massacrés, des enfants tués devant leurs mères, un grand-père forcé de manger le foie de son propre petit-fils. Telles sont les scènes authentiques et infernales écrites sur l'une des pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité.* »

Jamais le tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie n'avait confirmé un acte d'accusation avec des mots aussi terribles. Mais l'inculpation, jeudi 16 novembre, pour génocide et pour crimes contre l'humanité du chef politique bosno-serbe, Radovan Karadzic, et de son commandant militaire, Ratko Mladic, pour leur participation au « *génocide qui a suivi la prise de Srebrenica* » le 11 juillet dernier, concerne « *l'un des actes les plus sanglants du conflit yougoslave* ». Cette mise en accusation s'ajoute à celle du 25 juillet, lorsque le TPI avait déjà accusé les deux chefs serbes de Bosnie de génocide et de crimes contre l'humanité, pour leur politique d'assassinat de civils à Sarajevo et pour la « *prise d'otages et la constitution de boucliers humains* ».

La lecture du dossier présenté par la juridiction internationale donne froid dans le dos. Entre le 11 et le 20 juillet, « *au moins 6 000* » des 60 000 habitants musulmans de l'enclave de Srebrenica ont été massacrés par les troupes du général Mladic (*Le Monde* du 17 octobre). Il précise que des soldats de l'armée régulière de Belgrade et des hommes du chef de milice Zeljko Raznjatovic-Arkan ont également participé aux opérations. Le dossier, basé sur « *des témoignages de réfugiés, de survivants d'exécutions sommaires, confirmés et corroborés par d'autres sources* », notamment par les « casques bleus » néerlandais déployés à Srebrenica, décrit trois lieux où se sont déroulées les atrocités.

« ENTERRÉS VIVANTS »

Le premier concerne la colonne des fuyards en route pour Tuzla et bombardée par l'artillerie serbe. « *Des centaines de Musulmans ont été tués, un plus grand nombre blessés. Beaucoup ont été rendus fous par les assauts répétés. Des témoignages décrivent comment des dizaines de personnes se sont suicidées pour échapper à toute capture.* » Ceux qui ont été pris « *ont été immédiatement exécutés, même les blessés. Des centaines ont été enterrés dans des fosses communes, certains encore vivants.* » Selon le porte-parole du TPI, « *un enfant a été arraché des bras de son père. Au même moment, son grand-père a été cloué à un arbre au moyen d'un couteau planté dans sa main. Un soldat bosno-serbe a alors tranché la gorge de l'enfant, puis il lui a ouvert le ventre et forcé le grand-père à manger un morceau de son foie.* »

Des exécutions massives ont également eu lieu autour du 14 juillet dans les environs de Karakaj à la sortie de Zvornik. Le juge Fouad Riad note : « *Les hommes ont été tués par milliers. Selon des survivants, les exécutions ont duré toute la journée et toute la nuit. Des camions remplis d'hommes arrivaient toutes les dix ou quinze minutes.* »

A Potocari, à proximité du campement des « casques bleus » néerlandais, d'autres scènes d'horreur se sont déroulées : « *Nombre de personnes ont été assassinées dans les champs et les rivières alentours. Les témoins décrivent un état de terreur telle que nombre d'individus se sont suicidés. Des femmes ont été violées et tuées.* »

En quelques jours, au cours d'une opération sans précédent d'épuration ethnique où les soldats serbes ont agi avec autant de célérité que de sauvagerie, « *la population musulmane de Srebrenica a été virtuellement éliminée* », conclut le juge Riad.

L'acte d'accusation affirme que le général Mladic a été présent sur les lieux d'exécutions sommaires et massives, au moment même des exécutions. Il précise que Radovan Karadzic « *exerçait également un contrôle militaire effectif sur les forces bosno-serbes, en tant que commandant et chef politique* ». Plus d'une trentaine de témoignages directs permettent raisonnablement de penser que « *Ratko Mladic a personnellement supervisé la prise de Srebrenica, en portant une attention particulière aux détails* », lit-on dans le dossier. « *Des milliers de Musulmans se sont rendus aux forces commandées par Ratko Mladic et Radovan Karadzic, après avoir reçu l'assurance qu'ils seraient en sécurité. Certains soldats serbes avaient même revêtu des uniformes volés aux « casques bleus » (...) Ratko Mladic a été vu sur les sites d'exécutions massives par plusieurs survivants.* » Des témoins rapportent également comment l'officier bosno-serbe supervisait le tri entre hommes et femmes à Potocari, juste avant les exécutions. Enfin, remarque le juge Riad, « *arrivé à Potocari, Mladic a donné l'ordre qu'aucun homme ou garçon ne soit évacué de l'enclave. La plupart d'entre eux ont été transportés à Bratunac et ont terminé leur funeste voyage dans les « champs de la mort » précédemment décrits* ».

Alain Franco

Les criminels de guerre seront bannis

Le sort des criminels de guerre inculpés par le TPI a été évoqué à plusieurs reprises sur la base américaine de Dayton où Serbes, Croates et Bosniaques tentent de rapprocher leurs positions pour parvenir à un accord de paix. Le gouvernement bosniaque réclame l'exclusion des principaux chefs politiques et militaires serbes des futures instances dirigeantes en Bosnie. Washington soutient explicitement cette exigence. En visite mercredi 15 novembre à Washington, le procureur du TPI, Richard Goldstone, a affirmé avoir reçu des assurances de la part des Etats-Unis, selon lesquelles les accusations contre les dirigeants bosno-serbes ne sont pas « *négociables* ». Le projet de Constitution du futur état bosniaque, discuté à Dayton, contiendra vraisemblablement une clause prévoyant l'« *inéligibilité* » des responsables inculpés par le TPI. – *(AFP)*

La Russie obtient le rééchelonnement de sa dette commerciale

Moscou accéderait bientôt aux marchés financiers

AU TERME de plus de trois années de négociations, la Russie a conclu, jeudi 16 novembre, un très important accord avec ses banques créancières. Ce texte programme le remboursement des 25,5 milliards de dollars (125 milliards de francs), ainsi que des 7 milliards de dollars d'arriérés de paiement accumulés auprès des banques occidentales. Renforçant la crédibilité financière de Moscou, il devrait lui ouvrir l'accès aux marchés financiers internationaux, donc lui permettre de réaliser de nouveaux emprunts.

Après la disparition de l'Union soviétique, fin 1991, la Russie avait repris à sa charge les dettes de l'Etat communiste, les autres Républiques renonçant pour leur part à exiger des créances à Moscou. Depuis, l'Etat russe a passé successivement plusieurs accords avec le Club de Paris, qui regroupe les pays créanciers (*Le Monde* du 16 novembre), mais les discussions avec les quelque 600 banques créancières regroupées dans le Club de Londres n'avaient pas jusque-là abouti.

Aux termes de l'accord passé jeudi avec un comité représentant les banques, présidé par la Deusche Bank, Moscou effectuera un paiement de 1,5 milliard de dollars d'ici un an au titre de ses arriérés, qui s'ajoute aux 500 millions déjà déposés en gage auprès de la Banque d'Angleterre. La Russie devra rembourser le capital de 25,5 milliards de dollars, ainsi que les arriérés de paiement (qui seront convertis en obligations à taux variable), sur une période de vingt-cinq années, qui s'ouvre par un délai de grâce de sept ans.

A très court terme, l'ensemble des banques créancières devra signer le document, et un travail devra être effectué pour retrouver tous les véritables créanciers, car les titres de dettes ont été abondamment négociés sur les places financières. L'accord définitif devrait être signé l'été prochain. A Moscou, le Parlement devra aussi avaliser le texte. D'ores et déjà, le gouvernement russe table sur les marchés financiers pour financer une partie de ses dépenses ; le principal négociateur de la dette russe, Oleg Davidov, a déclaré, jeudi à Francfort, que 37 % du déficit budgétaire de 87 000 milliards de roubles (100 milliards de francs) prévu pour 1996 serait financé par emprunts sur les marchés.

NOUVEAUX CRÉDITS

A plus longue échéance, les responsables russes peuvent se vanter d'avoir nettement clarifié la situation financière du pays ; après l'accord avec les banques, un rééchelonnement global avec le Club de Paris devrait être conclu ces prochains mois. Dans les deux cas, les délais de remboursement des dettes sont considérablement allongés, tandis que les institutions internationales, le Fonds monétaire international en premier lieu, fournissent de nouveaux crédits.

Si, de surcroît, la Russie devient suffisamment crédible pour emprunter à de bonnes conditions sur les marchés internationaux, Moscou disposera d'une assise conséquente pour financer la restructuration de l'ancienne économie socialiste. Les créanciers étrangers tenteront d'éviter que ces nouvelles réserves alimentent uniquement les dépenses courantes.

Françoise Lazare

Moscou ne veut pas respecter le traité sur la réduction des armements conventionnels

MOSCOU
de notre correspondant

En raison du mauvais temps (*« impossible de redéployer des troupes en hiver »*), du manque d'argent, des plans d'extension de l'OTAN à l'Est et sans doute aussi des projets non avoués d'« influence » russe, notamment dans la région du Caucase, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, a fait savoir que Moscou n'avait pas l'intention de respecter dans un avenir prévisible le traité sur la réduction des armements conventionnels en Europe (CFE), censé entrer en application complète vendredi 17 novembre. Le traité, entré en vigueur le 17 juillet 1992, laissait en effet quarante mois aux Etats signataires pour réaliser les réductions d'armements qu'il prescrit.

« Si nous réduisons nos armements, nous allons mettre en danger le système de sécurité de notre Etat aussi bien au sud qu'au nord », a affirmé mercredi le général Gratchev, deux jours avant la date fatidique. Le traité CFE sera cependant respecté mais *« plus tard »* et *« en fonction de la situation géopolitique qui est en train de changer, en fonction de cette idée d'élargissement de l'OTAN à l'Est »*, a précisé le ministre russe de la défense. M. Gratchev avait déclaré en septembre que la Russie se conformera au traité *« quand la stabilité régnera en Europe »*.

CONCESSIONS

Les Etats-Unis avaient pourtant fait, fin octobre, des concessions à la Russie. Washington avait promis de fermer les yeux sur des violations temporaires en cas de *« problèmes internes »* (comme dans le cas de la Tchétchénie) et avait accepté que Moscou puisse exclure une région du nord et trois régions du sud de la Russie (Volgograd, Krasnodar et Stavropol) du traité de désarmement. Mais les propositions américaines sont à la fois jugées insuffisantes par les Russes (qui voudraient y ajouter la région de Rostov) et tout à fait exagérées par leur alliée dans l'OTAN, la Turquie, la plus exposée en cas d'ennui dans cette région qui n'en manque pas. Ankara insiste pour s'en tenir aux concessions faites, fin septembre, par l'OTAN de n'exclure que deux régions du sud de la Russie (Volgograd et Astrakhan), plus éloignées de ses frontières.

Les négociations se sont donc officiellement achevées, jeudi 16 novembre à Vienne, sans que Moscou soit en conformité avec un traité signé en 1990 par l'URSS, ce qui était largement prévisible, et, plus grave, sans qu'une solution ait été trouvée pour l'avenir. Les pourparlers pourraient se poursuivre, même si les militaires russes font preuve de peu d'enthousiasme. Une délégation russe est attendue à Ankara.

La Turquie estime qu'aucune menace n'est dirigée vers la Russie depuis le sud du Caucase. Alors que l'inverse est sans doute plus vrai, comme en témoigne le rôle joué par les militaires et le matériel russes dans les conflits entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ou en Géorgie, pour ne pas parler du *« problème interne »* de la Tchétchénie. A Moscou, on affirme évidement n'agir que pour faire respecter des *« intérêts légitimes »* dans ce qui a été baptisé *« l'étranger proche »*.

Les tensions historiques entre les deux ex-Empires sont avivées par les récentes découvertes de pétrole qui font de la mer Caspienne un futur golfe Persique et du Caucase un important région de transit (dont Moscou et Ankara se disputent les bénéfices financiers mais aussi politiques). La Russie disposerait à l'heure actuelle de près d'un millier de chars, 2 500 blindés et 2 000 pièces d'artillerie dans la seule région du Caucase, alors que le traité CFE ne l'autorise à déployer que 700 chars, 580 blindés et 1 280 pièces d'artillerie sur ses flancs nord et sud.

Jean-Baptiste Naudet

Avec M. Lafontaine, le SPD prend un tournant à gauche

Le congrès de Mannheim a préféré le ministre-président de Sarre à l'ancien président Rudolf Scharping. Il a cependant adopté un programme économique qui rompt avec l'idéologie traditionnelle de la social-démocratie

Le congrès du Parti social-démocrate allemand a élu, jeudi 16 novembre, Oskar Lafontaine, président du parti, à la place de Rudolf Scharping qui a été nettement battu, lors d'un vote surprise. Après treize années passées dans l'opposition et plusieurs défaites aux élections législatives, le plus vieux parti social-démocrate d'Europe est à la recherche d'un programme plus moderne et de dirigeants suffisamment dynamiques pour d'affronter le chancelier Helmut Kohl. Pacifiste en politique étrangère, pragmatique en matière économique, Oskar Lafontaine ne cache pas des tendances populistes ; candidat du SPD à la chancellerie en 1990, il avait critiqué le coût de la réunification allemande. L'ancien chancelier Helmut Schmidt a renoncé à s'adresser aux congressistes à la suite de l'élection de M. Lafontaine.

MANNHEIM
de notre envoyé spécial

« Oskar » est de retour. Avec l'éviction surprise de Rudolf Scharping et la désignation d'Oskar Lafontaine à la présidence du SPD, les délégués du congrès de Mannheim ont voulu se convaincre eux-mêmes, que *« l'âge de la social-démocratie n'était pas terminé »*, et qu'il y avait encore une place pour un *« parti de la justice sociale »*. C'est au lendemain d'un discours volontairement marqué à gauche que le ministre-président de la Sarre a conquis le pouvoir dans un parti désorienté par ses défaites successives et son image désastreuse. M. Lafontaine est le quatrième président du SPD depuis le départ de Willy Brandt en 1987.

En plaidant sur un ton enflammé pour une *« répartition plus juste »* de la richesse nationale, pour de nouvelles réductions du temps de travail et contre l'intervention de la Bundeswehr dans des missions de combat extérieures, il a réussi à enthousiasmer les 525 délégués du congrès. Immédiatement, des listes de signatures en faveur d'une candidature Lafontaine ont commencé à circuler dans les travées. Puis, réunis dans le bar d'un grand hôtel de Mannheim dans la nuit de mercredi à jeudi, les principaux dirigeants du SPD ont convaincu M. Scharping d'accepter la contre-candidature de M. Lafontaine – une première dans l'histoire du SPD.

« PUTSCH »

Comme hypnotisés par l'idée de se doter d'un nouveau président, les délégués ont avalisé le *« putsch »*, ce qu'un membre du parti qualifie de *« meurtre de Brutus »* : Rudolf Scharping n'a obtenu que 190 voix sur 515, contre 321 à Oskar Lafontaine. Avec cette opération spectaculaire, le SPD a cherché à se donner une nouvelle image. Le chancelier Kohl aura désormais en face de lui un « matador » bien décidé à en découdre sur tous les sujets, y compris avec une bonne dose de mauvaise foi : M. Lafontaine, admirateur de Napoléon et de Mazarin, est capable de toutes les ruses pour déconsidérer ses adversaires.

Avec lui, le SPD se donne un profil plus « à gauche ». Le ministre-président de la Sarre ne devrait pas hésiter, si l'occasion se présente, à former une coalition de gouvernement avec les Verts et le soutien extérieur des communistes réformateurs du *PDS*, comme c'est déjà le cas à Magdebourg (Land de Saxe-Anhalt). Il doit d'ailleurs rencontrer, le 29 novembre à Sarrebruck, le leader parlementaire du PDS, Gregor Gysi. Les Verts se sont réjouis de son élection, tant ils désespéraient de M. Scharping.

Profondément touché par sa défaite, l'ancien président du parti – qui avait été désigné en juin 1993 à la suite d'un référendum à la base – a promis qu'il continuerait à coopérer loyalement avec son successeur. La gorge nouée, il a accepté d'occuper le poste de vice-président et demeurera chef du groupe parlementaire SPD au Bundestag. Le « partage des tâches » à la tête du SPD, évoqué depuis plusieurs semaines semble se mettre en place : Oskar Lafontaine a la tête du parti tandis que le ministre-président de Basse-Saxe, Gerhard Schröder, continue de penser qu'il fera un excellent candidat chancelier en 1998.

ATTITUDE PRUDENTE

A gauche, Oskar Lafontaine ? Sur les questions économiques, les engagements du nouveau président du SPD sont plus complexes. Le congrès de Mannheim a adopté, jeudi, un programme économique relativement libéral, baptisé « Des emplois pour l'Allemagne », ce qui n'empêche pas le SPD, avec son nouveau président, de plaider avec vigueur pour un démantèlement complet des centrales nucléaires allemandes ou pour le maintien de la loi très stricte sur horaires de fermeture des magasins.

C'est sans doute sur les questions européennes que les propos de M. Lafontaine seront étudiés avec le plus d'attention : dans le passé, il a été l'un des premiers à dénoncer les risques liés à l'introduction de la monnaie unique, mais il a choisi d'adopter une attitude plus prudente. Refusant de suivre M. Schröder dans la surenchère sur le thème de la défense du mark et *« des intérêts nationaux de l'Allemagne »*, il a déclaré, sous les acclamations des délégués, que *« le SPD était le parti de l'Europe »*, ajoutant : *« Sur la monnaie unique, ma position est celle de Jacques Delors »*. Or l'ancien président de la Commission européenne est venu à Mannheim pour inciter ses amis du SPD à ne pas abandonner leurs idéaux européens et pour plaider en faveur d'un « gouvernement économique européen ». Les délégués ont toutefois adopté une motion qui prévoit que *« le respect des critères est prioritaire sur tout calendrier fixé à l'avance »*.

Lucas Delattre

Un seul programme : Oskar

MALGRÉ son visage arrondi d'enfant de chœur bien nourri, Oskar Lafontaine est un redoutable manœuvrier. En lui confiant les rênes du parti, Johannes Rau, le patriarche du SPD depuis la mort de Willy Brandt, sait que la léthargie appartient au passé. Oskar Lafontaine est souvent brutal, toujours ambitieux ; il se trompe parfois, mais comme le disent ses administrés sarrois : *« Qu'il ait raison ou tort, c'est notre Oskar. »* Il a un flair pour le climat politique plus que des convictions, un talent oratoire pour soulever les foules et le cynisme suffisant pour bousculer les obstacles. En 1990, il a surmonté avec courage les suites d'un attentat perpétré par une déséquilibrée qui, au cours d'un meeting à Cologne, lui avait porté un coup de couteau à la gorge.

PORTRAIT

Dans la génération des *« petits-fils de Brandt »*, il est sans doute le plus doué pour mener la reconquête. Le père de l'Ostpolitik avait pensé à lui pour lui succéder en 1987, mais les caciques du parti avaient préféré un candidat plus rassurant. Oskar Lafontaine s'est ensuite éloigné de Willy Brandt, quand l'ancien chancelier s'est engagé avec ferveur pour l'unification allemande ; candidat à la chancellerie contre Helmut Kohl la même année, il avait critiqué le coût de la réunification et la *« précipitation »* des démocrates-chrétiens alors qu'il aurait préféré un rapprochement moins brutal entre les deux parties de l'Allemagne. Il espérait que ses concitoyens lui en seraient reconnaissants. Erreur : les Allemands firent un triomphe à Helmut Kohl. Mais il avait raison en dénonçant *« le mensonge fiscal »* du chancelier qui s'était engagé à ne pas augmenter les impôts.

« DESPOTE ÉCLAIRÉ »

Descendant lointain d'un Français en garnison en Sarre au XVIII[e] siècle – ce qui explique son patronyme –, Oskar Lafontaine est né le 16 septembre 1943 à Dilligen-Pachten. Après le collège jésuite, il achève des études de physique, mais il est très vite attiré par la politique. Il fait ses premières armes dans l'organisation de jeunesse social-démocrate, qui, dans les années 60, est connue pour son *« gauchisme »*. A trente-trois ans, il est élu bourgmestre de Sarrebruck. Surnommé le « Napoléon de la Sarre », à cause de sa taille et de son autoritarisme, il n'hésite pas à couper dans les dépenses de personnel et à alourdir la fiscalité pour équilibrer le budget municipal. En 1985, il enlève la direction du Land à la démocratie-chrétienne au pouvoir depuis vingt ans.

Sa réputation de *« despote éclairé »* ne l'empêche pas d'être un bon vivant, qui aime les arts de la table et tous les plaisirs de la vie. Représentant éminent de la « Toskana Fraktion » – la gauche allemande qui passe ses vacances dans la région de Sienne –, il a engagé un cuisinier français de renom à « l'ambassade » de son Land à Bonn, au risque de choquer les bien-pensants de la social-démocratie.

Après sa défaite au Bundestag, il attend son heure en Sarre. Pour le neutraliser, Rudolf Scharping le prend avec Gerhard Schröder, le ministre-président de Basse-Saxe, dans sa « troïka », avant de la dissoudre. Depuis, les deux compères et rivaux n'ont pas cessé de harceler le président du parti. Sur quelques sujets, leurs idées sont assez proches. Oskar Lafontaine se prononce pour la flexibilité des horaires, la réduction du temps de travail avec diminution de salaire pour les hauts revenus, des allégements fiscaux en faveur des entreprises, toutes suggestions qui l'ont fait bien voir du patronat et que les syndicats envisagent aujourd'hui avec moins de méfiance.

En politique étrangère, il est en revanche plus sensible aux thèses de la gauche du parti, dont il partage le pacifisme. S'il se veut européen, tout en critiquant sévèrement le traité de Maastricht, il est opposé à toute participation allemande à des missions de combats, même sous l'égide de l'ONU, en dehors de la zone de l'OTAN. Il considère que l'histoire donne à l'Allemagne une responsabilité particulière dans la promotion d'une politique de paix. Mais, sur la scène fédérale comme en Sarre, le premier programme de ce *« jésuite socialo-baroque »*, selon le mot du quotidien berlinois *Tageszeitung*, ce sera Oskar Lafontaine en personne.

Daniel Vernet

« Un connaisseur de la politique française »

Voici quelques déclarations d'Oskar Lafontaine.

● *« Un paysage politique dans lequel il n'y aurait pas seulement deux centres – les Etats-Unis et l'URSS – serait plus stable. Les Européens ne doivent pas se laisser rabaisser plus longtemps au titre de vassaux des super-puissances. »* (1985.)

VERBATIM

● *« Le Parti social-démocrate ne doit pas se limiter à assurer la représentation politique des salariés, mais doit s'ouvrir à de nouvelles couches de la population nées de la troisième révolution industrielle : travailleurs indépendants, entrepreneurs, créateurs. »* (1988.)

● *« Je suis un connaisseur intime de la politique 0française. »* (1990.)

● *« Si la Sarre était restée française, le premier ministre ne s'appellerait pas Balladur mais Lafontaine » (1993.)*

● *« L'union monétaire ne doit pas devenir un programme de récession pour toute l'Europe. Des économies avec des productivités différentes ne se laissent pas mettre par la force sous le même toit monétaire. »* (1993.)

● *« La stabilité du mark doit avoir rang de priorité absolue. Il serait irresponsable d'abandonner trop tôt le mark, en s'en tenant à l'agenda rigide de Maastricht. »* (1994.)

● *« Nous sommes pour une réforme fiscale écologique. Nous voulons baisser les cotisations sociales pour les salariés et pour les entreprises et taxer plus lourdement la consommation d'énergie. Nous voulons un système fiscal juste. Nous voulons offrir plus d'emplois. Nous ne pouvons pas admettre par exemple que nos salariés doivent céder leurs emplois à des étrangers qui sont prêts à travailler pour des salaires de misère. Kohl n'a pas fait attention quand il a signé le traité de Maastricht, qui doit être revu. »* (1995.)

● *« Nous sommes pour la participation* [de la Bundeswehr] *à des opérations de « casques bleus » et contre des missions de combat hors de la zone OTAN. Dans sa grande majorité, le SPD reste fidèle à une politique extérieure, dans la tradition de la politique de paix et de détente de Willy Brandt. »* (1995.)

● *« Eu égard à la politique extérieure allemande – qui est un désastre –, on doit s'estimer heureux que l'idée ne vienne à son architecte* [Helmut Kohl] *de nous transformer en puissance atomique, sous prétexte que l'Allemagne a une responsabilité globale. »* (1995.)

Jordi Pujol est assuré de remporter les élections en Catalogne

« Vice-roi » d'Espagne et maître chez lui, il est l'apôtre du nationalisme catalan

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Jordi Pujol l'assure : *« En 2010, je ne serai plus président de la Generalitat (gouvernement de Catalogne) »*. La raison en est simple : il estime qu'à quatre-vingts ans il sera trop vieux. Mais aujourd'hui, à soixante-cinq ans, celui que l'on appelle aussi « le vice-roi » trouve déplacé que son adversaire le plus direct, le socialiste Joaquim Nadal, le considère comme un homme du passé, trop âgé pour conduire la Catalogne jusqu'au seuil de l'an 2000. Le président de Convergence et Union (CIU) a pourtant toutes les chances d'y parvenir. Après quinze ans de règne, la seule question qui se pose pour Jordi Pujol est de savoir s'il va obtenir pour la quatrième fois consécutive la majorité absolue lors des élections autonomes du 19 novembre.

Les sondages donnent ce nationaliste, modéré mais déterminé, largement victorieux, pratiquement au bord d'un nouveau succès total. Ce qui constituerait une indéniable performance après plus de deux ans de soutien au gouvernement socialiste de Madrid, qui a provoqué des grincements et des défections dans son électorat. Le recul de 3,3 % lors des élections municipales du 28 mai fut le signal d'alerte. Depuis, Jordi Pujol a repris, au mois de septembre, sa liberté d'action et a regagné du terrain auprès de la frange la plus conservatrice de ses électeurs. La reconquête est-elle suffisante ? Qualifié, aussi, de vice-président du gouvernement espagnol en raison de son rôle d'arbitre dans la situation politique nationale, Jordi Pujol refuse de se laisser bercer par les sondages plutôt encourageants et maintient une présence active sur le terrain afin de séduire les abstentionnistes et ceux qui pourraient être récupérés soit par le courant indépendantiste d'Angel Colom, soit par la droite (Parti populaire, PP).

« PETIT DE GAULLE »

« Le petit de Gaulle », comme le qualifie l'écrivain Manuel Vazquez Montalban, se démène au sens littéral du terme. Sourd aux critiques de son double langage, de ses virevoltes, de ses contradictions, ce coureur de fond astucieux et populiste continue, imperturbable, sa trajectoire afin d'obtenir *« le record du monde »* de la majorité absolue. La grande force de ce politicien, qui cultive à la perfection l'art de jouer sur plusieurs tableaux, est d'avoir su se convertir en apôtre du nationalisme catalan. A tel point que le succès de son invulnérabilité réside en grande partie dans l'établissement d'un consensus autour de cette idée qui a permis de redonner à cette région d'Espagne une honorabilité rétablie après les vexations imposées par le régime franquiste.

Jordi Pujol a su se convertir, à tort ou à raison, en chantre de cette différence retrouvée, sachant se tenir à bonne distance d'un nationalisme trop sourcilleux par un appui sélectif à Madrid pour *« le bien de l'Etat espagnol »*. Cette identification à la Catalogne, *« à la limite de la pathologie »*, selon Manuel Vazquez Montalban, a abouti à préserver le capital de Jordi Pujol. A tel point que les critiques à son encontre sont immédiatement cataloguées comme des attaques contre le sentiment nationaliste. Tous les candidats ont par exemple refusé, au risque d'être qualifiés de déloyaux, d'assister au spectacle d'Albert Boadella, *Ubu président*, satire acerbe contre Jordi Pujol, qui, depuis la fin octobre, obtient un vif succès à Barcelone, et dont l'auteur est considéré comme un *botifler* (vendu).

GALOP D'ESSAI

« Le pujolisme peut durer cinquante ans, déplore Albert Boadella, *car il est trop facile de gouverner quand on ne lève pas d'impôts, quand la faute est toujours rejetée sur Madrid, quand on n'a pas de ministère de l'intérieur. Je suis fatigué d'entendre prononcer trois mille fois par jour le mot Catalogne à la télévision régionale. J'en ai marre que l'on nous répète constamment que nous avons de la chance d'être Catalans car les Catalans sont les meilleurs du monde et que l'on rejette tout sur l'ennemi extérieur, les Espagnols. »*

Ubu président ne changera certainement pas le cours des choses dans ce scrutin dont le deuxième enjeu est la conquête de la troisième place sur l'échiquier politique. Les socialistes, emmenés par Joaquin Nadal, conserveront facilement leur deuxième position, en dépit d'une perte d'influence notable due en grande partie au recul national de la formation au pouvoir à Madrid. L'essentiel est donc la bataille pour la troisième place qui se jouera entre les indépendantistes, la gauche conduite par Rafael Ribo (Iniciativa per Catalunya) et le PP d'Aleix Vidal-Quadras, le plus sérieux candidat au titre. Les sondages créditent le parti de José Maria Aznar du double des voix par rapport à la dernière consultation, le faisant ainsi passer de 6 % à 11 ou 12 %, ce qui serait considéré comme une percée dans une région où son implantation a toujours été difficile. Les instances nationales ont mis tout leur poids dans la bataille, jugeant cette élection comme un test national, une sorte de primaire avant la grande échéance de mars 1996.

La qualification a évidemment ses limites en raison du caractère particulier de la Catalogne et de l'omniprésence de CIU. Ce scrutin mobilise néanmoins tous les états-majors alors que Jordi Pujol tente de le circonscrire aux limites de cette région autonome. Ce n'en est pas moins un galop d'essai, un rodage dont les résultats seront forcément extrapolés à l'échelon national.

Michel Bole-Richard

L'élection présidentielle ravive la fracture entre les ex-communistes et « l'autre Pologne »

L'Eglise se mobilise pour Lech Walesa, qui affronte dimanche Alexandre Kwasniewski

Le second tour de l'élection présidentielle, dimanche 19 novembre, s'annonce extrêmement serré. Les deux débats télévisés qui ont opposé cette semaine le président Lech Walesa à son adversaire « post-communiste », Alexandre Kwasniewski, n'ont pas permis de départager les candidats, qui avaient respectivement recueilli 33 % et 35 % des voix au premier tour du 5 novembre.

VARSOVIE
de notre correspondant

Des messes seront dites, samedi 18 novembre, dans toute la Pologne, *« pour les élections, le président Walesa et la patrie »*. Le primat, Mgr Glemp, a, certes, demandé aux prêtres de ne pas faire d'*« agitation politique »*, mais le message est limpide : l'Eglise a décidé de mettre tout son poids dans la bataille. L'efficacité de la démarche n'est pas garantie. Lech Walesa lui-même s'est publiquement demandé si un soutien si ostensible ne risque pas d'être contre-productif.

Mais cet appel à prier pour une « patrie » qui serait en danger ne trompe pas. Il ne s'agit pas seulement de choisir un candidat qui se réclame des valeurs chrétiennes contre un athée : c'est un peu de la vieille angoisse qui remonte, la peur de retomber dans cette malédiction historique, la servitude, l'aliénation, que la Pologne a connues tant de fois au cours des siècles. De ce *« malheur »*, duquel ce petit ouvrier mal élevé a contribué, plus qu'un autre, à la tirer. Ce n'est pas seulement l'Eglise et ses fidèles, c'est la moitié du pays qui tremblera un peu, dimanche. Comme l'écrit sobrement l'ancien premier ministre, Tadeusz Mazowiecki : *« L'enjeu est considérable. »* Assez considérable pour pousser un Jerzy Turowicz, vieille et noble figure de l'opposition de toujours, à ignorer l'offense que lui a infligée jadis Lech Walesa, et à prendre sa plume pour appeler à voter pour lui, *« par devoir civique »*.

Cette angoisse n'est-elle pas complètement hors sujet quand le *« danger »* se résume à un candidat qui se dit désormais *« social-démocrate »*, jure que l'époque de la Pologne populaire est finie à jamais, et évoque un avenir libéré des vieilles divisions ? Une autre « moitié » du pays semble prête à le suivre ; soit qu'elle le croie sur parole, soit qu'elle ait la nostalgie de ce qu'il représente aussi, en demi-teinte, la Pologne des « camarades ». Soit, surtout, qu'elle ne supporte plus son concurrent, son folklore et ses propos d'un autre âge.

La décision, à vrai dire, sera faite par la « troisième moitié », celle qui ne voit ni grand danger ni candidat à son goût et, écœurée, indifférente, ou simplement fatiguée, hésite entre l'abstention et le choix d'un *« moindre mal »*. C'est sans doute là que réside le plus grand danger pour le président sortant, danger aggravé par sa pénible prestation lors du premier débat télévisé qui l'a opposé à Alexandre Kwasniewski.

Depuis, il s'est rattrapé. Dès l'ouverture du second débat, mercredi 15 novembre, il s'est *« excusé »* pour son comportement précédent. Les derniers jours de la campagne ont été confus, émaillés d'accusations mutuelles, mais ont plutôt paru à l'avantage de Lech Walesa. Les méthodes assez nauséabondes utilisées par son état-major n'ont pu que renforcer les soupçons de ceux qui ont toujours considéré que, derrière le doux Alexandre Kwasniewski, s'agitaient des personnages fort peu reluisants. Le candidat « post-communiste » n'a pas, non plus, réussi à se débarrasser complètement du boulet que constitue pour lui l'affaire des *« actions »* de sa femme. Il s'est aussi avéré que ses déclarations concernant son patrimoine étaient fort approximatives ; le flou artistique, voire la dissimulation, apparaissant comme l'un de ses traits de caractère.

Ces « vétilles », ajoutées à d'autres, suffiront-elles à faire pencher la balance ? Le dernier sondage, publié à deux jours du scrutin, donne le candidat « post-communiste » gagnant avec 50,8 % des voix. La veille, devant 7 000 militants de Solidarité, un Lech Walesa regonflé à bloc faisait le V de la victoire. Sur les grilles du parvis de certaines églises de campagne, on a accroché des banderoles : *« Lech, sauve la Pologne ! »*

Jan Krauze

Lire aussi page 14

Pas de deuxième tour pour la diaspora

LES ABORDS des consulats polonais à l'étranger resteront déserts dimanche 19 novembre. Tout simplement parce que la loi du 27 septembre 1990, votée par la Diète, élue semi-démocratiquement cette année-là, prévoit un deuxième tour pour l'élection présidentielle uniquement sur le sol polonais. Il n'en fallait pas plus pour provoquer une vague d'indignation dans la diaspora polonaise.

Dès le premier tour du 5 novembre, des électeurs scandalisés ont spontanément recueilli près de deux cents signatures devant le consulat à Paris en guise de protestation. De multiples associations, des représentants du Parti paysan, ont envoyé des lettres à Varsovie. Quant à la Mission catholique polonaise, elle n'a pas hésité à s'adresser aux plus hautes personnalités du monde politique polonais. Mais rien n'y a fait : les Polonais à l'étranger ne pourront pas apporter leurs voix au second tour.

FAUX DÉBAT

Raisons officielles invoquées : les moyens économiques restent insuffisants pour organiser un second tour. En Pologne, un représentant du parti « post-communiste » d'Alexandre Kwasniewski, l'adversaire de Lech Walesa, a utilisé un argument qui a fait sursauter plus d'un Polonais à l'étranger : pourquoi voteraient-ils, même au premier tour, puisqu'ils ne paient pas d'impôts ? Faux débat, rétorquent les membres de la diaspora, rappelant que tous ceux qui possèdent la nationalité polonaise devraient avoir le droit de vote, indépendamment de leur lieu de résidence.

Mais la véritable raison, selon eux, se trouve ailleurs : *« Les Polonais de l'étranger ont toujours majoritairement voté pour Lech Walesa. »* Les résultats du premier tour en France le confirment : le président sortant a obtenu près de 46 % des voix, loin devant Alexandre Kwasniewski (14 %).

V. D.

La crise budgétaire américaine et l'ego de Newt Gingrich

WASHINGTON. La sévérité des mesures contenues dans une loi de finances provisoire, à laquelle le président Bill Clinton a mis son veto, lundi 13 novembre, ouvrant l'actuelle crise budgétaire, tiendrait-elle en partie à la mauvaise humeur de Newt Gingrich et Robert Dole ? Les chefs de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat se sont, en effet, considérés comme maltraités à bord de l'avion présidentiel Air Force One, qui les a menés à Jérusalem pour les obsèques du premier ministre israélien Itzhak Rabin. Devant un groupe de journalistes, M. Gingrich a expliqué, jeudi 16 novembre, que le fait que M. Clinton ne leur ait pas adressé la parole durant le voyage et qu'on leur ait demandé *« de quitter l'avion par l'arrière »* est *« en partie une des raisons pour lesquelles nous avons envoyé un texte plus dur »*. *« C'est mesquin (...) mais je pense que c'est humain »*, a-t-il ajouté. Les démocrates ont sauté sur ces confidences, soulignant que des centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux étaient mis à pied, et le porte-parole de la Maison Blanche a affirmé *« n'en pas croire ses oreilles »*. – *(AFP.)*

Le gouvernement italien approuve un décret-loi sur l'immigration

ROME. Le gouvernement italien a adopté, jeudi 16 novembre, un décret-loi visant à limiter l'immigration clandestine. La préparation de ce décret avait créé de forts tiraillements au sein de la majorité de centre-gauche qui soutient le gouvernement de Lamberto Dini, entre la Ligue du Nord (fédéraliste), partisane de mesures musclées, et les progressistes, cherchant à protéger les immigrants irréguliers qui ne sont pas coupables de délits. Le texte sera rendu public après avoir été signé par le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro. Selon des indiscrétions révélées ces derniers jours, ce décret-loi permettra d'accélérer la procédure d'expulsion à l'encontre d'un immigré coupable d'un délit et contre certains immigrés en situation irrégulière. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **PORTUGAL : le socialiste Jorge Sampaio a renoncé,** mercredi 15 novembre, à ses fonctions de maire de Lisbonne et a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de janvier 1996. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : l'OCDE** (Organisation de coopération et de développement économiques) a indiqué, jeudi 16 novembre, qu'elle enregistrera l'adhésion de la République tchèque le 28 novembre, faisant ainsi de ce pays le premier des anciens Etats communistes à être admis au sein de l'organisation. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : le déficit commercial** avec les pays de la CEI (la Russie, pour l'essentiel) a augmenté de plus de 80 % en 1994, atteignant 5,3 milliards de dollars, contre 2,9 milliards en 1993, selon Eurostat, l'office statistique européen. Les importations (notamment pétrole et métaux) ont augmenté de 19,8 %, les exportations (notamment machines) de 7,8 %. L'Allemagne réalise 49 % des exportations et 36 % des importations.

■ **MEXIQUE : le peso est remonté**, jeudi 16 novembre, à 7,7 pour un dollar. A la suite d'attaques de spéculateurs, il était tombé au-dessous de *8 pour un dollar en début de semaine (contre 6,5 environ en moyenne* jusqu'en octobre), ce qui a fait monter les taux d'intérêt à 60 % et contraint la Banque centrale à intervenir à deux reprises. – *(AFP.)*

SÉCURITÉ SOCIALE Les syndicats s'opposent entre eux sur la réforme de la Sécurité sociale présentée le 15 novembre à l'Assemblée nationale par Alain Juppé. Le conflit s'est durci, particulièrement entre Force ouvrière, qui dénonce la mise en cause de la gestion paritaire des caisses, et la CFDT, qui approuve les orientations générales du plan. ● LE PARTI SOCIALISTE est partagé, lui aussi, entre le refus d'approuver les choix du premier ministre, en raison de la hausse des prélèvements qu'ils comportent, et l'approbation de certains aspects de la réforme, notamment l'encadrement de l'activité des médecins *(lire page 9)*. ● LES PAYS ÉTRANGERS débiteurs vis-à-vis de la Sécurité sociale française seront tenus de rembourser leurs dettes, faute de quoi celles-ci pourront être décomptées du montant des aides de la France à ces pays *(lire page 10)*.

La division syndicale éclate au grand jour face au plan Juppé

Les confédérations préparent dans le désordre la riposte à l'augmentation des prélèvements et à la réforme du régime de retraite des fonctionnaires. Nicole Notat (CFDT) est attaquée durement par Marc Blondel (FO), qui lui reproche de cautionner les choix du gouvernement

LE PLAN DE RÉFORME de la Sécurité sociale divise les syndicats. Il donne lieu à une vive polémique entre la CFDT d'une part, Force ouvrière et la CGT d'autre part, ainsi qu'à des protestations au sein même de la CFDT.

Répliquant à Marc Blondel et Louis Viannet, sur France 3, pendant l'émission « La marche du siècle », le 15 novembre, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, qui approuve les grandes orientations du plan Juppé, avait déclaré : *« Je suis très triste que nous donnions (...) une image du syndicalisme qui ne regarde pas les choses en face et qui ne regarde pas l'avenir (...) Osons défendre la Sécurité sociale, ne l'enterrons pas ce soir par des actes syndicaux qui sont d'arrière-garde ! »* Mme Notat a précisé que le bureau national de la CFDT avait refusé, *« à la quasi-unanimité »*, de s'associer à la grève interprofessionnelle organisée par FO et la CGT le 28 novembre. Le lendemain, sur Europe 1, elle a ajouté : *« Nous n'irons pas dans la rue, le 28 (...), tout simplement parce que c'est une action à l'appel du Parti communiste. »*

M. Blondel, secrétaire général de FO, a indiqué, jeudi 16 novembre, sur Europe 1, que Mme Notat devrait *« changer de fonction »*, car elle *« parle comme un ministre »* : *« Moi, je pensais qu'elle était la représentante d'une organisation syndicale et qu'elle défendait les intérêts des salariés. Si elle est là pour gérer l'intérêt général, il faut qu'elle change de fonction. »* Dans *Le Parisien* du 17 novembre, il revient sur cette idée en affirmant que, *« depuis mercredi soir, Mme Notat est, de fait, ministre de la santé »*.

Les positions de Mme Notat ont suscité des protestations au sein de sa propre centrale. Le syndicat CFDT de la protection sociale de Rouen juge ses propos *« inacceptables »* dans la mesure où ils apparaissent comme *« un soutien au gouvernement Juppé »*. Il demande que la confédération *« consulte tous les syndicats sur la nécessité d'organiser une mobilisation unitaire »* pour protester contre le plan Juppé. Dans une lettre adressée à la secrétaire générale, le syndicat régional CFDT des cheminots de Paris-Saint-Lazare écrit : *« Te démarquer de la position sectaire de FO n'imposait pas que tu donnes un véritable chèque en blanc au gouvernement Juppé. »*

TON « AUTORITAIRE »

Plusieurs représentants de fédérations ont également dénoncé le ton *« autoritaire »* qu'aurait adopté le bureau national de la CFDT pour convoquer, le 22 novembre, ses représentants régionaux, départementaux et fédéraux, afin de leur *« fournir les moyens d'expliquer aux militants les réformes de la Sécurité sociale et d'agir pour leur mise en œuvre concrète »*. Il est vrai que ces réactions proviennent d'opposants traditionnels à la ligne suivie par la direction de la centrale.

Le désaccord des confédérations sur la protection sociale a entamé l'unité des sept fédérations de fonctionnaires sur la question des retraites. Le 15 novembre, ces dernières étaient toutes d'accord sur la nécessité de riposter à l'annonce d'une réforme du régime de retraite des fonctionnaires (*Le Monde* du 17 novembre). Réunies à la Bourse du travail, elles ont, à dessein, choisi une autre date que celle du 28 novembre pour lancer une grève générale sur les retraites.

Reçue par Dominique Perben, nouveau ministre de la fonction publique, jeudi, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) a insisté auprès de ce dernier pour qu'il ne parle pas, indifféremment, de *« protection sociale »* et de *« pensions des fonctionnaires »*, afin que les deux dossiers ne soient pas confondus. Reçu également par M. Perben, Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération des fonctionnaires FO, a annoncé que des préavis de grève étaient déposés *« pour le 24 novembre, le 27, le 28 et peut-être au-delà »*. Il a ajouté qu'il espérait attirer les autres partenaires sociaux sur sa position, et que la CGT, tout du moins, devrait le suivre.

La mobilisation pour le 24 novembre s'annonce forte. Déjà, la fédération CFDT des cheminots a annoncé qu'elle déposait un préavis de grève de vingt-quatre heures, afin de *« faire du 24 novembre une journée sans train »* et de défendre le régime particulier de retraite des cheminots. La fédération CGT des cheminots et Sud-PTT ont fait de même.

Alors que la journée du 28 risquait, *a contrario*, d'être peu suivie, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a fait savoir, dans la soirée de jeudi, qu'il déplaçait son appel à la grève générale sur la protection sociale du 28 au 24 novembre. *« La CGT décide d'appeler toutes ses organisations à engager avec dynamisme la mobilisation pour faire du 24 une grande journée de grève générale et de manifestations »*, a-t-il indiqué dans un communiqué.

LA SOLITUDE DE FO

FO se retrouvait seule le 28 novembre. Plutôt que de renoncer à son action, la centrale a invité la fédération des fonctionnaires à renoncer à sa participation à la journée du 24. Cette dernière a annoncé, par voie de communiqué, qu'elle fera porter *« tout le poids de l'action »* sur la journée du 28. Elle a expliqué que le ralliement de la CGT au 24 novembre élargirait l'objet du mouvement et laisserait supposer que FO se trouve aux côtés de la CFDT sur la Sécurité sociale. Or, écrit M. Gaillard dans une lettre aux six autres fédérations, *« la position de Mme Notat constitue une véritable trahison envers la classe ouvrière »*.

La fédération FO des PTT, qui se trouve dans la minorité opposante à M. Blondel, a néanmoins appelé à la grève le 24 novembre, en estimant que *« l'ampleur de la riposte doit se situer au-dessus de toute querelle partisane »* et qu'*« une réponse unitaire s'impose »*. Le premier ministre sera, sans nul doute, le premier bénéficiaire de cette désunion.

Rafaële Rivais

Marc Blondel s'offusque

Secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel a déclaré, le 15 novembre, lors de l'émission de France 3 « La marche du siècle » : *« C'est la fin de la Sécurité sociale. »*

Jeudi 16 novembre, sur Europe 1, il a précisé : *« Les élections* [à la Sécurité sociale] *auraient sans doute donné un plus grand crédit aux représentants des salariés et, cela,* [le gouvernement] *ne le voulait pas : c'est pour cela qu'ils ont dit qu'il y aurait des désignations. Mais il y aura un problème : les conseils d'administration vont être totalement modifiés. »*

Dans *Le Parisien*, vendredi 17 novembre, il explique qu'il refuse le plan Juppé parce qu'il s'agit d'une *« véritable révolution, en ce sens que, depuis 1945, la Sécurité sociale était basée sur un système de solidarité financé par les cotisations des salariés, des commerçants »*. *« C'est sur cette épargne,* ajoute-t-il, *qui représente quelque 2 000 milliards de francs, que le gouvernement entend aujourd'hui faire main basse. »*

Nicole Notat « engrange »

Secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat a déclaré, le 15 novembre, au cours de l'émission « La Marche du siècle », sur France 3 : *« Il y a un acte politique qui a été posé aujourd'hui, mais il va falloir que les décisions concrètes soient conformes aux intentions et, là, nous allons maintenir toute notre vigilance. »* Dans *Le Parisien*, vendredi 17 novembre, elle indique : *« Quand nous obtenons des résultats sur les revendications que nous posons depuis longtemps, en particulier sur l'assurance-maladie universelle et sur l'élargissement du financement de l'assurance-maladie aux revenus financiers et des entreprises, nous engrangeons positivement ces résultats. »*

Elle précise que *« le premier point de désaccord concerne l'annonce du passage de trente-sept ans et demi à quarante ans de travail pour les fonctionnaires »* et que l'annonce d'une concertation avec les syndicats de fonctionnaires sur ce point *« apparaît plus comme un habillage que* [comme] *correspondant à une réelle volonté de négociation. »*

Le Syndicat des médecins libéraux fera grève avec FO

Le Syndicat des médecins libéraux (SML) a vivement critiqué, jeudi 16 novembre, le plan de financement de la Sécurité sociale, qui, selon lui, *« désigne* [les médecins libéraux] *comme boucs émissaires de l'augmentation des dépenses de santé en les taxant à hauteur de 5 millions de francs »*. Le SML juge *« inadmissible »* la mise en place d'un taux directeur opposable, qui *« conduira inévitablement au rationnement des soins »*. Il appelle la profession à fermer les cabinets le 28 novembre, jour de la grève prévue par FO, et *« à participer à toutes les manifestations »*.

De son côté, la Fédération des médecins de France (FMF) a dénoncé, jeudi, lors d'une conférence de presse, un plan qui *« met sous tutelle des médecins »*. Son président, Jean Gras, envisage lui aussi *« une réplique aux côtés des partenaires sociaux »*.

La position de Force ouvrière dans l'assurance-maladie est ébranlée

LA RÉFORME de la Sécurité sociale, annoncée le 15 novembre par le premier ministre, n'a pas fini de propager son onde de choc dans le monde syndical. Les adversaires du « plan Juppé » pourront toujours, comme la CGT et FO, capitaliser l'opposition d'une partie des salariés, des fonctionnaires et des retraités à des mesures qui pénalisent certains ménages. Mais, en dépit des grèves et de manifestations communes, auxquelles se joindront certaines unions et fédérations CFDT, il est peu probable que les organisations syndicales transcendent les divergences de fond sûr le contrôle, la gestion et le financement de la protection sociale.

ANALYSE

PERDU SUR DEUX TABLEAUX

FO, qui préside les deux tiers des 129 caisses primaires d'assurance-maladie, sort « KO debout » de la réforme Juppé. Son secrétaire général, Marc Blondel, a bien obtenu la suppression des élections à la Sécurité sociale, mais il a perdu sur deux autres tableaux : les directeurs des organismes locaux seront désormais nommés par les directeurs des trois caisses nationales (maladie, retraite, famille), déjà eux-mêmes nommés en conseil des ministres ; et, surtout, une part croissante des recettes de l'assurance-maladie proviendra de la CSG.

Même si M. Juppé a précisé que celle-ci doit devenir *« une cotisation sociale à part entière »*, la branche maladie sera de moins en moins financée par les seuls salaires. Elle va progressivement perdre une grande partie de sa logique professionnelle et devenir un risque relevant de la solidarité nationale. C'est tout le sens de la création, promise par MM. Chirac et Juppé, d'un *« régime universel »* dans lequel, à terme, chaque Français devrait payer les mêmes cotisations et recevoir les mêmes prestations.

Ce faisant, le chef de l'Etat a, semble-t-il, tourné le dos à l'une de ses propositions de campagne visant à distinguer, au sein de cette branche, ce qui relève de l'assurance (financé par des cotisations) et ce qui ressort de la solidarité (CSG).

Les analyses de FO et de la CFDT sont radicalement différentes sur l'assurance-maladie. M. Blondel estime qu'elle doit rester financée par des cotisations (salariales et patronales) qui appartiennent aux salariés. En un mot, la « Sécu » est *« la propriété »* des salariés et les mesures annoncées par M. Juppé relèvent d'un *« vol »*.

La CFDT, avec la Mutualité française, estime, au contraire, qu'il faut aller vers une assurance-maladie universelle financée par une cotisation assise sur tous les revenus, et même sur la valeur ajoutée des entreprises. Elle juge que le vote par le Parlement d'un objectif annuel de dépenses sociales constitue *« un progrès démocratique »*.

LA COGESTION SANCTIONNÉE

Sur ce point, sa secrétaire générale, Nicole Notat, a été largement entendue par le gouvernement. Malgré les violentes critiques d'une partie des militants, son refus de participer à la grève du 28 novembre lancée par FO est en cohérence avec les positions de sa centrale. Naguère, Mme Notat était accusée de « balladurisme » par une partie de ses propres troupes et par FO. Elle n'échappe pas, aujourd'hui, aux accusations de « juppéisme ». Ni à celle de se poser en interlocuteur privilégié du patronat.

Il est erroné de dire, comme l'a fait M. Blondel, que le gouvernement a *« étatisé »* l'assurance-maladie, car les partenaires sociaux pourront parfaitement gérer, au vrai sens du terme, l'enveloppe des dépenses qui sera allouée aux caisses. En revanche, il est clair que M. Juppé sanctionne brutalement près de trente ans de cogestion hasardeuse du CNPF, de FO et des syndicats de médecins, au moins sur la partie relevant de la médecine de ville.

Jean-Michel Bezat

Alpes-Maritimes : le soulagement d'un département très médicalisé

NICE
de notre correspondant régional

Les acteurs du système de santé et les assurés sociaux des Alpes-Maritimes attendaient avec une appréhension particulière l'annonce des mesures gouvernementales de réforme de la protection sociale. Le département est, en effet, l'un des plus médicalisés de France avec, notamment, un taux de 308 médecins pour 100 000 habitants (au lieu de 194 sur le plan national) et un chiffre moyen de versement de prestations-maladie de 10 144 F par personne (au lieu de 8 523 F). Les réactions sont cependant assez conformes à celles enregistrées sur le plan national.

Pour Pierre Otto-Bruc, secrétaire général de l'union départementale CGT, *« ce ne sont pas les mesures annoncées qui sont susceptibles de réduire la fracture sociale, bien au contraire, puisqu'on ponctionne toujours les mêmes : les salariés, les retraités et les chômeurs »*. Sauveur Sorrentino, secrétaire général de l'union départementale FO, mais aussi président de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) des Alpes-Maritimes, trouve également *« la pilule amère »*. Il s'insurge contre le fait que le régime général *« ne sera plus basé sur les salaires différés* [cotisations salariales et patronales] »*, et que les caisses *« vont être amenées à gérer une partie de l'impôt »*. Il approuve, en revanche, la plupart des mesures liées à une *« bonne pratique médicale »*.

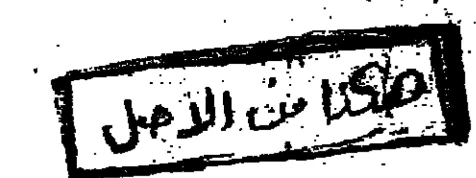
« DANS LE BON SENS »

Pour le directeur de la CPAM, Jean-Jacques Greffeuille, la réforme *« va dans le bon sens »*, notamment pour la déclinaison des directives nationales en objectifs régionaux. *« Cela veut dire que l'on prendra en compte les particularités locales, c'est-à-dire, dans les Alpes-Maritimes, une structure démographique faisant apparaître un taux de personnes âgées qui est le double du taux moyen national. »* M. Greffeuille fait cependant des réserves, d'ordre pratique et financier, sur le projet de mise en place d'une photo d'identité sur les cartes d'assurés sociaux.

Les syndicats de médecins, quant à eux, sont plutôt satisfaits. *« Je ne vois que des décisions dont on a, déjà, beaucoup parlé »*, constate Patrick Chaix, président du Syndicat départemental des médecins libéraux. Son collègue, Jacques Grandsire, président de l'Union syndicale des médecins des Alpes-Maritimes (USMAM, regroupant les médecins affiliés à la CSMF et à la FMF), ironise sur la méthode des gouvernants : *« On nous promet deux coups de bâton et on est satisfait de n'en recevoir qu'un. »* Mais l'un et l'autre sont *« très réservés »* sur certaines mesures, comme la formation médicale continue *« obligatoire »*. Ils s'interrogent aussi sur *« le véritable but et l'utilisation qui sera faite du carnet de suivi médical »*, dont ils approuvent le principe. Le docteur Chaix estime, par ailleurs, que, tout en proclamant le principe du maintien de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, le gouvernement a fait *« un pas de plus vers la maîtrise comptable »*.

Jean-Xavier Trazzini, directeur du Centre hospitalier universitaire de Nice, trouve, enfin, plusieurs motifs de satisfaction dans les « principes » énoncés par M. Juppé au sujet de l'hôpital. Il se réjouit, notamment, de la mise en place d'une institution indépendante chargée de l'accréditation et de l'évaluation des services *« en espérant qu'elle soit, essentiellement, composée de professionnels »*. De même, il applaudit au développement de la coopération entre le secteur public et le secteur privé.

Guy Porte



Lionel Jospin rappelle à l'ordre le PS face à l'offensive du gouvernement

Des opinions discordantes se sont exprimées sur le plan Juppé

Le Parti socialiste a connu sa première fausse note, depuis l'élection de Lionel Jospin comme premier secrétaire, à propos de la Sécurité sociale, que certains responsables socialistes ont semblé approuver. A Lille, jeudi 16 novembre, M. Jospin leur a adressé un rappel à l'ordre et réaffirmé son opposition au plan du gouvernement.

LILLE
de notre envoyé spécial

Le dialogue direct que Lionel Jospin avait choisi d'engager, jeudi 16 novembre, à Lille, avec les deux cents membres du conseil fédéral élargi de la fédération du Nord – la seconde du Parti socialiste –, était à peine amorcé qu'un militant a mis les pieds dans le plat : « *Le PS*, a-t-il assuré, *est mal à l'aise sur la protection sociale.* »

La présentation du plan d'Alain Juppé sur la Sécurité sociale a provoqué en effet, au PS, la première fausse note depuis l'élection, le 14 octobre, de M. Jospin, auréolé de l'unité retrouvée. Le 15 novembre, lorsque M. Juppé était monté à la tribune de l'Assemblée nationale, le PS était fin prêt. Il avait débattu du sujet, une semaine plus tôt, en bureau national. La coordination entre le groupe, présidé par Laurent Fabius, et le parti était parfaitement assurée, notamment entre Elisabeth Guigou et Claude Bartolone. Seul hiatus : les socialistes, qui s'attendaient à un simple replatrâge, avec des hausses de prélèvements, se sont retrouvés devant un plan où il était aussi question de maîtrise des dépenses et de réformes structurelles.

Cette surprise a eu moins d'effets à l'Assemblée – où M. Fabius a adopté aussitôt un ton critique – qu'au bureau, où l'on a vu revenir d'anciens clivages. Sur un registre proche de FO, les responsables de la Gauche socialiste ont dénoncé une attaque frontale contre la « Sécu », alors que les rocardiens saluaient la conversion de la droite à la maîtrise des dépenses. A l'issue du débat, François Hollande, porte-parole du PS, s'en prenait à « *la logique* » du plan, incriminant à la fois la hausse des prélèvements – « *encore plus lourds pour les plus modestes* » –, « *le report à une date indéterminée des réformes liées à la maîtrise médicalisée* » – sans cacher que, sur ce point, « *certaines mesures pourraient rencontrer* [notre] *adhésion* » – et « *la mise en cause des principes de notre démocratie sociale* ».

DÉRAPAGES

Alors que l'impression de flottement demeurait, les dérapages se multipliaient dans la soirée. Sur France-Inter, Michel Rocard, qui, absent du bureau, avait téléphoné à M. Jospin, jugeait « *nécessaire* » que M. Juppé « *tape fort* », car « *il y avait le feu dans la maison* ». L'ancien premier ministre dénonçait néanmoins « *des choses dangereuses* », comme l'encouragement à l'épargne-retraite. Au cours de « La marche du siècle », sur France 3, l'ancien ministre de la santé Claude Evin, qui s'était pourtant exprimé au bureau national, allait plus loin, estimant que, « *si le gouvernement veut réellement maîtriser l'évolution des dépenses de santé et s'en donner réellement les moyens, je le soutiendrai* ».

Tandis que Marie-Noëlle Lienemann reprenait la position de la Gauche socialiste exprimée, en évoquant « *un véritable démantèlement de la protection sociale née de la Libération* », Jack Lang communiquait aussi à l'extérieur la position qu'il avait défendue au bureau en se réjouissant que « *le Parlement soit appelé à contrôler à l'avenir les recettes et les dépenses du système social* », conformément à un vœu exprimé par François Mitterrand en 1992.

La réaction du PS tournait, dès lors, à la cacophonie. Pour M. Jospin, qui veut un parti « *vivant mais en ordre* », la ligne jaune avait visiblement été franchie par M. Evin. Jeudi, il diffusait en éditorial de *Vendredi* une synthèse de la réunion du bureau national, en reprenant les trois points de M. Hollande. « *Le plan qui est annoncé par le premier ministre*, conclut-il, *n'a pas mon approbation et ne saurait avoir celle des Français.* »

La correction n'étant pas suffisante pour dissiper l'impression de malaise, M. Jospin a profité de son premier déplacement régional comme premier secrétaire, à Lille, pour bien mettre les points sur les i. D'abord face aux journalistes qui l'accompagnaient : « *Vous avez d'abord à m'écouter. Il est de ma responsabilité collective de donner le ton qui convient.* » En clair, c'est la globalité du plan Juppé qui doit être appréciée négativement, même si des dispositions peuvent être perçues comme allant dans la bonne direction. « *Comme j'aime la peinture*, a-t-il expliqué, *je considère que la beauté d'un détail est aussi en rapport avec le tout.* »

POLYPHONIE ET CACOPHONIE

Ce message, M. Jospin devait le développer encore lors de son débat de deux heures trente avec les militants du Nord. Entouré de Pierre Mauroy, sénateur et maire de Lille, Martine Aubry, premier adjoint, Bernard Roman, premier secrétaire fédéral, Michel Delebarre, maire de Dunkerque, M. Jospin, qui a rendu un hommage appuyé à M. Mitterrand – « *un homme exceptionnel* » –, a livré son discours de la méthode : « *Notre attitude doit être celle de l'honnêteté intellectuelle. Nous devons avoir le souci de l'intérêt général, qui impose de maîtriser les déficits, mais nous n'avons pas à faire preuve de naïveté et à accorder crédit au gouvernement.* » « *Nous sommes des opposants* », a-t-il ajouté.

Après avoir rappelé que « *l'unité du PS face à une droite divisée sera* [notre] *première chance* » et qu'il faut donc « *la maintenir, y compris dans l'expression publique* », M. Jospin a annoncé qu'au bureau national, le 22 novembre, il fera un rappel de la méthode, dont M. Evin sera le premier destinataire. « *Il y a un problème de mise en musique*, a-t-il dit. *On va donc faire un peu de musique et un peu de méthode au bureau national la semaine prochaine. Autant j'aime bien la polyphonie, autant je n'aime pas la cacophonie.* »

Les militants du Nord, se définissant comme des impatients de la rénovation, ont reçu le message cinq sur cinq : le PS doit se remettre au travail, avec un « patron » bien identifié. Le mot de la fin revint, avec une certaine touche d'humour, à M. Mauroy : « *Ce qu'on apprécie beaucoup, dans le parti, c'est... le discours de la méthode de notre premier secrétaire.* »

Michel Noblecourt

La direction du RPR cherche à réduire l'influence des balladuriens

Les parlementaires du mouvement sont invités à se mobiliser « sur le terrain » pour expliquer la réforme de la Sécurité sociale

DÉSORMAIS, ils veulent y croire. Les « Chirac's boys » veulent croire que le projet de « *refondation* » de la Sécurité sociale, avalisé, le 15 novembre, par l'ensemble de la majorité, mettra enfin une sourdine aux sempiternelles récriminations de ceux de leurs compagnons qui avaient fait un autre choix au premier tour de l'élection présidentielle.

Certes, ce n'est pas la première fois que le mouvement néogaulliste se promet un « nouveau départ ». Ce devait déjà être le cas le 7 octobre, au terme des journées parlementaires du RPR, lorsque le premier ministre, Alain Juppé, appelait députés et sénateurs à être « *tous gaullistes* ». Ce devait être encore le cas lors des assises du RPR, le 15 octobre, puis au lendemain de la dernière intervention télévisée du président de la République, le 26 octobre, et, enfin, avec la formation du gouvernement Juppé 2, le 7 novembre. Ces occasions n'avaient été, en fait, qu'une suite de faux départs.

L'ampleur de la réforme de la protection sociale proposée par le premier ministre et l'habileté avec laquelle ont été faites certaines concessions aux balladuriens enchantent, à présent, les partisans de Jacques Chirac. Le moment, il est vrai, ne pouvait être mieux choisi. La veille même de l'engagement de responsabilité du gouvernement, lors de la réunion hebdomadaire du groupe RPR de l'Assemblée nationale, deux députés de « base », Bernard Accoyer (Haute-Savoie) et Daniel Garrigue (Dordogne), avaient osé mettre directement en cause Edouard Balladur et ses plus proches amis (*Le Monde* du 16 novembre). Un brin agacé, l'ancien premier ministre s'était alors retrouvé seul à invoquer sa « *liberté de parole* », tandis que le président du groupe, Michel Péricard, invitait chacun à un « *minimum de discipline* ».

Depuis quelques semaines, un nombre croissant de députés, notamment en province, se font rappeler à l'ordre par leurs électeurs, désarçonnés par les « *chamailleries parisiennes* » dont l'écho leur revient par les médias. Contrairement à ce que tend, alors, à faire accroire la direction du RPR, ces électeurs, et donc ces députés, ont bien perçu que ce n'est pas la presse qui cherche à alimenter les querelles : ce sont réellement des députés appartenant à la majorité qui se disputent bel et bien.

A l'Assemblée nationale, la commission des finances, jugée plus noble que d'autres et forcément en pointe dans le débat budgétaire, commence à susciter la grogne. Il se trouve, par ailleurs, que le camp des fidèles, dans cette commission, a été affaibli par l'intégration de huit de ses membres dans le premier gouvernement de M. Juppé. Le « complexe de la province » aidant, il apparait enfin que les frondeurs sont installés dans des circonscriptions un peu trop confortables. Dans les profondeurs de l'hémicycle, l'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy, ne fait plus forcément recette. « *Il est des choses que le député de Neuilly peut sans doute se permettre. Moi, je sais qu'on ne pourra gagner, en 1998, que tous ensemble* », affirme Yvon Jacob (Ille-et-Vilaine).

C'est dans ce contexte qu'une vingtaine de députés RPR et UDF ont été appelés à l'hôtel Matignon, le 15 novembre en fin de matinée, pour avoir la primeur du plan Juppé sur la « Sécu ». Afin de ne pas vexer les autres, cela devait rester secret. Las... « *On est cerné par les cons !* », s'est emporté Philippe Briand (RPR, Indre-et-Loire), en apprenant, tôt dans l'après-midi, que le pot aux roses était déjà découvert (*Le Monde* du 17 novembre). La contre-offensive concoctée au plus haut niveau a perdu un peu en crédibilité, tant elle a fait l'objet de la même exégèse, parfois au mot près, de la part des différents membres de la « task force » matignonnesque.

> « Il est des choses que le député de Neuilly peut sans doute se permettre. Moi, je sais qu'on ne pourra gagner, en 1998, que tous ensemble »

Désormais donc, selon le discours officiel, les balladuriens sont « *carrément minoritaires* », au sens où ils forment « *un vrai carré* », parfaitement identifié, composé, outre M. Balladur, de Nicolas Sarkozy, Jacques Baumel, Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) et Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise). Hors de ce carré, tous les autres députés sont jugés récupérables. Il est « *naturel* » que chacun puisse s'exprimer, mais, dès lors que le gouvernement a tranché, chacun doit aussi se tenir au « *devoir de soutien* » que le président du RPR, M. Juppé, avait invoqué, le 8 novembre, devant le conseil national de son mouvement.

Les fédérations départementales du RPR ont été priées d'organiser, dans chaque circonscription, d'ici au 20 décembre, une réunion publique destinée à « vendre » la réforme de la Sécurité sociale. C'est à cette aune que le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, jugera s'il subsiste encore « *des tire-au-flanc* » dans son mouvement. En conclusion du débat à l'Assemblée nationale, M. Juppé n'a pas caché qu'il faut savoir rester « *lucide* » et se méfier de l'embellie d'un moment. « *Nous aurons peut-être un choc en retour* », a-t-il prévenu.

« *La bataille est gagnée au Parlement, mais encore faut-il la gagner dans le pays* », a précisé M. Mancel, en ajoutant, à l'adresse de qui voudra bien comprendre : « *On ne peut pas être, à la fois, à l'intérieur et à l'extérieur* » du mouvement.

Jean-Louis Saux

L'effort demandé aux retraités est plus important que pour les salariés

Les allocations familiales seront assujetties à l'impôt sur le revenu et au nouveau prélèvement de « remboursement de la dette sociale » (RDS) qui pèsera pour 10 % sur les revenus de l'épargne

QUEL SERA l'effort demandé aux salariés et aux retraités pour redresser les comptes de la Sécurité sociale après l'annonce du plan Juppé ? Une polémique a déjà commencé sur le sujet, opposant notamment le ministre des finances, Jean Arthuis, au socialiste Laurent Fabius, le premier reprochant au second d'avancer des estimations *« mensongères »*.

Il faut toutefois souligner qu'il est beaucoup trop tôt pour départager les protagonistes, car de nombreuses zones d'ombre entourent encore certaines modalités pratiques du dispositif gouvernemental.

● **L'effort demandé aux salariés.** La principale contribution supplémentaire qui sera demandée aux salariés pendant treize ans sera la nouvelle RDS (remboursement de la dette sociale), dont le taux est fixé à 0,5 %. Comme dans le cas de la CSG, ce prélèvement s'appliquera-t-il sur 95 % du salaire brut ?

Il semble que le gouvernement ait retenu cette hypothèse. Dans ce cas, un salarié célibataire paierait mensuellement une contribution supplémentaire de 29,69 francs pour un SMIC, de 47,50 francs pour un salaire de 10 000 francs mensuels et de 71,50 francs pour 15 000 francs de salaire mensuel.

Cette indication est, toutefois, sommaire. D'abord, le gouvernement a indiqué que ce RDS serait, de surcroît, élargi à d'autres revenus de placement tels que ceux des titres et des sicav, du PEA, de l'assurance-vie, du PEP, mais pas ceux du livret A, du livret bleu, des Codevi et des livrets d'épargne populaire. On ne connaît pas encore, en revanche, le sort réservé au plan et au compte épargne-logement. Compte tenu de ces imprécisions, on peut seulement estimer que les revenus de l'épargne majoreront en moyenne de 10 % le prélèvement demandé aux contribuables. Il est certain, aussi, que les allocations familiales seront également assujetties à ce prélèvement à partir de 1997, ainsi qu'à l'impôt sur le revenu.

● **L'effort demandé aux retraités.** Sous les même réserves, il variera encore plus selon le niveau de revenus, car certaines pensions seront assujetties à cette même RDS, d'autres non. Seules les personnes qui sont juste au minimum vieillesse ne seront pas soumises à contribution.

De plus, le gouvernement a décidé de relever les cotisations maladie des retraités de 1,2 point en 1996 et 1,2 point de plus en 1997, mais la mesure ne s'appliquera pas aux personnes qui ne sont pas imposables sur le revenu.

L'administration fiscale estime qu'un retraité seul ayant un revenu brut de 5 000 francs par mois n'est pas imposable. S'il n'a pas soixante-cinq ans, en revanche, il ne bénéficie pas des même abattements et devient imposable. Mise à part, encore une fois, la « surcontribution » demandée aux détenteurs d'une épargne, on peut donc estimer, approximativement, que ces deux prélèvements (RDS et cotisation maladie) se traduiront, en 1996, par une ponction supplémentaire mensuelle de 23,75 francs pour une pension de 5 000 francs, de 167,50 francs pour une pension de 10 000 francs et de 251,25 francs pour une pension de 15 000 francs.

La dette des systèmes sociaux étrangers pourra être prélevée sur la coopération

Matignon veut régler la question des impayés

Le plan de redressement des comptes sociaux présenté le 15 novembre comporte un volet « étrangers ». Si la condition de résidence régulière pour l'accès aux prestations existe depuis la loi Pasqua de 1993, la volonté de régler la question des impayés pourrait peser sur la coopération avec certains pays débiteurs.

L'ACCÈS AUX SOINS des étrangers est-il mis en cause par la réforme de la Sécurité sociale présentée par Alain Juppé ? A trois reprises, le premier ministre a cité cette catégorie parmi celles appelées à contribuer au renflouement des régimes d'assurance sociale. En fait, les droits sociaux des étrangers résidant légalement en France ne devraient pas subir de modification, mais le gouvernement entend faire pression sur les pays étrangers qui laissent d'impressionnantes « ardoises » dans les hôpitaux.

Alain Juppé a ainsi annoncé que le nouveau *« régime universel d'assurance-maladie »* ouvrira droit aux mêmes prestations pour tous *« sous condition d'une résidence régulière en France »*. Cette condition n'est pas nouvelle. Depuis 1986, la loi prévoit que les allocations familiales ne peuvent être versées que pour des enfants nés en France ou entrés par un regroupement familial régulier. La loi Pasqua de 1993 sur l'immigration a étendu la condition du séjour régulier pour l'accès à l'ensemble des prestations sociales. Le même texte permet aux caisses de Sécurité sociale d'accéder aux fichiers des préfectures pour vérifier la régularité du séjour. La « Sécu » a ainsi été invitée à refuser l'immatriculation, voire à radier des étrangers en situation irrégulière. La volonté du premier ministre d'exiger une photographie sur les cartes des assurés sociaux semble répondre au même souci, dans la mesure où elle permettrait de déceler les personnes, françaises ou non, qui usurpent une identité.

La question de la dette des pays étrangers, elle, ne concerne en rien les immigrés établis en France, mais les étrangers non résidents qui viennent en France pour se soigner. Le premier ministre a annoncé que ces personnes devront désormais, sauf cas d'urgence, payer à l'avance leurs frais d'hospitalisation. M. Juppé a surtout ajouté que le remboursement des dettes de Sécurité sociale des pays étrangers alimentera la *« caisse d'amortissement de la dette sociale »*, créée pour combler le « trou » du système français. Faute d'un remboursement effectif, a-t-il précisé, le montant de ces dettes pourrait être déduit de l'aide française versée à ces pays.

Actuellement, les malades étrangers non résidents soignés en France sont de plusieurs types. Les ressortissants de l'Union européenne sont pris en charge dans les mêmes conditions que les Français grâce à un système de facturation réciproque. Ainsi, près de trente mille Italiens fréquentent chaque année les hôpitaux français, en particulier les services spécialisés dans la lutte contre le cancer et dans les greffes d'organes.

UNE DETTE DE 1,4 MILLIARD

D'autres systèmes fonctionnent pour les pays non communautaires liés à la France par un accord bilatéral, notamment les anciennes colonies. Signée avec l'Algérie, une convention de 1980 permet aux seuls salariés et fonctionnaires (mais pas aux membres de leurs familles), autorisés par la caisse algérienne, d'être pris en charge par la Sécurité sociale française, qui se fait ensuite rembourser par l'Algérie. L'accord prévoit aussi le versement par le système français de sommes forfaitaires pour la couverture des familles des travailleurs immigrés restées au pays, celles-ci n'ayant pas droit au remboursement en France. Ce système fonctionne de façon satisfaisante, puisque toutes les dettes sont remboursées, même si c'est parfois avec retard.

Les difficultés commencent avec les personnes qui viennent se faire soigner sans être couvertes par un accord international. Les malades étrangers sans prise en charge qui déclarent venir en France pour se faire soigner ne posent, en principe, pas de problème, car ils n'obtiennent un visa que sur présentation d'une attestation de paiement anticipé de leurs frais médicaux. Là aussi, la mesure annoncée par M. Juppé n'est pas nouvelle.

Paradoxalement, la principale source d'impayés provient des étrangers non couverts par un accord bilatéral mais qui arrivent en France avec une prise en charge d'un organisme étranger de Sécurité sociale, d'une ambassade ou d'une entreprise. Nombre de ces organismes n'honorent pas leurs engagements. Ces factures restent à la charge des hôpitaux et, finalement, de la « Sécu » française. Enfin, une autre catégorie de malades viennent munis d'un simple visa de tourisme, puis fréquentent un hôpital sans prise en charge, alors que leur répondant en France n'a guère les moyens d'assumer leurs frais médicaux.

Le montant cumulé de ces ardoises a été évalué à 1,4 milliard de francs par une enquête effectuée en 1990 ; 80 % de cette somme correspondent à des dettes d'institutions étrangères, et 20 % à des particuliers impécunieux non couverts. Le poids de cette dette doit cependant être relativisé. Ainsi, à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'ardoise correspondant aux malades étrangers non résidents et non pris en charge s'élève à 170 millions de francs par an, soit 29 % du total des créances irrecouvrables, qui représentent elles-mêmes 1,72 % du total des recettes budgétaires. A titre de comparaison, les débiteurs insolvables coûtent chaque année 55 millions de francs aux hôpitaux parisiens, tandis que 113 millions de francs correspondent à la dette des malades disparus ou décédés sans héritiers.

Cette situation a amené les organismes victimes d'impayés à prendre des mesures de rétorsion pour faire pression sur les mauvais payeurs. L'AP-HP a ainsi rééchelonné la dette de l'Algérie en contrepartie d'un engagement d'apurer le passif. D'autres pays figurent parmi les partenaires impécunieux dont les prises en charge peuvent être refusées : Congo, Gabon, Cameroun, Tchad, mais aussi Arabie saoudite. Sur ces pays plane désormais la menace, brandie par M. Juppé, d'un prélèvement compensatoire sur le montant de l'aide française.

Philippe Bernard

A l'hôpital Léopold-Bellan, accord sur le principe et méfiance sur l'application

« VOUS VENEZ TROP TÔT, nous ne savons pas ce que sera l'application de ces textes encore flous. La seule certitude est qu'une fois encore, ce sont nous, les petits revenus, qui allons payer. » Des brancardiers et aide-soignantes de l'hôpital Léopold-Bellan, dans le 14e arrondissement de Paris, avouent que, ce jeudi 16 novembre, au lendemain de la présentation par le premier ministre du plan de réforme de la Sécurité sociale, ils ont d'abord pensé à leur porte-monnaie. *« Pourquoi avoir créé cette RDS, alors que faire une CSG dégressive selon les revenus aurait été plus juste ? »*

A la prise de poste matinale, il leur a fallu se dépêcher. Ce n'est qu'à la pause du déjeuner que les langues se sont déliées. Dans cet hôpital créé au lendemain de la première guerre mondiale par Léopold Bellan, un humaniste soucieux de justice sociale, et géré depuis par une association sans but lucratif, *« on fait du service public sous la tutelle de l'Etat, qui fournit nos dotations, tout en n'ayant pas, hélas ! le statut de fonctionnaires »*. La réforme proposée par M. Juppé *« ose enfin traiter tout le monde de la même façon »*. *« Il a le courage de s'attaquer au bastion de l'Assistance publique, intouchable jusque-là, comme aux cliniques purement lucratives »*, se félicite-t-on.

C'est qu'ici, comme sans doute ailleurs, *« on voyait bien la gabegie favorisée par cette assurance-maladie qui fonctionnait à guichets ouverts, sans réel contrôle »* et *« l'on savait qu'il fallait d'urgence prendre des mesures pour sauver le système »*. La réforme, dans son principe, répond à un besoin que nul ne conteste, même si Léopold-Bellan ne fait pas de déficit. Mais là s'arrête l'unanimisme.

Au quatrième étage, dans le bloc opératoire, des infirmières depuis longtemps en poste redoutent des textes d'application qui, *« de fait, renforceront la médecine à deux vitesses qui tend à se développer »*. Méfiance... La plus jeune d'entre elles rappelle, amère, que *« Bellan a supprimé il y a deux ans l'ophtamologie et la dermatologie, qui marchaient pourtant très bien, au nom d'une restructuration que M. Juppé veut aujourd'hui généraliser »*. Des postes ont été « gelés ». Les lits correspondants sont *« simplement venus alourdir le travail d'étage du personnel soignant, déjà en nombre insuffisant »* et *« l'intérim s'est développé »*. A terme, la jeune femme redoute *« la transformation de Bellan en établissement de séjour, après la disparition des chirurgies de pointe »*. Au nom des nécessaires économies, la réforme annoncée ne risque-t-elle pas d'imposer une spécialisation outrée, *« qui ferait perdre à Bellan sa qualité d'hôpital de proximité »* ?

CE QUE LA GAUCHE N'A PAS OSÉ

Le quartier a su apprécier la modernisation de son hôpital, qui, avec 150 lits, a conservé sa taille humaine et la courtoisie de son accueil. La réputation de ses chirurgiens a dépassé les frontières du 14e arrondissement. On vient de province pour s'y faire opérer. D'autant que, vocation initiale oblige, *« Bellan n'a jamais refusé une admission à un chômeur sans couverture sociale ou à un RMIste »*. Cela se sait.

« C'est précisément un aspect positif de cette réforme Juppé. Désormais toute personne résidant légalement en France aura le droit d'assuré social », fait-on remarquer à l'étage de la direction. Ce projet présenté la veille *« marque enfin une volonté de sauver notre système de protection sociale »*. *« On pouvait redouter un autre choix, comme celui de baisser les remboursements et d'encourager la médecine à deux vitesses. »* Notre interlocuteur n'avait *« pourtant pas voté pour Chirac »*. Il trouve *« courageux »*, également, de ne plus confier aux maires la présidence du conseil d'administration des hôpitaux provinciaux, car *« ils étaient trop soumis aux pressions électoralistes pour prendre les indispensables mesures de restructuration »*.

Dans le couloir des consultations, au rez-de-chaussée, quelques retraités font grise mine. Pour eux, *« être soumis au RDS, c'est disposer de moins d'argent encore »*... Un médecin dévoué, qui *« n'aime pas faire attendre ses patients »*, lâche avec humour : *« Voilà enfin la réforme que nous avons vainement attendue de la gauche pendant quatorze ans ! »*

Le personnel de Léopold-Bellan va-t-il rejoindre les rangs des manifestations organisées par FO et la CGT ? *« Ils prêchent pour leur paroisse. Le récent et luxueux congrès, à Bali, des cadres dirigeants de l'assurance-maladie m'écœure »*, répond une infirmière du bloc. Est-ce à dire que la position *« plutôt conciliante à l'égard de M. Juppé »* de la CFDT emporte l'adhésion ? L'unanimisme revient : *« Lors de la précédente grève, nous suivions la coordination des infirmières. Quand notre mouvement a pris fin, notre déléguée s'est fait jeter par la CFDT. »*

Danielle Rouard

Les députés ont adopté le projet de budget pour 1996

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 16 novembre, le projet de loi de finances pour 1996, qui doit être examiné par le Sénat à partir du 21 novembre. Sur 501 votants et 496 suffrages exprimés, ce texte a été approuvé par 407 voix contre 89 et 5 abstentions. Ont voté pour : 233 députés RPR, 164 UDF, 9 République et Liberté (Gilbert Baumet, Pierre Bernard, Alain Ferry, Pierre Gascher, Jean Royer, Jean-Pierre Soisson, André Thien Ah Koon, Jean Urbaniak et Aloyse Warhouver), ainsi que Michel Noir, député non-inscrit. Ont voté contre : les 57 socialistes et les 23 communistes, ainsi que 9 République et Liberté (Bernard Charles, Jean-Pierre Chevènement, Régis Fauchoit, Jean-Pierre Michel, Alfred Muller, Georges Sarre, Gérard Saumade, Christiane Taubira-Delannon et Emile Zuccarelli). Se sont abstenus : 2 RPR (Marie-Fanny Gournay et Daniel Pennec), 2 UDF (Georges Mesmin et Daniel Picotin) et 1 République et Liberté (Jacques Le Nay). Outre Franck Borotra, Dominique Perben et Alain Lamassoure, membres du gouvernement, ainsi que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, 18 députés RPR et 39 UDF n'ont pas pris part au vote.

PARLEMENT

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : l'Assemblée nationale a adopté définitivement, jeudi 16 novembre, le projet de loi sur le plan de redressement du Crédit lyonnais et du Comptoir des entrepreneurs.** Lors du débat, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a indiqué que, désormais, les responsables d'entreprises publiques devraient porter à la connaissance du Trésor, le 15 de chaque mois, un rapport précisant les indicateurs essentiels de gestion.

■ **TÉLÉVISION : l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 16 novembre, une résolution préconisant le maintien des quotas de diffusion d'œuvres européennes ou nationales,** dans le cadre de la renégociation de la directive européenne « Télévision sans frontières ». *« Si les négociations aboutissent à un dispositif de quotas moins protecteur que celui en vigueur, le gouvernement devra faire jouer son droit de veto »*, a recommandé l'Assemblée, à quelques jours du conseil des ministres européens de la culture du 20 novembre.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : des députés de la majorité réclament la création d'une commission d'enquête sur les conditions de gestion des organismes de Sécurité sociale.** Bernard Carayon (RPR Tarn), Yvon Jacob (RPR, Ille-et-Vilaine), Philippe Langenieux-Villard (RPR, Isère), Gilles Carrez (UDF, Val-de-Marne) et Dominique Paillé (UDF-CDS, Deux-Sèvres), ont déposé, mercredi 15 novembre, une proposition de résolution en ce sens.

■ **EUROPE : la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 15 novembre, une proposition de réforme du traité sur l'Union européenne,** destinée à permettre une *« participation collective des Parlements nationaux à la construction européenne »*. Elle préconise de rénover le rôle de la Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires (Cosac), qui pourrait, selon elle, être appelée *« à se prononcer, à titre consultatif, sur les projets communautaires faisant l'objet d'une exception de subsidiarité »*.

L'UDF propose de réaménager le temps de travail

LES DÉPUTÉS doivent examiner, jeudi 23 novembre, à l'occasion de la séance mensuelle dont l'ordre du jour est d'initiative parlementaire, deux propositions de loi de l'UDF en faveur de l'emploi. La première, présentée par Marie-Thérèse Boisseau (UDF-CDS, Ille-et-Vilaine) et Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle) et adoptée, mercredi 15 novembre, par la commission des affaires sociales, vise à assouplir la loi quinquennale de 1993 dans sa partie consacrée à l'aménagement et à la réduction du temps de travail. Pour rendre plus attractive la réduction prévue de 15 % de la durée du travail, elle préconise de faire sauter l'obligation de réduire le salaire à cette occasion et pérennise l'exonération de 30 % des charges sociales pour l'employeur. La deuxième proposition, présentée par Alain Gest (UDF-PR, Somme), autorise les collectivités locales à accéder aux prêts Codevi pour financer leurs investissements en faveur des PME.

Le gouvernement n'a pas répondu aux attentes de l'Association des maires de France

Au cours du congrès de l'AMF, de nombreux édiles ont dénoncé l'attitude de l'Etat à leur égard

Les maires, réunis du mardi 14 au jeudi 16 novembre à Paris pour le congrès de l'Association des maires de France (AMF), ont tenté sans grand succès d'alerter les pouvoirs publics sur les tensions nouvelles auxquelles ils doivent faire face avec l'aggravation de la crise. Jean-Paul Delevoye (RPR), président sortant de l'AMF, a été confortablement réélu dès le premier tour de scrutin avec 65 % des voix.

« DÉÇUS. » Le sentiment exprimé au micro par le maire d'une petite commune des Vosges résume bien l'impression répandue parmi les quelque 4 500 maires présents pour le congrès de l'Association des maires (AMF) au Palais des congrès à Paris : après le passage de pas moins de dix ministres, dont le premier, Alain Juppé, l'ambiance était plutôt dubitative. Ce dernier avait ouvert le bal, mardi, en rappelant aux élus locaux qu'ils *« ne sauraient se dispenser d'un effort de rigueur, alors que l'Etat réduit ses dépenses »*. Seule promesse : une réforme de la dotation de solidarité urbaine, dont devraient profiter les communes les plus en difficulté.

Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a repris le lendemain ce refrain de la rigueur. Devant les remous dans la salle, M. Arthuis a bien tenté de faire miroiter la mise en œuvre de la révision des valeurs locatives, prévue par la loi Pasqua d'orientation sur l'aménagement du territoire. Mais le ministre n'excluait pas *« de devoir proposer »* le report de la réforme, du 1er janvier 1997 au 1er janvier 1998. Réclamée depuis des années par l'AMF, la révision des valeurs locatives entraînerait des hausses pour près de 60 % des contribuables, dont la taxe d'habitation est manifestement sous-évaluée. Ce report éviterait au gouvernement de provoquer le mécontentement de certains contribuables juste à la veille des élections législatives...

Pour sa première prestation publique, Dominique Perben, ministre chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, n'a pas eu la tâche facile. N'ayant, lui non plus, pas grand-chose à annoncer, M. Perben s'est contenté de promettre la compensation de la suppression de la franchise postale pour les mairies...

MAIGRE BILAN

Le bilan est donc plutôt maigre. Les maires s'étaient pourtant donné du mal pour faire entendre au gouvernement leur malaise. Toutes tendances politiques confondues, ils avaient entamé la longue litanie de leurs problèmes : désertification rurale, problèmes de logement, transferts répétés de charges, demandes de plus en plus pressantes de leurs administrés en matière de police, conséquences des normes européennes en matière d'environnement... *« Les maires se découragent. Sur le plan des responsabilités, on ne peut nous en demander d'avantage. On est à bout »*, avait averti Henriette Martinez, maire RPR de Laragne (Hautes-Alpes).

Directement confrontés au chômage et à l'exclusion, les élus ont reproché à l'Etat de ne pas leur donner les moyens indispensables. *« Le maire est à portée de gifle. L'Etat doit cesser de montrer du doigt les collectivités locales en considérant qu'elles sont responsables des problèmes qui surgissent sur le terrain »*, a lancé le RPR séguiniste Michel Hannoun, député et maire de Voreppe (Isère). *« L'Etat ne cesse de transférer sur les communes tout ce qu'il ne sait pas faire sans leur en donner les moyens, tout en dénonçant l'augmentation de la fiscalité »*, a-t-il lancé, allusion claire aux remontrances du premier ministre. Jean-Louis Borloo, maire (div. droite) de Valenciennes, s'est taillé un succès en attaquant un Etat qui ne cesserait d'entraver les innovations des maires : *« L'Etat est aveugle et immobile, il est incroyablement malade et son organisation repose sur la défiance et le contrôle. Il n'est plus adapté au monde moderne, il va en crever... et nous faire crever avec. »* Les édiles veulent bien continuer à être *« les curés de la République »*, selon le mot de M. Hannoun, à condition d'être reconnus dans leur rôle. Sinon, les vocations risquent de se tarir et l'Etat se retrouverait alors seul en première ligne.

Sylvia Zappi

Le « Châlons-en-Champagne » nouveau est arrivé

NOUVEAU MAIRE, nouvelle appellation municipale. Châlons-sur-Marne a vécu. Vive Châlons-en-Champagne ! La préfecture de Champagne-Ardenne change de nom. Un décret du 6 novembre le confirme. Montauban, une petite localité d'Ille-et-Vilaine, a la même chance : elle est désormais autorisée à plonger ses racines dans sa géographie pour se nommer Montauban-de-Bretagne.

Châlons regretterait-elle d'avoir épousé le destin de la rivière Marne et de vivre dans le souvenir d'une bataille terrible ? Voulait-elle se distinguer de l'autre Chalon – qu'il faut veiller à écrire sans « s » ni sans accent circonflexe – et qui étale ses charmes sur les bords de Saône ? Bien sûr, répond Bruno Bourg-Broc, maire (RPR) d'une mini-métropole qui supporte mal d'avoir une population trois fois plus faible que sa rivale, Reims l'universitaire, inconsolable de n'être que sous-préfecture. *« Mais on ne fait que revenir à une situation identitaire qui a prévalu du XIVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle »*, ajoute-t-il, ravi de la décision gouvernementale.

C'est à son prédécesseur, Jean Reyssier (PCF), qu'il faut rendre grâce, ou plus exactement à Roger Canard (MRG), qui fut son adjoint à la mairie et qui depuis vingt ans bataille pour faire avancer le dossier. *« Les confusions avec la ville de Saône-et-Loire étaient perpétuelles et blessantes pour nous »*, explique Roger Canard, qui vient d'écrire un livre sur sa ville. *« On a vu quelqu'un se rendre à des funérailles à Chalon-sur-Saône, alors qu'il était attendu à Châlons-sur-Marne. Un ancien ministre socialiste a confondu les deux villes sur le livre d'or de la mairie... »* Ecrivains, archivistes et maires savent ce que représente la magie évocatrice du nom des villes. Reste à savoir maintenant si Chalon-sur-Saône, dont le maire est Dominique Perben (RPR), ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, va engager une procédure pour avoir droit un jour à l'appellation Chalon-en-Bourgogne.

François Grosrichard

M. Barre juge « cohérent » le plan pour la Sécurité sociale

RAYMOND BARRE a approuvé, jeudi 16 novembre sur France 2, le plan d'Alain Juppé pour la Sécurité sociale, qui est, selon lui, *« un ensemble cohérent »* de *« mesures indispensables pour la sauvegarde de la Sécurité sociale »*. Il s'est réjoui que le plan puisse *« conduire à reprendre en main cette institution qui commençait à dériver très gravement »*.

L'ancien premier ministre a aussi indiqué qu'il comprenait les étudiants qui manifestent actuellement, mais a estimé qu'*« il n'est pas sûr que si on donne de l'argent, on réglera le problème »*. *« C'est tout le problème de l'enseignement supérieur qui doit être revu »*, a estimé M. Barre, pour qui il faut *« cesser de considérer le baccalauréat comme le diplôme qui ouvre automatiquement la porte de l'université »*.

Chambres de métiers : implantation « poujadiste » dans le Sud-Ouest

APRÈS LES EXACTIONS commises le 30 octobre à Bordeaux par les manifestants de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA), on attendait les résultats des élections destinées à désigner les 4 000 représentants des artisans dans les 104 chambres de métiers de métropole et d'outre-mer. La participation au scrutin du 15 novembre a été faible, à 24,82 % (25,91 % en 1992) sur 98 départements. Les résultats des listes « poujadistes » demeurent également modestes : le CID-Unati compte des élus dans neuf départements seulement, dont la Gironde, et la CDCA obtient deux élus dans les Hautes-Pyrénées, ce qui confirme l'implantation dans le Sud-Ouest de ce courant minoritaire et tenté par l'illégalité.

DÉPÊCHES

■ **DÉCEPTION : François Léotard, président du Parti républicain**, estime, dans un entretien au *Figaro* du vendredi 17 novembre, que les anciens partisans d'Edouard Balladur pendant la campagne présidentielle ont *« autant de droits que les autres, sinon plus »* dans la majorité, et qu'ils devaient *« veiller à ce que cette élection soit une chance pour la France, et non pas ce qu'a ressenti l'opinion pendant six mois, une source de déception »*.

■ **LÉGISLATIVE PARTIELLE : Yves Jégo (RPR), maire de Montereau (Seine-et-Marne)**, qui avait fait acte de candidature pour l'élection législative partielle qui aura lieu, le 3 décembre, dans la 3e circonscription de Seine-et-Marne (*Le Monde* du 16 novembre) sans avoir l'investiture du RPR et de l'UDF, a finalement décidé de ne pas être candidat.

■ **RAPPROCHEMENT : Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC)**, a estimé, jeudi 16 novembre, au « Grand'O » O'FM-*La Croix*, que M. Juppé s'est *« enfermé »* dans un *« triangle maudit : la Banque de France, les taux de change, les critères de Maastricht »*, et qu'il *« ne va pas réussir »*, pas plus que *« la gauche maastrichtienne »* si elle revient au pouvoir en 1998. M. Chevènement a réaffirmé qu'il n'excluait pas de se rapprocher un jour de Philippe Séguin, qui est *« aussi un républicain, de l'autre rive »*, s'il fallait *« sortir le pays de l'ornière »*.

■ **FONCTIONNAIRES : le salaire brut moyen par tête des agents des services civils de l'Etat** a augmenté de 0,8 % en francs constants, entre 1993 et 1994, indique la publication *Insee Première*, dans sa livraison du mois de novembre. Si l'on ajoute l'effet des avancements et promotions, le salaire net de prélèvements des seules personnes en place a augmenté de 1,5 % en francs constants.

JUSTICE Alain Carignon, ancien ministre des gouvernements de MM. Chirac et Balladur, a été condamné, jeudi 16 novembre, par le tribunal correctionnel de Lyon, à cinq ans de prison dont deux avec sursis et 400 000 francs d'amende pour corruption, complicité et recel d'abus de biens sociaux, subornation de témoins. Les magistrats écrivent qu'*« Alain Carignon a commis l'acte le plus grave pour un élu, vendre une parcelle de son pouvoir à des groupes privés et en accepter des avantages considérables »*. ● UNE AUTRE AFFAIRE, concernant la société d'économie mixte Grenoble-Isère-Développement, pourrait inquiéter des proches de l'ancien maire de Grenoble. ● L'AVENIR d'Alain Carignon à la tête du conseil général de l'Isère semble aujourd'hui compromis. Dans la coulisse, les prétendants à sa succession s'activent. *(Lire notre éditorial page 16.)*

Alain Carignon a été reconnu coupable de corruption

L'ancien ministre de l'environnement puis de la communication a été condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis. Les magistrats ont considéré que celui qui fut maire de Grenoble jusqu'à cette année devait être « sévèrement sanctionné »

LYON
de notre envoyé spécial

La main dans la poche, le dos appuyé sur la barre des témoins, Alain Carignon semble fixer un objet invisible posé aux pieds du tribunal. Les juges sont partis, mais les murs vibrent encore sous les cinglantes observations qui viennent d'être lues par le président Cathelin *(lire ci-dessous)*. Ancien ministre de l'environnement du gouvernement de Jacques Chirac, ancien ministre de la communication du gouvernement d'Edouard Balladur et ancien maire de Grenoble, il vient d'être condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis et à 400 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Lyon. Jeudi 16 novembre, les juges l'ont déclaré coupable des délits de corruption, complicité d'abus de biens sociaux, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins, prononçant également son inéligibilité pour une durée de cinq ans. L'ancien ministre est clairement présenté comme un corrompu. La peine est lourde. Le tribunal lui-même souligne que M. Carignon devait être *« sévèrement sanctionné »* par une peine comportant *« une partie ferme conséquente »*.

A l'audience, qui s'était tenue du 25 septembre au 5 octobre, le procureur adjoint de Lyon, Bernard Charpentier, avait requis de quatre à cinq ans de prison et 500 000 francs d'amende contre l'ancien ministre, qui a déjà subi près de sept mois de détention provisoire.

Jean-Louis Dutaret, considéré comme le bras droit de M. Carignon, est condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis pour les délits de complicité de corruption, abus de biens sociaux, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins.

POUR LE MARCHÉ DE L'EAU

Après les corrompus, le tribunal sanctionne les corrupteurs en condamnant Marc-Michel Merlin, ancien président du groupe régional Merlin, à quatre ans de prison dont trois avec sursis et à 1 million de francs d'amende pour les délits de corruption et d'abus de biens sociaux. Jean-Jacques Prompsy, directeur régional de la Lyonnaise des eaux à l'époque des faits, est condamné à quatre ans de prison avec sursis et à 400 000 francs d'amende pour corruption et complicité d'abus de biens sociaux. Son subordonné, Louis Béra, qui fut président de la Serepi et de la Serecom, a été condamné à un an de prison avec sursis et à 70 000 francs d'amende pour abus de biens sociaux. Frédéric Mougeolles, ancien directeur du groupe Dauphiné News, est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et à 70 000 francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux. Pour ce même délit, la présidente de la société Whip, Claudine Meinier, est condamnée à une peine identique. Enfin, Pierre Merlin a été condamné pour abus de biens sociaux à six mois de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amende.



Dans leur décision, les magistrats ont établi un lien direct entre les avantages dont a bénéficié Alain Carignon et l'attribution du marché de l'eau en 1989 à la Cogese, une société née d'un partenariat entre la Lyonnaise des eaux et le groupe Merlin. Contrairement à l'analyse du juge d'instruction, le tribunal estime qu'il n'y a pas eu de pacte de corruption réunissant les trois acteurs principaux, MM. Merlin, Prompsy et Carignon. Selon les juges, il y a eu *« deux faisceaux de corruption »* en direction du maire de Grenoble, l'un émanant de M. Merlin, l'autre de M. Prompsy. Concernant M. Merlin, ils observent qu'il a notamment payé à M. Carignon des voyages en avion, une croisière, un appartement à Paris, des fausses factures pour permettre le rachat de cet appartement par la société Whip et d'autres fausses factures pour le lancement du groupe de presse Dauphiné News.

« SPIRALE FOLLE »

A l'audience, la réalité et, surtout, la finalité de ces générosités avaient été âprement discutées, la défense ne reconnaissant que l'abus et le recel d'abus de bien sociaux. Mais, selon les magistrats, *« le coût de ces contreparties démontre (...) que l'on a dépassé le domaine classique de l'abus de bien sociaux (...) pour entrer dans le domaine de la corruption. Le tribunal ne peut concevoir qu'un industriel consente autant d'avantages à un élu sans retirer de son côté un avantage, en l'occurrence le contrat de concession. Le tribunal ne peut concevoir non plus qu'Alain Carignon ne se soit pas interrogé sur le montant considérable des aides financières dont il a bénéficié (...)* [et] *qu'il n'ait pu, à aucun moment, mettre un terme à la spirale folle de l'argent. »*

Concernant M. Prompsy, les juges relèvent que la Lyonnaise des eaux, par le biais de la Serepi ou de la Serecom, a apporté un soutien financier important au groupe Dauphiné News. Ils notent que ces avantages *« ne peuvent s'analyser qu'en la volonté de Jean-Jacques Prompsy d'aider Alain Carignon dans le but d'obtenir le marché de l'eau »*. Ce type de motivation sera certainement largement contesté devant la cour d'appel. D'autant que le tribunal assoit son raisonnement sur des questions à propos du comportement des prévenus, pour en déduire : *« Le délit de corruption active et passive est établi. »*

Le délit principal étant caractérisé, le rôle des autres protagonistes est minutieusement examiné, les juges ne s'étant pas contentés du dossier d'instruction, comme c'est trop souvent le cas. Le jugement fait de constants rappels aux déclarations faites à l'audience, ce qui lui permet de prononcer des relaxes partielles. Les magistrats estiment notamment qu'une partie des factures de la société Whip correspondait à de réelles prestations. Mais son responsable, M. Dutaret, est cependant considéré comme *« l'acteur important, le pivot de la négociation du contrat »*. En le déclarant également coupable de subornation de témoins, les juges ajoutent : *« Profiter de la faiblesse et de la dépendance psychologique de certains témoins ou prévenus pour les influencer est parfaitement inacceptable et démontre la perte de tout repère de la part d'Alain Carignon et de Jean-Louis Dutaret. »*

Enfin, les juges s'interrogent sur le rôle de Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, en relevant avec une nuance de regret qu'il n'ait été entendu qu'en qualité de témoin *(lire ci-contre)*. La loi leur permettait pourtant d'aller jusqu'au bout de leur pensée. Certes, un supplément d'information ordonné par le tribunal se serait peut-être heurté à des obstacles juridiques, qui n'étaient cependant peut-être pas infranchissables. En tout cas, il aurait eu le mérite de montrer que les juges ne se contentaient pas de faire part de leur frustration devant un dossier d'instruction implicitement considéré comme incomplet.

Aussitôt après la décision, l'un des défenseurs d'Alain Carignon, le bâtonnier Guy Danet, a annoncé son intention d'interjeter appel. Aucun mandat de dépôt n'ayant été prononcé par le tribunal, les peines ferme ne seront exécutées qu'après leur éventuelle confirmation par la cour d'appel.

Maurice Peyrot

L'acte le plus grave pour un élu

EN CONCLUANT leur jugement, qui ne comporte pas moins de 137 pages, les magistrats soulignent que, si la loi ne fait pas de différence entre les corrupteurs et les corrompus, leur niveau de responsabilité est différent. Ainsi les magistrats écrivent-ils : *« Les corrupteurs actifs Marc-Michel Merlin et Jean-Jacques Prompsy sont en recherche permanente de tout nouveau marché d'importance pour leurs sociétés, ils livrent une bataille économique continuelle pour faire prospérer leur entreprise. Compte tenu des enjeux, ils ont dépassé le cadre « classique » de l'abus de biens sociaux en déclenchant par la spirale folle de l'argent le processus de corruption. Ils ont l'argent pour corrompre. Ils ont beaucoup d'argent. Ils participent à une dérive considérable qui touche et gangrène petit à petit le monde économique et le monde politique : payer pour obtenir un marché.*


VERBATIM

» En face, il y a l'élu, le corrompu, Alain Carignon, qui a le pouvoir, en tant que maire, de concéder un marché (...). Il est en situation de résister aux sollicitations continuelles des entreprises ou de se laisser corrompre (...). Sa responsabilité est bien plus grande que celle des corrupteurs actifs. Il est l'élu.

» Il est élu par les citoyens grenoblois à l'une des tâches les plus nobles dans une démocratie, la fonction de maire. Il est au surplus conseiller général, ministre. Il a la confiance de ses concitoyens grenoblois et dauphinois qui, par ailleurs, le décrivent comme un bon maire. Il n'a pas le droit de trahir leur confiance issue du bulletin de vote. Une fonction tirée du suffrage du peuple est sacrée et ne peut être monnayée. Se maintenir au pouvoir à tout prix en acceptant de violer cette confiance n'est pas digne de ce pouvoir qu'Alain Carignon tient du peuple. Alain Carignon a commis l'acte le plus grave pour un élu, vendre une parcelle de son pouvoir à des groupes privés et en accepter des avantages considérables. [Il] *a perdu tout repère et s'est laissé entraîner dans un tourbillon qu'il ne maîtrisait plus. Le délit de corruption qu'il a commis attente profondément aux valeurs de la République et mine la confiance des citoyens dans ce noble métier qu'est l'administration de la cité, et, par là, la politique. »*

Dans son jugement, le tribunal, après avoir démontré la culpabilité des corrupteurs, ne cache pas sa perplexité en relevant : *« M[e] Zelmati* [conseil de Marc-Michel Merlin] *émet l'hypothèse que le corrupteur principal est M. Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, qui s'est servi de Marc-Michel Merlin comme d'un « cheval de Troie » pour pénétrer à Grenoble et obtenir le marché de l'eau, et qu'il s'est servi d'Alain Carignon pour l'obtention de ce marché.*

» M[e] Danet [avocat d'Alain Carignon] *s'étonne de ce que, si pacte de corruption il y a eu, le 3 octobre 1987, Jérôme Monod ne soit pas poursuivi pour le délit de corruption puisqu'il était présent à ce déjeuner.*

» Le tribunal ne peut que s'interroger sur ces hypothèses qui se complètent, sans apporter une réponse définitive étant donné que Jérôme Monod a été entendu en qualité de témoin à l'audience, cité par la défense de Jean-Jacques Prompsy et Louis Bera, et, pour le tribunal, son rôle ne peut dépasser celui d'un témoin. »

Une autre affaire en suspens...

GRENOBLE
de notre bureau régional

Alain Carignon n'en a peut-être pas fini avec les affaires judiciaires. Depuis six mois, les magistrats grenoblois donnaient l'impression d'avoir « oublié » les dossiers de leur ville. Mais la convocation à l'hôtel de police, mardi 24 octobre, de Guy Névache, qui cumulait, sous le règne d'Alain Carignon, les postes de troisième adjoint de la ville, de premier vice-président de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise et de directeur général de la puissante société d'économie mixte départementale, Grenoble-Isère-Développement (GID), a brusquement rappelé que magistrats instructeurs et policiers n'ont nullement desserré leur étau sur le personnel politique local. Quant au procureur de la République, Jean-François Lorans, il n'a pas abandonné le projet de *« désinfecter Grenoble, partout où il sera possible,* [à défaut de] *nettoyer les écuries d'Augias »* (*Le Monde* daté 9-10 janvier 1994).

M. Névache, mis en examen une première fois le 23 décembre 1994 et écroué pendant quatre mois dans le cadre d'une affaire de corruption et d'abus de biens sociaux liée à des travaux effectués à l'hôpital de Grenoble et dans sa résidence personnelle, fut, cette fois, gardé à vue pendant trente heures dans le cadre d'une affaire d'ingérence et d'abus de biens sociaux. Deux personnalités proches de M. Carignon, François-Régis Bériot, maire et conseiller général UDF de Saint-Ismier (Isère), président de GID, ainsi que Robert Magnin (UDF), ancien président de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise, furent entendus longuement.

GRAVES ANOMALIES

Tous les trois ont été questionnés sur l'attribution par GID à M. Névache d'une somme de 400 000 francs, quelques jours après sa sortie de prison, le 13 avril 1995. Officiellement, celle-ci accompagnait son départ à la retraite ou, comme l'affirment certains, son *« licenciement déguisé »*. Mais les juges d'instruction Christian Blaes et Catherine Parola se demandent si cet accord, conclu alors qu'il était encore détenu, n'aurait pas été destiné à *« acheter son silence »* sur certaines affaires sensibles, impliquant notamment GID. L'ancien adjoint du maire de Grenoble devrait être mis prochainement en examen pour ingérence et recel d'abus de biens sociaux. Les membres du conseil d'administration de GID, qui ont voté l'enveloppe de 400 000 francs, pourraient répondre d'abus de biens sociaux.

Les magistrats de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, qui s'intéressent eux aussi à la gestion de GID, ont découvert de *« graves anomalies »* de fonctionnement. Depuis sa création, GID, qui emploie soixante-sept personnes et bénéficie, selon les années, d'une subvention du département de 20 à 30 millions de francs, a mené une politique fort dispendieuse. Elle a notamment servi à rémunérer plusieurs personnalités locales, de droite comme de gauche. Certaines furent recrutées ou mutées dans cet organisme pour percevoir, après un bref séjour, de confortables indemnités de licenciement. Ces pratiques n'auraient cessé que très récemment, M. Névache en ayant été l'ultime bénéficiaire.

Les investigations des enquêteurs et des magistrats portent enfin sur le projet avorté de construction d'un circuit automobile de 80 000 places, qui aurait dû voir le jour, au début des années 90, à proximité de l'aéroport de Grenoble. Les études furent confiées à la Société d'aménagement du département de l'Isère (SADI), puis à GID. Mais ce projet concurrençait celui de Magny-Cours (Nièvre), soutenu par François Mitterrand. Alain Carignon fut donc prié de renoncer à son plan ambitieux, dont les premières « esquisses » auraient coûté plus de 10 millions de francs aux contribuables. Peu de traces comptables permettent aujourd'hui de justifier les dépenses engagées. Curieusement, on retrouve parmi les principaux acteurs de cette affaire Jean-Louis Dutaret et Marc-Michel Merlin.

C. F.

Manœuvres en coulisse au conseil général de l'Isère

GRENOBLE
de notre bureau régional

Alain Carignon, qui, depuis la fin de son procès, se terrait dans son bureau du quatrième étage de l'hôtel du département, va devoir affronter l'un des plus difficiles moments de sa carrière d'élu. Absent physiquement de l'hémicycle départemental et silencieux depuis cinq semaines, il est désormais contraint de révéler sa stratégie politique. En sachant qu'il va devoir faire face à des adversaires – de gauche et, surtout, de droite – résolus à l'écarter du seul siège qu'il possède encore, la présidence du conseil général de l'Isère.

Dès la fin de son procès, Alain Carignon avait prévenu qu'il n'entendait pas renoncer à sa fonction de président. *« Si je suis condamné, je ferai appel du jugement. Et si nécessaire je me pourvoirai en cassation »*, avait précisé l'ancien ministre, lors d'une réunion tenue le 9 octobre dans son bureau. L'un des participants décrit ainsi l'atmosphère qui prévalait alors : *« Tout le monde l'a écouté et personne n'a relevé la tête. L'assemblée était pétrifiée, par crainte ou par compassion. Alain Carignon dispose toujours de troupes fidèles, par affection, par obligation ou par peur. »*

Ces dernières semaines, les rangs de ses partisans semblent s'être clairsemés. Les groupes politiques UDF, RPR, et divers droite du conseil général, qui y disposent d'une forte majorité, sont aujourd'hui divisés. A la veille du jugement, certains élus affirmaient vouloir lui demander des comptes en cas de condamnation. *« Jusqu'au jugement, nous estimions ne pas devoir prendre position sur son maintien ou non à la tête du département. Cette question était de son seul ressort. Reconnu coupable de corruption, ce n'est plus à lui de faire le choix mais aux élus de dire s'il est logique qu'il continue, même si la présomption court toujours »*, plaide un conseiller de droite, qui souhaite cependant conserver l'anonymat.

A l'inverse, le sénateur Guy Cabanel (UDF), qui fut vice-président de la mission parlementaire d'information sur le secret de l'instruction et la présomption d'innocence, rappelle qu'*« aucune des incriminations reprochées à M. Carignon n'a trait à la gestion du conseil général »*. Il demande donc à la majorité départementale de faire preuve de *« compréhension »* jusqu'à ce qu'intervienne l'arrêt de la cour d'appel. *« Au-delà* [un éventuel pourvoi en cassation], *il ne serait plus possible de maintenir la situation actuelle. Là s'arrête, en quelque sorte, la présomption d'innocence »*, précise-t-il. Dispensant le chaud et le froid, le sénateur souligne toutefois que la *« situation d'incertitude qui prévaut* [au conseil général de l'Isère] *ne pourra pas durer de nombreux mois encore »*.

Les prétendants à la succession d'Alain Carignon sont connus. Parmi eux figurent le vice-président du Sénat, Jean Faure (CDS), qui fut écarté de la présidence de l'assemblée départementale en 1985 par le maire de Grenoble, et Bernard Saugey, député UDF, « tombeur » de Louis Mermaz (PS) lors des législatives de 1993. Si Alain Carignon décidait de démissionner, il pourrait soutenir la candidature de Pierre Grataloup (divers droite), qui assura son intérim pendant les sept mois qu'il passa en prison.

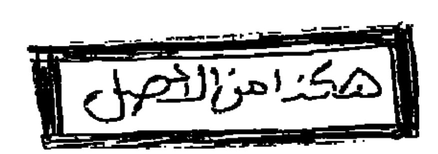
Claude Francillon

Peu de précédents

LES CONDAMNATIONS de ministres ou d'anciens ministres à des peines de prison ferme pour des infractions pénales sont exceptionnelles.

● Le 15 mai 1995, Bernard Tapie, ancien ministre de la ville, est condamné à deux ans de détention, dont un an ferme, pour *« corruption »* et *« subornations de témoins »* dans l'affaire Valenciennes-OM. M. Tapie a fait appel.

● Arrêté le 17 janvier 1893, Charles Balhaut, ministre des travaux publics sous la III[e] République, convaincu d'avoir touché un pot-de-vin de 375 000 francs-or pour déposer un projet autorisant la Compagnie du canal de Panama, est condamné à cinq ans de détention. Libéré en 1896, il fut réhabilité en juin 1905.



Les mouvements de grève des étudiants gagnent les universités parisiennes

M. Bayrou a choisi de ne pas intervenir avant la journée d'action du 21 novembre

Une quinzaine d'universités demeuraient en grève, vendredi 17 novembre, alors que s'achevaient les consultations entre le ministère et les présidents d'établissement sur le *« plan de rattrapage »* pour les facultés les plus pauvres. Les mouvements de protestation étudiants ont commencé à toucher, jeudi, la région parisienne. Pour sa part, M. Bayrou attend la journée d'action du 21 novembre pour répondre aux demandes étudiantes.

FRANÇOIS BAYROU, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a choisi de se taire et de laisser passer la vague. Mercredi, son appel à la *« responsabilité des étudiants »* lancé à l'issue du conseil des ministres, n'a guère rencontré d'écho. Au contraire, la liste des établissements perturbés par des mots d'ordre de « grève illimitée » avec occupation de locaux s'est allongée d'heure en heure dans la journée du jeudi 16 novembre. Dès lors, considérant qu'un conflit se gère dans la durée, le ministre n'est sorti de sa réserve que pour voler au secours de son « envoyée spéciale », Nicole Ferrier, retenue par plusieurs milliers d'étudiants à Metz *(lire ci-dessous)*.

Comme s'il donnait l'impression de ne pouvoir enrayer un mouvement qui prend parfois des formes imprévisibles, M. Bayrou s'est placé en position d'attente. En premier lieu, il se raccroche aux discussions avec les présidents des quatre-vingt-dix universités qui, en une semaine, auront été reçus par Christian Forestier, directeur général des enseignements supérieurs. Ce vaste tour d'horizon, « à chaud », s'est terminé vendredi 17 novembre avec les universités d'Ile-de-France.

Le bilan de cette opération vérité, au cours de laquelle les présidents ont chiffré leurs besoins, sera présenté ultérieurement. Au ministère toutefois, on prend garde de préciser qu'il ne s'agissait pas *« d'ouvrir le tiroir-caisse »*, en accordant une prime aux établissements les plus remuants. En clair, que l'on n'a pas procédé à une distribution à la criée.

Sans remettre en question les critères San Remo qui permettent de répartir les postes et les moyens financiers (voir *Le Monde* du 10 novembre), l'administration a, en un temps record, tenté d'apporter quelques correctifs aux inégalités dénoncées par les étudiants et les enseignants. Ajoutée aux 3 milliards de francs des crédits de fonctionnement prévus dans le projet de loi de finances 1996 voté jeudi par l'assemblée nationale, la *« rallonge »* budgétaire de quelque 170 millions de francs par rapport à 1995 a permis au ministre de bénéficier d'un peu d'oxygène. Mais en épuisant dès maintenant cette réserve, le ministère prend toutefois le risque de ne pouvoir faire face aux urgences et aux situations imprévues qui ne manqueront pas d'apparaître durant l'année 1996.

Si cette procédure peut rassurer certains parlementaires avides de rigueur budgétaire, elle est loin de satisfaire les organisations syndicales. L'UNEF-ID a chiffré à 329 millions de francs les besoins immédiats, *somme calculée sur la* différence entre la dotation théorique et la dotation réelle en 1995. En revanche, les attributions de postes sont plus difficiles à évaluer. On sait seulement qu'une bonne partie d'entre elles provient d'agrégés en surnombre dans l'enseignement secondaire, de l'ordre de plusieurs milliers. Malgré les craintes des syndicats d'enseignants, le ministère précise qu'aucun poste ne sera retiré des lycées pour abonder ce plan en faveur du supérieur.

ABSENCE DE COORDINATION

Ces complexes redéploiements ne sont guère appréciés des étudiants. Dans les universités en grève, la promesse de crédits et d'engagements de rattrapage sur quatre ans qui semble réjouir la grande majorité des présidents, provoque des surenchères. Ailleurs, les militants de l'UNEF-ID et de l'UNEF se sont empressés d'inviter les étudiants à dresser l'état *des lieux des demandes. Même si* des régions entières restent en dehors du mouvement (Nord, Rhône-Alpes, Auvergne, l'Aquitaine, la Bretagne), la « vague » a désormais gagné la région parisienne. *Pour ces deux syndicats*, l'objectif reste de réussir la journée d'action du mardi 21 novembre, à laquelle les lycéens sont invités à participer.

Dans l'immédiat, les organisations tentent de fédérer un mouvement qui se caractérise essentiellement par des revendications locales. Aucune coordination nationale n'a pu être mise en place, malgré les initiatives proposées par l'UNEF-ID.

Cet éparpillement incite le ministre de l'éducation nationale à attendre. M. Bayrou paraît résolu à ne prendre aucune initiative d'ici la journée nationale du 21 novembre, qui sera le baromètre de la contestation des étudiants. De leur participation dépend la poursuite – et l'extension – du mouvement ou son essoufflement progressif.

Michel Delberghe

Le tour de France de la contestation

● **Toulouse** : 3 000 étudiants ont de nouveau manifesté, jeudi 16 novembre, tandis que se tenait pour la première fois une réunion de coordination entre les représentants des étudiants des universités Paul-Sabatier (scientifiques) et du Mirail (littéraires) et des IUT. La grève a été reconduite avec occupation des locaux administratifs. Les enseignants et les personnels non enseignants se sont joints à cette grève jusqu'au mardi 21 novembre.

● **Foix** : plus d'un millier de lycéens ont manifesté. A Auch (Gers), trois cents lycéens se sont joints aux étudiants de l'IUT.

● **Pau** : la grève, votée mercredi par les étudiants de droit, s'est étendue aux sciences et aux lettres. Ils réclament 4 millions de francs, 280 postes d'enseignants, 90 de personnels non enseignants et des locaux supplémentaires.

● **Perpignan** : considérée comme une des plus pauvres de France, l'université est en grande partie paralysée par la grève. Les étudiants dénoncent le recours *« systématique »* aux heures supplémentaires.

● **Montpellier** : les enseignants de l'université Paul-Valéry s'associent aux initiatives étudiantes en faveur d'une *« université nomade »* dans les endroits stratégiques de la ville, prévue lundi.

● **Aix-en-Provence** : plusieurs centaines d'étudiants ont occupé le rectorat pour réclamer 250 postes d'enseignants, l'agrandissement des locaux et l'achèvement de la bibliothèque.

● **Nice** : les étudiants de la faculté de lettres, en grève illimitée, occupent les lieux pour obtenir des postes et des locaux.

● **Toulon** : les enseignants se sont joints au mouvement de grève et revendiquent une centaine de postes supplémentaires.

● **La Rochelle** : cette université nouvelle de 5 000 étudiants est la plus mal dotée de France. Michel Crépeau, maire de la ville, s'est associé à la protestation des enseignants et des étudiants en grève.

● **Orléans** : la dotation complémentaire obtenue par le président Didier Billiard n'a pas satisfait les étudiants, qui poursuivent leur mouvement et appellent à la création d'une coordination nationale. A Tours, un appel à la grève illimitée a été votée par 400 étudiants.

● **Nancy** : la faculté des lettres de l'université Nancy-II est occupée.

● **Metz** : la grève a été reconduite jusqu'au 21 novembre *(lire ci-dessous)*.

● **Paris** : après l'université Paris-VIII (Saint-Denis), un appel à la grève a été lancé à l'université Paris-I (Tolbiac), avec occupation des locaux. A Nanterre, la grève a été votée par un millier d'étudiants ; ceux-ci s'inquiètent des conséquences d'un avis défavorable de la commission de sécurité concernant la poursuite de l'ouverture du bâtiment principal, en raison de sureffectifs.

A Metz, le jeudi noir de « Tante Nicole », envoyée ministérielle

METZ
de notre envoyée spéciale

Cela ne se fait pas d'arriver les mains vides. Sauf peut-être en famille. Mais les étudiants de l'université de Metz qui attendaient l'arrivée de *« Tante Nicole »* à midi, sur le campus du Saulcy, n'avaient rien de neveux indulgents. Ils voulaient *« leurs 15 millions »*. Et la haie, tantôt menaçante, tantôt bon enfant, qu'ils formèrent autour de la voiture de Nicole Ferrier, directeur adjoint du cabinet de François Bayrou, envoyée par le ministre jeudi 16 novembre pour discuter avec les grévistes, annonçait une rude journée.

La veille déjà, la coordination étudiante avait fait grise mine devant le président de l'université, Gérard Nauroy, qui revenait de Paris satisfait du résultat de sa négociation avec le ministère. En comprenant jeudi que l'émissaire de François Bayrou n'était pas mandatée pour lâcher quelque crédit ou poste que ce soit, la petite foule d'étudiants massée devant la présidence de l'université allait faire monter la tension, inexorablement.

Dès le matin, dans l'amphithéâtre Le Moigne où s'entassaient plus de quatre cents étudiants survoltés, le scénario se dessinait. *« Si le ministre nous envoie quelqu'un, c'est qu'il a quelque chose à nous donner, il faut la laisser parler ! »*, clamaient les uns. D'autres envisageaient d'emmener de force Mᵉ Ferrier dans l'amphithéâtre et de la garder pour dormir. Dans une salle voisine, les enseignants et les Iatos (personnels administratifs et de service) créaient leur propre coordination, se demandant s'il fallait être reçus en même temps que les étudiants. En attendant, ces derniers faisaient irruption dans la salle, pour solliciter *« une contribution financière afin d'acheter des pétards, des sifflets et des cornes de brume »*. La quête fut bonne, plus de mille francs.

Le grand souci de la coordination étudiante (la Fédération des étudiants lorrains – Fedel – et les deux Unef), qui avait rencontré Mᵐᵉ Ferrier à Paris la semaine précédente, était d'éviter les débordements. Lors de la visite guidée du campus, au pas de course, son service d'ordre formait une double chaîne serrée autour de l'envoyée ministérielle.

Nicole Ferrier n'était pas mandatée pour lâcher quelque crédit ou poste que ce soit

Un petit tour dans des amphithéâtres vidés par la grève : *« Ici, il faut arriver une heure avant le cours pour être assis. »* Un autre dans la cité universitaire : *« Voyez les fuites d'eau. »* Et beaucoup de doléances : *« Deux douches pour quarante étudiants, une assistante sociale pour dix-sept mille jeunes, vous trouvez ça normal ? »* Non, non, répondait Nicole Ferrier, qui assurait que, si François Bayrou était là, il *« aurait une réaction de révolte »*.

Mais les choses sérieuses ont vraiment commencé lorsque l'envoyée de la Rue de Grenelle, accompagnée pas à pas par le recteur, William Marois, s'est enfermée dans une salle avec la coordination étudiante. Le débat, retransmis dans le grand hall de la faculté des sciences, a suscité des réactions houleuses. Les cris ont redoublé lorsque Mᵐᵉ Ferrier a indiqué qu'elle souhaitait que la dotation de 3,5 millions de francs accordée à l'université serve, entre autres, à rembourser les 300 F de droits d'inscription supplémentaires perçus cette année, sans pour autant *« pouvoir y contraindre l'université »*. *« C'est dingue ! Hou ! »*, ont hurlé les étudiants. Ce fut aussi la fête de « San Remo », ces normes qui permettent de calculer la dotation des universités ; revenant sans cesse sur leur *« absurdité »*, Nicole Ferrier a assuré que le ministère s'attaquait d'arrache-pied à leur révision.

Rien de tout cela n'était en mesure de calmer les étudiants. *« Elle se fout de nous »*, *« Elle tourne autour du pot »*, *« On connaît les problèmes, on veut des solutions ! »*, scandaient les jeunes qui n'étaient pas admis autour de la table. A 15 heures, l'envoyée du ministre n'a été qu'à moitié surprise d'entendre qu'on avait *« décidé de la garder »*. Moment d'affolement pourtant. Coup de fil à Paris au directeur de cabinet : *« Il y a une volonté de ne pas répondre au dialogue. »* Mᵐᵉ Ferrier devait admettre qu'elle ne pouvait pas sortir de la salle. *« Dois-je prendre date pour négocier avec l'IUT ? »*, demanda-t-elle. Une date fut prise, dans la panique. L'appel téléphonique de François Bayrou au président de l'université ne se faisait pas attendre : le ministre s'engageait à rouvrir toutes les négociations, à examiner l'échelonnement des postes d'enseignants-chercheurs sur quatre ans.

Cette ouverture suffisait à quelques-uns pour crier timidement : *« On a gagné ! »* Mais la plupart assuraient *« rester vigilants, parce que Bayrou compte sur le pourrissement du conflit »*. Il restait à Mᵐᵉ Ferrier encore plus d'une heure de discussions à mener avec les professeurs et les Iatos, sans savoir si elle pourrait repartir vers Paris. Les étudiants bloquaient le seul pont qui relie l'université – située sur une île – à la ville, et dégonflaient deux pneus de la voiture du recteur. Après une courte déclaration, Nicole Ferrier s'enfermait dans le bureau du président de l'université, tandis que celui-ci organisait son « évasion » avec la coordination étudiante. L'émissaire de M. Bayrou devait s'échapper par une porte dérobée, à pied, tandis que dehors les étudiants chantaient *« Elle dort à Metz... »*. Un épilogue rocambolesque à la folle journée de Mᵐᵉ Ferrier.

Béatrice Gurrey

De lourdes peines sont requises contre la « filière bretonne » de l'ETA

Des témoins invoquent le « devoir sacré de solidarité »

AU TERME d'un sévère réquisitoire, le substitut Irène Stoller a requis, jeudi 16 novembre, des peines de dix ans de prison ferme à l'encontre de quatre Basques espagnols jugés dans l'affaire dite de la « filière bretonne » de l'ETA (*Le Monde* du 16 novembre).

PROCÈS

Les quatre hommes, Sabino Euba Cenarruzabeitia, Faustino Herrera Villanueva, Gil Cervera et Inaki Bilbao Beaoscochea, tous *« membres de l'ETA »*, selon Mᵐᵉ Stoller, auraient fui l'Espagne après y avoir commis *« des actes terroristes »*. Ils font partie des quatre-vingt-un prévenus – Basques, membres présumés de l'ETA militaire, et Bretons qui les ont hébergés – qui comparaissent, depuis lundi, devant le tribunal correctionnel de Paris pour association de malfaiteurs et complicité.

Contre trente-trois autres Basques espagnols, le ministère public a réclamé des peines allant de quatre mois à huit ans de prison ferme. Il a également requis quatre ans de prison, dont un ferme, contre un prévenu basque français, François Garat, curé d'Espelette (Pyrénées-Atlantiques), qui a déjà effectué deux mois de détention provisoire.

Pour les quelque quarante Bretons accusés d'avoir hébergé, entre 1988 et 1992, les Basques espagnols, Mᵐᵉ Stoller a demandé des peines allant du sursis intégral à six mois ferme. *« Je ne reproche évidemment pas aux Bretons d'avoir préparé des attentats, mais l'ETA est une organisation très hiérarchisée, cloisonnée, où chacun a sa fonction*, a-t-elle souligné. *Le rôle des Bretons, c'était l'accueil. »* Les peines infligées aux Bretons sont sensiblement supérieures aux périodes de détention provisoire qu'il ont effectuées. La plus lourde – trois ans dont six mois ferme – frappe Annick Lagadec, qui, selon Mᵐᵉ Stoller, *« a joué les malignes et les ignorantes... mais ne pouvait pas ne pas savoir qu'elle hébergeait un membre important de l'ETA »*. La salle, composée en majorité des prévenus – à l'exception des onze détenus basques espagnols qui refusent de participer à l'audience –, a écouté ce réquisitoire de près de trois heures sans provoquer d'incident. Dans son préambule, Mᵐᵉ Stoller, pour qui *« le droit s'applique aussi en Bretagne »*, s'en est pris aux arguments de ceux pour qui ce procès est plus celui de la solidarité que celui du terrorisme. Quant aux brutalités dénoncées par les prévenus bretons lors des arrestations, le substitut *« comprend que cela ait pu choquer, mais, s'agissant de terrorisme, ce sont les équipes du Raid qui interviennent, et il faut comprendre qu'elles ont souvent affaire à des gens armés »*.

Madeleine Rebérioux et Antoine Sanguinetti, au nom de la Ligue des droits de l'homme, le pasteur Jacques Maury et le Père Maurice Barth, pour la Cimade, avaient juste auparavant invoqué le *« devoir sacré de solidarité »*, déplorant que le droit d'asile soit battu en brèche par la raison d'Etat, dénonçant *« l'amalgame fâcheux »* fait entre des prévenus aux situations très différentes, appelant le tribunal à la clémence. Après eux, plusieurs témoins, dont un médecin, avaient décrit les tortures *« systématiquement »* infligées par la police espagnole aux Basques arrêtés et incarcérés.

Mᵐᵉ Stoller a balayé ces arguments, tout comme ceux relatifs à la campagne de terreur menée par les tueurs des GAL contre les militants réfugiés en France. Après avoir affirmé que l'ETA *« est responsable de la mort de 889 personnes »*, le substitut a estimé qu'on ne *« pouvait tolérer que des terroristes utilisent le sol français comme base arrière »*. Enfin, elle s'est dite *« stupéfaite »* que les personnalités venues témoigner *« condamnent le terrorisme, mais ne condamnent pas ceux qui l'aident »* et lui permettent de *« survivre »*.

Le jugement sera mis en délibéré après les plaidoiries, qui devaient avoir lieu vendredi.

Roland-Pierre Paringaux

Des catholiques critiques lancent un appel

L'HEBDOMADAIRE *Témoignage chrétien* lance une pétition destinée aux contestataires de l'Eglise catholique, analogue à des initiatives qui, en Autriche (500 000 signatures) et en Allemagne (5 millions), viennent de connaître un certain succès. Dans un appel intitulé « Nous sommes l'Eglise », publié vendredi 17 novembre, l'hebdomadaire réclame la participation des Eglises locales au choix des évêques, l'accès des femmes au diaconat et au sacerdoce, *« le libre choix pour les prêtres entre vie de célibat ou vie conjugale »*, puis *« la valorisation positive de la sexualité »*, mettant fin aux *« continuelles condamnations fracassantes »* et à *« une fixation crispée sur la morale sexuelle »*.

DÉPÊCHES

■ **ATTENTATS : Abdelkrim Deneche,** l'Algérien vivant en Suède et recherché par la justice française dans les enquêtes sur la vague d'attentats, a déclaré, dans un entretien au *Figaro Magazine* du 18 novembre, n'avoir *« officiellement (...) aucun rapport avec le GIA »*. S'estimant *« victime d'un complot organisé par la France »*, il considère que *« ce qui arrive en France* [les attentats] *est tout à fait normal »* et que *« demain, dans dix ans, dans mille ans, la France sera une République islamique »*.

■ **POLICE : le Haut Conseil de déontologie** de la police nationale a tenu, jeudi 16 novembre, sa première réunion. Sa création avait été annoncée en septembre 1993 au *Journal officiel*, après la suppression par M. Pasqua d'un précédent Conseil de déontologie qui, instauré par le gouvernement socialiste, disposait de prérogatives plus étendues. M. Debré a invité le Haut Conseil, présidé par le conseiller d'Etat Robert Touzery, à lui faire des propositions sur les programmes de formation de policiers, la réalisation d'un guide pratique et le secret professionnel.

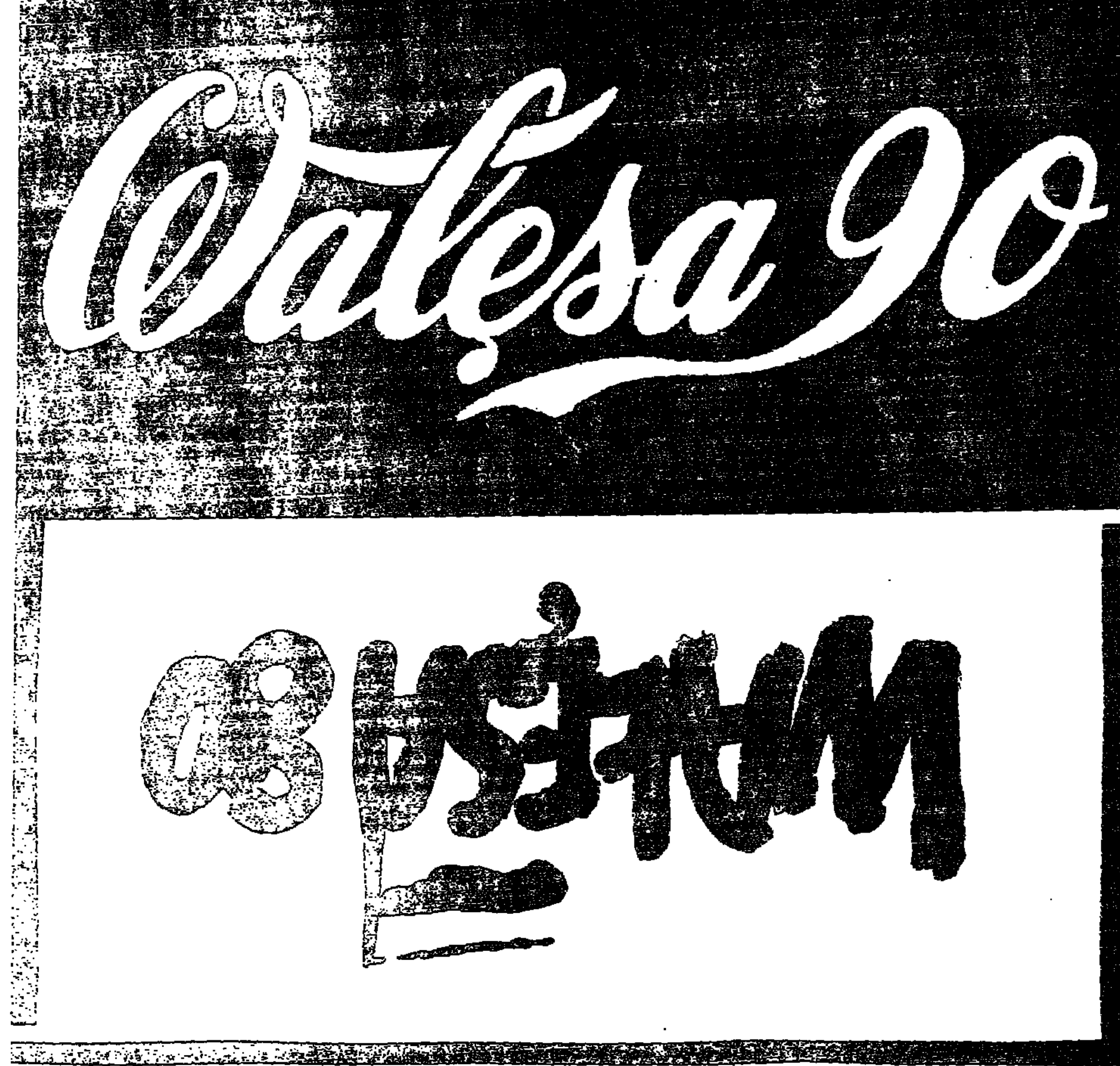
■ **DIFFAMATION : l'ancien commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau,** qui avait été condamné en janvier 1992 pour subornation de témoins dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, a obtenu jeudi 16 novembre la condamnation du quotidien *Infomatin* à lui payer 50 000 francs de dommages et intérêts. Dans un article du 20 février, le quotidien avait accusé M. Beau d'avoir lui-même placé chez les trois militants irlandais les armes retrouvées en 1982 : la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a qualifié cette affirmation de *« notoirement inexacte »* et diffamatoire.

■ **TRAUMATISMES CRÂNIENS : l'Union nationale des associations de familles** de traumatisés crâniens (Unaftc) attend, vendredi 17 et samedi 18 novembre, un millier de personnes aux journées qu'elle organise au Parc floral de Paris. Alors que, chaque année, quelque quatre mille personnes sont victimes d'un tel traumatisme, l'Unaftc estime que les *« besoins en structures ne sont pas satisfaits »*.

■ **JUSTICE : le nouveau procureur de la République de Paris,** Gabriel Bestard, a été officiellement installé dans ses fonctions jeudi 16 novembre lors d'une audience solennelle au palais de justice de Paris. Dans son discours, M. Bestard a prôné *« la confidentialité »* dans les dossiers judiciaires et le secret de l'instruction, *« spécialement en matière de terrorisme »*.

Walesa au secours de Walesa

Malgré les fausses notes de sa campagne et ses dérapages verbaux, l'ancien président de Solidarité, empâté, blanchi, part très légèrement favori pour sa succession à la tête de l'État polonais



Alain Le Quernec

IMAGES du passé. Effondré dans un fauteuil crevé, le teint gris d'épuisement, un homme écoute vaguement ce que lui explique un entourage enfiévré. On est en août 1980, à l'intérieur du chantier naval de Gdansk. *« Regarde, c'est lui, Walesa »*. Quelques instants plus tard, le même homme, le regard rieur, la voix gouailleuse et l'énergie communicative, se bisse sur le portail d'entrée, redonne du courage à la foule et se fait acclamer.

C'est lui qui, deux semaines plus tard et à l'aide d'un énorme, d'un invraisemblable stylo-bille de fantaisie, signera les accords qui marquent la victoire des grévistes sur le régime communiste. En fait, il s'agit de tout autre chose et on le sent comme une évidence, même si on ne le « sait » pas encore précisément : la condamnation à mort – avec un sursis de neuf ans seulement – du système soviétique en Europe de l'Est. Fait invraisemblable, pour l'époque et le régime en vigueur, la télévision a diffusé en direct, dans toute la Pologne, cette scène de défaite à plates coutures du pouvoir en place. Le héros, le vainqueur, c'est Walesa, et sa moustache fait la « une » des magazines du monde entier. Image du présent : quinze ans après, à nouveau devant les caméras de télévision, mais cette fois dans un studio sans âme et sans public. Le président en exercice d'une Pologne démocratique, plutôt stable et qui logiquement n'intéresse plus grand monde, affronte, dans un débat aux règles rigides, l'autre candidat, Alexandre Kwasniewski. Qui se trouve être jeune (quarante et un ans), du moins par rapport à lui (cinquante-deux ans), bronzé (artificiellement), disert (voire éloquent), et « post-communiste ». Cela signifie qu'il mettait le pied sur les premiers barreaux de l'échelle du pouvoir et en goûtait les premiers fruits quand son adversaire du jour était aux arrêts.

« A votre place, je n'oserai même pas me présenter. » Lech Walesa est en colère, ou alors il fait très bien semblant. En tout cas il bredouille, s'énerve, multiplie les écarts de langage, jusqu'à asséner à un journaliste qui l'interroge sur son opposition à l'avortement : *« Si l'avortement avait été autorisé, vous seriez sûrement parti dans le caniveau »*... Une grossièreté à couper le souffle. Il est chef de l'État, dans un pays de vieille culture, il redemande du service pour conduire la Pologne à la « normalité », et à l'Europe unie. Et il se comporte comme ça ?

Lech Walesa surprendra toujours. En bien, comme en mal. Il était apparu, dans les dernières années de sa présidence, comme un homme seul, ou alors entouré de personnages peu recommandables, en guerre contre tout le monde, obsédé par le souci d'accroître son pouvoir sans apparemment trop savoir qu'en faire. Usé, brûlé, politiquement mort, avec cinq fois plus d'opinions négatives que d'opinions positives. Et puis il s'était mis en campagne. Sur une note nouvelle : *« Je vais jouer cette fois en équipe. »* Tout miel à l'égard de ceux avec qui il s'était brouillé. Faisant soudain ami-ami avec les militants de Solidarité, dont il s'était bien éloigné. Avec à nouveau, dans les meetings, la flamme des jours anciens, les mots qui font rire et applaudir. Il distingue un sosie dans l'assistance : *« Venez vous asseoir à ma place, comme ça c'est vous qu'ils pendront, à la fin... »* Le charme n'agit plus tout à fait comme autrefois, mais il agit tout de même. On l'acclame, parce que c'est lui, le « symbole », et le rempart contre le retour des communistes, d'autant plus à craindre qu'ils sont désormais aimables... et capitalistes.

Et puis il y a ce premier débat télévisé, où il est vulgaire, agressif, primaire. Où il fait tout pour hérisser les Polonais qui ne supportent plus un président qui fait aussi « mauvais genre » ». Où il montre ses limites – évidentes – et pas ses qualités – rares, exceptionnelles même. Où il se rend compte lui-même qu'il a passé les bornes et réapparaît, trois jours plus tard, pour le second débat, sinon métamorphosé, du moins apaisé, serein, et drôle à l'occasion.

Combien de fois, dans le passé, n'a-t-il pas déçu, y compris ses admirateurs ? En octobre 1981 quand, pour la première fois, il lui faut se soumettre à une élection et affronter des concurrents (c'était à Gdansk, pour la présidence de Solidarité), il se comporte de manière catastrophique, quasi suicidaire et ne gagne que de justesse, en dépit de son extrême popularité d'alors. Un peu plus d'un an plus tard, dans une Pologne soumise à l'« état de guerre », il adresse, depuis son lieu de détention, une lettre au général Jaruzelski, qu'il signe d'un très étrange « caporal Walesa » qui suscite des interrogations.

Et pourtant, sur l'essentiel, il ne cède pas, et il résiste à tous les procédés utilisés contre lui par le régime. La surveillance harassante et les méthodes retorses de la police politique, la constante propagande de la télévision, les bandes magnétiques truquées, le fiel du porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban. Un homme que l'on retrouve aujourd'hui dans le paysage, plus cynique que jamais, milliardaire à la tête d'un hebdomadaire à scandales qui produit – à nouveau – une « bande magnétique » hautement suspecte et qui se veut compromettante.

« Mauvais genre », décidément trop fruste et trop inculte, Lech Walesa l'était aussi devenu il y a cinq ans pour les gens de son propre camp, pour l'élite intellectuelle qui l'avait accompagné dans la grande aventure de Solidarité.

AU printemps 1989, tout le monde avait « posé » en compagnie de Lech Walesa, avant les premières élections semi-libres et, dans la quasi-totalité des cas, la « photo » s'était transformée en siège au Sénat ou à la Chambre. A l'automne de la même année, Walesa avait réussi à retourner les petits partis satellites des communistes et à imposer Tadeusz Mazowiecki comme premier ministre, précipitant la décomposition du régime.

Divine surprise, accomplissement historique : les élites libérales se retrouvaient soudainement au pouvoir. Et du coup n'avaient plus guère besoin de l'ouvrier électricien, suffisamment récompensé par les ovations reçues du Congrès des États-Unis et prié de réaliser ce qu'il avait toujours prétendu être son rêve : *« Aller à la pêche. »*

Grave erreur. Laisser Walesa sur la touche, en même temps qu'on laisse plus ou moins en rade les ouvriers qui avaient tant contribué à la chute du régime et affrontaient les douloureuses conséquences des réformes économiques, c'était prendre beaucoup de risques. Le faux retraité de Gdansk releva le défi, poussa, avant terme, le général Jaruzelski à la démission et déclencha « la guerre au sommet », c'est-à-dire contre ses anciens amis et conseillers. Du moins telle est la version communément admise. Walesa lui-même en donne une autre, affirme qu'il avait tenté de faire entendre raison à Tadeusz Mazowiecki, et lui avait proposé de rester premier ministre, cette fois à ses côtés.

Toujours est-il que la guerre eut lieu, qu'elle fut fort déplaisante, Walesa ne lésinant pas sur la démagogie anti-intellectuelle, et offensant au passage de nobles figures qui ne le méritaient certainement pas. Les intellectuels et l'élite libérale ne furent guère plus charitables, et s'unirent contre Walesa en un parti créé pour la circonstance, l'Union démocratique, devenue depuis l'Union de la liberté.

Bien entendu, Walesa gagne haut la main, et la brouille s'aggrave. Adam Michnik accuse à plusieurs reprises dans son journal Lech Walesa de se préparer à la dictature, de flirter avec les militaires. Les choses vont de mal en pis. Tandis que responsables « post-communistes » et paysans se partagent les avantages du pouvoir et alimentent leurs réseaux, les anciens de Solidarité s'entre-déchirent, la popularité du président sombre et l'audience de l'Union de la liberté se réduit comme une peau de chagrin.

A l'automne 1994, une rencontre entre le président et les députés de l'opposition libérale se transforme en procès de Lech Walesa. La séance est savamment présidée par Bronislaw Geremek, son ancien conseiller, presque son mentor, qui l'accuse de mettre en danger la démocratie. Un an plus tard – c'était il y a à peine trois semaines –, Jacek Kuron, le candidat de l'Union de la liberté à l'élection présidentielle, fait semblant de considérer Walesa et son adversaire Kwasniewski comme deux maux égaux.

Et puis miracle, attendu à vrai dire : le premier tour passé, tout le monde ou presque se rallie, en grinçant plus ou moins des dents, mais se rallie tout de même. Comme au bon vieux temps, au temps où l'on luttait ensemble, solidairement, contre un adversaire encore très puissant, capable d'envoyer en prison et, au besoin, de tuer. Combien de fois, à l'époque, après ces crises internes où Walesa avait imposé sa volonté, *« démocratiquement, c'est-à-dire seul »*, n'a-t-on pas entendu tel éminent professeur confier que, tout compte fait, ce diable d'homme avait eu raison ?

Aujourd'hui, bien sûr, ce n'est plus la même chose. Le ralliement est tactique. C'est, somme toute, faute de mieux, et pour parer à un plus grand danger. Empâté, blanchi, un peu bouffi de vanité – *« Je sais, je suis un bouffon prétentieux »*, dit-il lui-même à l'occasion –, c'est encore lui qui ira à la bataille. Avec son langage, parfois incompréhensible, mais qui reste dans les mémoires : *« Je suis tout à fait pour, et même contre »*... Avec sa réputation de grand *« destructeur »*, incapable de faire quoi que ce soit d'autre, sinon jouer au ping-pong dans son vaste palais présidentiel (sa femme et ses plus jeunes enfants sont restés à Gdansk, où il les rejoint le week-end). Certains, Adam Michnik en tête, l'ont même comparé à Eltsine et, contre toute vraisemblance, soupçonné d'être tenté par les mêmes méthodes expéditives. Lui-même s'en défend, brandit son prix Nobel de la paix pour assurer qu'il exclut toute violence, et explique qu'il *« commence à avoir peur d'Eltsine, depuis qu'il s'est mis à tirer »*.

Mais lui ne se prive pas de tirer – verbalement s'entend – sur tout ce qui bouge. On reste confondu par sa capacité à se faire des ennemis, à dire à haute voix ce qu'aucun politicien « normal » n'oserait confier en public, par exemple sur l'actuel premier ministre, Jozef Oleksy, et même, à la veille d'une élection présidentielle, à s'exprimer avec une brutale candeur sur sa tactique passée ou présente.

ET puis il parle trop et il le sait. Il ne cisèle pas ses formules à l'avance, comme de Gaulle en son temps. Il improvise en permanence, avec quelques perles et beaucoup de déchets. A l'époque de la lutte contre le régime communiste, les journalistes occidentaux qui, selon sa propre expression, l'ont « créé », savaient faire la part des choses et le tri dans les propos qu'il débitait à toute vitesse et émaillait d'étonnantes métaphores. Aujourd'hui,

> **Le charme n'agit plus tout à fait comme autrefois, mais il agit tout de même. On l'acclame parce que c'est lui, le « symbole » et le rempart contre le retour des communistes, d'autant plus à craindre qu'ils sont désormais aimables et... capitalistes**

il parle certes un peu moins vite, mais les règles du jeu ont changé. La presse et la télévision ne lui font pas de cadeau. Son porte-parole explique, en sa présence, que les propos présidentiels gagnent à être interprétés voire... traduits !

Comment un homme obéré de tels « défauts », un homme qui s'est lui-même défini un jour comme *« un électricien ordinaire, avec trois ans d'enseignement professionnel et toute la ruse d'un paysan de Mazovie »*, peut-il encore faire figure de favori ? *« Je suis fort de votre force »*, proclame-t-il dans l'un de ses slogans électoraux. Mais, malgré l'usure du temps, il lui reste quelque chose d'autre. Une force qui lui est propre, une étrange capacité à s'imposer, en dépit de tout. Un talent, celui de se tromper sur une infinité de détails mais, un peu à la manière d'un Ronald Reagan, de voir clair sur quelques points essentiels.

« Il dit des bêtises, mais il n'en fait pas », expliquait naguère l'un de ses conseillers. *« Au cours de ces cinq dernières années, il ne s'est rien passé de vraiment mauvais »*, affirme-t-il lui-même. Tadeusz Mazowiecki, son rival de 1990, lui reconnaît au moins quelques mérites : *« Il a obtenu le départ des troupes soviétiques, il n'a pas détruit la réforme économique, et il s'emploie à obtenir l'adhésion de la Pologne à l'OTAN. »* C'est peu, et c'est beaucoup. Est-ce assez pour prétendre rempiler pour cinq ans et, surtout, pour perpétuer le mythe ?

Jan Krauze

Le gouverneur et le pianiste

par Alain Minc

QUAND le débat monétaire échappera-t-il à une fantasmagorie, du moins en France, chaque jour plus envahissante ? Fantasme aujourd'hui le plus répandu : la baisse des taux se décrète et il ne tiendrait qu'au gouverneur de la Banque de France de lui faire franchir des étapes décisives. C'est faire trop d'honneur à Jean-Claude Trichet : la banque centrale a encore le pouvoir d'adresser un signe fort aux marchés, mais elle est incapable de leur servir de boussole. Les taux – sur des durées qui vont de trois mois à l'éternité – lui échappent : elle ne peut que les enregistrer et en tenir compte dans sa propre politique.

Les apparences jouent encore en faveur des instituts d'émission, mais la réalité, pour l'essentiel, est ailleurs.

Fantasme, la conviction selon laquelle les taux d'intérêt constituent la pierre philosophale du jeu économique et que, de leur diminution, résulte une croissance forte et régulière. Evidemment, nul n'oserait nier la relation, connue depuis la nuit des temps de la science économique, entre les taux et le rythme d'expansion, mais elle ne constitue pas l'alpha et l'oméga de l'économie !

L'exemple japonais n'est-il pas là pour nous le rappeler ? Avec des taux quasi nuls, la croissance ne redémarre pas. La politique budgétaire, le niveau des prélèvements obligatoires, le partage salaires-profit, l'intensité réglementaire, sans même compter le plus immatériel des facteurs de production, la confiance : autant d'éléments au moins aussi essentiels que le niveau des taux réels.

Fantasme de plus en plus répandu dans un pays aussi idéologique que la France, la croyance qui voit dans l'orthodoxie monétaire l'expression ultime d'un libéralisme triomphant et, dans la perspective de la monnaie unique, une abdication face à un marché tout-puissant. La réalité est pourtant exactement inverse : tous les tenants d'une *« économie organisée »* devraient être des prosélytes de la monnaie unique, puisqu'elle fera échapper en partie l'Europe aux bourrasques des marchés et qu'elle constituera la première étape d'une reconstruction empirique d'un système monétaire international.

Fantasme, présent sur l'ensemble du spectre politique, la certitude que la politique de franc stable a freiné notre croissance économique et qu'elle a donc engendré l'envolée du chômage. C'est oublier qu'au moment de la récession, en 1993, nous avons moins souffert que les Allemands, qu'en 1995 notre expansion aura été légèrement supérieure à la leur et que, en moyenne, sur les dernières années, nous avons mieux fait qu'eux.

En revanche, cette croissance est, chez nous, deux fois moins créatrice d'emplois qu'en Angleterre et moitié moins qu'en Allemagne. Voilà où le bât blesse : la politique monétaire ne joue aucun rôle dans cette difficulté de la société française à transformer en emplois les points de croissance...

Fantasme parallèle, si présent dans la campagne électorale, le lien entre la politique du franc stable, le projet de monnaie unique et l'accentuation de la *« fracture sociale »* : combien de fois avons-nous entendu, au printemps dernier, que le franc fort était à l'origine de l'exclusion !

Une fois l'action publique débarrassée de ses fantasmes si confortables et de ses illusions si rassurantes, le pouvoir revient, si nous en sommes capables, à l'imagination

Les mêmes qui refusaient d'admettre la moindre relation entre l'augmentation du salaire direct et indirect et le niveau de l'emploi, devraient tendre l'oreille du côté de l'IG-Metall et du message que le plus grand syndicat allemand vient d'envoyer : il ne s'intéresse pas, à la différence de Marc Blondel, à la politique monétaire mais propose au patronat un troc entre, d'un côté, la modération des revendications salariales et, de l'autre, la réduction des licenciements et la création d'emplois.

Si la France, depuis le début de la crise, a créé davantage de chômeurs que ses grands concurrents européens, et surtout davantage de chômeurs de longue durée, qu'elle en cherche les explications dans le fonctionnement de son système éducatif, dans les mécanismes de son Etat-providence, dans son incapacité à développer le temps partiel et le temps choisi, et, pis, dans ses réflexes et ses modes de pensée !

Ces fantasmes ne sont pas le fait du hasard, ils ont une fonction : dispenser la société française, sa classe politique, ses corps intermédiaires d'imaginer les réformes qui permettraient de surmonter peu à peu la crise. La politique monétaire a, de ce point de vue, toutes les vertus et le gouverneur de la Banque de France sert de parfait bouc émissaire.

Une fois la messe dite dans cet esprit, les corporatismes et les conservatismes peuvent vaquer librement à leurs occupations : ils ne risquent plus rien.

La politique monétaire, quand elle est sérieuse et raisonnable, devient un non-sujet. Les champs du possible s'ouvrent. A une action libérale classique qui table sur la baisse des prélèvements et la dérégulation pour rendre la croissance davantage créatrice d'emplois. A une tradition social-démocrate qui décline le vieux thème du partage, cette fois-ci entre revenus et emploi.

A une volonté novatrice, peu susceptible d'être classée suivant les canons habituels, et qui cherche à fonder la solidarité sur des concepts neufs. Ainsi, par exemple, de l'idée avancée par Jean Boissonnat (*Le Travail dans vingt ans*, éditions Odile Jacob) d'un contrat d'activité qui couvrirait sur une durée longue des périodes de travail productif en entreprise, de travail en formation, de congés d'utilité sociale : ce serait, à l'évidence, une formidable avancée qui témoignerait de notre capacité collective à inventer de nouveaux acquis sociaux et à accompagner les mutations du système économique.

Ainsi, dans le même esprit, d'un véritable mouvement vers le temps choisi, dont le temps partiel ne constitue qu'une forme primitive, et qui changerait durablement les relations de l'individu avec le travail, le loisir et les possibilités éducatives.

Ce ne sont là que des pistes parmi d'autres. Une fois posés les principes d'une politique macroéconomique stable, marquée par la réduction des déficits publics et la marche vers la monnaie unique, une fois donc débarrassée l'action publique de ses fantasmes si confortables et de ses illusions si rassurantes, le pouvoir revient, si nous en sommes capables, à l'imagination. C'est un jeu naturellement plus risqué que de tirer sur le pianiste de la rue La Vrillière...

***Alain Minc** est président d'AM Conseil.*

La baisse des taux, nécessaire mais insuffisante

par Jean-Pierre Vesperini

LE point de vue publié dans *Le Monde* du 4 novembre par Henri Lachmann et Jean-Marie Messier appelle trois remarques.

En premier lieu, il a le mérite d'aller au-delà des incantations habituelles en matière de baisse des taux d'intérêt. Ses auteurs ne se bornent pas à souhaiter que les taux baissent, mais précisent qu'ils doivent baisser tout de suite et de *« deux points au moins »*. Mais il ne suffit pas de faire cette recommandation ; il faut encore montrer précisément pour quelle raison une baisse des taux de cette ampleur pourrait être accomplie sans mettre le franc en danger. Pour cela, il convient d'identifier la cause du différentiel de taux que les marchés imposent au franc par rapport au mark. L'écart de taux entre le franc et le mark résulte du fait que les marchés redoutent une baisse du taux de change du franc par rapport au mark.

Cette explication est corroborée par l'observation des taux en Belgique : bien que les finances publiques de ce pays soient encore plus détériorées que celles de la France, ils se situent à un niveau nettement inférieur aux taux français, parce que les marchés croient au maintien de la parité du franc belge par rapport au mark.

Le problème qui se pose à la France n'est pas tant économique que politique

Si l'on suppose, comme semblent implicitement l'admettre les auteurs, que le gouvernement français va incessamment adopter des mesures de réduction des déficits publics qui persuaderont les marchés que la France respectera les critères de Maastricht et participera à la monnaie unique, alors on peut effectivement penser que le franc français se verra accorder par les marchés le statut du franc belge : celui d'une monnaie définitivement satellisée par le mark.

Dans ces conditions, la Banque de France pourra abaisser ses taux d'intérêt approximativement au niveau des taux de la Belgique sans mettre le franc en danger. En second lieu, allant plus loin, on peut légitimement douter qu'une baisse de 2 % des taux soit suffisante pour produire une baisse substantielle du chômage.

La baisse des taux aurait peu d'effets sur la consommation, *excepté sur la part financée au* moyen du crédit. Elle aurait également une incidence relativement faible sur l'investissement : une part importante de l'investissement des entreprises est désormais autofinancée.

Certes, on ne doit pas négliger l'importance qu'aurait une telle baisse des taux pour les petites et moyennes entreprises, encore largement dépendantes du crédit bancaire, ce qui aurait assurément des conséquences positives sur l'emploi.

Mais on doit toujours garder à l'esprit le caractère dissymétrique de la politique monétaire : elle est beaucoup plus efficace dans le sens de la restriction de l'activité que dans celui de son expansion. Ainsi, bien qu'une baisse des taux de 2 % puisse avoir un effet favorable sur l'activité, elle n'apparaît cependant pas de nature à porter le taux de croissance de l'économie à un niveau permettant une création massive d'emplois.

Pour cela – c'est la troisième remarque – la baisse des taux doit être couplée à une forte relance de la demande.

Dans l'état actuel de l'économie française, la relance de la demande ne peut pas venir de la consommation, qui est contrainte à la fois par la hausse des prélèvements obligatoires et le niveau excessivement élevé du chômage. Elle ne peut pas venir non plus de l'investissement, qui est essentiellement commandé par les perspectives de débouchés. La relance de la demande ne peut venir que de l'expansion des exportations.

Dans la conjoncture mondiale actuelle, étant donné la baisse de compétitivité subie par les produits français à la suite des dépréciations du dollar, de la livre sterling, de la lire et de la peseta, on ne voit pas comment les exportations françaises pourraient connaître une forte expansion sans une modification de la parité du franc par rapport au mark qui soit suffisamment forte pour couper court à toute anticipation de nouvelle dépréciation, de façon à pouvoir maintenir les taux d'intérêt à un niveau peu élevé. On objectera alors qu'il serait tout à fait inopportun de modifer la parité du franc alors que la France présente une balance des transactions courantes excédentaire et qu'elle enregistre d'excellentes performances en matière d'inflation.

La relance de la demande ne peut pas venir de la consommation, qui est contrainte à la fois par la hausse des prélèvements obligatoires et par le niveau excessivement élevé du chômage

C'est un fait : aujourd'hui, le problème du taux de change du franc ne se pose que si l'on veut absolument réduire le taux de chômage de trois ou quatre points, donc pour cela parvenir à un taux de croissance de l'économie très élevé, qui ne peut lui-même être obtenu que par une forte reprise des exportations.

Sans aucun doute la modification de la parité du franc marquerait la fin du processus d'unification européenne prévu par le traité de Maastricht et obligerait donc à revoir complètement la nature, les modalités et les délais du processus de cette unification.

Le problème qui se pose aujourd'hui à la France n'est pas tant économique que politique. La priorité est-elle la construction de l'Europe selon le dispositif prévu par le traité de Maastricht ou bien la réduction massive du chômage ? Pour le moment le gouvernement a clairement choisi la première voie. Il n'est pas sûr cependant qu'en la suivant il puisse garder longtemps la confiance des citoyens.

***Jean-Pierre Vesperini** est professeur à l'université de Rouen.*

18 novembre 1991, la chute de Vukovar

par Georges-Marie Chenu

AU début du mois de novembre 1991, la prise de Vukovar était inévitable. Le siège de la riche et belle métropole de Slavonie orientale durait depuis les premiers jours d'août. Le déséquilibre militaire était stupéfiant.

Côté serbe, plus de 30 000 soldats et miliciens, conduits par le commandant Mrksic et le major Sljivancanin, 400 blindés, des centaines de lanceurs et canons, la maîtrise de l'air et du Danube. Côté croate, moins de 2 000 défenseurs, gardes, policiers et volontaires, dirigés par le commandant Dedakovic, avec des armes légères, ravitaillés par chemins de terre et quelques parachutages nocturnes d'avions agricoles. Ces défenseurs étaient épaulés par des unités croates opérant à l'ouest derrière l'étau serbe.

Les bombardements, 600 à 800 projectiles par jour à la fin, ruinèrent la ville. Dès le 28 août, après un aller-retour à Vukovar, l'ambassadeur Wynaendts, négociateur de la présidence européenne, se déclarait atterré par les violences et les destructions. Les 15 000 civils restants, dont 2 000 enfants, vivaient dans les caves. Par télécopies, le docteur Bosanac, dont des services occupaient l'abri souterrain de l'hôpital, donnait le nombre des blessés, 30 à 60 par jour, et réclamait des médicaments.

A Zagreb, on était persuadé que cette agression manifeste et prolongée provoquerait l'indignation de l'Europe et son intervention ! Pour les Croates, majoritaires (47 %) dans la ville (44 600 habitants), Vukovar était le test du respect de l'ordre légal et des frontières. Pour les tenants de la Grande Serbie, s'emparer de Vukovar (32 % de Serbes) c'était soutenir les Serbes de Croatie qui refusaient de vivre sous un nouveau gouvernement croate, rapidement qualifié par eux d'oustachi.

Le 7 novembre, une attaque isola les défenseurs. Les assaillants opéraient méthodiquement. Dès que les obus avaient étouffé les résistances, les miliciens et les blindés de l'armée nettoyaient le secteur conquis et sortaient les civils des abris. Le gouvernement croate saisit le groupe tripartite de Zagreb. En liaison avec la conférence sur l'ex-Yougoslavie, ce groupe – autorités croates, armée fédérale et mission européenne – devait organiser le cessez-le-feu, le déblocage des casernes et l'évacuation de l'armée populaire yougoslave. Les négociateurs croates, MM. Granic, Hebrang et le colonel Agotic, proposèrent une démilitarisation, un couloir neutre ou un cessez-le-feu ponctuel, etc.

Le 13, les nouvelles de Vukovar sont très alarmantes : plus de vivres, de médicaments ni de munitions. Le 15, les habitants lancent un appel au secours. Le 16, nouvelle attaque et rumeurs de reddition. Le 17, alors que le président croate tente d'obtenir un arrêt des combats du général Kadijevic, secrétaire fédéral à la défense, le général Raseta fait savoir à la mission européenne qu'il accepte le principe d'une évacuation rapide des personnes vulnérables.

Devant l'urgence, les Croates demandent l'envoi immédiat d'un camion de médicaments et l'évacuation des 400 blessés (450 en fait) de l'hôpital. Avec la Croix-Rouge internationale, Médecins sans frontières, et la Croix de Malte, le groupe tripartite consacre la journée du 18 aux modalités de l'évacuation.

Après la chute de la ville, la machine de guerre poursuivit son œuvre de désolation puisque la communauté internationale n'avait rien entrepris de déterminant

L'accord, signé de nuit par le docteur Hebrang et le général Raseta, précise les garanties, les routes, le lieu de remise (le carrefour de Zidine), la neutralisation de l'hôpital confié au CICR et la haute main des contrôleurs européens sur toute l'opération.

Mais à l'aube du 19 novembre, on apprend que toute résistance a cessé et que la ville est tombée. En revanche, on est sans nouvelles des blessés et des civils. Appelé, le général Raseta, sombre et tendu, incrimine les mauvaises communications. Très sèchement l'ambassadeur Van Houten, chef de la mission européenne de contrôle, exige qu'il justifie sa fonction en aidant les contrôleurs qui seront envoyés sur place de Zagreb et de Belgrade.

On sut bientôt que les 16 et 17 novembre, des défenseurs s'étaient échappés de nuit vers l'ouest à travers les maïs non moissonnés. Après quoi des contacts avaient eu lieu, sur place, avec l'armée. Ayant reçu l'assurance que les civils seraient libres, les derniers défenseurs se constituèrent prisonniers : lundi 18, à Mitnica, près de 600 défenseurs et 6 000 civils et, mercredi 20, au quartier de Borovo Naselje, environ 200 combattants et 4 000 civils. Le 19 novembre, les contrôleurs venant de Belgrade et dont certains accompagnaient Cyrus Vance, envoyé de l'ONU, virent à Vukovar un spectacle hallucinant : entre des falaises de décombres, des groupes de miliciens mal contenus par l'armée qui fêtaient leur victoire, des colonnes de civils hagards et livides, des cadavres autour de l'hôpital dont l'accès était interdit aux contrôleurs et à la Croix-Rouge.

Aucun des engagements, écrits ou verbaux, ne fut respecté, pas plus d'ailleurs que les conventions internationales. Sans contrôle extérieur, les militaires sélectionnèrent les hommes au sein de l'hôpital. La majorité des survivants indemnes furent dirigés vers l'entrepôt Velepromet où les hommes de quatorze à soixante ans furent séparés des femmes, des enfants et des vieillards.

Des miliciens, parfois guidés par des civils, s'emparèrent de certains prisonniers, de ceux portant des chaussures militaires et les entraînèrent avec eux. Ces tris effectués, des colonnes furent dirigées vers des lieux d'embarquement, comme Ovcara, à 6 kilomètres au sud-ouest de Vukovar, où attendaient des véhicules collectifs.

Conformément à l'accord de Zagreb, des contrôleurs se présentèrent vers Zidine, le 19 novembre pour accueillir les blessés de l'hôpital. Ils apprirent que la prise en charge aurait lieu le 22 en Bosnie au pont de Bosancski Samac. Elle se déroula en réalité dans le village serbe de Bijelnicki Dvori parmi une foule agressive qui blessa des accompagnateurs croates. Plus de 120 blessés passèrent ainsi de l'autre côté, accompagnés de 2 500 femmes et enfants qui avaient été rattachés au convoi. L'humanitaire couvrait le nettoyage ethnique !

Quant aux hommes et aux femmes mis à part, dont le docteur Bosanac, ils furent envoyés en Serbie et emprisonnés à Sremska Mitrovica, Nis, et Novi-Sad, ainsi que dans des camps et une mine, avant d'être progressivement échangés. Lors d'un échange organisé par la Croix-Rouge en décembre 1991, à Bosanski Samac, les témoins virent descendre des cars des formes émaciées aux regards vides et aux gestes lents, dont l'aspect rendait crédibles les récits de leurs souffrances.

On s'inquiéta aussitôt des personnes demeurées introuvables. Des témoins parlèrent d'exécutions. Le docteur Hebrang souleva la question devant le groupe tripartite de Zagreb le 24 novembre, provoquant la colère du général Raseta. On évaluait alors à près de 200 les patients, le personnel médical et les civils qui avaient disparu lors de l'évacuation de l'hôpital. En décembre 1992, des experts de l'ONU découvrirent à Ovcara une fosse commune contenant environ 200 corps. Deux furent examinés, ils avaient bien été exécutés. Mais les responsables locaux s'opposèrent à la poursuite des investigations.

On estime les seules victimes croates de Vukovar à 2 000 morts, 2 500 invalides et 2 700 disparus et à 50 000 personnes déplacées pour tout le district.

Au lendemain de la chute de la ville, les blindés et les canons qui avaient écrasé Vukovar firent mouvement vers l'ouest et prirent position autour de Vinkovci (84 % de Croates) et d'Osijek (78 % de Croates). La machine de guerre poursuivait ses conquêtes et son œuvre de désolation puisque la *communauté internationale n'avait* rien entrepris de déterminant pour décourager la politique qui avait conduit au siège de Vukovar.

***Georges-Marie Chenu**, ancien ambassadeur de France en Croatie, ministre plénipotentiaire en retraite, a été associé aux négociations sur Vukovar lorsqu'il était contrôleur européen à Zagreb.*

Le Monde

Les urnes de la paix

L'OCCASION de dire leur mot sur la conduite des affaires du pays est si rare que les Algériens savent parfois la saisir quand elle s'offre à eux. *« Halte à trente ans de dictature du parti unique »*, avaient voulu signifier ceux qui, le 26 décembre 1991, lors du premier tour des élections législatives, avaient glissé dans l'urne un bulletin aux couleurs du Front islamique du salut.

« Halte à quatre ans de violences et de terreur », ont cherché à dire ceux qui, le 16 novembre 1995, lors de l'élection présidentielle, se sont déplacés vers les bureaux de vote malgré les consignes de boycottage des principaux partis de l'opposition et les menaces de représailles des *« fous d'Allah »*.

Vote-sanction, dans les deux cas, d'une population à qui il arrive de sortir de sa réserve ou de ce qui peut parfois apparaître comme de l'indifférence. *« Ce qu'il faut retenir, c'est cette aspiration à la paix, la paix maintenant, la paix tout de suite, la paix d'abord »*, avait justement noté Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), qui avait pourtant appelé ses compatriotes à bouder les urnes.

Les Algériens n'ont d'autre souci en tête que de vivre en toute tranquillité, sans être pris en otage et aussi pour cibles par ceux qui tentent de les rallier à des causes douteuses. Des circuits du pouvoir, et des hommes – les *« haut placés »*, comme ils les nomment – qui se le disputent, ils ne connaissent pas grand-chose tant on s'est employé, depuis des lustres, à les en éloigner, à les réduire à l'état de citoyens amorphes. L'histoire récente montre que cette majorité dite silencieuse n'en prend plus son parti.

Liamine Zeroual a beau avoir gagné le pari de l'élection présidentielle contre ceux qui, dans son camp comme dans celui de ses adversaires, l'avaient dissuadé de l'engager à cet instant, il n'en sera pas quitte à si bon compte.

Aujourd'hui comme hier, le problème de la paix reste entier. Aujourd'hui comme hier, les innombrables jeunes qui composeront l'Algérie de demain n'y voient pas clair : leur révolte, exploitée par des prêcheurs en eau trouble, n'est pas près de s'apaiser.

Ce scrutin présidentiel doit permettre de *« fermer la parenthèse de la crise politique »*, avait assuré le premier ministre, dans un ultime appel lancé aux électeurs. Y aura-t-il enfin relève à la tête de l'Etat ou le nouveau pouvoir ressemblera-t-il comme un frère à l'ancien ? Comment s'y prendra-t-il pour renouer le fil du dialogue avec les islamistes et le mener à bonne fin ?

Les Algériens sont trop las de la violence, trop impatients qu'elle cesse, pour mettre vraiment en doute la parole de ceux qui leur promettent des lendemains de paix. Serait-ce celle de l'armée, qui a pourtant conduit le pays au chaos, mais qui est seule en mesure de lui éviter d'y plonger corps et biens.

Pour l'exemple

APRÈS l'énoncé du jugement le condamnant à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, Alain Carignon a murmuré : *« On veut faire de moi un exemple »*. Exemplaire, l'affaire Dauphiné News l'aura été effectivement de bout en bout. Les magistrats l'ont visiblement entendu ainsi, eux qui dans leur jugement éprouvent le besoin de rappeler les devoirs essentiels d'un élu : *« Alain Carignon a commis l'acte le plus grave pour un élu, vendre une parcelle de son pouvoir à des groupes privés et en accepter des avantages considérables (...). Le délit de corruption qu'il a commis attente profondément aux valeurs de la République et mine la confiance des citoyens dans ce noble métier qu'est l'administration de la cité et, par là, la politique »*.

Le propos est solennel, à la mesure de la gravité de l'affaire et, plus généralement, du peu de considération dont, malheureusement, jouit aujourd'hui, en France, la classe politique. Ce faisant, ce jugement historique dépasse largement le cas de M. Carignon.

Il souligne également les effets pervers qu'a eus la loi de décentralisation du 25 mars 1982, en permettant aux collectivités locales de négocier librement des contrats de délégation de services publics. Brusquement, les élus locaux, sans avoir été préparés à gérer des marchés soumis à une concurrence sauvage, ont disposé de pouvoirs considérables.

Et ce qui devait arriver arriva, c'est-à-dire la passation de contrats de durée excessive, assurant, moyennant des prix très élevés et des contreparties pas toujours avouables, de véritables rentes de situation à de grandes entreprises.

S'agissant de l'eau, cette évolution fut particulièrement caricaturale, les armes les plus variées ayant été utilisées par les industriels pour obtenir des contrats de transport et de purification. Dans leur jugement, également sévère à l'égard des corrupteurs, les magistrats ne s'y sont pas trompés, regrettant apparemment que Jérôme Monod, le PDG de la Lyonnaise des eaux, n'ait été entendu que comme témoin.

L'affaire Dauphiné News a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits. Lors de son dernier congrès, l'Association des maires de France (AMF) a en effet annoncé la création d'une association d'experts, Service Public 2000, destinée à aider les élus dans leurs relations avec les grandes compagnies privées de gestion de l'eau.

« Le problème, aujourd'hui, est que les collectivités locales ont un sentiment de faiblesse vis-à-vis de ces entreprises, expliquait Jean-Paul Delevoye, le président (RPR) de l'AMF. Ce n'est pas un problème de monopole, c'est celui de David contre Goliath. »

Un sentiment de faiblesse d'autant plus important que, dans plusieurs communes, les industriels ont su trouver des interlocuteurs « compréhensifs » et constater certaines « petites faiblesses » de la part d'élus qui, visiblement, n'avaient pas alors à l'esprit le seul souci de défendre les intérêts de leurs administrés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : **Jean-Marie Colombani**, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

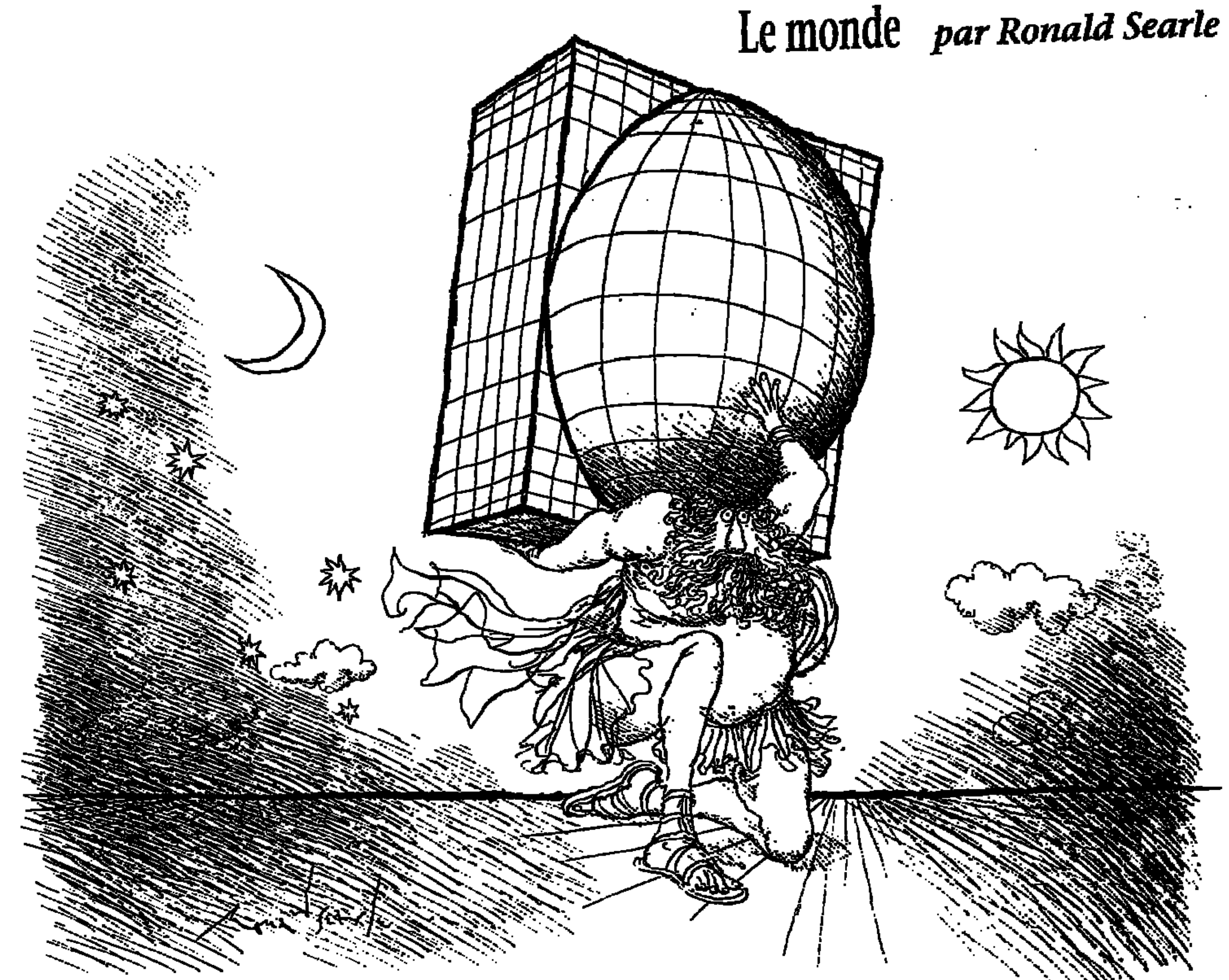
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 895 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le monde *par Ronald Searle*



AU FIL DES PAGES/International

L'Italie en quête d'une nation

POUR comprendre la mutation que vit actuellement la société politique italienne, il n'est pas mauvais de s'abstraire un peu des joutes partisanes et de se replonger dans l'histoire, à la recherche d'une *« nation en suspens »*, selon le titre d'un petit livre collectif signé par quatre universitaires français et italien.

En construisant leurs démonstrations autour de la crise de l'Etat-nation, les auteurs sacrifient sans doute à une mode, mais leur lecture du débat de ces dernières années à la lumière de la quête toujours vaine d'une identification de la République et de la nation, depuis les premières années de l'unité italienne, ouvre d'intéressantes perspectives. Comme l'Allemagne, l'Italie est une *« nation tard venue »* ; comme l'Allemagne, l'Italie ne se définit pas d'abord par un territoire, mais par une culture ; en Italie comme en Allemagne, la bourgeoisie a « manqué » la révolution de 1848, par peur que la révolution politique ne débouche sur une révolution sociale.

Les guerres n'ont pas soudé la nation italienne. Bien au contraire. Du premier conflit mondial, le pays est sorti désintégré, humilié par une *« victoire mutilée »* ; le second s'est terminé par une triple guerre, civile, sociale, patriotique, qui a laissé l'Italie divisée selon des lignes de partage multiples, certaines anciennes comme la coupure Nord-Sud, d'autres plus nouvelles, selon la classe sociale, la religion, etc. Les recherches historiques récentes – et controversées – sur le fascisme montrent que Mussolini a repris la mystique impériale, pour forcer l'identification entre l'Etat et la nation. Aussi sa chute en 1943 ne correspond-elle pas seulement à l'effondrement d'un régime, elle provoque aussi la décomposition du pays.

L'œuvre de reconstruction de la nation reprend après la Libération, appuyée pour les démocrates-chrétiens et la gauche – vite dominée par les communistes – sur le nouveau mythe fondateur de la Résistance. La coupure Nord-Sud se manifeste encore dans les résultats du référendum qui instaure la République en 1946 : le Nord est républicain, le Sud reste monarchiste. La tentative de créer une conscience nationale ne vient pas de l'Etat, mais des partis politiques.

> Les nouvelles forces, apparues depuis la fin des années 80, font toutes référence au « territoire »

Or les démocrates-chrétiens comme les communistes sont enfermés dans une contradiction : ils veulent définir *« l'italianité »* au nom de valeurs universelles, la religion catholique dans le premier cas, l'internationalisme prolétarien dans le second, tout en cultivant dans leurs fiefs régionaux des *« sub-cultures »*, tournées contre l'Etat central. L'Etat-nation est si peu considéré que les grandes forces politiques italiennes n'ont eu aucun mal à se rallier à des organisations supranationales, le PCI se distinguant très tôt des partis frères par son soutien à la Communauté européenne. Le centre et la gauche ont laissé à la droite le thème de la nation, qu'ils jugeaient eux-mêmes *« archaïque et dépassé »*.

Ce n'est donc pas un hasard si les forces nouvelles qui apparaissent à la charnière des années 80-90 sur les décombres de la première République font référence, chacune à sa manière, au *« territoire »* et non plus à des distinctions de classes ou de religion : la Ligue du Nord, l'Alliance nationale, Forza Italia. Le Nord, la nation, l'Italie. Le sociologue italien Ilvo Diamanti remarque justement que la Ligue ne s'attaque pas seulement à l'unité nationale en encourageant les tendances séparatistes du Nord, elle s'en prend aussi au système clientéliste qui assure la survie du Sud. C'est pourquoi en défendant l'Etat central et sa fonction redistributive, l'Alliance nationale, issue du mouvement néo-fasciste MSI, apparaît comme une sorte de « Ligue du Sud ».

Il était dès lors difficile pour ces deux forces de gouverner ensemble, même si Forza Italia de Silvio Berlusconi pouvait d'autant plus jouer un rôle unificateur que son ancrage géographique est purement virtuel ; son Italie est *« aterritoriale »*, définie non par un morceau de terre, mais par *« un désir de modernisation, de reprise économique, de normalité, de sécurité »*. Fin 1994, la Ligue a abandonné le gouvernement Berlusconi, provoquant une crise digne de la première République. Dans l'attente des élections que le président Scalfaro ne semble pas pressé d'organiser, la transition n'en finit pas d'une République à l'autre.

Daniel Vernet

★ ***L'Italie, une nation en suspens*, par Ilvo Diamanti, Alain Dieckhoff, Marc Lazar et Didier Musœdlak, Ed. Complexe, 160 pages, 59 F.**

La réhabilitation ambiguë des communistes à l'Est

Suite de la première page

Si les anciens communistes ont été coulés dans le même moule, leurs parcours ont cependant été distincts. L'Europe centrale n'a jamais pleinement plié sous le joug soviétique, comme l'attestent l'insurrection hongroise de 1956, le printemps de Prague de 1968, les révoltes polonaises de 1970, 1976 et 1981. Et la présence d'une opposition démocratique a toujours poussé à des tentatives, plus ou moins sincères, de *« réformisme »*.

Toutefois, en Europe orientale (Roumanie, Bulgarie et Albanie), là *« où le communisme a été le plus dur, le gorbatchévisme était voué aux gémonies »*, souligne Mihnea Berindei. Même avant l'écroulement du bloc de l'Est, un gouffre séparait, par exemple, le dogmatique Todor Jivkov en Bulgarie de l'actuel premier ministre magyar, Gyula Horn, l'homme qui a asséné le coup de massue au régime de Honecker en ouvrant courageusement la frontière austro-hongroise aux milliers d'Est-Allemands qui fuyaient la RDA à l'automne 1989, précipitant ainsi la chute du mur de Berlin.

A l'exception, là encore, de la République tchèque, la gauche à l'Est est aujourd'hui essentiellement dominée par des formations qui sont une excroissance des défunts PC. En dépit de leur « mutation », *« les liens avec le passé n'ont pas été rompus »*, insiste Alexandre Smolar, soulignant que le parti d'Alexandre Kwasniewski a, dans une large mesure, *« hérité l'appareil, les cadres, les bâtiments et la base sociale »* de l'ancien POUP. Plus opportunistes qu'idéologues, ces partis se sont rapidement adaptés, se faisant les chantres du credo de la transition : économie de marché, intégration à l'Union européenne et à l'OTAN.

Même si la plupart de leurs dirigeants ont exercé des responsabilités ministérielles dans les derniers gouvernements communistes, leur « look » n'a plus rien de « brejnévien ». A peine âgés de quarante ans, polyglottes et charmeurs, le dynamique Jean Videnov en Bulgarie, l'élégant Peter Weiss en Slovaquie ou le sémillant Alexandre Kwasniewski en Pologne se définissent avant tout comme des *« experts »*, résolument engagés sur la voie de la *« modernité »*.

Si le retour au pouvoir des anciens communistes inquiète, ce n'est pas parce qu'ils sont soupçonnés de vouloir saper le nouveau cours démocratique dans lequel ils se sont parfaitement coulés. La menace, disent leurs détracteurs, viendrait plutôt d'une forme de confiscation plus sournoise du pouvoir.

« UNION SACRÉE »

Lech Walesa a ainsi accusé son adversaire de *« chercher à créer une République des copains »*. *« Le problème*, estime le sociologue hongrois Elemer Hankiss, *ce ne sont pas les anciens communistes en eux-mêmes, mais le retour de leurs pratiques clientélistes et la réactivation de leurs réseaux fermés. »* *« Les démocraties de l'Est sont encore trop jeunes*, dit-il, *pour avoir pu créer des contre-pouvoirs aussi puissants. Avec une élite tellement soudée aux commandes de l'Etat, il y a un risque réel de déséquilibre du pouvoir. »*

Toutefois, les six premières années du changement à l'Est ont montré que les clivages initiaux ont évolué. Le passé n'est plus l'unique ligne de démarcation et les barrières « idéologiques » sont aujourd'hui moins étanches qu'en apparence. La Hongrie a été la première à briser le tabou du « compromis historique » avec la formation, en juillet 1994, d'un gouvernement de coalition entre les socialistes (ex-communistes réformateurs) et leurs ennemis de la veille, les anciens dissidents de l'Alliance des démocrates libres.

En Pologne, les divergences sont souvent plus exacerbées entre les deux partis au pouvoir, enracinés dans l'ancien régime, qu'entre certains anciens communistes et des courants libéraux qui trouvent plus facilement un terrain d'entente « progressiste » sur des questions comme les privatisations, le rôle de l'Eglise ou l'avortement. Même en Roumanie, une partie de l'opposition, jusque-là arc-boutée sur un rejet virulent de toute collaboration avec un pouvoir stigmatisé comme *« néo-communiste »*, envisage l'éventualité d'une « union sacrée » avec le parti du président Iliescu au lendemain des élections de 1996.

Par-delà la polémique sur la moralité d'une reconquête du pouvoir par les anciens communistes, leur retour sur la scène illustre combien les pays de l'Est cherchent, entre vengeance stérile et oubli trompeur, à panser les plaies vives d'un passé si proche. Avec son élégance habituelle, Jeliou Jelev, le dissident devenu président de la Bulgarie, surnommé le *« sage des Balkans »*, conclut sereinement : *« Il faut tourner la page mais, avant, il faut l'avoir lue. »*

Yves-Michel Riols

CORRUPTION L'affaire Roh Tae-woo, qui a conduit à l'arrestation de celui qui fut président de la Corée du Sud de 1988 à 1992, accusé d'avoir reçu 650 millions de dollars des trente principaux conglomérats, *met en lumière les pratiques douteuses de ces derniers (pots-de-vin en échange de faveurs, appels d'offres truqués).* ● LES FONDS SECRETS auraient été fournis à M. Roh *à l'occasion des grands contrats signés ces dernières années :* chasseurs F-16 vendus par General Dynamics (4,5 milliards de dollars) ; train à grande vitesse (TGV) fourni par GEC-Alsthom (2,2 milliards de dollars)... ● LES « CHAEBOL » – dont les plus connus ont pour nom Samsung, Hyundai ou Daewoo – se sont développés au cours des trente dernières *années à la faveur des régimes militaires.* Les dix premiers représentent 23 % de la production nationale et 60 % des exportations.

L'Etat et les « chaebol » sud-coréens devront rompre des liens trop intimes

L'arrestation de l'ancien président Roh Tae-woo, accusé d'avoir reçu 650 millions de dollars des trente principaux conglomérats, met en cause leur poids excessif dans la vie politique et économique du pays

TOKYO
de notre correspondant

Il est rare de réunir un tel aréopage. Et encore plus en ces lieux : depuis deux semaines, les Sud-Coréens voient chaque soir sur leurs écrans de télévision se succéder les présidents des *chaebol* – ces conglomérats qui ont pour nom Hyundai, Samsung, LG Group, Daewoo... – dans les bureaux du parquet, où ils sont interrogés sur leurs liens avec l'ex-président Roh Tae-woo, arrêté le 16 novembre (*Le Monde* du 17 novembre). M. Roh, ancien général putschiste devenu chef de l'Etat de 1988 à 1992, s'était constitué un trésor de guerre de 650 millions de dollars (plus de 3 milliards de francs) dont il a conservé 242 millions.

Les milieux d'affaires coréens ne sont par épargnés par ce « Watergate à la *coréenne » qui dépasse* les plus grandes affaires de corruption de ces dernières années dans une Asie qui n'en manque pas. L'un des chefs d'accusation qui a conduit à l'arrestation de l'ancien président est le versement de pots-de-vin de 31 millions de dollars par le président du groupe Daewoo, Kim Woo-choong, en échange d'un contrat pour la construction d'une base navale à Chinhae. M. Kim a la réputation de mener tabour battant, et non sans faire parfois de la corde raide, le quatrième plus important conglomérat coréen après Samsung, Hyundai et LG Group.

Daewoo, implanté en France, *est l'un des plus agressifs dans son* expansion à l'étranger. Le groupe conclut actuellement un projet d'investissement de 1 milliard de dollars en Pologne pour la production d'automobiles. Après avoir été interrogé pendant trente heures par la justice, le 12 novembre, M. Kim – connu pour ses liens étroits avec les régimes militaires – est reparti pour Varsovie, peut-être, suggère la presse coréenne, pour éviter une nouvelle convocation.

Le parquet, qui enquête sur l'origine des fonds et les réseaux (comptes bancaires en Suisse) par lesquels ils ont transité, aurait établi que M. Kim et Chung Tai-soo, qui dirige le groupe Hanbo, auraient aidé M. Roh à opérer des transferts sur des comptes bancaires ouverts par des prête-noms. Le mandat d'arrêt délivré contre M. Roh mentionne que ce dernier aurait reçu 307 millions de dollars de Daewoo et d'une trentaine d'autres groupes en échange de traitements de faveur.

Le scandale Roh Tae-woo n'est plus seulement politique. C'est aussi la page la plus déshonorante de l'histoire économique d'un pays qui compte entrer à l'OCDE en 1996. Les pots-de-vin font partie des pratiques du pouvoir en Corée. Mais l'ampleur de ce scandale, par son montant et par les personnalités impliquées, suscite malaise et indignation dans la population. Ces pratiques ne semblent pas seulement l'héritage des régimes *musclés* qu'a connus la Corée de 1961 à 1987. La démocratisation, entamée sous la présidence de M. Roh, semble avoir aggravé le phénomène. Aujourd'hui, du haut en bas de l'échelle sociale, la prévarication est endémique.

Les fonds secrets pourraient avoir été accordés à M. Roh à la faveur des grands contrats de ces dernières années. Ceux passés avec des entreprises étrangères dans le domaine des armements ou infrastructures ne sont pas les moins importants : chasseurs F-16 vendus par General Dynamics (4,5 milliards de dollars) ; train à grande vitesse (TGV) fourni par GEC-Alsthom (2,2 milliards de dollars) ; aéroport de Youngjongdo, près d'Inchon, dont une partie des travaux est revenue à Bechtel (12 milliards de dollars), etc.

F-18 ET TGV

Le contrat de General Dynamics est sujet à conjectures : le revirement soudain de Séoul, qui, *inopinément*, renonça en 1991 à acheter des F-18 de McDonnel Douglas pour se tourner vers General Dynamic, s'explique mal du seul point de vue technique. Le conseiller pour les affaires de sécurité du président Roh, Kim Jong-hwie, qui fut la cheville ouvrière de cette affaire, s'est récemment réfugié aux Etats-Unis.

Quant au contrat du TGV, il fut, certes, signé en 1994, soit deux ans après le départ de Roh Tae-woo de la présidence, mais une bonne partie des négociations avaient eu lieu auparavant. Du temps de M. Roh, les Allemands, concurrents des Français, semblaient avoir le vent en poupe. Avec l'arrivée du président Kim Young-sam en 1993, les règles du jeu des appels d'offres et les responsables du projet du côté coréen ont changé. S'il paraît douteux que des entreprises étrangères se soient directement livrées à la pratique locale des dessous-de-table, leurs partenaires coréens dans ces grands contrats pourraient avoir été moins prudents. Hyundai, Samsung, LG Group et Daewoo sont parmi les groupes auxquels reviennent les travaux d'infrastructure de la construction de la ligne TGV. Le parquet a interrogé les présidents de trente conglomérats : parmi les premiers à avoir été entendus figurent Lee Kunhee, président de Samsung, Koo Cha-kyung, président de LG Group (anciennement Lucky Goldstar), et le « patriarche » de l'industrie coréenne, Chung Ju-yung, soixante-dix-neuf ans, fondateur et président honoraire de Hyundai. Selon la presse coréenne, ils ont tous reconnu avoir fourni des millions de dollars pour des financements politiques au chef de l'Etat, mais ils ont nié avoir consenti ces largesses en échange de passe-droits. Cent quarante *entreprises appartenant à trois* grands *chaebol* seraient dans le collimateur de la justice, et, dans une dizaine de cas, il s'agirait de corruption pure et simple.

Les filières d'argent entre le pouvoir politique et les groupes industriels remontent aux années 60, début de l'essor économique de la Corée sous la férule du président Park Chung-hee. L'interventionnisme de l'Etat, décidant des objectifs (secteurs, produits, exportations) et mettant au service des *chaebol* les financements nécessaires (crédits bancaires et subventions), a tissé des liens étroits entre le monde politique et les milieux d'affaires. Les industriels y trouvaient leur compte et les contributions politiques à la « stabilité nationale » se développèrent.

L'EXEMPLE DU SOMMET

*Prévarications et dessous-de-*table ont pris des proportions alarmantes pendant les présidences de Chun Too-whan (1980-1988), autre général putschiste, et de Roh Tae-woo. Obscurs militaires propulsés au pinacle de l'Etat, ils avaient besoin d'argent pour consolider leur pouvoir, et le système s'est pourri au sommet : c'est la présidence qui donnait l'exemple des prébendes.

Roh Tae-woo fut moins craint que son prédécesseur, mais la préparation des Jeux olympiques de Séoul en 1988 était l'occasion de contrats juteux, et les hommes d'affaires soignèrent leurs relations avec la présidence. En 1992, le fondateur de Hyundai, Chung Ju-yung, avec sa bravade habituelle, déclara qu'il donnait chaque année 13 millions de dollars au président. L'affaire n'eut pas de suite. Mais parce qu'il se présenta à l'élection présidentielle *contre l'actuel président Kim* Young-sam, dauphin à l'époque de Roh Tae-woo, le « patriarche » de l'industrie nationale fut, par la suite, objet de tracasseries du fisc... Le nouveau président n'a apparemment pas renoncé aux méthodes de rétorsion de ses prédécesseurs. En revanche, il semble plus prudent dans les contacts avec les hommes d'affaires.

La collusion entre le pouvoir et les milieux économiques n'est qu'une facette d'une structure qui contribue à l'opacité de la gestion économique. La concentration du pouvoir économique connaît en Corée du Sud un degré qu'aucun autre pays de la région n'a atteint. Les dix premiers *chaebol* comptent pour 23 % de la production nationale, 60 % des exportations et les deux tiers de leur capital sont entre les mains des familles des fondateurs. Le scandale Roh Tae-*woo ternit l'image des chaebol,* mais il les incitera peut-être à prendre un peu de distance vis-à-vis du pouvoir.

Philippe Pons

La « taxe de survie » du président Chun

Le président Chun Too-whan (1980-1988) fut aussi gourmand que rancunier envers des hommes d'affaires récalcitrants. Au début des années 80, le groupe Kukje, l'un des dix premiers conglomérats, fut réduit au dépôt de bilan : les banques, sur ordre de la présidence, lui avaient, du jour au lendemain, coupé les lignes de crédit.

***La leçon porta : les milieux d'affaires payèrent, sans coup férir, ce qu'ils nommaient une « taxe de survie » afin d'éviter des représailles. Après avoir* quitté la présidence, Chun Too-whan fut impliqué dans un scandale de 24 millions de dollars « extorqués » aux entreprises pendant son mandat et destinés à une fondation présidée par sa femme. Il fit pénitence dans un temple pendant quinze mois.**

Les quatre principaux conglomérats

● **SAMSUNG** : premier fabricant mondial de semi-conducteurs, le groupe intervient aussi dans le verre, la chimie, le textile, le BTP. Ses résultats s'élevaient à 1,3 milliard de wons coréens pour un chiffre d'affaires de 51,8 milliards (environ 300 milliards de francs)l'an dernier.

● ***HYUNDAI*** : présent dans de nombreux métiers (biens intermédiaires, pharmacie, textile), le conglomérat est connu par ses automobiles. Il a enregistré un bénéfice de 506 millions de wons pour un chiffre d'affaires de 47 milliards.

● **LG GROUP** : le conglomérat – qui exerce dans la pétrochimie, *l'électronique et les biens de* consommation – a réalisé l'an dernier un résultat net de 822 millions de wons pour un chiffre d'affaires de *29,5* milliards.

● **DAEWOO** : ce conglomérat possède des filiales dans la construction automobile et navale, les équipements lourds, l'électronique grand public, les télécoms et le BTP. Il a réalisé *20,5 milliards de wons* de chiffre d'affaires et 339 millions de bénéfice en 1994.

La poursuite de la baisse des taux dépend de la solidité du franc face au deutschemark

La Banque de France a abaissé son taux plancher, inchangé depuis seize mois

La Banque de France a tenu à saluer le projet de réforme de la protection sociale. Elle a abaissé, jeudi 16 novembre, ses deux principaux taux directeurs. Selon les experts, la poursuite de la baisse des taux est désormais liée à une appréciation du franc face au deutschemark. La France pourrait toutefois bénéficier d'une nouvelle baisse des taux directeurs allemands avant la fin de l'année.

ACCUEILLI très favorablement par les investisseurs –la Bourse de Paris avait progressé de 2,01 % mercredi 15 novembre après le discours du premier ministre –, le projet de réforme de la protection sociale n'a pas tardé à être salué par la Banque de France. Le conseil de la politique monétaire (CPM) de l'institut d'émission a annoncé, jeudi 16 novembre en début d'après-midi, qu'il abaissait ses deux principaux taux directeurs. Le niveau des prises en pension de cinq à dix jours – son taux plafond – a été abaissé de 6,35 % à 6,10 %. Le taux de ses appels d'offres – taux plancher auquel les établissements de crédit se refinancent régulièrement auprès de la banque centrale – a été abaissé de 5 % à 4,80 %. Il n'avait plus été modifié depuis le mois de juillet 1994. Les grandes banques françaises, entérinant la détente des taux de marché observée depuis trois semaines, avaient, en début de matinée, réduit leur taux de base de 8,20 % à 7,80 %.

La décision de la Banque de France était attendue par les opérateurs des marchés financiers. Ils n'auraient pas compris – et le gouvernement encore moins – que la Banque de France ne manifeste pas sa satisfaction devant les efforts entrepris pour réduire le déficit des comptes sociaux. *« Nous avons voulu manifester notre confiance dans la solidité du franc et dans sa stabilité, et en même temps noter un phénomène de confiance que nous voulons accompagner et qui, je crois, accompagne la clarification stratégique de l'économie française »*, a commenté le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, sur Europe 1.

Cette clarification avait commencé avec l'intervention télévisée, le 26 octobre, du président de la République Jacques Chirac. Elle s'était poursuivie avec l'annonce du remaniement ministériel et s'est conclue avec le plan de mesures destinées à sauver la sécurité sociale.

Cette clarification est d'autant plus appréciée par l'institut d'émission qu'elle marque la conversion du gouvernement à ses propres vues (modération salariale, réduction des déficits par des réformes de structure).

Le geste de l'institut d'émission peut apparaître, en lui-même, extrêmement modeste. L'écart de rendements à court terme avec l'Allemagne reste très important. Il s'élève encore à 1,75 %. De la même façon, la politique monétaire française demeure restrictive et largement inadaptée au ralentissement de la croissance économique. Les taux réels (hors inflation) à court terme se situent à 3,7 %, un niveau nettement supérieur au taux de croissance de l'économie (de l'ordre de 2 %). Enfin, la décrue monétaire observée depuis un mois ne traduit qu'un retour à la norme. Les échéances à trois mois viennent tout juste de retrouver leur niveau du début du mois de février alors que dans le même temps les taux allemands ont baissé de 1,4 %.

UN GESTE « AUDACIEUX »

La Banque de France n'entend pas brusquer les choses et elle reste fidèle à sa politique des petits pas. Elle craint de provoquer, par des mouvements plus amples, des perturbations sur les taux d'intérêt à long terme et de déstabiliser la parité du franc vis-à-vis du deutschemark. Cette prudence la distingue de la Bundesbank et de la Réserve fédérale américaine qui procèdent régulièrement à des baisses de taux supérieures à 0,5 %.

Les analystes tiennent toutefois à souligner que la détente monétaire observée en France depuis la fin du mois d'octobre est plus rapide qu'à l'accoutumée. En moins d'un mois les taux d'intérêt à trois mois sont revenus de 7,30 % à 5,50 %. Lors de la crise monétaire du début de l'année, il avait fallu attendre cinq mois pour voir les échéances courtes baisser de 1 %. Depuis la fin du mois d'octobre, la Banque de France a également abaissé à quatre reprises ses taux directeurs, un rythme extrêmement rapide au regard de ses pratiques habituelles.

De la même façon, la réduction du taux des appels d'offres, décidée jeudi, marque une rupture avec la stratégie traditionnelle de la Banque de France. D'un point de vue technique, l'institut d'émission n'abaisse son taux plancher que lorsque le loyer de l'argent au jour le jour vient buter sur celui-ci. Ces conditions n'étaient pas réunies, puisque l'écart entre ces deux niveaux se situait à 0,5 % lorsque l'institut d'émission a pris sa décision. *« Il s'agit pour la Banque de France d'un geste audacieux »*, commente un économiste.

En réduisant le taux de ses appels d'offres, inchangé depuis seize mois, la Banque de France indique qu'elle cherche désormais à aller au-delà du simple processus de normalisation monétaire. Elle démontre qu'elle souhaite prendre en compte, avec retard, la détente des taux observée en Allemagne au cours des neuf derniers mois, détente dont elle n'a pas pu tirer profit en raison de la vague de défiance des investisseurs à l'égard du franc.

Les opérateurs des marchés financiers doutent toutefois de la poursuite de la décrue monétaire en France. Ils sont persuadés que l'essentiel de la baisse des taux à court terme a eu lieu et que la Banque de France va désormais marquer une pause. Selon leurs anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme sur le Matif, les taux à trois mois, qui se situent aujourd'hui à 5,60 %, s'établiraient à 5,58 % à la fin du mois de décembre, à 5,30 % fin mars et à 5,20 % fin juin. L'écart de rendements avec l'Allemagne resterait très important (1,5 %).

Une détente rapide

LES TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE DE FRANCE

TAUX DE PRISE EN PENSION

6 juil. 7,25 % — 3 août 6,5 % — 31 août 6,15 % — 9 oct. 7,25 % — 16 oct. 7 % — 2 nov. 6,6 % — 9 nov. 6,35 % — 15 nov. 6,10 %

TAUX D'APPEL D'OFFRES — 16 nov. 4,8 %

8 — 7 — 6 — 5 — 4

juil. août sept. oct. nov. 1995

Source : Banque de France

La Banque de France a réduit, pour la première fois depuis le mois de juillet 1994, son taux-plancher.

LE RÔLE DU DOLLAR

Le pessimisme des investisseurs est partagé par de nombreux experts. Ces derniers estiment que de nouvelles baisses des taux directeurs de l'institut d'émission sont aujourd'hui entièrement suspendues à un mouvement d'appréciation du franc vis-à-vis du deutschemark. Si le franc se stabilise à ses niveaux actuels, le mouvement de baisse des taux sera interrompu. *« Le principal risque réside dans des facteurs externes, comme par exemple une baisse du dollar face au mark »*, notent les spécialistes de la banque américaine Bankers Trust.

Un accès de faiblesse du dollar face au mark se traduirait par un repli du franc vis-à-vis de la monnaie allemande. Un tel scénario ne peut être exclu. Neil MacKinnon, économiste à la Citibank, estime que le dollar tombera à un plus bas niveau historique de 1,30 mark dans les six prochains mois.

La France pourrait, toutefois, tirer profit de la vague de détente monétaire qui semble s'amorcer en Europe et qui trouve son origine dans le net ralentissement de la croissance. La banque centrale des Pays-Bas a réduit, jeudi, son principal taux directeur de 3,70 % à 3,60 %.

Les spécialistes espèrent maintenant un geste significatif de la Bundesbank, qui irait au-delà de la détente progressive du taux de ses prises en pension, ramené depuis mercredi à 3,98 %. Selon Adolf Rosenstock, économiste à la banque IBJ, la banque centrale allemande pourrait ramener de 3,5 % à 3 % son taux d'escompte avant la fin de l'année et le réduire encore au début de l'année prochaine.

Pierre-Antoine Delhommais

Les marchés américains sont euphoriques

Wall Street approche des 5 000 points. Les rendements à long terme sont au plus bas depuis vingt et un mois

IGNORANT superbement le psychodrame autour du budget entre Bill Clinton et le Congrès, les marchés financiers américains font preuve d'un optimisme impressionnant. Wall Street a battu jeudi 16 novembre son 58e record depuis le début de l'année et son cinquième lors des six dernières séances. L'indice Dow Jones a franchi pour la première fois de son histoire la barre des 4 950 points, à 4 969,36 en fin de journée. Il a gagné en tout 46,61 points, soit 0,95 %. L'indice Standard and Poor's 500 (SP 500), plus significatif encore car il représente 75 % de la capitalisation boursière, a également atteint un nouveau sommet. Le SP 500 a gagné plus de 30 % depuis le début de l'année. Il s'agit de sa meilleure performance depuis 1975.

Les investisseurs semblaient convaincus que le Dow Jones allait franchir le seuil des 5 000 points et pourrait même le faire dès vendredi 17 novembre. L'indice a vu sa valeur doubler en l'espace d'un peu plus de cinq ans, depuis le mois d'octobre 1990.

L'OMBRE DU PESO

Les analystes soulignent d'abord les raisons techniques de cette hausse et, notamment, la multiplication des achats automatiques par ordinateur. La hausse nourrit la hausse, d'autant plus que bon nombre de contrats à terme et d'options arrivaient à échéance vendredi, et les opérateurs veulent protéger leurs positions.

La flambée de Wall Street s'inscrit aussi dans un contexte général favorable : le dollar s'est un peu repris autour de 102 yens et au-dessus de 1,40 deutschemark, et, surtout les taux d'intérêt à long terme continuent à baisser. Le rendement des bons du Trésor à 30 ans se trouve à son plus bas niveau depuis 21 mois, à 6,22 %. Les investisseurs anticipent une baisse de ses taux par la Réserve fédérale (Fed) avant la fin de l'année afin d'accompagner la croissance.

Le comité de politique monétaire de la Fed a laissé, mercredi, ses taux inchangés, soulignant qu'il ne prendrait pas d'initiative avant l'annonce d'un accord entre la Maison Blanche et le Congrès sur le budget. Une fois levée cette incertitude, les taux au jour le jour devraient baisser d'au moins 0,25 % avant la fin de l'année, selon les analystes. Après sept hausses de taux consécutives entre février 1994 et février 1995, la Réserve fédérale a réduit le 6 juillet une première fois le loyer de l'argent.

Dans ce tableau un peu euphorique, la seule ombre provient de la persistance des attaques contre le peso mexicain, même si elle ne semble pas vraiment inquiéter les investisseurs américains. La baisse du peso face au dollar a repris depuis plusieurs semaines. La devise mexicaine a touché un plus-bas de 8,50 pesos pour un dollar et s'échangeait jeudi en fin de journée à 7,75 contre un billet vert. Les interventions répétées de la Banque du Mexique et la hausse des taux d'intérêt à court terme qui approchent les 60 % n'ont pas enrayé la spéculation à la baisse.

La débâcle du peso a commencé en décembre 1994. La devise mexicaine est passée de 3,45 pesos pour un dollar le 19 décembre, à 7,55 en mars. Elle s'est reprise ensuite jusqu'à 6,[illegible] pour un billet vert avant de perdre à nouveau du terrain.

E. L. (avec l'agence Bloomberg)

Un sursis fiscal sur l'immobilier pour les établissements bancaires

L'ASSOCIATION française des banques a vivement salué la décision du gouvernement de proroger de deux ans le délai de revente des biens acquis par les marchands de biens (*Le Monde* du 16 novembre). Aux termes de cette disposition, les établissements bancaires, les assureurs et les sociétés de « cantonnement » qui portent des opérations immobilières montées sous le régime des marchands de biens ne seront pas obligés de verser au fisc, dès le début de 1997, les milliards de francs nécessaires pour solder les comptes des transactions engagées avant le 1er janvier 1993. Un bol d'oxygène inespéré qui va éviter aux établissements financiers de provisionner encore plus lourdement leurs créances immobilières.

■ **THYSSEN : le groupe sidérurgique allemand** a tiré profit de la reprise du marché de l'acier pour terminer son année fiscale (au 30 septembre) avec un bénéfice net de 775 millions de marks (2,6 milliards de francs) contre 90 millions pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 12 %, à 39,1 milliards de marks.

■ **ALKAN : la société française d'équipement aéronautique et de défense** Alkan, spécialisée dans les systèmes d'emport de charges sous avions de combat, placée en redressement judiciaire le 14 septembre par le tribunal de commerce de Créteil, devrait être adossée à *« un majeur de la profession »*, selon un communiqué de sa direction diffusé jeudi. Le tribunal pourrait se prononcer dans les semaines à venir sur une proposition de reprise déposée par Matra-Défense.

■ **AÉROSPATIALE : la division missiles du groupe aéronautique** envisage de ne conserver qu'*« une seule localisation »* en région parisienne, tout en *« ramenant le nombre de sites à Bourges à deux usines seulement contre trois aujourd'hui »*. Par ailleurs, selon le groupe aéronautique, le projet de créer une société commune de missiles entre Aérospatiale et l'allemand DASA (Deutsche Aerospace) est *« plus que jamais d'actualité »*.

■ **NORTHWEST AIRLINES : la compagnie américaine a mis en place une disposition anti-OPA** destinée à décourager la compagnie hollandaise KLM, qui détient déjà 21,5 % de ses droits de vote, de prendre son contrôle. Ainsi, toute personne qui achètera plus de 19 % des actions de Northwest pourra voir les actionnaires de la compagnie aérienne acheter des nouvelles actions pour moitié prix, diluant ainsi les efforts de l'agresseur.

■ **AIR FRANCE : la cour d'appel de Paris a infirmé, jeudi 16 novembre, l'ordonnance de référé** du 6 novembre dernier qui donnait au Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) le droit de réponse au spot anti-grève diffusé fin septembre sur TF 1, France 2, France 3 et Canal Plus.

■ **MICHELIN : le premier fabricant mondial de pneumatiques a** annoncé, jeudi 16 novembre, qu'il allait investir entre 500 et 900 millions de dollars (2,5 à 4,5 milliards de francs) sur les cinq prochaines années aux Etats-Unis, avec la création de 1 600 emplois à la clé. Cet investissement porte sur l'extension des quatre sites de production du groupe en Caroline du Sud, où Michelin emploie 9 000 personnes.

■ **EDF : à l'initiative de Gilles Ménage, président d'EDF,** le conseil d'administration de l'établissement public, réuni le 17 novembre, a écarté l'étude de l'entrée de l'établissement à hauteur de 5 % dans le capital de Péchiney. Cette décision sera prise par son successeur, Edmond Alphandéry, qui devrait être nommé à la tête de l'entreprise lors du conseil des ministres du 22 novembre.

La BNP multiplie les aménagements du temps de travail

Un « relevé de discussions », dérogatoire à la réglementation, n'a pas soulevé l'opposition des syndicats

APRÈS L'ÉCHEC des négociations de branche sur le temps de travail à la fin de l'année dernière, les banques essaient d'assouplir la réglementation du temps de travail en vigueur par des accords d'entreprise. Faute de contrepartie suffisante en termes d'emplois, les syndicats de la Société générale avaient refusé, cet été, les propositions de leur direction. Par petites touches, la BNP – qui comptait 54 500 salariés en France et à l'étranger, à la fin de 1994 – est, elle, en train de parvenir, à ses fins.

Le texte le plus important n'est pas véritablement un accord : c'est un *« relevé de discussions »* établi en octobre par la direction, en cours de diffusion dans les directions régionales, et qui n'a pas rencontré d'opposition de la part des syndicats. Pourtant, mine de rien, ce texte déroge au fameux décret de 1937 interdisant le travail par relais sur la journée et par roulement sur la semaine *(lire ci-contre)*.

Afin de *« permettre à la BNP de renforcer ses relations avec sa clientèle en dirigeant vers la banque un flux supplémentaire d'opérations commerciales »*, le texte prévoit différentes formes d'aménagement du temps de travail qui *« doivent avoir des effets positifs sur l'emploi et ne sauraient par nature engendrer une surcharge de travail pour les salariés »*. Ces aménagements dérogatoires qui doivent, eux, faire l'objet d'accords d'établissements signés par les syndicats *« ne pourront être mis en œuvre qu'avec du personnel volontaire dès lors qu'il impliqueront pour les salariés de modifier leurs jours de travail ou de travailler avant 8 heures ou après 18 heures ou de modifier de plus de trente minutes leurs horaires de travail »*.

En annexe, le texte comporte les modalités pratiques des aménagements. L'ouverture des activités 4,5 jours par semaine pourrait concerner 83 succursales ou agences et l'ouverture 5,5 jours ou 6 jours par semaine 157 autres implantations.

HEURES « ATYPIQUES »

Les salariés qui continueront à bénéficier de deux jours de repos hebdomadaire consécutifs ne pourront débuter avant 7 h 45 ni terminer après 19 h 30. En revanche, ils pourront travailler sur deux points de vente différents par semaine. Dans ce cas, ils bénéficieront d'une réduction de leur temps de travail d'une heure par semaine.

Ceux qui acceptent de travailler avant 8 heures, après 18 heures ou de modifer de plus de trente minutes les plages fixes de travail bénéficieront d'une réduction du temps de travail de 20 % sur le contingent de ces heures *« atypiques »*. Travailler vingt minutes par jour en horaire atypique donnera donc droit à deux jours de congés supplémentaires (3 jours pour 30 minutes).

Selon la direction, l'ouverture des activités 5,5 ou 6 jours dans 157 agences et succursales entraînera la création de l'équivalent de cent soixante-cinq emplois à plein temps.

Cette dérogation au décret de 1937 n'est pas la première. Au cœur de l'été, la CFDT (majoritaire) et la CFTC avaient signé un accord autorisant la BNP à installer, à partir de mars 1996, une plate-forme commerciale téléphonique. Vingt-cinq emplois seront créés dès 1996. Cent trente pourraient l'être dans les cinq ans. Plus de 300 salariés se sont déjà portés volontaires. Ouverte six jours sur sept, cette plate-forme fera travailler deux équipes : l'une de 7 h 50 à 16 h 08 (soit 36 h 30 par semaine), l'autre de 14 h 37 à 22 h 10 (soit 32 h 45 hebdomadaires).

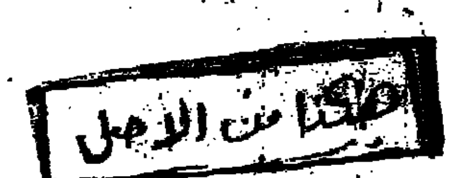
Deux autres accords veulent favoriser l'emploi. Le premier, signé par la CFTC et la CGC, instaure une formule de *« temps à la carte »*. Chaque salarié peut demander 5, 10, 15 ou 20 jours de congés supplémentaires par an. Pris en accord avec la hiérarchie, la réduction de salaire est proportionnelle à celle du temps de travail.

Deux autres types de congés sont favorisés. Le congé complémentaire au congé parental, accordé jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant, donne droit à une prime annuelle de 25 200 F brut. Les congés pour convenance personnelle (d'une durée de trois ans) sont favorisés par l'attribution d'une prime de 72 000 F brut. Enfin, après l'accord interprofessionnel du 6 septembre et un accord de branche sur les départs en préretraite pour les salariés ayant cotisé durant quarante ans, un accord d'entreprise améliore légèrement les conditions de départ prévues par les textes nationaux.

Frédéric Lemaître

Les banques saisissent le Conseil d'Etat

La bataille de l'Association française des banques (AFB) contre le décret de 1937 vient de franchir une nouvelle étape : celle du Conseil d'Etat. Aux yeux des banques, ce texte – qui connaît ses premières entorses avec les aménagements prévus à la BNP – souffre de deux défauts : il leur interdit d'organiser le travail en équipes du matin et du soir ou d'ouvrir six ou sept jours par semaine en mettant en place des équipes de week-end. Surtout, deux réseaux bancaires échappent à ce décret : le Crédit agricole et La Poste. Après l'échec d'une négociation de branche en décembre 1994, l'AFB a officiellement saisi le premier ministre le 27 février pour lui demander de mettre fin à cette distorsion de concurrence et à cette *« discrimination illégitime entre citoyens »*. Le premier ministre n'ayant pas répondu dans les délais légaux (quatre mois), l'AFB a saisi le Conseil d'Etat. Alors que les branches doivent négocier l'annualisation du temps de travail, l'impossibilité de modifier l'organisation quotidienne du travail apparaît anachronique.



■ **WALL STREET** a inscrit un nouveau record jeudi 16 novembre. L'indice Dow Jones a grimpé à 4 969,36 points, portant à près de 100 points ses gains en deux séances.

■ **LA BOURSE DE LONDRES** a dépassé les 3 600 points. L'indice Footsie a terminé en hausse de 39,4 points, soit un gain de 1,1 %, à 3 610,8 points, son nouveau record absolu.

■ **LA BANQUE DE FRANCE** a abaissé, sur décision du conseil, le taux d'appel d'offres de 0,20 point, à 4,80 %, et son taux de prise en pension de 0,25 point, à 6,10 %.

■ **LA BUNDESBANK** a décidé jeudi de laisser ses taux directeurs inchangés, privilégiant la politique des petits pas par le biais de la réduction de son taux de prise en pension.

■ **LE PESO** a légèrement récupéré jeudi après neuf semaines d'instabilité, s'appréciant de près de 2 % face au dollar. Le dollar s'échangeait à la clôture à 7,75 pesos.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

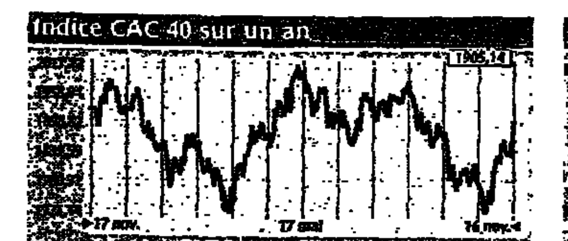
Prises de bénéfice à Paris

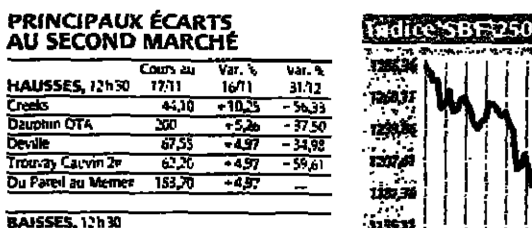
APRÈS UNE HAUSSE DE 3,7 % en deux jours et de plus de 10 % en trois semaines, la Bourse de Paris subissait quelques prises de bénéfice vendredi 17 novembre dans un marché nettement plus calme que la veille.

En baisse de 0,47 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure plus tard, une perte de 0,39 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises n'abandonnaient plus que 0,26 % à 1 900,26 points. Le montant des échanges sur le compartiment mensuel était de 1,3 milliard de francs. Jeudi, ceux-ci avaient porté sur près de 9 milliards de francs.

Ces prises de bénéfice étaient jugées tout à fait normales après l'euphorie qui saluait depuis mercredi le plan Juppé, visant à remettre sur pied la Sécurité sociale, et la baisse des taux d'intérêt. Les milieux financiers restent optimistes en raison des perspectives de baisse des taux, mais ils se montrent toutefois prudents car, selon eux, le pari de M. Juppé n'est pas gagné...

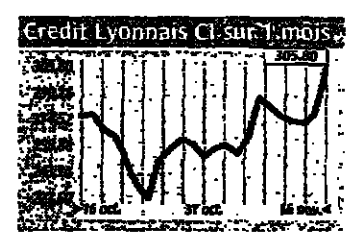
Les valeurs de l'assurance, qui avaient fortement progressé ces derniers jours, étaient en baisse, le GAN cédant 3,2 %, le Crédit lyonnais 3,2 % et UGC DA 3 %. Euro Disney, en fort repli depuis deux jours, se reprenait, gagnant 6,2 %.





Crédit lyonnais, valeur du jour

LA BAISSE des taux a nettement profité à toutes les valeurs dont l'évolution du titre est liée à celle des taux d'intérêt jeudi 16 novembre à la Bourse de Paris. Le Crédit lyonnais est au nombre de celles-ci. Le certificat d'investissement de la banque du boulevard des Italiens a gagné 10 % à 305,80 F dans des transactions portant sur environ 35 000 titres, soit quelque 10 000 titres de plus que la moyenne quotidienne observée au mois d'octobre. En fin de matinée, le Crédit lyonnais avait annoncé une baisse de 0,40 point, à 7,80 %, à dater de lundi, de son taux de base bancaire.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
Euro Disney	13,50	+6,97	+25,76
GTM-Entrepose	349,90	+5,07	-7,90
SGE	123,50	+4,48	-37,46
Via Banque	150	+4,22	-51,35
Cred.Fon.France	96,70	+4,09	-62,25
Lapeyre	246,80	+3,26	-8,25
Immeubl.France	273	+2,63	-32,59
Alspi	364	+2,53	-4,96
Union Assur.Fdal	561	+2,37	-5,64
Groupe Andre S.A.	406,70	+2,18	-25,26
BAISSES, 12 h 30			
Olipar	5,20	-4,58	-49,01
Labinal	545	-3,71	-19,85
Pinault-Prin.Red.	993	-2,82	+4,74
Lyonnaise Eaux	505	-2,68	+3,51
Nordon (Ny)	326	-2,68	-24,36
UGC DA (M)	222	-2,58	-15,32
Credit Lyonn.CIP	298	-2,55	-32,57
UFB Locabail	400,20	-2,39	-5,85
Accor	627	-2,03	+2,10
Matra-Hachette	97	-2,02	-16,66

VALEURS LES PLUS ACTIVES

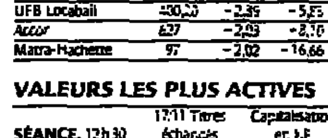
SÉANCE, 12 h 30	17/11 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	303557	106803595
Carrefour	34175	92611357
Axa	262682	93752074,50
Alcatel Alsthom	151606	66566773,50
L'Oreal	51448	64779052
Suez	241161	50478155
Danone	59546	49315658
LVMH Moet Vuitton	50756	47473535
Eaux (Gle des)	88060	46275120
Total	114654	37020649,80

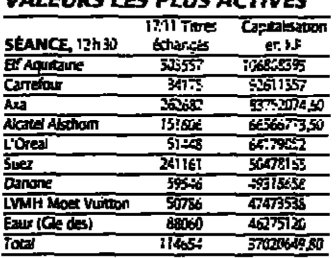
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

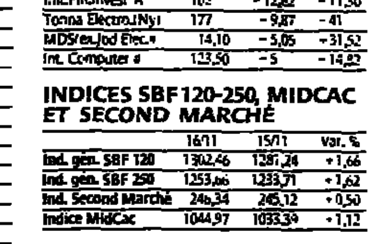
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
Creeks	44,10	+10,25	-56,33
Dauphin OTA	200	+5,26	-37,50
Deville	67,55	+4,97	-34,98
Trouvay Cauvin 2e	62,20	+4,97	-59,61
Du Pareil au Memer	153,70	+4,97	—
BAISSES, 12 h 30			
Steph.Kelian à	63,70	-14,15	-30,82
Int.Fin.Invest"A"	102	-12,82	-11,30
Tonna Electro.(Ny)	177	-9,87	-41
MDS/ex.Jod Elec.#	14,10	-5,05	+31,52
Int. Computer #	123,50	-5	-14,82

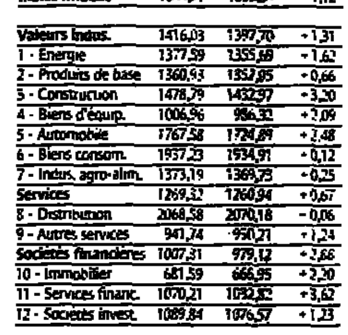
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

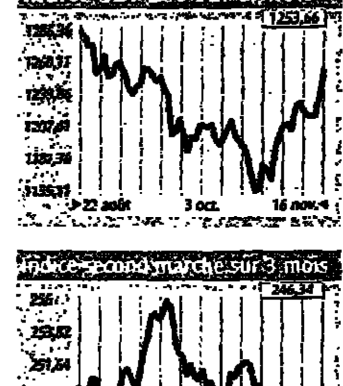
	16/11	15/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1302,46	1281,24	+1,66
Ind. gén. SBF 250	1253,66	1233,71	+1,62
Ind. Second Marché	246,34	245,12	+0,50
Indice MidCac	1044,97	1033,39	+1,12
Valeurs Indus.	1416,03	1397,70	+1,31
1 - Energie	1377,59	1355,69	+1,62
2 - Produits de base	1360,93	1352,05	+0,66
3 - Construction	1478,79	1432,97	+3,20
4 - Biens d'équip.	1006,96	986,32	+2,09
5 - Automobile	1767,58	1724,89	+2,48
6 - Biens consom.	1937,23	1934,91	+0,12
7 - Indus. agro-alim.	1373,19	1369,73	+0,25
Services	1269,32	1260,94	+0,67
8 - Distribution	2068,58	2070,18	-0,06
9 - Autres services	941,74	950,21	+1,24
Sociétés financières	1007,31	979,12	+2,66
10 - Immobilier	681,59	666,95	+2,20
11 - Services financ.	1070,21	1032,82	+3,62
12 - Sociétés invest.	1089,84	1076,57	+1,23

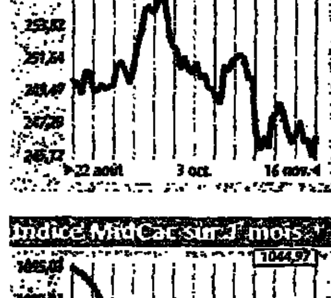


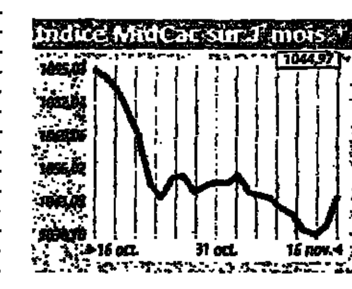












Wall Street et Londres au plus haut

VENDREDI 17 novembre, la Bourse de Tokyo a fini en hausse grâce à des achats liés à l'indice ainsi qu'à la progression des contrats à terme. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 211,64 points, soit 1,18 %, à 18 151,16 points.

La veille, un jour seulement après avoir brisé la barre historique des 4 900 points, Wall Street a inscrit un nouveau record grâce à une nette détente des taux d'intérêt à long terme.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a grimpé de 46,61 points, soit 0,95 %, à 4 969,36 points.

Avec un gain de près de 100 points en deux séances, il ne reste plus qu'une trentaine de points à parcourir au principal indicateur de Wall Street pour atteindre les 5 000 points.

La Bourse de Londres a également battu un nouveau record en dépassant pour la première fois les 3 600 points. L'indice Footsie a terminé en hausse de 39,4 points, soit un gain de 1,1 %, à 3 610,8 points.

Sans battre de record, la Bourse de Francfort a terminé la séance en hausse de 0,67 %, à 2 200,72 points. L'immobilisme de la Bundesbank et l'élection d'Oskar Lafontaine à la tête du Parti social-démocrate (SPD) ont laissé le marché de marbre.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/11	Cours au 15/11	Var. en %
Paris CAC 40	1905,14	1875,38	+1,57
New-York/DJ indus.	4955,99	4922,75	+0,67
Tokyo/Nikkei	17939,50	17682,78	+1,43
Londres/FT100	3610,80	3571,40	+1,09
Francfort/Dax 30	2200,72	2186,37	+0,66
Frankfort/Commer.	790,75	785,88	+0,62
Bruxelles/Bel 20	1691,08	1678,09	+0,77
Bruxelles/Général	1457,83	1446,64	+0,77
Milan/MIB 30	962	962	—
Amsterdam/Gé. Cbs	302,30	301	+0,43
Madrid/Ibex 35	301,57	298,52	+1,01
Stockholm/Affarsal	1343,84	1337,58	+0,47
Londres FT30	2642	2611,30	+1,16
Hong Kong/Hang S.	9367,65	9431,38	-0,68
Singapour/Strait t	2089,29	2067,36	+1,06

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

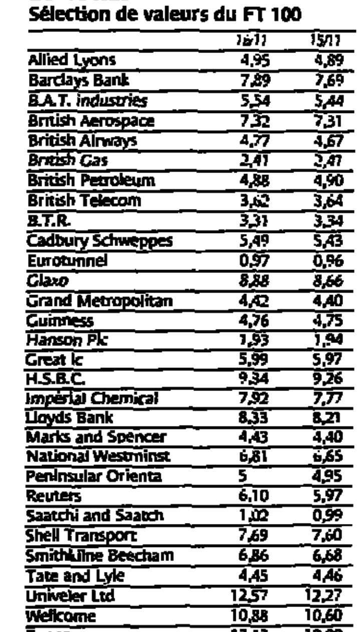
	16/11	15/11
Alcoa	52,50	52,37
American Express	43,12	42,75
Allied Signal	45,12	44,62
AT & T	64,87	64,50
Bethlehem	13,12	13
Boeing Co	75,62	74
Caterpillar Inc.	55,25	56
Chevron Corp.	49,50	48,25
Coca-Cola Co	74,87	74,25
Disney Corp.	57,75	57,87
Du Pont Nemours&Co	63,37	64,75
Eastman Kodak Co	68,87	69
Exxon Corp.	77,87	77,75
Gén. Motors Corp.H	50,75	50,25
Gén. Electric Co	67,62	66
Goodyear T & Rubbe	40,37	40,37
IBM	95,62	95,62
Intl Paper	35,37	34,87
J.P. Morgan Co	77,75	75,62
Mc Don Dougl	90,62	86,25
Merck & Co.Inc.	59,87	60,12
Minnesota Mng.&Mfg	64	61,25
Philip Moris	90,75	89,62
Procter & Gamble C	87,87	86,75
Sears Roebuck & Co	39,37	39
Texaco	69,75	69,62
Union Carb.	37,12	36,87
Utd Technol	90,62	88,50
Westingh. Electric	15,75	15,50
Woolworth	15,75	14,37

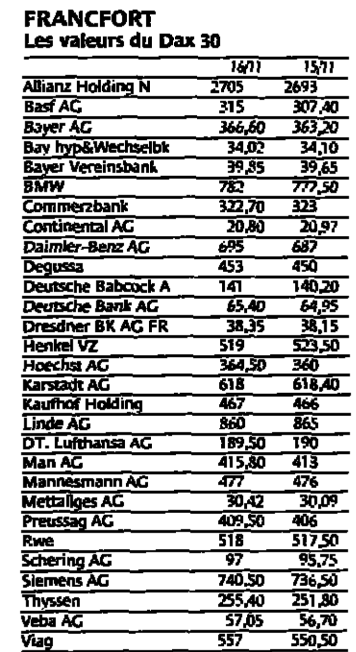
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

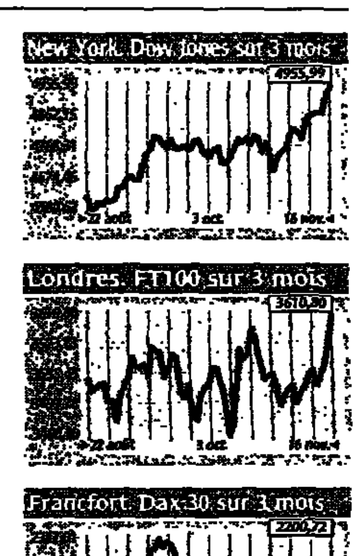
	16/11	15/11
Allied Lyons	4,95	4,89
Barclays Bank	7,89	7,69
B.A.T. industries	5,54	5,44
British Aerospace	7,32	7,31
British Airways	4,77	4,67
British Gas	2,41	2,47
British Petroleum	4,88	4,90
British Telecom	3,62	3,64
B.T.R.	3,31	3,34
Cadbury Schweppes	5,49	5,43
Eurotunnel	0,97	0,96
Glaxo	8,88	8,66
Grand Metropolitan	4,42	4,40
Guinness	4,76	4,75
Hanson Plc	1,93	1,94
Great Ic	5,99	5,97
H.S.B.C.	9,34	9,26
Impérial Chemical	7,92	7,77
Lloyds Bank	8,33	8,21
Marks and Spencer	4,43	4,40
National Westminst	6,81	6,65
Peninsular Orienta	5	4,95
Reuters	6,10	5,97
Saatchi and Saatch	1,02	0,99
Shell Transport	7,69	7,60
Smithkline Beecham	6,86	6,68
Tate and Lyle	4,45	4,46
Univeler Ltd	12,57	12,27
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,13	12,90

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	16/11	15/11
Allianz Holding N	2705	2693
Basf AG	315	307,40
Bayer AG	366,60	363,20
Bay hyp&Wechselbk	34,02	34,10
Bayer Vereinsbank	39,85	39,65
BMW	782	777,50
Commerzbank	322,70	323
Continental AG	20,80	20,97
Daimler-Benz AG	695	687
Degussa	453	450
Deutsche Babcock A	141	140,20
Deutsche Bank AG	65,40	64,95
Dresdner BK AG FR	38,35	38,15
Henkel VZ	519	523,50
Hoechst AG	364,50	360
Karstadt AG	618	618,40
Kaufhof Holding	467	466
Linde AG	860	865
DT. Lufthansa AG	189,50	190
Man AG	415,80	413
Mannesmann AG	477	476
Mettallges AG	30,42	30,09
Preussag AG	409,50	406
Rwe	518	517,50
Schering AG	97	95,75
Siemens AG	740,50	736,50
Thyssen	255,40	251,80
Veba AG	57,05	56,70
Viag	557	550,50
Wellag AG	747	745





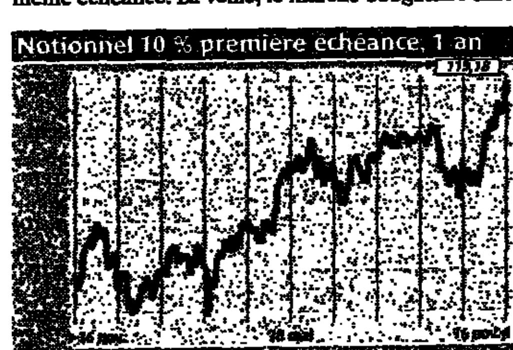


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en baisse sensible, vendredi 17 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 22 centièmes à 118,90 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,99 %, soit un écart de rendement de 0,66 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte hausse, le rendement de l'emprunt à 30 ans revenant à 6,22 %. Les opérateurs espèrent une baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine. Pénalisés par le repli du franc, les taux d'intérêt à court terme français se tendaient légèrement vendredi matin. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait cinq centièmes à 94,37. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 5,50 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,56	7,06	7,78	[illegible]
Allemagne	3,88	6,32	7,10	1,50
Grande-Bretagne	6,75	7,29	8,03	3,90
Italie	10,25	11,70	12,04	5,80
Japon	0,38	2,96	4,75	[illegible]
États-Unis	5,94	5,98	6,29	2,58

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/11	Taux au 15/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,18	6,25	105,57
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,35	6,56	106,65
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,90	6,94	108,86
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,19	7,26	109,64
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,67	7,70	110,50
Obligations françaises	7,35	7,39	107,31
Fonds d'État à TME	-1,09	-1,06	101,34
Fonds d'État à TRE	-0,88	-0,88	101,52
Obligat. franç. à TME	-0,72	-0,74	100,04
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,20	100,20

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 16/11	Vente 16/11	Achat 15/11	Vente 15/11
Jour le jour	5,8125	—	5,7500	—
1 mois	5,98	6,09	5,86	6,09
3 mois	6	6,12	6	6,12
6 mois	5,93	6,06	5,93	6,06
1 an	5,75	5,90	5,75	5,90
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,6250	—	5,9609	—
Pibor Francs 3 mois	5,7148	—	6,0438	—
Pibor Francs 6 mois	5,6250	—	5,9297	—
Pibor Francs 9 mois	5,5859	—	5,8594	—
Pibor Francs 12 mois	5,5586	—	5,8125	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,5000	—	5,5625	—
Pibor Écu 6 mois	5,5000	—	5,5625	—
Pibor Écu 12 mois	5,5000	—	5,5625	—

MATIF

Échéances 16/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	207929	118,88	119,26	118,92	119,12
Mars 96	5221	118,44	118,44	118,18	118,26
Juin 96	254	118,68	118,68	118,42	118,52
Sept. 96	—	[illegible]	—	—	118,02
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	77856	94,39	94,50	94,34	94,42
Mars 96	29121	94,64	94,73	94,63	94,70
Juin 96	10848	94,74	94,83	94,74	94,80
Sept. 96	6681	94,74	94,82	94,74	94,78
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1417	88,98	89,04	88,78	88,86
Mars 96	—	[illegible]	—	—	87,92

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	29379	1906	1919	1901	1914
Déc. 95	1720	1919,50	1926,50	1913,50	1923,50
Janvier 96	11	1926	1934,50	1926	1931,50
Mars 96	361	1944	1950,50	1940	1948

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8495 | US/DM ↗ 1,4103 | US/Y ↗ 102,2900 | DM/F ↘ 3,4492 | £/F ↘ 7,5675

Repli du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la baisse, vendredi matin 17 novembre, et s'échangeait à 1,4033 mark, 101,60 yens et 4,8435 francs. La monnaie américaine a été victime, à Tokyo, de ventes massives de la part d'entreprises exportatrices japonaises. La veille, elle avait été brièvement soutenue par l'annonce d'une forte contraction de l'excédent commercial nippon au mois d'octobre et avait franchi la barre des 102 yens.

Le dollar reste pénalisé par la faiblesse persistante du peso mexicain, par l'impasse budgétaire et par les perspectives d'assouplissement monétaire aux Etats-Unis. Une baisse des taux américains rendrait le billet vert moins attractif. Affecté par l'accès de faiblesse de la devise américaine, le franc s'inscrivait en recul, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4530 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/11	% 15/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,9200	-0,27	330	354
Ecu	6,3140	-0,25	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8495	-0,81	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7760	-0,28	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	307,9300	-0,26	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0540	+0,26	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	88,9500	-0,29	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,7840	-0,07	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,5675	-0,01	7,1500	8
Grèce (100 drach.)	2,0815	-0,29	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	73,2800	+0,04	67,5000	77,1000
Suisse (100 F)	426,4400	-0,45	410	434
Norvège (100 k)	78,1600	-0,12	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,0100	-0,27	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0110	-0,09	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2900	-0,15	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,5824	+0,34	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,7788	-0,46	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,3800	-0,10	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	17/11	16/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4103	1,4035	+0,48
TOKYO : USD/Yens	102,2900	101,0500	+1,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8480	4,8465	4,8543	4,8533
Yen (100)	4,7599	4,7538	4,8072	4,8038
Deutschemark	3,4410	3,4405	3,4575	3,4565
Franc Suisse	4,2556	4,2506	4,2837	4,2791
Lire ital. (1000)	3,0529	3,0510	3,0534	3,0499
Livre sterling	7,5567	7,5624	7,5984	7,5944
Peseta (100)	4,0089	4,0060	4,0135	4,0093
Franc Belge	16,763	16,814	16,823	16,814

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6	6,06	6
Eurodollar	5,75	5,81	5,62
Eurolivre	6,75	6,75	6,62
Eurodeutschemark	3,90	3,90	3,84

L'OR

	cours 16/11	cours 15/11
Or fin (k. barre)	59500	58900
Or fin (en lingot)	60400	60100
Once d'Or Londres	385,30	385,35
Pièce française(20f)	346	346
Pièce suisse (20f)	344	347
Pièce Union lat(20f)	349	346
Pièce 20 dollars us	2360	2400
Pièce 10 dollars us	1202,50	1202,50
Pièce 50 pesos mex.	2255	2240

LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/11	cours 15/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,91
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/11	15/11
Dow-Jones comptant	215,13	214,34
Dow-Jones à terme	318,02	316,47
CRB	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2947	2980
Cuivre à 3 mois	2733	2774
Aluminium comptant	1630	1624
Aluminium à 3 mois	1666,50	1660
Plomb comptant	682	679,50
Plomb à 3 mois	677	678
Etain comptant	6290	6295
Etain à 3 mois	6320	6340
Zinc comptant	1013	1011
Zinc à 3 mois	1035,50	1034
Nickel comptant	8300	8345
Nickel à 3 mois	8390	8455

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,34
Platine à terme	424	417,20
Palladium	155,25	136,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,84	4,85
Maïs (Chicago)	3,29	3,28
Grain. soja (Chicago)	6,71	6,70
Tourt. soja (Chicago)	207,10	206,40
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	117,50
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1362
Café (Londres)	2545	2504
Sucre blanc (Paris)	13828,20	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,86
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,33 %
CAC 40 : 1898,90

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7500	7475	-0,33	100
B.N.P. (T.P)	905	915	+1,10	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	812	+0,24	1000
Renault (T.P.)	1930	1920	-0,51	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2029	2020	-0,44	1000
Saint Gobain(T.P.)	1107	1111	+0,36	1000
Thomson S.A (T.P)	1087	1055	-2,94	1000
Accor	640	627	-2,03	100
Air Liquide	819	815	-0,48	70
Alcatel Alsthom	433,80	442,40	+1,98	40
Alcatel Cable	342	344	+0,58	10
Alspi	355	364	+2,53	50
AGF-Ass.Gen.France	169	166,70	-1,36	30
Axa	316,10	318,70	+0,82	60
Bail Investis.	810	818	+0,98	100
Bancaire (Cie)	590	581	-1,52	100
Bazar Hot. Ville	390	390	—	50
Bertrand Faure	153,90	157	+2,01	5
BIC	447	445	-0,44	50
BIS	425	428	+0,70	20
B.N.P.	236	233,20	-1,18	25
Bollore Techno.	452	451,70	-0,06	50
Bongrain	2690	2675	-0,55	50
Bouygues	554	560	+1,08	50
Canal +	849	858	+1,06	20
Cap Gemini Sogeti	136	133,30	-1,98	40
Carnaudmetalbox	218,10	217,60	-0,22	10
Carrefour	2728	2701	-0,98	100
Casino Guichard	140,40	140	-0,28	10
Casino Guich.ADP	101	100,30	-0,69	10
Castorama Dl (Li)	789	788	-0,12	25
C.C.F.	248,50	246	-1	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,50	47	+1,07	30
Cegid (Ly)	365	365	—	25
CEP Communication	441	446	+1,13	10
Cerus Europ.Reun	64,70	65	+0,46	100
Cetelem	879	879	—	45
CGIP	974	978	+0,41	100
Chargeurs	1090	1084	-0,55	100
Christian Dior	478,20	480	+0,37	52
Ciments Fr.Priv.B	206,40	205,80	-0,29	25
Clarins	458	455,10	-0,63	50
Club Mediterranee	417	421	+0,95	25
Coflexip	154	154	—	10
Colas	837	838	+0,11	40
Comptoir Entrep.1	15,05	15,05	—	100
Comptoir Moder.	1497	1488	-0,60	100
CPR	393,50	393,50	—	50
Cred.Fon.France	92,90	96,70	+4,09	100
Credit Local Fce	408,90	410,70	+0,44	100
Credit Lyonn.CIP	305,80	298	-2,55	100
Credit National	359,50	356,20	-0,91	100
CS(ex.CSEE)	213	214,10	+0,51	100
Damart	4334	4331	-0,06	50
Danone	827	827	—	10
Dassault-Aviation	365,50	365,50	—	50
Dassault Electro	169	168	-0,59	80
De Dietrich	241	243,90	+1,20	25
Degremont	394	394,90	+0,22	50
Dev.R.N-P.Cal (Li)	40,80	40,55	-0,61	100
DMC (Dollfus Mi)	203	204	+0,49	75
Docks France	719	719	—	10
Dynaction	94,70	95	+0,31	25
Eaux (Gie des)	529	524	-0,94	100
Ecco	740	743	+0,40	20
Eiffage	723	735	+1,65	50
Elf Aquitaine	350	353,80	+1,08	50
ERAMET	340	340	—	20
Eridania Beghin	839	835	-0,47	65
Essilor Intl	898	900	+0,22	20
Essilor Intl ADP	625	625	—	20
Esso	470	470	—	50
Eurafrance	1675	1666	-0,53	100
Euro Disney	12,90	13,80	+6,97	5
Euro RSCG W.W.	458	458	—	50
Europe 1	1070	1085	+1,40	100
Eurotunnel	7,55	7,55	—	
Filipacchi Medias	763	774	+1,44	20
Finextel	60,90	61	+0,16	100
Fives-Lille	395	395	—	50
Fromageries Bel	4457	4500	+0,96	50
Galeries Lafayette	1315	1315	—	100
GAN	169,50	168	-0,88	40
Gascogne (B)	467	469,50	+0,53	80
Gaz et Eaux	1834	1834	—	50
Geophysique	180	179	-0,55	10
G.F.C.	390	385	-1,28	100
Groupe Andre S.A.	398	406,70	+2,18	20
Groupe De La Cite	730	735	+0,68	10
Gr.Zannier #(Ly)	59,40	59,80	+0,67	10
GTM-Entrepose	333	349,90	+5,07	50
Guilbert	580	577	-0,51	[illegible]
Guyenne Gascogne	1299	1293	-0,46	100
Havas	372,10	377	+1,31	35
I.D.I.A	138	137	-0,72	100
Imetal	590	589	-0,16	50
Immeubl.France	266	273	+2,63	50
Ingenico	35,90	36,20	+0,83	10
Interbail	335	332	-0,89	100
Intertechnique 1	396	396	—	100
Jean Lefebvre	286,10	286,10	—	50
Klepierre	565	569	+0,70	100
Labinal	566	545	-3,71	100
Lafarge	351	349,50	-0,42	25
Lagardere (MMB)	99,50	99,20	-0,30	40
Lapeyre	239	246,80	+3,26	10
Lebon	198,50	199	+0,25	50
Legrand	811	818	+0,86	10
Legrand ADP	529	528	-0,18	10
Legris indust.	170	169	-0,58	20
Locindus	825	825	—	150
L'Oreal	1241	1248	+0,56	10
LVMH Moet Vuitton	938	931	-0,74	10
Lyonnaise Eaux	522	508	-2,68	60
Marine Wendel	397	[illegible]	+0,52	100
Matra-Hachette	99	97	-2,02	20
Metaleurop	52,55	[illegible]	-1,23	20
Metrologie Inter.	14,50	[illegible]	-1,37	10
Michelin	206,90	206	-0,43	10
Moulinex	89	[illegible]	+0,56	10
Navigation Mixte	763	767	+0,52	100
Nord-Est	118	[illegible]	-0,42	50
Nordon (Ny)	335	326	-2,68	50
NRJ #	484	485	+0,20	10
Olipar	5,45	5,20	-4,58	20
Paribas	295,40	295	-0,13	50
Pechiney CIP	203,10	204,10	+0,49	100
Pechiney Intl	103,50	[illegible]	-0,67	100
Pernod-Ricard	287,90	288,60	+0,24	20
Peugeot	696	695	-0,14	35
Pinault-Prin.Red.	1024	993	-3,02	100
Plastic-Omn.(Ly)	332	334	+0,60	20
Poliet	412	412	—	50
Primagaz	374	370	-1,06	10
Promodes	1169	1149	-1,71	20
Publicis	310,80	310	-0,25	25
Radiotechnique	267	266	-0,37	50
Remy Cointreau	133	130,50	-1,87	48
Renault	159,40	156,80	-1,61	25
Rexel	820	805	-1,82	20
Rhone Poulenc A	108,10	107,50	-0,55	25
Rochette (La)	39,60	39,70	+0,25	10
Roussel Uclaf	745	735	-1,34	20
Rue Imperiale(Ly)	3540	3550	+0,28	200
Sade (Ny)	167	166,50	-0,29	100
Sagem SA	2690	2653	-1,37	50
Saint-Gobain	615	612	-0,48	100
Saint-Louis	1330	1332	-0,60	100
Salomon (Ly)	2830	2821	-0,31	25
Salvepar (Ny)	375	375	—	50
Sanofi	291,10	285,30	-1,99	25
Sat	1870	1870	—	100
Saupiquet (Ns)	1351	1346	-0,37	100
Schneider SA	193	193,40	+0,20	50
SCOR SA	156,80	160	+2,04	25
S.E.B.	589	586	-0,50	20
Sefimeg	345	346,20	+0,34	100
SEITA	170	169,10	-0,52	50
Selectibanque	101	101	—	100
SFIM	830	827	-0,36	160
SGE	118,20	123,50	+4,48	85
Sidel	1650	1642	-0,48	10
Simco	466	467,70	+0,36	100
S.I.T.A.	870	874	+0,45	50
Skis Rossignol	1295	1295	—	100
Sligos	420	412	-1,90	25
Societe Gale A	618	617	-0,16	30
Sodexho	1257	1244	-1,03	100
Sommer-Allibert	1380	1407	+1,95	50
Sophia	195	197,50	+1,28	25
Sovac	610	610	—	100
Spir Communication	464	455,50	-1,83	20
Strafor Facom	581	577	-0,68	50
Suez	209,40	207,70	-0,81	75
Synthelabo	303	300	-0,99	10
Technip	310	309,20	-0,25	20
Thomson-CSF	112	114,40	+2,14	20
Total	325	323,40	-0,49	50
UAP	139,50	137	-1,79	10
UFB Locabail	410	400,20	-2,39	100
UGC DA (M)	227,90	222	-2,58	50
UIC	58	58,40	+0,68	300
UIF	438	442	+0,91	100
UIS	120	119,10	-0,75	25
Unibail	515	526	+2,13	100
Union Assur.Fdal	548	561	+2,37	20
Usinor Sacilor	73	72,30	-0,95	20
Valeo	227,50	227,30	-0,08	20
Vallourec	190	190,60	+0,31	100
Via Banque	172,70	180	+4,22	100
Worms & Cie	241,90	243	+0,45	32
Zodiac	718	723	+0,69	18
Elf Gabon	718	725	+0,97	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Holding	215	214,40	-0,29	5
ADIDAS AG	259	264,20	+2	5
American Express	206	207,20	+0,58	—
Anglo American	285	290	+1,75	—
Amgold	386,10	392	+1,52	1
Arjo Wiggins App.	15,20	15	-1,31	—
A.T.T. #	314	313,10	-0,28	1
Banco Santander #	209	210	+0,47	750
Barrick Gold #	120,10	121,70	+1,33	—
B.A.S.F. #	1082	1087	+0,46	50
Bayer #	1266	1264	-0,15	50
Blenheim Group	18,10	18,30	+1,10	—
Buffelsfontein	19,65	20,20	+2,79	1
Chase Manhattan #	282,40	285	+0,92	12
Cordiant PLC	7,60	7,95	+4,60	—
Daimler Benz #	2390	2396	+0,25	50
De Beers	141,50	143,20	+1,20	—
Deutsche Bank #	225	224,80	-0,08	5
Dresdner Bank #	131,10	131,80	+0,53	5
Driefontein	55,40	57	+2,88	—
Du Pont Nemours #	322	309,40	-3,91	—
Eastman Kodak #	332,70	333	+0,09	2
East Rand	2,88	[illegible]	+1,73	1
Echo Bay Mines #	45,80	45,50	-0,65	—
Electrolux #	191	191	—	25
Ericsson #	110,40	108,90	-1,35	2
Exxon Corp. #	376,90	375	-0,50	—
Ford Motor #	137	139,80	+2,04	1
Freegold	42,70	43,75	+2,45	—
Gencor Limited	17,60	17,55	-0,28	—
General Elect. #	320,40	326,80	+1,99	—
General Motors # ■	221,80	224,50	+1,21	1
Cie Belgique #	369,10	369	-0,02	—
Grd Metropolitan	33,20	33,80	+1,80	—
Guinness Plc #	35,90	35,70	-0,55	—
Hanson Plc	14,90	15	+0,67	—
Harmony Gold	44,50	46,15	+3,70	—
Hitachi #	49,30	50,05	+1,52	50
Hoechst #	1254	1262	+0,63	50
I.B.M #	469	463	-1,27	1
I.C.I #	58,75	59,10	+0,59	1
I.T.T. #	585	585	—	1
Ito Yokado #	266,10	262,10	-1,50	[illegible]
Matsushita #	67,80	67,25	-0,86	[illegible]
Mc Donald's #	211,50	212,80	+0,61	[illegible]
Merck and Co #	291	290	-0,34	[illegible]
Minnesota Mg #	303	[illegible]	—	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	54,80	54,80	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	505	514	+1,78	[illegible]
Morgan J.P. #	365	—		[illegible]
Nestle SA Nom. #	5130	5170	+0,77	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69,50	66,70	-4,02	[illegible]
Norsk Hydro #	193,10	194	+0,46	[illegible]
Petrofina #	1325	1472	[illegible]	—
Philip Morris #	434,60	437	+0,55	1
Philips N.V #	179,90	180,30	+0,22	[illegible]
Placer Dome Inc #	115	115,90	+0,78	[illegible]
Procter Gamble #	426	428,10	[illegible]	[illegible]
Quilmes	225	229	+1,77	[illegible]
Randfontein	30,05	31	+3,16	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	226	223,20	-1,23	[illegible]
Royal Dutch #	613	617	+0,65	[illegible]
R T Z #	68,80	69	+0,29	[illegible]
Sega Enterprises	256,30	252	-1,67	[illegible]
Saint-Helena	32,75	32,80	+0,15	1
Schlumberger #	312,40	308,50	-1,24	[illegible]
SGS Thomson Micro.	208	210,60	+1,25	[illegible]
Shell Transport #	57,50	58,05	+0,95	[illegible]
Siemens #	2544	2557	+0,51	[illegible]
Sony Corp. #	240	239	-0,41	[illegible]
Sumitomo Bank #	85	87,50	+2,94	[illegible]
T.D.K #	246,70	245,30	-0,57	[illegible]
Telefonica #	65,10	65	-0,15	[illegible]
Toshiba #	35,50	34,65	-2,39	[illegible]
Unilever #	626	624	-0,31	[illegible]
United Technol. #	434	439	+1,15	[illegible]
Vaal Reefs	298,50	311	+4,18	[illegible]
Volkswagen A.G #	1607	1607	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	98	99,50	+1,53	[illegible]
Western Deep	156	157	+0,64	[illegible]
Yamanouchi #	102	104,10	+2,05	[illegible]
Zambia Copper	1,75	1,72	-0,57	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 17 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,30	6,443 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,70	3,343
CEPME 9% 89-99 CA#	109,19	2,336 †
CEPME 9% 92-06 TSR	109,53	3,738
CFD 9,7% 90-03 CB	115,20	7,787
CFD 8,6% 92-05 CB	110,01	6,715 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	108,75	0,547
CFF 9% 88-97 CA#	104,49	1,230
CFF 10,25% 90-01CB#	112,79	7,057
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,60	4,328
CLF 9% 88-93/98 CA#	106,21	7,249
CNA 9% 4/92-07	112,10	4,967
CRH 8,6% 92/94-03	107,50	3,431
CRH 8,5% 10/87-88#	107,04	6,085 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,10	6,597
EDF 8,6% 92-04 #	109,81	5,334
Em.Etat10,26%86-96	101,17	7,148
Emp.Etat 6% 7/93-97	100,63	2,115 ↓
Finansder 9%91-06#	112,45	8,901
Finansd.8,6%92-02#	109,80	7,045 ↓
Florai9,75% 90-99#	—	3,223 o
OAT 9,8%1.86-96CA#	100,79	7,947
OAT 8,5% 87-97CA#	104,37	3,484
OAT 9,90%85-97 CA#	103,14	9,330
OAT 88-98 TME CA	101,30	5,713 o
OAT 9/85-98 TRA	100,35	0,955 ↓
OAT 9,5%%88-98 CA#	103,80	3,893 o
OAT TMB 87/99 CA	99,63	5,597
OAT 8,125% 89-99 #	106,65	4,018
OAT 8,50%90-00 CA#	108,85	5,551
OAT 85/00 TRA CA	104,10	1,839 o
OAT 10%5/85-00CA#	114,59	4,891
OAT 89-01 TME CA	101,50	5,713 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,25	8,480
OAT 8,50% 89-19 #	109,35	0,650
OAT 8,50%92-23 CA#	109,60	4,900
PTT 11,2%85-95 CB#	101	9,997
SNCF 8,8% 87-94CA	106	7,064
Lyon.Eaux 6,5%90CV	906	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	192,10	197
Bains C.Monaco	620	645
B.N.P.Intercont.	303,80	308
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,60	6,98
Cambodge	772	796
Carbone Lorraine	500	496
CBC	99,50	95
Centenaire Blanzy	269,10	270
Ceragen Holding	28	28
Champex (Ny) ◆	18	19,80 d
CIC Un.Euro.CIP	341	336,50
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem	391	391
Concorde-Ass Risq	665	680
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	25,10	25,10
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	3400
Ecia	633	644
Ent.Mag. Paris ◆	2400	2400
Eridania Beghin CI ◆	721	721
Fidei	81	78
Finalens	338	350
F.I.P.P. ◆	83,25	83,25
Fonciere (Cie)	442,10	451
Fonciere Euris	155,60	155,60
Foncina #	398	410
France I.A.R.D.	900	981
France S.A.	715	690
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	317	322
Genefim	118	114
Gevelot	1375	1380
G.T.I (Transport)	320	333,40
Immobail	134	137,20
Immobanque	610	625
Im.Marseillaise	4910	4870
Invest (Ste Cie.)	1410	1400
Lille Bonnieres	2020	2030
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	149	148
Lucia ◆	67	67
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix	161	161
Metal Deploye	401	410
Mors #	16,20	18
Navigation (Nle) ◆	63	63
Paluel-Marmont ◆	297	297
Pap.Clairefont(Ny)	902	915
Parfinance	193	194,50
Paris Orleans	226,20	227
Pipes Heidsieck	1130	1140
Porcher ◆	209,10	209,10
Promodes (CI)	940	905
PSB Industries Ly ◆	385	385
Rochefortaise Com.	147,50	[illegible]
Rosario ◆	192	[illegible]
Rougier #	555	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	257	[illegible]
Saga	177,50	[illegible]
Salins du Midi	475	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	123	[illegible]
Silic	601	[illegible]
S.I.P.H. ◆	149	[illegible]
Sofal ◆	750	750
Soffo ◆	354	354
Sofram act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi ◆	3450	3450
Soudure Autogene	975	975
Sovabail ◆	395,80	395,80
Taittinger	1752	[illegible]
Tour Eiffel	270	272
Elyo	217,70	[illegible]
Vicat ◆	471	[illegible]
Virax	120	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	[illegible]
Commerzbank AG	1087	[illegible]
Fiat Ord.	14,95	[illegible]
Gevaert	249	[illegible]
Gold Fields South	118	[illegible]
Kubota Corp.	28,80	[illegible]
Montedison act.ep.	4,34	7,38 d
Olympus Optical	44,50	44,50
Ottomane(cie Fin.)	183,70	[illegible]
Robeco	335,20	[illegible]
Rodamco N.V.	135,60	[illegible]
Rolinco	352,20	[illegible]
Solvay SA	2451	2451
Wagons Lit	1660	1660

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 17 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	62,80	62,85
AFE #	390	380
Aigle #	227	225
Albert S.A (Ns)	145	145
Altran Techno. #	718	711
Montaignes P.Gest.	475	475
Axime	385	385
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	544	544
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	194	195
Bque Vernes	640	635
Beneteau #	355	358
B I M P ◆	67	73,85
Boiron (Ly) #	475	489
Boisset (Ly)#	225	229
But S.A.	1099	1099
Cardif SA 1	531	541
CDA-Cie des Alpes	148	147,90
C.E.E #	283	281
CEGEP #	156	156
Cermex # (Ly) ◆	268,80	268,80
CFPI	254	252
Change Bourse (M)	228	226
Christ.Dalloz #	1060	1065
Cipe France Ly #	285	285
CNIM CA#	170	174,80
Codetour ◆	277	277
Comp.Euro.Tele-CET	240,10	240,50
Conflandey S.A.	290	295
C.A. de la Brie	344,80	343
C.A.Gironde (B)	444	445
C.A.Haute Normand.	353,50	354
C.A.Ile & Vilaine	340	347
C.A. Paris IDF	739	742
C.A.de l'Isere Ly#	380	385
C.A.Loire Atl.Ns #	345	332,30
C.A.Loire/H.Loire#	205	205
C.A.Morbihan (Ns)	341,90	341,80
C.A.du Nord (Li)	438	425
C.A. Oise CCI	236,50	236,20
C.A.Pas de Calais	415	413
C.A. Somme CCI	238,50	238
C.A.Toulouse (B)	359,50	359,50
CFJPE(exGAN part#	107,50	108
Chaine et Trame #	155	153,50
C.A. Midi CCI#(Ly)	250	248
Creeks	40	34,10
Delta Prot.# Ly ◆	305	305
Devanlay	420	419,90
Deveaux(Ly)#	363	356,10
Devernois (Ly)	452	452
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav.Tempo Ly	325	324,90
Elysee Inv. ●	22	22
Erain-Leydier# (Ly)	402	390
Europ.Extinc.(Ly)#	235	235
Europ Propulsion	332	339
Expand s.a ◆	275	275
Factorem	511	515
Faiveley #	296	297
Finaball	72	70,10
Finacor	122	118
Fininfo	448,50	448,50
Fructivie 1	520	525
Gautier France 2#	290	286
Gel 2000 2	95	93
GFI Industries #	392	404
Girodet # (Ly) ◆	51,60	51,60
GLM S.A.	244,90	249,90
Grandoptic.Photo #	524	525
Gpe Guillin # Ly	160	160
Kindy #	169	[illegible]
Guerbet 2	345	340
Hermes internat.1#	905	905
Hurel Dubois ◆	347,90	347,90
ICBT Groupe # 2	181	181,30
I.C.C. 2	163,50	165
Idianova	65	65,10
Immob.Hotel. 2 # ◆	67,80	67,80
Instalux (Ly)	470	470
Int. Computer #	130	129,50
Invest.Paris 1	134	134
IPBM	69,90	70
M6-Metropole TV	450	452
Manitou 2#	526	528
Manutan	577	575
Marie Brizard 2	1030	1030
Maxi-Livres/Profr.	389	389
Mecadyne ◆	167,90	167,90
Mecelec (Ly) ◆	70	70
MGI Coutier 2	242	240
Michel Thierry# 2	680	[illegible]
Monneret Jouet # ◆	55	[illegible]
Naf-Naf 1#	58,25	58,25
Norbert Dentres.#	570	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	850	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	[illegible]
Onet # ◆	688	[illegible]
Paul Predault #	180	[illegible]
P.C.W.2 ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	117,10	[illegible]
Pier Import ◆	72	[illegible]
Pochet 2	835	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210,50	[illegible]
Radiall 2#	514	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	144	[illegible]
Reydel Indust.Li	1200	1200
Robertet #	980	980
Rouleau-Guichard	461	470
Securidev 2 #	90	88,80
Sediver 2 #	179	172,50
Seribo 2	217	210
Siparex (Ly) #	87,70	87,05
Smoby (Ly) 2	610	602
Sofco (Ly)	125	125
Sofibus ◆	408	408
Sogepag 2 #	119,10	113,80
Sogeparc (Fin) 1	656	658
Sopra 2	275	278,50
Steph.Kelian #	97,50	93,70
Sylea	410	400
Teisseire-France	210	208,80
TF1-1	505	500
Thermador Hold(Ly)	400	400
Trouvay Cauvin 2#	59,25	62,20
Unilog 2	365	366
Union Fin.France 1	409	400
Via Credit(Banque) ◆	121,60	125,80
Viel et Cie #	107	106,70
Vilmorin et Cie#2	372,70	375
Virbac	648	650

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 17 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	144	[illegible]
Nobel ◆	150	[illegible]
Mumm ◆	843	[illegible]
Générale Occidentale ◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 16 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C.	36119,83	36119,83
Actimonétaire D.	30742,28	30742,28
Agipi Ambition (Axa) ◆	111,58	106,27
Amplia	113261,38	113261,38
Amplitude Monde D.	693,11	676,20
Antigone Trésorerie	834298	834298
Arbitr. Court Terme	9220,47	9220,47
Arbitr. Première	8585,52	8585,52
Arbitr. Sécurité	16858,95	16858,95
Asie 2000	593,75	578,96
Associa Première	37227,98	37227,98
Associc	1155,08	1155,08
Atout Amérique	113,15	110,39
Atout Asie	89,08	86,91
Atout Futur C	533,22	520,21
Atout Futur D	518,53	505,88
Aurecic	1340,30	1301,26
Avenir Alizes	1937,05	1899,07
Axa Valeurs PER ◆	139,61	139,61
Cadence 1	1057,11	1046,64
Cadence 2	1054,06	1043,59
Cadence 3	1050,03	1039,63
Capimonetaire	7840,71	7832,88
Capiobligs	8128,91	8048,43
Capitacic	1668,94	1644,28
Cicamonde	1181,56	1147,15
Coexis	1718,33	1686,29
Comptavalor	2231,17	2227,83
Converti CIC	322,27	317,51
Crédit Mutuel Capital	1628,69	1596,25
Crédit Mutuel MID AF	103,07	100,27
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	833,03	833,03
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	93,98	91,46
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	91	88,56
Créd.Mut.Ep.J	21916,23	21916,23
Créd.Mut.Ep.long.T.	215,52	209,75
Créd.Mut.Ep.Monde	1054,78	1026,98
Créd.Mut.Ep.Quatre	1108,04	1078,38
Dieze	1681,39	1650,03
Ecocic	1214,30	1178,93
Ecupar ◆	125,45	123,80
Ecur. Actions futur ◆	189,51	183,99
Ecur. Distrimonétaire	10598,53	10598,53
Ecur. Expansion ◆	310228,12	309992,16
Ecur. Géovaleurs	2720,95	2641,70
Ecur. Investissement ◆	158,62	154
Elancie D ◆	116,52	113,68
Elicash	898436,99	898436,99
Emergence Poste D ◆	94,87	92,56
Eparcic	4624,39	4624,39
Eparcourt-Sicav	197,75	197,26
Epargne-Unie	1456,70	1428,17
Eurco Solidarité	1274,66	1262,04
Eurocic Leaders	1342,57	1303,47
Eurodyn	1505,99	1469,26
Fonsicav	18574,61	18538,98
France Obligations	474,02	469,33
Francic	483,22	476,06
Francic Pierre	110,71	107,49
Francic-Régions	1436,32	1394,49
Géobilys C	588,46	588,46
Géobilys D	573,80	573,80
Gestilion	19273,03	19273,03
HLM Monétaire	17813,67	17813,67
Indicia ◆	1131,93	1104,32
Intensys D	109,74	108,47
Interoblig	5967,02	5907,94
Intersélection Fce	534,18	523,91
Japacic	173,50	168,45
Jeunepargne	365,39	359,99
Latitude C/D	141,58	141,37
Lion 20000	16379,75	16379,75
Lion Association	11453,91	11453,91
Lion Institution	40487,64	40486,67
Lionplus	1314,82	1309,04
Lion Trésor	2295,58	2292,85
Livret Bourse Inv. ◆	578,22	561,38
Livret Portefeuil.	798,87	779,60
Méditerranée ◆	234,45	228,62
Mensuel CIC	10106,77	10006,70
Moneden	87328,61	87328,61
Moné-Dis	10591,96	10591,96
Mone.J	11337,56	11337,56
Monévalor	52486,97	52486,97
Mutualité dépôts	17575,72	17540,64
Natio Court Terme	13410	13410
Natio Court Terme2	364298	364298
Natio Epargne	21965,05	21747,57
Natio Ep. Capital	14637,31	14492,39
Natio Ep. Croissance	2050,62	2010,41
Natio Ep. Obligations	213,90	209,71
Natio Epargne Retraite	125,69	123,23
Natio Epargne Trésor	10157,26	10156,98
Natio Epargne Valeur	500,23	490,42
Natio France Index	1036,10	1015,76
Natio Immobilier	1173,15	1150,16
Natio Inter	1772,98	1738,22
Natio Monétaire	5239,32	5234,86
Natio Opportunités	140,41	[illegible]
Natio Patrimoine	1418,49	[illegible]
Natio Perspectives	1153,46	[illegible]
Natio Placements	74818,79	[illegible]
Natio Revenus	1052,79	[illegible]
Natio Sécurité	11967,30	[illegible]
Natio Valeurs	929,28	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2016,44	[illegible]
Oblicic-Mondial	3166,29	[illegible]
Oblicic-Régions	1102,03	[illegible]
Oblifutur	3705,16	[illegible]
Oblig. tres caté.	221,43	[illegible]
Oblilion	1725,45	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5506,82	[illegible]
Oblitys D	556,14	[illegible]
Oraction	1441,58	[illegible]
Patrimoine Retraite	287,91	[illegible]
Pervalor	603,82	[illegible]
Plénitude D ◆	142,31	[illegible]
Poste Gestion C	42184,82	[illegible]
Première Oblig. C	12546,40	[illegible]
Première Oblig. D	10914,69	[illegible]
Proficlus	957,56	[illegible]
Rentacic	162,53	[illegible]
Revenus Trimestr.	5227,51	[illegible]
Revenu-Vert	1168,50	[illegible]
St-Honoré Pacifique	704,31	[illegible]
St-Honoré Réal.	9491,93	[illegible]
Sécuricic	2178,11	[illegible]
Sécuritaux	1751,25	[illegible]
Sensivalor	34084,98	[illegible]
SEVEA ◆	105,41	[illegible]
S.G. France oppor. C	1398,77	[illegible]
S.G. France opport. D	1366,34	[illegible]
S.G. Monde opport. C	952,70	[illegible]
S.G. Monde opport. D	952,70	[illegible]
Sicav Associations	2316,09	2316,09
Sicav 5.000	498,93	489,35
S.I. Est ◆	1115,15	1082,67
Silvafrance	788,92	770,65
Silvam	430,33	421,89
Silvarente	223,47	218,98
Silvinter	515	504,90
Sogenfrance C	1332,05	1305,93
Sogenfrance D	1245,12	1220,75
Sogépargne	300,77	299,39
Sogevar	1136,26	1113,98
Soginter	1624,78	1592,92
Solstice D	2312,95	2307,18
State Street Act. Eur ◆	11948,32	[illegible]
State Street Act. France ◆	10715,62	10459,26
State Street Act. Japon ◆	1190,59	1161,55
State Street Act. Monde ◆	929,90	907,22
State Street Activ.Asie ◆	1298,40	1254,06
State Street Alloc.Franc. ◆	1031,69	1020,46
State Street Amér.Latine ◆	584,41	564,46
State Street Emer. Mts ◆	1290,37	1248,97
State Street États-Unis ◆	1356,25	1329,17
State Street OAT Plus ◆	13948,23	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1028,89	1008,20
State Street Spinnaker2 ◆	1135,63	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	13144,90	13144,94
Stratégie Actions	896,10	861,63
Stratégie Rendement	1698,37	1664,81
Synthesis	14855,51	14564,29
Thésora C	865,19	[illegible]
Thésora D	822,35	814,21
Trésor Plus	1694,10	1697,35
Trésor Trimestriel	1015,28	1005,23
Trésoricic	167485,48	[illegible]
Trésorys	251858,11	[illegible]
Trilion	5208,28	[illegible]
Uni-Associations	124,66	[illegible]
Uni-Foncier	1190,91	[illegible]
Unifrance	597,97	[illegible]
Uni-Garantie C	1596,90	[illegible]
Uni-Garantie D	1386,16	[illegible]
Uni Régions	1374,48	[illegible]
Univar	293,50	[illegible]
Univers Actions	1612,25	[illegible]
Univers Obligations	2108,62	[illegible]
Valorg	2465,59	[illegible]
Valreal	33758,67	[illegible]
Winterthur St-Honoré	254,41	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

ESPACE Il y a une douzaine d'années, IRAS, un petit satellite développé par les Britanniques, les Néerlandais et les Américains, avait révélé l'existence de continents *insoupçonnés dans l'univers*. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, un engin spatial permettait aux astronomes de voir le ciel dans le rayonnement infrarouge, dont seules quelques longueurs d'ondes parviennent jusqu'au sol après avoir été filtrées par l'atmosphère. ● INITIALEMENT prévu le 11 novembre, le lancement, vendredi 17 novembre, d'un observatoire spatial infrarouge, ISO, conçu par les Européens, va permettre de franchir un nouveau pas dans ce domaine. ● LA SENSIBILITÉ de ce téléscope, d'une valeur de 4 663 millions de francs, est mille fois plus élevée que celle de son prédécesseur. ● LES EUROPÉENS, grâce à ces performances, prennent de l'avance sur les Américains dans ce domaine de recherche.

Le satellite ISO ouvre aux astronomes le monde invisible de l'infrarouge

Lancé avec une semaine de retard par une fusée Ariane, le téléscope spatial européen observera, pendant dix-huit mois, les objets les plus froids de l'univers avec une sensibilité inégalée

LES ASTRONOMES vont bientôt regarder le ciel d'un autre œil. Dans quelques jours, l'Agence spatiale européenne (ESA) va, avec la mise en orbite du satellite ISO (Infrared Space Observatory), leur ouvrir une nouvelle fenêtre sur l'univers. Des zones entières du ciel qui semblaient apparemment vides vont soudain s'animer et révéler des étoiles, des nuages ou des galaxies qui, hier encore, étaient invisibles ou fort peu connus. Progressivement, les cartes du ciel vont donc se compléter et se préciser avec ces *prises dans l'infrarouge* qu'ISO doit donner.

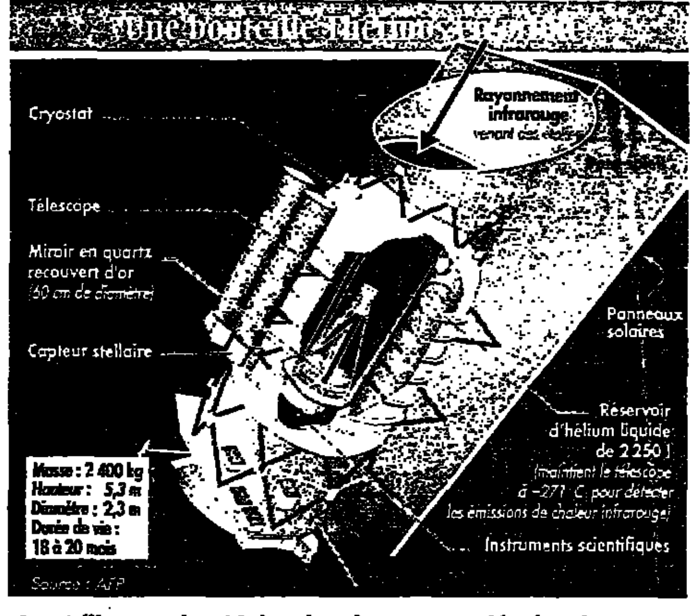
Le domaine qu'il doit observer pendant dix-huit mois – peut-être vingt s'il est très performant – n'est pas celui du monde visible révélé de longue date par les observatoires terrestres et, plus récemment, par les remarquables images du téléscope spatial américain Hubble. Ce n'est pas non plus celui de la violence dévoilé par les puissantes bouffées de rayons *gamma* et de rayons X *émises* par d'exotiques objets cosmiques, pas plus que celui du monde chaud de l'ultraviolet ou de celui tout aussi étonnant des ondes radio illustré par les émissions à la précision quasi ferroviaire d'étoiles en fin de vie.

Non, le domaine d'ISO, c'est celui du froid, des nuages de gaz et de poussières, des comètes et des astéroïdes trop peu brillants pour paraître, mais aussi des étoiles jeunes en formation ou d'autres plus vieilles masquées par d'imposants nuages de gaz. Un monde caché que seuls les satellites peuvent nous offrir, car, par un caprice de la nature, le rayonnement *infrarouge que tous ces objets* émettent ne parvient que partiellement à nous.

> Son domaine, c'est celui du froid, des nuages de gaz et de poussières, des comètes et des astéroïdes trop peu brillants

Il est en effet presque totalement absorbé par la vapeur d'eau, le gaz carbonique, l'ozone, les oxydes d'azote et l'oxyde de carbone présents dans l'atmosphère. Seules subsistent une demi-douzaine d'étroites fenêtres entrouvertes sur le ciel qui permettent de faire quelques observations infrarouges depuis le sol. Cette discrétion avec laquelle le monde infrarouge se révèle explique que ce domaine de l'astronomie soit encore quelque peu balbutiant. A ce jour, un seul satellite astronomique infrarouge, le britannico-néerlando-américain IRAS, a levé un premier coin du voile en cartographiant *le ciel pendant dix mois* en 1983. Le décor étant planté, restait à détailler les personnages qui le hantent. Une tâche difficile. Il a fallu de longues années avant que ne soient mis au point les détecteurs sensibles à ces radiations pourtant découvertes voilà près de deux siècles par l'astronome William Herschel. Les premiers capteurs ne sont en effet apparus que dans les années 40, à la demande des états-majors désireux de repérer les chars et les navires grâce aux émissions thermiques de leur moteur. Une technique que pratique couramment le serpent à sonnette pour situer ses proies.

Progressivement, sous la pression des *états-majors*, l'infrarouge s'est développé pour servir notamment les besoins des constructeurs de missiles. Mais, petit à petit, il a commencé à inonder le grand public de ses applications dans les télécommunications, l'automobile ou la hi-fi. Malgré cette démocratisation et une certaine compréhension des militaires à ouvrir leurs coffres pour satisfaire les besoins des astronomes, c'est quand même sur fond de secret défense que les Européens ont lancé en 1983 leur projet de construction d'un téléscope spatial fonctionnant dans l'infrarouge.



Le satellite européen ISO devrait croiser sur une orbite de 24 heures très elliptique (1 000 X 70 000 km) pour s'affranchir 16 heures par jour des ceintures de particules qui entourent la Terre. Cette gigantesque bouteille Thermos a coûté 4 663 millions de francs.

A l'époque, les promoteurs du satellite ISO n'imaginaient pas les difficultés qui allaient être les leurs. Pour les détecteurs, pas de problème, pensaient-ils. Commandons-les aux industriels américains qui les fabriquent. Mais ceux-ci refusèrent d'honorer les commandes sous prétexte que ce type de matériel était « classifié ». En fait, ce veto de l'administration américaine n'avait pour seul but que de protéger un projet américain concurrent, le Space Infrared Telescope Facility (SIRTF), que la NASA préparait dans ses laboratoires et qui, *ironie de l'histoire*, n'a, douze ans après, toujours pas vu le jour du fait des contraintes budgétaires.

Ce fâcheux contretemps a eu toutefois l'avantage de souder les scientifiques et les industriels européens. Puisque l'Amérique ne voulait pas d'eux, ils se débrouilleraient seuls. C'est ainsi que, sous la maitrise d'œuvre du service d'astrophysique de Saclay, le laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation du CEA à Grenoble a su développer des détecteurs originaux qui ont permis de réaliser l'un des instruments les plus performants d'ISO : la caméra infrarouge Isocam capable d'observer avec une précision *inégalée dans des domaines* de longueur d'onde (entre 2,5 et 17 microns) qu'IRAS effleurait à peine.

Malgré les efforts soutenus des trente-cinq firmes de quatorze pays réunies autour d'Aérospatiale pour développer le projet, les promoteurs du satellite européen ont connu pourtant quelques mésaventures et un certain glissement du calendrier. Avec, tout d'abord, le développement des vannes cryogéniques qui permettent de distribuer l'hélium froid dans l'ensemble du système. Avec, ensuite, la contamination fâcheuse du miroir de 60 cm de diamètre en quartz plaqué à l'or fin du téléscope *« qu'il a fallu resurfacer »*. Avec, enfin, la caméra allemande Isophot qu'il a fallu remplacer par sa « doublure » plus performante. Résultat : deux ans de retard qui ont *alourdi* la note *et fait passer le* coût du programme ISO – centre de réception des données de Villafranca (Espagne) non compris – de 531 à 651 millions d'unités de compte (prix 1994).

Mais la performance est à ce prix, et les promoteurs du programme se flattent aujourd'hui de ce que leur satellite *« soit capable de distinguer la chaleur d'un glaçon à 100 kilomètres de distance »*. Ce n'est bien sûr qu'une image, mais elle témoigne des percées techniques qu'il faut faire pour être capable, comme le dit Martin Kessler, responsable scientifique du programme ISO à l'Agence spatiale européenne, d' *« explorer cet univers caché et froid, inaccessible aux téléscopes optiques classiques »*, fussent-ils spatiaux comme Hubble. Américains et Japonais ne s'y sont pas trompés : ils ont échangé le droit d'accéder aux données du satellite européen contre une participation au contrôle depuis le sol et à la « poursuite radio » de l'engin. A charge pour eux de proposer des expériences capables de rivaliser avec celles que l'ESA a déjà reçues.

Jean-François Augereau

A la poursuite de la matière noire

LA CARTE DU CIEL dans l'infrarouge n'est pas totalement inconnue. A lui seul, le téléscope du satellite IRAS a permis de dresser un inventaire de plus de 200 000 sources infrarouges, dont l'analyse se poursuit aujourd'hui. Mais, avec ISO, les astronomes vont entrer dans le détail. Plus de soixante mille propositions d'observations ont été faites à l'ESA par des chercheurs de tous pays, soit une demande d'utilisation quatre fois supérieure aux possibilités offertes par le satellite européen.

ISO portera d'abord son « regard froid » sur les planètes, les satellites, les comètes et les astéroïdes de notre système solaire et s'attardera sur l'atmosphère de Titan, une des lunes de Saturne, que la sonde européenne Huyghens doit visiter en 2004. Puis, il tentera de découvrir si, dans notre Galaxie, le système solaire a des équivalents, en formation ou déjà existants, avant de se pencher sur ces drôles d'objets cosmiques que sont les galaxies infrarouges ultralumineuses, qui *dispensent dix fois plus d'énergie qu'une galaxie* ordinaire. Enfin, il tentera de traquer la fameuse matière noire qui constitue l'essentiel de la masse de l'Univers, mais se refuse toujours au regard.

FLASHES

Pour réussir un tel programme, les Européens ont dû relever bien des défis. Car, pour balayer le cosmos sur une large longueur d'onde (2,5 à plus de 200 microns) il leur a fallu apprendre à apprivoiser le froid sans lequel les quatre instruments infrarouges du satellite – deux caméras Isocam (France) et Isotphot (Allemagne) et deux spectromètres SWS (Pays-Bas) et LWS (Grande-Bretagne) – ne pourraient pas détecter des sources elles-mêmes très froides. *« C'est une véritable prouesse technique »*, explique Roger-Maurice Bonnet, directeur des programmes scientifiques à l'Agence spatiale européenne (ESA). En effet, renchérit Martin Kessler, responsable scientifique du programme ISO à l'ESA, *« il faut pratiquement offrir aux astronomes des moyens d'observation tels qu'ils puissent observer le ciel de jour alors qu'ils sont éblouis par des flashes »* ! Conséquence, les détecteurs utilisés doivent, pour être performants, être refroidis à des températures beaucoup plus basses que celles des objets qu'ils ont à étudier.

« *C'est pourquoi*, ajoute Roger-Maurice Bonnet, *il a fallu concevoir ISO comme une gigantesque bouteille Thermos, haute de 5,3 mètres et lourde de 2,4 tonnes, remplie de 2 250 litres d'hélium superfluide à – 271 C, soit 1,8 degré au-dessus du zéro absolu.* » Sans cette réserve de froid qui doit durer dix-huit mois, car ISO perd progressivement son hélium, l'Univers invisible qui leur est, en principe, promis restera caché.

J.-F. A.

Internet s'expose pendant deux mois au CNIT

IL EST DES SUJETS qui semblent parfois échapper aux règles de l'économie. Ainsi en est-il actuellement de tout ce qui gravite autour d'Internet. Les expositions sur ce thème se multiplient. Cinq sont programmées à Paris d'ici au mois de janvier. Les visiteurs s'y précipitent en masse. Au centre de congrès du CNIT, à la Défense, il fallait faire la queue jeudi 16 novembre pour entrer à Internet 95. Un quart d'heure après l'ouverture, on devait jouer des coudes pour entendre un conférencier raconter les généralités d'usage *sur le réseau des réseaux*.

Pourtant, nulle vedette du milieu, nul exposant de taille n'était présent dans les allées du Salon. Et pour cause. *Les entreprises internationales* d'envergure, tels Netscape ou Microsoft, sont ou quasi inexistantes en France (cas de Netscape), ou accaparées par des manifestations de plus grande notoriété. Une vingtaine d'exposants concentraient donc les regards de milliers d'individus venus découvrir *le réseau planétaire*. Le Crédit Lyonnais ou le ministère des finances exposaient leur site Web, et de petites firmes de logiciels leurs outils d'aide au développement de serveur en ligne.

« Internet serait le deuxième terme utilisé en France par les médias, après présidentiel », explique Philippe Giudicelli, organisateur d'Internet 95. *« Mais pour comprendre de quoi il s'agit il faut être initié par quelqu'un qui s'y connaît. »* On vient donc au Salon moins pour voir ce qui est exposé que pour utiliser la quinzaine de machines en libre service, ou regarder les démonstrations sur les stands et se former sur le tas en écoutant les commentaires d'utilisateurs plus avertis.

UTILISATION PROFESSIONNELLE

Cadre en costume-cravate, le visiteur moyen de la journée d'ouverture était plus préoccupé par l'utilisation professionnelle qu'il pourrait faire de ce nouveau média que par ses aspects ludiques ; une population fort différente de celle rencontrée à l'étranger, estimait *Leo Faber, directeur marketing* de Open Text Corporation, une société canadienne spécialisée dans les logiciels de recherche documentaire et qui sera prochainement introduite au Nasdaq à New-York.

Que ceux qui n'auront pu accéder à ce Salon en raison de l'affluence se rassurent. Le Salon Internet World Expo ouvre ses portes les 21 et 22 novembre au Palais des Congrès, porte Maillot à Paris. Il sera suivi de Business 96 les 10, 11 et 12 janvier au CNIT, de Solutions Internet, du 10 au 12 janvier au CNIT, et de Netuser les 25 et 26 janvier.

A. K.

Le style Skrela pour contrer les All Blacks

L'entraîneur de l'équipe de France de rugby préconise un jeu spectaculaire pour remporter, samedi à Paris, le second test-match contre les Néo-Zélandais

L'équipe de France de rugby affronte, samedi 18 novembre, au Parc des Princes les All Blacks pour le second test-match, clôture de la onzième tournée néo-zélandaise dans l'Hexagone. Une semaine après s'être imposés (22-15) à Toulouse, les Bleus doivent craindre un sursaut de leurs adversaires. La consigne est donc à la concentration sur l'inlassable répétition des phases de jeu essentielle du rugby moderne, la capacité permanente d'adaptation à l'adversaire et aux situations de jeu imprévues. L'équipe néo-zélandaise a été légèrement modifiée – avec un Michael Jones jouant côté fermé derrière la mêlée – pour éviter une quatrième défaite consécutive, et inédite, face à une autre nation.


RUGBY

DANS L'OMBRE verte de Clairefontaine, le XV de France est à peine remis de ses émotions. Au milieu des arbres de la forêt de Rambouillet, les joueurs s'appliquent pourtant à obéir aux ordres de l'entraîneur. La matinée de ce jeudi 16 novembre a beau être grise, la consigne est aussi claire que la voix de Jean-Claude Skrela. Tout recommence à zéro. Il faut oublier Toulouse. Effacer les images d'une victoire qui donne encore le frisson, ne plus se souvenir de la triste mine des All Blacks défaits, et de l'immense joie du vestiaire tricolore ébahi du pied de nez fait à des vice-champions du monde.

Le temps d'une rencontre de folie et de rage défensive, les Blacks ont bel et bien plié l'échine, se sont inclinés devant la tonitruante envie de bien faire d'un étrange amalgame de Bleus d'expérience et de jeunes briscards. Skrela s'est efforcé d'attirer ses joueurs dans un retour tambour battant vers la réalité. Il sait qu'aucun match ne se ressemble, que l'orgueil bafoué des Néo-Zélandais peut engendrer les défaites les plus cruelles. Il lui suffit d'aller piocher dans sa mémoire d'international. C'était en 1977. Une équipe de France de Grand Chelem avait démis les All Blacks à Toulouse. Ceux-ci l'avait corrigée à Paris.

En un haussement d'épaule, Jean-Claude Skrela exorcise le mauvais souvenir. De sa carrière d'avant-aile aux longues courses, il dit n'avoir retenu que quelques séquences disparates, des bribes de match aujourd'hui sans importance. Il s'est laissé happer par son présent d'entraîneur, et sa tâche la plus immédiate : gagner le deuxième test contre les Néo-Zélandais, pour un double réalisé l'an dernier au bout du monde, jamais encore réussi en France. C'est dans cette rage de perfection que son ambition du jour croise une philosophie du rugby professée depuis des années, depuis son entrée en lice parmi les hommes de terrain, une fois les crampons raccrochés. En un peu plus de dix années de métier, Skrela s'est forgé un credo personnel. Il le résume en une phrase qui semble définir au mieux la vision qu'a de son rôle le responsable de terrain tricolore. *« Il n'y a que le jeu qui m'intéresse »*, dit-il. Dans sa bouche plutôt avare de paroles, cela vaut un discours-programme.

THÈSES ICONOCLASTES

Cette obsession du jeu le guide dans tous les moments de sa vie d'entraîneur. Elle l'avait poussé à se tenir à l'écart de la querelle opposant les joueurs à la Fédération la semaine dernière. Aucune remarque sur la « rébellion », à peine quelques mots pour déplorer la démission du manager André Herrero. Elle l'a conduit à décortiquer au magnétoscope la victoire de Toulouse, pour mieux souligner les manques collectifs que le bonheur du résultat pouvait faire passer par profits et pertes. Elle le convainc qu'une deuxième victoire sur les All Blacks est possible à condition de rester concentrés sur l'inlassable répétition des phases de jeu propres à doter les joueurs français de la vertu essentielle du rugby moderne : une capacité permanente d'adaptation à l'adversaire et aux situations de jeu imprévues.

Le discours n'est pas vraiment nouveau. Il est né, il y a plus de quinze ans sur les bords de la Garonne. Car Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, a d'abord été un bon élève, voire un disciple brillant des maîtres à penser du rugby offensif. Robert Bru et Pierre Villepreux l'ont côtoyé sur les terrains des Sept-Deniers, siège social du Stade toulousain et du jeu d'attaque. Dès 1983, il a adhéré à des thèses jugées iconoclastes par les dirigeants du rugby de l'époque et par beaucoup d'entraîneurs. Il a approuvé ce souci extrême de faire vivre le ballon, de savoir transformer instantanément une action défensive réussie en rush vers la ligne d'en-but adverse.

COMBINAISONS SECRÈTES

Aujourd'hui, le jeu « à la toulousaine » est devenu une sorte de référence vantée, imitée, parfois améliorée jusque dans les pays étrangers. Jean-Claude Skrela est le premier à pouvoir l'appliquer en équipe de France, depuis un peu plus d'un mois seulement, et à pouvoir la confronter à des Néo-Zélandais fers de lance d'une autre révolution proclamée lors de la dernière Coupe du Monde en Afrique du Sud. D'où peut-être sa réserve : *« Quel que soit le résultat du deuxième test, on ne pourra pas encore vraiment juger cette équipe. Il faudra encore attendre d'autres matches »*, affirme-t-il tranquillement, avant d'ajouter : *« Ma déception serait que l'on ne soit pas capable d'aller au bout de nos idées ».*

Quatre semaines ont suffi à ébaucher les contours d'un nouveau style tricolore, plus offensif et plus audacieux à la fois. C'est sans doute en annonçant la composition de l'équipe appelée à disputer le premier test que l'entraîneur s'est fendu de son plus bel effet. Il a choisi deux joueurs de vingt ans au centre de la ligne d'attaque, là où son prédécesseur avait misé avec constance sur des sénateurs du jeu.

Pourtant, Jean-Claude Skrela a pris soin de ne pas renier totalement les acquis du passé. Son équipe a une forte coloration toulousaine, puisqu'elle aligne quatre joueurs du Stade. Mais, pour battre les All Blacks, il peut compter sur le travail de son prédécesseur. *« Pierre Berbizier et Jean-Claude ont en commun une grande rigueur dans l'approche de l'entraînement et des matches »*, estime Laurent Bénézech. Le pilier de l'équipe de France s'est révélé sous Berbizier auquel il attribue notamment l'attention portée par les joueurs français à la préparation physique et l'aggressivité en défense. Il espère confirmer sous l'égide de Skrela auquel il prête l'intention d'un rugby plus complet.

L'équipe de France a achevé sa préparation dans le calme d'un huis clos. Depuis jeudi après-midi, les joueurs sont plongés dans un face-à-face avec l'entraîneur, le temps jugé nécessaire pour les ultimes mises au point, ces quelques combinaisons secrètes que Jean-Claude Skrela se désole avec le sourire *« de ne pouvoir révéler »*. La sérénité du nouveau patron du Quinze de France n'est pas affectée. Quoi qu'il arrive au Parc des Princes, il a le sentiment d'avoir plutôt bien réussi ses débuts.

Pascal Ceaux

Quinze tests en France

- **Paris** (1er janvier 1906) : Nouvelle-Zélande bat France 38-8
- **Toulouse** (18 janvier 1925) : Nouvelle-Zélande bat France 30-6
- **Colombes** (27 février 1954) : France bat Nouvelle-Zélande 3-0
- **Colombes** (8 février 1964) : Nouvelle-Zélande bat France 12-3
- **Toulouse** (18 novembre 1967) : Nouvelle-Zélande bat France 21-15
- **Paris** (10 février 1973) : France bat Nouvelle-Zélande 13-6
- **Toulouse** (11 novembre 1977) : France bat Nouvelle-Zélande 18-13
- **Paris** (19 novembre 1977) : Nouvelle-Zélande bat France 15-3
- **Toulouse** (14 novembre 1981) : Nouvelle-Zélande bat France 13-9
- **Paris** (21 novembre 1981) : Nouvelle-Zélande bat France 18-6
- **Toulouse** (8 novembre 1986) : Nouvelle-Zélande bat France 19-7
- **Nantes** (15 novembre 1986) : France bat Nouvelle-Zélande 16-3
- **Nantes** (3 novembre 1990) : Nouvelle-Zélande bat France 24-3
- **Paris** (10 novembre 1990) : Nouvelle-Zélande bat France 30-12
- **Toulouse** (10 novembre 1995) : France bat Nouvelle-Zélande 22-15

Le tennis-ballon quitte les terrains d'entraînement

Ce nouveau sport compte sur les lobs et autres fouettés d'anciens joueurs professionnels pour conquérir un public plus vaste

LE FOOTBALL français doit décidément beaucoup à Albert Batteux. Des résultats, un esprit, des nouvelles méthodes d'entraînement surtout. Il a inventé un jeu de fin de séance, entre technique et convivialité. A Reims ou en équipe de France, il transportait parfois ses joueurs et leur gros ballon sur un terrain de tennis pour quelques échanges, taper du pied ou de la tête en guise de raquette. Depuis, quel que soit leur niveau, tous les footballeurs pratiquent le tennis-ballon. A Auxerre, par exemple, une séance de vingt minutes anime les matinées d'avant-match. *« C'est un bon complément d'entraînement*, explique Guy Roux, l'entraîneur du club local. *Un bon exercice qui allie l'activité physique et la technique et qui permet de développer l'adresse et les échanges aériens. Il ne manque que le tir. »*

Il s'est donné des règles héritées du tennis et une aire de jeu empruntée au volley-ball. De part et d'autre d'un filet, un, deux ou trois joueurs s'affrontent de la tête et des jambes en deux manches gagnantes de onze points. Aujourd'hui, le tennis-ballon, ou football-tennis, veut quitter les terrains d'entraînement et devenir une discipline à part entière, à l'image des nouvelles pratiques issues, depuis vingt ans, du développement du sport loisir et du sport fun : roller, snowboard, beach-volley.

« VIEILLES GLOIRES »

Une fédération internationale (IFTA), basée en Suisse, est née en 1987. Elle regroupe une vingtaine de pays adeptes du tennis-ballon par tradition. Les Brésiliens le jouent sur la plage avec le footballeur Romario comme ambassadeur médiatique. Dans les gymnases tchèques et slovaques, les jeunes y sont formés. La plupart se dirigent ensuite vers le football, mais quelques-uns tentent leur chance dans ce sport que leur pays domine dans les compétitions internationales. La Roumanie a créé cette année un championnat professionnel et son équipe nationale est financée par des entreprises.

En France, le tennis-ballon souffre de son anonymat et d'une implantation encore trop régionale, sur les plages vendéennes, à Bordeaux ou chez Albert Batteux, dans l'agglomération grenobloise. En dehors de la période estivale, il n'y a guère de compétitions officielles et les pratiquants sont souvent occasionnels. Une simple association (AFTB) assure pour le moment la gestion de ce sport. Elle envisage sa transformation en une véritable fédération, dans l'optique des troisièmes championnats d'Europe, en 1997, dont la France a obtenu l'organisation.

Devant le refus du ministère de la jeunesse et des sports de le reconnaître, le tennis-ballon s'est tourné vers ses « géniteurs », les fédérations de football et de tennis. *« Il ne s'agit en aucun cas de leur faire concurrence*, dit Jean-Marc Nginn, le capitaine de la sélection française. *Nous voudrions simplement leur montrer que notre sport existe, et qu'il a un avenir. »*

Dans l'attente d'un giron protecteur, le tennis-ballon doit séduire public et annonceurs. Il mise sur la libre accessibilité de son jeu et sur le spectacle des bicyclettes, des lobs et autres fouettés. Il compte aussi sur quelques « vieilles gloires » du football prêtes à se dégourdir les jambes au premier Open de Paris, à la Halle Carpentier. Membre de l'AFTB, l'ancien buteur nantais Eric Pécout a convié ses camarades du Variétés (Platini, Rocheteau, Bathenay, Larqué) à venir affronter, vendredi 17 novembre, des trios de joueurs rompus à l'exercice.

Omar da Fonseca, l'ancien avant-centre du PSG et de Monaco, s'est trouvé deux partenaires plus expérimentés que lui. Après quelques rencontres, il découvre que le tennis-ballon est bien différent du football. *« Tactiquement, c'est même l'anti-football*, explique-t-il. *Ici, on ne contrôle pas le ballon, on ne l'amortit pas. On doit tout de suite se dégager pour faire une passe. Mais pour nous, les vieux, c'est une bonne manière de continuer à jouer, en courant moins. »*

Stéphane Joby

Les Néo-Zélandais pour l'honneur et les ancêtres

DANS LE MONDE du rugby international, les joueurs néo-zélandais n'ont jamais été considérés comme les plus loquaces. Froids, distants, souvent méfiants envers les médias, les All Blacks de 1995 ne dérogent pas à la règle, à tel point qu'il est difficile d'associer leur jeu vif et étincelant avec l'austérité de leur comportement en dehors du terrain. Malgré leur communication à mots comptés, il ne fallait pas être sorcier cette semaine pour deviner les pensées des hommes de leur capitaine, Sean Fitzpatrick. Visages fermés, regards préoccupés, les joueurs ont été secoués par la défaite à Toulouse, samedi 11 novembre, et la tension au sein du camp All Black était à la mesure de l'étonnante décontraction des Français.

A leur arrivée à Nancy, dimanche, les joueurs néo-zélandais se sont fait rabrouer par Colin Meads. Le paisible manager, ancien deuxième ligne de légende, a dit tout ce qu'il pensait d'une performance *« pitoyable »*, indigne d'une sélection All Blacks. Selon lui, il y allait de l'honneur du maillot, de la tradition des ancêtres, de la fierté de tout un peuple ; bref, il faisait appel aux points sensibles qui demeurent la motivation profonde pour tous ceux qui portent le maillot noir frappé de la fougère.

« J'ai senti que c'était mon devoir », confiait Colin Meads. *« J'ai simplement dit ce que j'avais sur le cœur. Mais il était clair qu'après Toulouse il fallait remettre les pendules à l'heure. »* Malmenés devant, incapables de construire derrière, leur force traditionnelle et leur nouveau jeu de rêve ont sombré corps et âme au Stadium de Toulouse. Battus dans l'agressivité et dans les impacts, les Néo-Zélandais ont paru émoussés physiquement par rapport à la Coupe du monde. Ils sont moins fringants que lors de leurs exploits en Afrique du Sud, et l'extrême vivacité qui fut incontestablement leur force voilà cinq mois fait aujourd'hui défaut.

« Individuellement, ils ne sont plus au même niveau qu'à la Coupe du monde », admettait Laurie Mains, l'entraîneur. *« Je m'y attendais un peu. Nous sommes à la fin d'une saison longue et exigeante où la priorité numéro un a toujours été de gagner la Coupe du monde. »* Hormis ce fléchissement physique, les Blacks ont également subi les conséquences, lors du premier test, d'une performance plus que médiocre de leur charnière Forster-Culhane, une combinaison qui n'a pas avantageusement remplacé la merveilleuse paire Bachop-Mehrtens du mois de juin. Mais Bachop est parti au Japon avec un contrat mirobolant et Mehrtens s'est blessé lors du premier match de la tournée, en Sicile.

L'un des changements dans la composition de l'équipe néo-zélandaise par rapport au premier test concerne donc la mêlée, où Justin Marshall obtient sa première sélection. Plus physique (1,80 m et 90 kg) que Stu Forster, il mettra davantage de pression sur son vis-à-vis, Philippe Carbonneau. Même si sa passe est encore loin de celle de Bachop, le fait qu'il ait souvent joué avec l'ouvreur Simon Culhane pour la province de Southland rassure les Néo-Zélandais dans un domaine où ils se sentent vulnérables.

MICHAEL JONES N° 6

L'autre nouveauté est la sélection de Liam Barry, fils et petit-fils de All Black, en troisième ligne aile, à la place de Blair Larsen. Liam Barry jouera côté ouvert (n° 7), tandis que Michael Jones glissera côté fermé, jouant ainsi son premier test en n° 6. Dans le système de jeu All Black, ce changement risque de peser de tout son poids sur le déroulement du match.

En Nouvelle-Zélande le n° 6 est chargé de défendre dans un petit périmètre, sur le côté fermé de la mêlée, tandis que le n° 7 – maillot que Michael Jones a fait sien depuis ses performances époustouflantes en 1987 – est un lévrier, un coureur chargé de défendre au large, mais surtout de soutenir ses trois-quarts en attaque. Or Michael Jones, victime d'une grave blessure au genou en 1989, n'a jamais plus retrouvé sa vitesse d'origine, et a dû transformer son jeu. *« Après ma blessure, j'ai dû changer toute ma philosophie et toute ma façon de jouer. J'ai perdu en athlétisme, mais j'ai compensé en puissance et en cherchant un meilleur équilibre général »*, explique-t-il. Avec 10 kilos de muscles en plus, Michael Jones, plus massif des épaules, des bras et des cuisses, a joué toute la saison en n° 6 pour sa province d'Auckland.

Comme tous ses coéquipiers, après une semaine de tension extrême, Michael Jones compte finir la saison en beauté samedi au Parc, en combinant le résultat et la manière. Non seulement pour éviter une série inédite de quatre défaites face à une autre nation, mais également pour marquer la fin de la carrière de leur entraîneur Laurie Mains. *« La postérité nous jugera sur notre dernier match de la saison »*, glissait Sean Fitzpatrick, le capitaine. *« Nous sommes des All Blacks, donc nous voulons gagner. Mais nous voulons également prouver qu'on peut gagner en pratiquant le même jeu spectaculaire qu'à la Coupe du monde. »*

Ian Borthwick

■ **FOOTBALL : Fabien Barthez, le gardien de but de Monaco, aurait** été déclaré positif à l'occasion d'un contrôle antidopage opéré le 3 octobre, lors du match Nantes-Monaco, a révélé *Le Parisien* du vendredi 17 novembre. Le joueur, par ailleurs deuxième gardien de l'équipe de France, soigne actuellement les suites d'une fracture au poignet. La Fédération française de football a déclaré attendre les résultats de la contre-expertise.

■ **La France rencontrera l'Allemagne** lors des quarts de finale des championnats d'Europe espoirs. Outre une place en demi-finale, l'équipe de Raymond Domenech joue une qualification pour les Jeux olympiques d'Atlanta.

■ **TENNIS : Pete Sampras sera numéro un mondial** à la fin de la saison et ce, pour la troisième année consécutive. Thomas Muster a en effet perdu toute chance de dépasser l'Américain : l'Autrichien a essuyé une nouvelle défaite à la finale du circuit professionnel à Francfort, battu par Jim Courier (6-4, 4-6, 6-4), et n'accédera donc pas à la demi-finale. Après Pete Sampras, le Suédois Thomas Enqvist s'est qualifié pour les demi-finales en dominant Michael Chang (6-1, 6-4).

■ **AUTOMOBILISME : Michael Schumacher a essayé la Ferrari,** jeudi 16 novembre, sur l'anneau privé de la Scuderia, à Maranello. Le champion du monde a couvert une vingtaine de tours de piste au volant de la 412-T2 équipée du nouveau moteur V-10 qui sera utilisé dans le Championnat du monde 1996. Schumacher s'est déclaré *« impressionné par le potentiel du moteur »* et a dit qu'il tentait chez Ferrari *« un super-défi passionnant »*. – *(AFP.)*

■ **BOXE : le parquet fédéral américain** a fait appel jeudi 16 novembre de la décision d'un juge new-yorkais de clore sans verdict le procès du promoteur de boxe Don King qui est accusé d'avoir remis un faux contrat à la compagnie d'assurances londonienne Lloyd's pour un championnat du monde entre le mexicain Julio Chavez, champion du monde WBC des super-légers, et l'Américain Harold Brazier, annulé en juin 1991. Le promoteur risquait un total de 45 ans de prison et 2,25 millions de dollars d'amende. – *(AFP.)*

Composition des équipes

● **L'équipe de France**
Sadourny ; Ntamack, Dourthe, Castaignède, Saint-André (cap.) ; (o) Penaud, (m) Carbonneau ; Califano, De Rougemont, Bénézech. Camminati, Benazzi, Benetton ; Pelous, Merle ;

● **L'équipe de Nouvelle-Zélande**
Osborne ; Rush, Bunce, Little, Lomu ; (o) Culhane, (m) Marshall ; Barry, Z. Brooke, M. Jones ; R. Brooke, I. Jones ; Brown, Fitzpatrick (cap.), Dowd.

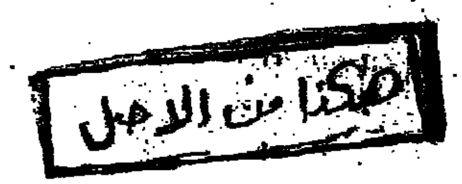
RÉSULTATS

PATINAGE ARTISTIQUE
Trophée de France
Dames : 1. J. Chouinard (Can.), 2,5 pts ; 2. L. Chen (Chn.), 4,5 ; 3. S. Bonaly (Fra.) 4,5.
Classement du Grand Prix : 1. J. Chouinard 19 pts ; 2. L. Chen, 18 ; 3. M. Kwan (EU), 12 ; (...) ; 7. S. Bonaly 7.
Messieurs : 1. I. Kulik (Rus.), 2,5 pts ; 2. E. Millot (Fra.), 3 ; 3. E. Stojko (Can.), 3,5
Classement : 1. I. Kulik 15 pts ; 2. T. Eldredge (EU), 12 ; 3. A. Urmanov (Rus.) et M. Weiss (EU), 9 ; (...) ; 7. E. Millot, 7.
Danse : 1. O. Grischuk-E. Platov (Rus.), 2 pts ; 2. M. Anissina-G. Peizerat (Fra.), 4 ; 3. I. Romanova-I. Yaroshenko (Ukr.), 6.
Classement : 1. O. Grischuk-E. Platov 24 pts ; 2. M. Anissina-G. Peizerat 18 ; 3. I. Romanova-I. Yaroshenko 14.
Couples : 1. J. Bereznaia-O. Shliakhov (Let.), 1,5 pt ; 2. O. Kazakova-A. Dmitriev (Rus.), 4 ; 3. J. Meno-T. Sand (EU), 4.
Classement : 1. J. Bereznaia-O. Shliakhov, 19 pts ; 2. J. Meno-T. Sand, 16 ; 3. M. Petrova-A. Sikharulidze, 13.

SKI ALPIN
COUPE DU MONDE FÉMININE
Super-G de Vail
1. M. Ertl (All.), 1 min. 22 s 49 ; 2. K. Seizinger (All.), 1 min. 23 s 6 ; 3. I. Kostner (Ita.), 1 min. 23 s 57 ; 4. A. Wachter (Aut.), 1 min. 23 s 61 ; (...) ; 16. F. Masnada (Fra.) 1 min. 24 s 37

TENNIS
MASTERS MASCULINS
Groupe 1 : W. Ferreira (RSA) b. P. Sampras (EU) 7-6, 4-6, 6-3
Groupe 2 : J. Courier (EU) b. T. Muster (Aut.) 6-4, 4-6, 6-4 ; T. Enqvist (Suè.) b. M. Chang (EU) 6-1, 6-4. Enqvist est qualifié pour les demi-finales.

MASTERS FÉMININS
(Quarts de finale)
S. Graf (All., n° 1) b. M.-J. Fernandez (EU, n° 8) 6-3, 6-4 ; A. Huber (All.) b. K. Date (Jap., n° 6) 3-6, 6-2, 6-1.
Double dames (demi-finale)
G. Fernandez-N. Zvereva (EU-Bié., n° 1) b. M. McGrath-L. Neiland (EU-Let., n° 3) 6-4, 6-2.



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème n° 891

HORIZONTALEMENT

I. Tout le monde aime ses belles bleues. – II. Malgré l'apparence, il ne travaille pas pour vos beaux yeux. Petit ami ou grands studios. – III. Vieille ville. Le début de sa vie, c'est dans l'eau. Dans le coup. – IV. A tout d'un petit piaf. Peut s'aspirer les yeux fermés. – V. Mener à terme. Son nom va à l'ombre. – VI. Ne fut jamais bon prince. Proches du mimosa. – VII. Article. Il faut la cueillir avant de la sauter. – VIII. Prend la suite. Mis dans l'angoisse. – IX. Fut le premier utilisateur. Partie d'examen. – X. Appellera à l'amour. Il ne faut abîmer ni la sienne ni celle d'un autre. – XI. Obligatoires aux bords des routes.

VERTICALEMENT

1. Maison commune pour phalanstère. – 2. Petits puits de science. – 3. Note. Islandaise. Monnaies. – 4. Appréciera en connaissance de cause. – 5. Son aspect est toujours gris. Morceau de canard. – 6. Monnaie. Val espagnol. – 7. Inévitablement, vous êtes embouti. – 8. Toujours aux commencements. Poussé dans le mauvais sens. – 9. Vidée. – 10. Sa place est au jardin. Conducteur. Article. – 11. Lâcha des petits cris. Plage du nord. – 12. Leurs mines sont parlantes.

SOLUTION DU N° 890

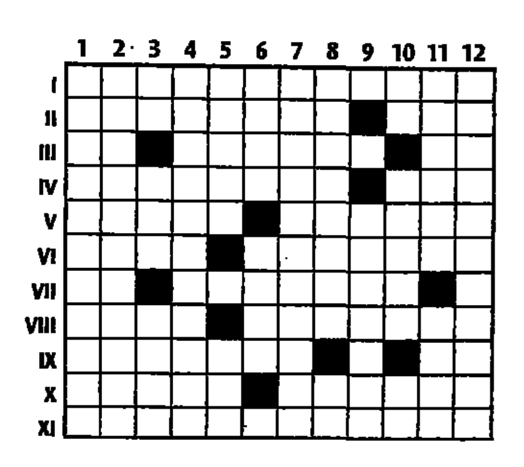
Horizontalement

I. Météorologie. – II. Uranium. Marc. – III. Saule, Erigea. – IV. If. Usager. Si. – V. Clam. Laves. – VI. Œdipe. Untel. – VII. Léonins. Tume. – VIII. Buveur. PMU. – IX. Guère. Rouées. – X. Ut. Ergastule. – XI Epistolières.

Verticalement

1. Musicologue. – 2. Eraflée. Utp. – 3. Tau. Adobe. – 4. Enluminures. – 5. Oies. Pivert. – 6. Ru. Alène. Go. – 7. Omega. Sural. – 8. Revu. Rosi. – 9. Omirent. Ute. – 10. Gag. Stupeur. – 11. Ires. Emmêlé. – 12. Ecailleuses.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème n° 892

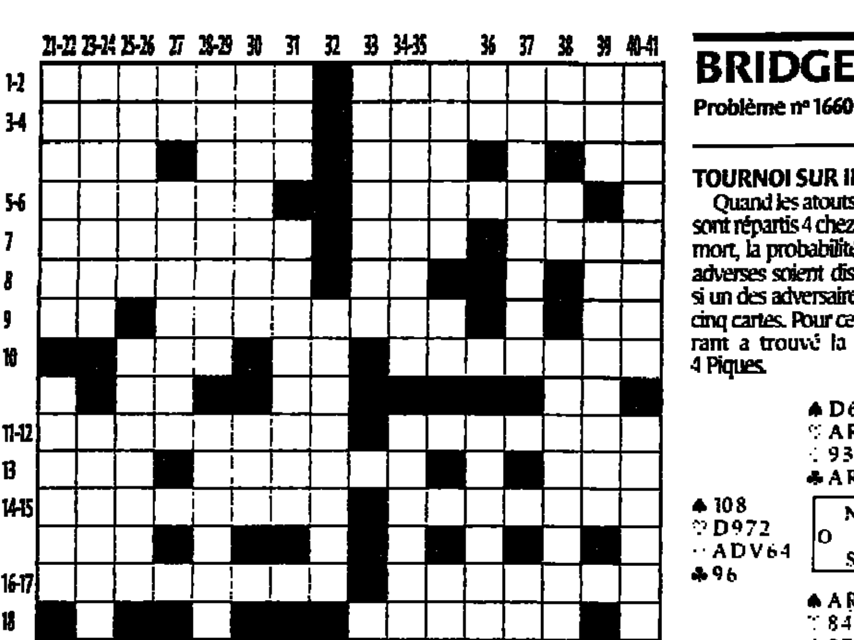
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEIILLL. – 2. CEEIRSUX. – 3. AANNNOT. – 4. EEILLMRU (+1). – 5. ACINRT (+5). – 6. EEINNS (+2). – 7. EENNOST. – 8. ACINNRT. – 9. AEINSTTT (+3). – 10. AAGINST (+4). – 11. EINOPRSS. – 12. AEERTUU. – 13. INOOPR. – 14. CDEENNOS (+2). – 15. DEEIOSU (+1). – 16. EEEIRSTU (+1). – 17. AACINNS (+1). – 18. DEEINO (+1). – 19. CEEHRS (+3). – 20. EEGLTU.

VERTICALEMENT

21. ACELNRS. – 22. CEEIPR (+1). – 23. EEIINRT. – 24. EOORRST (+1). – 25. ILNOOT. – 26. EEINNSS (+1). – 27. ACEINNS (+1). – 28. AANNNNOT. – 29. CEEPRST (+2). – 30. AELNTTT. – 31. ENORSSTT. – 32. AEEINRSU (+1). – 33. AAEMNNT (+1). – 34. AEIIMNSX. – 35. AEINOPS. – 36. AINPRTT. – 37. EEGILNPS (+2). – 38. AAENNRUU. – 39. AAEIIRSV (+1). – 40. EEINNRTT (+1). – 41. EEEGIRS (+2).



SOLUTION DU N° 891

1. JONGLEUR. – 2. KARMANS. – 3. OINTES (ETIONS SOIENT TONIES). – 4. VOULUE. – 5. VUMETRE. – 6. ATTROUPE. (RETOUPAT) – 7. ORAISON. – 8. ASIARQUE, magistrat de la province romaine d'Asie (SAQUERAI). – 9. LIEUSES (LISEUSE). – 10. ISOCELE. – 11. ESSOREES. – 12. SEMERENT (NEMERTES). – 13. TARGETTE. – 14. ELEATES (ETALEES). – 15. SOLARIUM. – 16. LUTANT. – 17. CRAMOISI. – 18. SPENCER. – 19. POISSAIS. – 20. SENSEES. – 21. DESPOTES. – 22. JAVANAIS. – 23. SOCLES (CLOSES) – 24. OUATEUSE. – 25. BORAINE (ENROBAI). – 26. OMBILIC. – 27. GOURANCE. – 28. CANAPES (PACANES PANACES). – 29. ENQUILLE. – 30. FICTIVE. – 31. PAIENT (INAPTE...). – 32. REVERE (VERREE). – 33. TARMACS. – 34. MOUSSAGE. – 35. AVEREES. – 36. ELLIPSES. – 37. SORTEUSE (RESOUTES ROTEUSES TROUSSEE). – 38. RATATINA. – 39. ALESAGE. – 40. ENNEADE. – 41. SEANCES (ACENSES). – 42. ASTERIES (RETAISES...)

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)

Problème n° 485

POUR SORTIR DE L'IMPASSE

En 1978, paraissaient les austères colonnes du Larousse du Scrabble, de Michel Pialat. Dix-sept ans plus tard, le même éditeur sort un très beau volume, Le Larousse du bridge (260 F), dont l'abondante iconographie illustre bien le bridge de papa. L'ouvrage se veut, à juste titre, encyclopédique : l'exposé de la technique, très complet et très moderne, est suivi de l'histoire du jeu, des compétitions et des champions, anciens et modernes. Dans son glossaire, nous avons relevé les nombreux termes de bridge jouables au Scrabble : FIT (S) couleur commune à deux partenaires ; l'Officiel du Scrabble se montre plus royaliste que le roi puisqu'il entre aussi le verbe FITTER (dans Le Larousse du bridge, seul apparaît bizarrement, au détour d'une argumentation, un « fitée » de mauvais aloi). – MISFIT, absence de fit. – JUMP, enchère à saut, et JUMPER v.i., absent du glossaire ; JUMPER est également un substantif avec le sens de *cheval pour le saut* ou *corsage*. – Le verbe EXPASSER a été forgé sur *impasse*, manœuvre fondée sur l'espoir du placement favorable d'une grosse carte de l'adversaire ; *expasser*, c'est jouer un As, puis couper le Roi de l'adversaire placé derrière cet As de façon à affranchir une ou plusieurs cartes qui accompagnent l'As. Précisons que ces deux termes sont les seuls à n'avoir pas été empruntés aux Anglais : ceux-ci utilisent « finesse » pour *impasse* et « ruffing finesse » pour *expasse*. – DUQUER, laisser passer (*to duck*, c'est plonger, pour un canard). Félicitons *Le Larousse du bridge* de méconnaître cet anglicisme abâtardi qui ne fait pas honneur à l'ODS. – CHELEM ou SCHELEM. – KIBITZ, mot yiddish signifiant *spectateur averti* ; sans doute influencé par KIBBOUTZ, Le Larousse du bridge affuble ce mot d'un B superfétatoire. L'ODS va plus loin dans l'ésotérisme ludique en entrant le verbe KIBITZER. – SQUEEZE (en anglais : presser comme un citron), coup qui force l'adversaire à se défausser d'une carte précieuse, et le verbe SQUEEZER. Enfin deux termes sont issus du whist : ROBRE ou ROB, partie en deux manches, et TRICK, levée.

Michel Charlemagne

Tournoi de Parcey (Jura), le 20 mai 1995. Tournois le jeudi à 14 heures

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EENMOGT			
2	N+PCTAY?	MEGOTE	H 4	20
3	EEAKSLB	CAPEY(A)NT	5 E	130
4	ELB+TSEW	STEAK	L 4	48
5	LBW+EMUJ	SKEET	8 K	42
6	BW+AANTR	JUMEL	G 9	39
7	BAANTR+O	WU	10 F	31
8	DRONNUL	RABOTANT	O 1	83
9	RNNL+AED	DOUM	11 D	23
10	-LNEATHI	DARNE	14 F	26
11	FIXSIOU	HELAIENT	M 7	91
12	FI+QADNH	SIOUX (a)	15 G	67
13	FIQDN+EA	AH	6 E	30
14	IQDA+VGB	NEF	N 4	31
15	-UREFINS	EVIDAGE	12 G	32
16	URRESI?	INFUSERA	2 H	88
17	MOETRZI	(C)RUISER	1 G	91
18	MTI+OIBE	ZERO	12 A	52
19	I+LPLECV	TOMBIEZ	A 6	57
20	PL+SEAQI	CLIVE	B 2	28
21	PQ+UL	AILES	C 2	28
		JEU	9 G	11
				1 048

(a) FIEUX, 12 K, 54.

1. Michel Lager, 1 023 ; 2. Bernard Gendre, 1 020 ; 3. Janine Macchioni, 1 015.

ÉCHECS

Problème n° 1664

TOURNOI OPEN MONARCH ASSURANCE, (île de Man, 1995)
Blancs : Ju. Hodgson.
Noirs : I. Stohl.
Attaque Trompovsky.

1. d4	Cf6	19. Cxg7!	Rxg7
2. Fg5 (a)	ç5 (b)	20. Dg5+	Rf8
3. d5 (ç)	Cé4 (d)	21. Dxf6	Tg8
4. Ff4	Db6	22. Dh6+	Tg7 (p)
5. Fç1 (é)	é6	23. é4 (q)	Rg8
6. f3	Cf6	24. Fé3	Dd8
7. ç4	éxd5	25. bxa5 (r)	Txa5
8. çxd5	ç4 (f)	26. Fd4	Tg6
9. é3 (g)	Da5+ (h)	27. Dd2	Cd7 (s)
10. Cç3	b5	28. h4!	Cç5
11. Dd4!! (i)	Fb4 (j)	29. h5!	Tg5 (t)
12. Dé5+	Rf8 (k)	30. Df4 (u)	Txg2 (v)
13. a3	Fb7 (l)	31. Cd1	Ta1 (w)
14. axb4!! (m)	Dxa1	32. b4!! (x)	Tb1 (y)
15. Cg-é2	Da6	33. Fxç5! (z)	ç3a (aa)
16. Cd4	d6	34. Th2!	Txh2 (ab)
17. Df4	Db6 (n)	35. Dg3+ Rh8 aband.	(aç)
18. Cf5 (o)	a5		

NOTES

a) Ce développement du F-D dès le deuxième coup de la partie, une spécialité de plusieurs grands maîtres anglais, donne lieu à un complexe de variantes intéressantes, stratégiquement simples à jouer pour les Blancs.

b) De nombreuses possibilités s'offrent aux Noirs : 2..., Cé4 ; 3. Fh4, ç5 ; 4. f3, g5 ; 5. fxé4, gxh4 ; 6. é3, Fh6 ; 7. Dh5 ou 2..., Cé4 ; 3. Ff4, ç5 ; 4. f3 ou 2..., Cé4 ; 3. b4, ç5 (d5) ; 4. f3 ou 2..., d5 ou 2..., d6 ou 2..., g6 ou 2..., é6.

ç) Contre Van der Wiel en 1994 à Amsterdam, Ju. Hodgson choisit la suite 3. Fxf6 et gagna, grâce à un sacrifice de qualité de même nature que celui de la partie ci-dessus, après 3..., gxf6 ; 4. d5, Db6 ; 5. Dç1, Fh6, une tentative de réfutation qui échoue ; 6. é3, f5 ; 7. ç4!, f4 ; 8. éxf4, Fxf4 ; 9. Dxf4!, Dxb2 ; 10. Cé2, Dxa1 ; 11. Cç3, Db2 ; 12. d6!, Cç6 ; 13. Fd3, éxd6 ; 14. 0-0, Cé5 ; 15. Df6, 0-0 ; 16. Cd5, Té8 ; 17. Dg5+, Cg6 ; 18. Cf6+, Rf8 ; 19. Dh6+, Ré7 ; 20. Cd5+, Rd8 ; 21. Fxg6, abandon.

d) Ou 3..., g6 ; 3..., Db6.

é) Ce retour à la case de départ n'est pas une pure perte de temps car le C noir sera chassé *via* f3.

f) Excès d'optimisme. Les Noirs tentent de prendre l'initiative en contrôlant la diagonale a7-g1 et en empêchant l'avance é2-é4.

g) Après 9. é4, Fç5 ; 10. Ch3 (et non 10. Cé2, Ff2+), d6 ; 11. Fxç4, Fxh3 ; 12. gxh3, Ff2+ ; 13. Rf1, 0-0 rien n'est clair.

h) Afin de soutenir le pion ç4 par b7-b5. Il suffit maintenant aux Noirs d'organiser leur position par Fç5-d6-Cbd7.

i) Mais cette centralisation de la D met en cause la stratégie des Noirs.

j) 11..., d6 est nécessaire, mais les Noirs persévèrent logiquement dans leur plan. Si 11..., b4 ; 12. Dé5+, Fé7 ; 13. Cé4, Cxé4 ; 14. Dxé4 avec la menace 15. d6 (si 14..., b3+ ; 15. Fd2, Dxa2 ; 16. Tç1, d6 ; 17. Fç3 avec un énorme avantage aux Blancs.

k) Et non 12..., Fé7 ; 13. d6!, Cç6 ; 14. Dg3.

l) Si 13..., d6 ; 14. axb4!, Dxa1 ; 15. Dxd6+, Ré8 ; 16. Cg-é2 et les difficultés des Noirs sont insurmontables.

m) Un sacrifice positionnel de qualité qui met en évidence la faiblesse des cases noires ennemies.

n) Si 17..., Cxd5 ; 18. Cxd5, Fxd5 ; 19. Cf5! menaçant 20. Cxd6 et 20. Dg5.

o) L'attaque des Blancs sur les cases noires est irrésistible.

p) 22..., Ré7 ne sauve rien.

q) Menace 24. Fg5 et 26. Ff6.

r) 25. Cxb5 suivi de Cd4-f5 est également fort.

s) Et non 27..., Dh4+ ; 28. g3, Txg3? ; 29. Ff2.

t) Si 29..., Cb3? ; 30. hxg6!, Cxd2 ; 31. gxh7+, Rf8 ; 32. h8=D+.

u) Menace 31. Ff6.

v) Cette défense unique (si 31. Fxg2?, Cd3+ avec gain de la D) n'est pas suffisante.

w) Menace 31..., Da5+ ; 32. Fç3, Da4.

x) Superbe défense qui empêche 32..., Da5+ et met en prise deux T et C !

y) Si 32..., çxb3 : 33. Fxa1, Da5+ ; 34. Fç3.

z) Et non 33. bxç5, Da5+ !

aa) Menace encore 34..., ç2.

ab) Si 34..., ç2 ; 35. Txg2 avec échec.

aç) Après 36. Fd4+, f6 ; 37. Dxh2 toute résistance est vaine.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1663
R. RETI (1922)

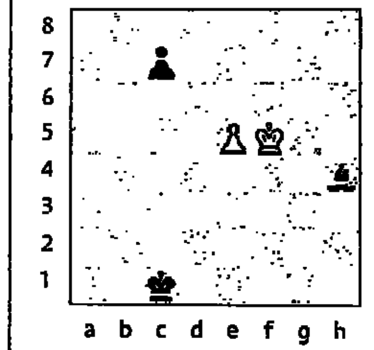
(Blancs : Rg2, Cç2, Pa5, f2. Noirs : Rç6, Fh6, Ph2.)

Après 1..., Rb5, la partie est nulle.

1. Cd4+ (et non 1. Cb4+, Rb5 ; 2. a6, Rb6), Rç5 ; et maintenant le gain des Blancs est invisible ; par exemple, 2. Rxh2, Rxd4! ; 3. a6, Ff4+ ; 4. Rh3, Fb8 ou 2. Cb3+, Rb5 ; 3. Rxh2, Ff4+ ; 4. Rh3, Rb4 ; 5. a6, Fb8 ; 6. f4, Rb5 nulle.

La clef est stupéfiante : 2. Rh1!! gagnant le F sur toutes les cases.

PROBLÈME N° 1664
L. MITROFANOV (1976)



Blancs (2) : Rf5, Pé5.
Noirs (3) : Rç1, Fh4, Pç7.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

BRIDGE

Problème n° 1660

TOURNOI SUR INVITATION

Quand les atouts, avec le partenaire, sont répartis 4 chez le déclarant et 3 au mort, la probabilité est que les atouts adverses soient distribués 4-2 surtout si un des adversaires a une couleur de cinq cartes. Pour cette raison, le déclarant a trouvé la façon de gagner 4 Piques.

Nord : ♠ D 6 4 – ♥ A R V 6 – ♦ 9 3 2 – ♣ A R D
Ouest : ♠ 10 8 – ♥ D 9 7 2 – ♦ A D V 6 4 – ♣ 9 6
Est : ♠ V 9 3 2 – ♥ 10 5 3 – ♦ R 10 5 – ♣ 7 4 2
Sud : ♠ A R 7 5 – ♥ 8 4 – ♦ 8 7 – ♣ V 10 8 5 3

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	passe
passe	1 ♣	passe	1 ♠
2 ♦	2 ♥	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	4 ♣
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest a attaqué l'As et la Dame de Carreau et a continué Carreau pour le Roi de Carreau d'Est. *Comment Michael Rosenberg en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

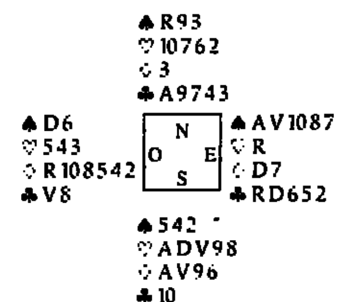
Réponse

La ligne de jeu normale est de couper le troisième Carreau, puis de *tirer A R D de Trèfle* en espérant que les atouts sont 3-3 ou que la main qui coupera aura quatre atouts. Malheureusement, c'est Ouest qui coupera et ce sera la chute...

Michael Rosenberg, cependant, a estimé que Ouest, qui avait montré cinq Carreaux, était sans doute court à Pique et à Trèfle, et il a trouvé la solution : après la coupe du troisième Carreau, il a tiré As Roi de Pique et il a fait... *l'impasse à la Dame de Cœur* qui a réussi. Alors il a joué l'As de Cœur et *a coupé le 6 de Cœur* avec son dernier atout. Il est remonté au mort par la Dame de Trèfle et a réalisé la Dame de Pique et ses cartes maîtresses. Est a coupé le quatrième Cœur (le Roi) avec son quatrième atout, mais il n'avait plus que du Trèfle à jouer...

OSCAR ESTONIEN

Dans tous les pays d'Europe, il y a des joueurs de grand talent, et l'Estonien Yuri Aava est l'un d'entre eux. Dans la donne suivante, il a trouvé la défense mortelle, et celle-ci, paraît-il, mérite un oscar.



Nord : ♠ R 9 3 – ♥ 10 7 6 2 – ♦ 3 – ♣ A 9 7 4 3
Ouest : ♠ D 6 – ♥ 5 4 3 – ♦ R 10 8 5 4 2 – ♣ V 8
Est : ♠ A V 10 8 7 – ♥ R – ♦ D 7 – ♣ R D 6 5 2
Sud : ♠ 5 4 2 – ♥ A D V 9 8 – ♦ A V 9 6 – ♣ 10

Ann : E. don. Tous. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Kaldjarv	X...	Aava	Y...
–	–	1 ♠	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest a entamé la Dame de Pique seconde pour le Roi et l'As de Pique d'Est qui a rejoué le Valet de Pique, puis le 10 de Pique sur lequel Ouest a défaussé le 8 de Trèfle. *Comment Aava, en Est, a-t-il ensuite joué* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Quand Sud vulnérable a déclaré « 2 Cœurs » sur « 1 Pique », Nord s'est contenté de dire « 3 Cœurs » car le Roi de Pique est en principe mal placé. Evidemment avec l'As de Pique au lieu du Roi, il aurait sauté à « 4 Cœurs ».

COURRIER DES LECTEURS

Gerber que de crimes...

« Dans une de vos chroniques (n° 1612), *écrit J. Huart*, vous avez été bien sévère pour le Blackwood à 4 Trèfles (convention Gerber). Or j'ai repris depuis des années toutes vos donnes à chelem et j'ai constaté que 8 fois sur 10 le Gerber m'y conduisait beaucoup plus simplement et donnait beaucoup moins de renseignements que dans les systèmes où l'on annonce les contrôles lors d'interminables séquences d'enchères où l'on peut se perdre et qui peuvent susciter une entame dangereuse. »

Le Gerber a le mérite de la simplicité, mais il supprime l'enchère naturelle de 4 Trèfles, qui est infiniment plus utile, surtout quand on a à sa disposition le BW à 4 SA. N'oublions pas que le rôle du BW n'est pas d'être un moyen de parvenir au chelem, mais *d'éviter de l'atteindre* quand il manque deux As !

Philippe Brugnon

PARIS EN VISITE

Dimanche 19 novembre

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F), 10 h 15, place Colette devant la porte de l'administration (Monuments historiques).

■ **DE SUFFREN** à La Bourdonnais (50 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Ecole-Militaire côté escalier roulant (Emilie de Langlade).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 11 heures et 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **AUTOUR DU MUSÉE DE MONTMARTRE** (40 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Sauvegarde du Paris historique).

■ **DE LA PLACE DES VOSGES** à l'île Saint-Louis (55 F), 14 h 30, place des Vosges au pied de la statue (Europ explo).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** et ses jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle).

■ **MARAIS** : l'Hôtel de Sully (extérieur) et la place des Vosges (37 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : symbolique et alchimie (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (60 F), 14 h 30, boulevard Jourdan devant l'hôpital universitaire (Vincent de Langlade).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et le quartier de l'Institut (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

■ **L'AMBASSADE DE POLOGNE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Varenne (Isabelle Hauller).

■ **FAUBOURG MONTMARTRE** : synagogues et Musée d'art juif (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Richelieu-Drouot côté rue Drouot (Psalmodi).

■ **LE JARDIN ET LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 15 heures, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée du musée (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques).

■ **LA SALPÊTRIÈRE** (50 F), 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Didier Bouchard).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

Lundi 20 novembre

■ **LE QUARTIER DU PALAIS-ROYAL** et ses passages (50 F), 10 h 30, sortie du métro Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Emaux limousins du Moyen Age (55 F + prix d'entrée), 10 h 45, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire) ; (33 F + prix d'entrée) : la collection Beistegui, 11 h 30 ; le décor sculpté du Parthénon, 12 h 30 ; les primitifs flamands, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** (37 F + prix d'entrée), 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

■ **SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 128, rue du Bac (Institut culturel de Paris).

■ **AUTOUR DE LA SANTÉ** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ ***DU MUSÉE DE LA CONTREFAÇON*** à la Faisanderie (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue de la Pompe (Emilie de Langlade).

■ **L'HÔTEL DE CHIMAY** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, 14, rue Bonaparte (Isabelle Hauller).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 30, métro Cité sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **L'ARSENAL** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

■ **LA FONDATION EUGÈNE-NAPOLÉON** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de la rue de Picpus (Didier Bouchard).

■ **SAINT-SULPICE** et la foire Saint-Germain (40 F), 15 heures, place Saint-Sulpice devant l'entrée de l'église (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TUNISIE.** La Tunisie, où la construction d'hôtels toutes catégories se poursuit à un rythme soutenu, espère atteindre une capacité globale de 200 000 lits à l'horizon de la fin du siècle. Cette capacité est passé de 2 000 lits en 1960 à 155 000 aujourd'hui. En ce qui concerne le tourisme saharien, la capacité est passée de 3 000 lits situés dans de petits hôtels en 1987 à 8 300 situés dans des établissements de standing en 1995. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Israël et le Qatar vont prochainement signer un accord pour ouvrir une liaison aérienne entre Tel-Aviv et Doha. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE.** Le réseau routier bitumé ivoirien devrait presque doubler dans les prochaines années, passant de 5 600 kilomètres à 11 000 kilomètres. – *(Reuter.)*

■ **BAHREIN.** Les revenus du tourisme à Bahrein ont presque quadruplé en 1994. Bahrein a accueilli l'année dernière plus de 2,5 millions de visiteurs, pour la plupart des ressortissants des pays du Conseil de coopération du Golfe. Quelque 650 000 visiteurs venaient d'autres régions du monde. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa développe ses liaisons au départ et à destination de l'aéroport Erdinger Moos de Munich, le troisième aéroport en terme de personnes transportées après Francfort et Düsseldorf. Depuis le 29 octobre, la compagnie allemande, qui a augmenté le nombre de ses vols au départ de Munich à destination de Florence, Genève et Dresde, effectue deux vols quotidiens au départ de l'aéroport munichois à destination de Birmingham et prévoit l'été prochain de desservir sans escale Göteborg, Kiev, Pise et de renforcer la fréquence de ses liaisons avec Amsterdam, Bruxelles, Budapest, Madrid, Manchester, Toulouse, Zagreb, Münster et Brême.

■ **MANCHE.** L'année prochaine, Eurotunnel va accroître de 60 % ses capacités dans le transport des véhicules de tourisme pour assurer jusqu'à quatre départs de navettes par heure aux périodes de pointe. – *(AFP.)*

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Des sanctions exemplaires

LE PROCÈS de Luneboug vient de prendre fin ; celui des criminels de guerre de Dachau a commencé ; celui de Nuremberg, de beaucoup le plus important, est imminent. Ainsi la justice, promise par les alliés, attendue par le monde entier, que les crimes de guerre nazis ont saisi d'horreur, suit son cours. On peut espérer que ces crimes seront châtiés, leurs circonstances publiées partout, et d'abord dans le pays d'où sont issus la plupart des criminels.

Il y a toujours eu des crimes de guerre, qui généralement ne furent pas punis autrement que par des représailles. Les procès actuels s'inspirent donc d'un principe nouveau, à savoir qu'en temps de guerre certains actes réprouvés par la morale relèvent en même temps de la justice et méritent des sanctions exemplaires. On ne peut qu'adhérer à ce principe, qui marque un progrès de la conscience universelle, et dont l'application pourrait jusqu'à un certain point intimider les criminels futurs.

Il faut convenir toutefois qu'elle soulève de nombreuses difficultés. La première consiste dans la définition même du crime de guerre. Elle serait relativement facile si l'on n'entendait par là que des actes contraires à l'humanité, et que les nécessités de la lutte ne justifieraient pas. Dans cette catégorie se rangent les supplices et les meurtres des camps de concentration, les exécutions massives de certains groupes de population, tels que les juifs, les Polonais, les Ukrainiens, les actes féroces de certains chefs militaires, comme la destruction d'Oradour. Ces cas sont les plus clairs, encore qu'il ne soit pas toujours aisé de déterminer les responsabilités véritables. Partout, en temps de guerre, doit régner la discipline la plus stricte : celui qui agit peut toujours se référer aux ordres d'un supérieur.

(18-19 novembre 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société fille de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 2198. Guérir un bégaiement. – M. Y souffre d'un bégaiement important qui perturbe sa vie professionnelle. Il lui est proposé un stage, mais il ne peut en assurer complètement la charge. Son salaire est modeste et il a deux enfants à charge. Il lui manque 2 000 F pour compléter la somme demandée.

★ **Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Refroidissement

L'ANTICYCLONE atlantique gagnera la quasi-totalité du pays au cours de la nuit. Le refroidissement s'accentuera et se généralisera à l'ensemble de la France samedi. Le risque d'averse de neige se maintiendra le matin du Nord-Pas-de-Calais aux Alpes du nord en passant par la Bourgogne, l'Ile-de-France et la région lyonnaise.

Les températures matinales seront partout en baisse. Entre – 1 et 1 degré dans l'intérieur et sur une grande moitié Nord du pays et 5 à 7 degrés aux abords de la Méditerranée.

L'après-midi, il ne fera pas plus de 2 à 4 degrés de la Lorraine à l'Alsace, 4 à 7 degrés sur le reste du pays et 10 à 13 degrés sur l'extrême Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

Indice de pollution

Sur l'agglomération parisienne

10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent

Source : Airparif

Tendance pour le 17 novembre : bon

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Mariages

M. LESOBRE et Mme ARDOUREL,
M. et Mme DURAY
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Gaëlle et Pascal

célébré à Saint-Maurice, le 18 novembre 1995.

9, avenue de Verdun,
Saint-Maurice.

Décès

– Pascale Cottereau,
Jean-Charles et Nathalie Cottereau,
ses enfants,
Mélodie et Pierre,
ses petits-enfants,
Marie-Thérèse Cottereau,
sa sœur,
Claude et Marie-Louise Cottereau,
ses frère et belle-sœur,
ses neveux et nièces,
Françoise et Patrick Haudiquet,
Danielle de Betak,
et ses enfants,
Valérie Magnier,
Ses amis et proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe COTTEREAU,

survenu à Paris le 14 novembre 1995.

Ses obsèques auront lieu le samedi 18 novembre, à 11 heures, en l'église de Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Tous ses amis d'Anabose,
Et du groupe Expand Images,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

Philippe COTTEREAU,

le soir du 14 novembre 1995.

Ils vous demandent de les rejoindre ou de vous unir en pensée lors de la cérémonie religieuse célébrée le samedi 18 novembre, à 11 heures, en l'église de Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne).

89, rue Escudier.
92107 Boulogne.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 45-66-77-13
Téléphone : 40-65-29-94
40-65-29-96

– Françoise et Auguste Caillat,
Alain et Chantal Gillette,
leurs enfants, sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Julien GILLETTE,

le 15 novembre 1995, chez lui, dans sa quatre-vingt-sixième année.

14, rue J.-Prunier,
76200 Dieppe.

– Ses enfants, sa famille et ses amis font part du décès de

Mme Janik LE CAISNE,
née BEUZART,

survenu le 12 novembre 1995 en son domicile.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Varengeville-sur-Mer, le 15 novembre.

« Les âmes sont dans la main de Dieu, et nul tourment ne pourra les accabler. »
Livre de la Sagesse (III, I)

29, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

Nicolas MOISSENET,
Alger 1963, Istres 1995,

s'est éteint paisiblement le jeudi 16 novembre 1995 à 1 h 30 chez ses parents.

Il aura cheminé avec amour, courage et dignité.

De la part de Philippe Mangin,
Valérie Moissenet,
Geneviève Heuman,
Philippe Viala.

– Janine Fouchet,
sa compagne,
Paul Pécastaing,
et sa famille,
Sylviane et Philippe Géral,
et leurs enfants,
Marie-Louise et Amand Fouchet,
et leurs enfants et petits-enfants,

Thierry PÉCASTAING,
artiste peintre, quarante-deux ans,

nous a quittés le 15 novembre 1995.

Il a été inhumé au cimetière de Montesson (Yvelines), entouré de ses parents et amis.

64, rue Oberkampf,
75011 Paris.
3, rue Voie-Poissonnière,
78400 Chatou.

– M. Charles Poulet,
son époux,
M. et Mme Bernard Botiveau,
Raphaël et Lucie,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Keller,
et sa famille,
Mlle Marie-Bernadette de Nolhac,
M. Jean de Nolhac,
ses frère et sœurs,
Les familles Boyer-Gibaud et Poulet,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces,
ont le chagrin de faire part du retour vers Dieu de

Mme Charles POULET,
née Renée de NOLHAC,

survenu au Fay (Indre) le 16 novembre 1995.

Les obsèques auront lieu en l'église de Parnac, le samedi 18 novembre, à 15 h 30.

– Mme Roland Dautheville-Guibal,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Rabaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bertrand du Pasquier,
Mlle Jeanne Rabaud,
Mme Michel Rabaud,
et sa famille,
Les familles Vignal, Courtin, Enjalbert, Gravier, Lauriol, Rougemont, Burgelin et Rabaud,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claude RABAUD,
née Louise ROULET,

survenu le 15 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité au temple de Cliousclat (Drôme) le lundi 20 novembre, à 11 h 30.

« Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de Ses bienfaits. »
(Psaume 103)

– Ses anciens collaborateurs au Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée à Vaucresson,
ont la tristesse de faire part du décès, le 9 novembre 1995 à Paris, après une longue maladie, de

Jacques SELOSSE,
professeur émérite des Universités.

Jacques Selosse a participé, aux côtés d'Henri Michard, à la création du Centre de Vaucresson en 1951. Il en a, de 1958 à 1972, dirigé le service de la recherche et en a été le directeur de 1975 à 1980. Il a pris pendant vingt-cinq ans une part essentielle à son développement et à son rayonnement.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Dijon.

La famille de

Anne ROGIER

fait part de son décès.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Remerciements

– Mme Andrée Warlin,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Marc Adrien WARLIN,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Condoléances

– La direction,
Et le personnel,
de Campenon Bernard SGE,
profondément attristés par le décès de

M. Michel VOUHÉ,
ingénieur en chef à la direction internationale,

adressent à son épouse, ses enfants, sa famille, leurs plus sincères condoléances.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 18 novembre 1995, à 19 h 30, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e, à la mémoire de

Laure TAMALET,

disparue il y a deux ans.

Anniversaires de décès

– Pour le trente-deuxième anniversaire de la mort de

Jacques FELDMAN.

Son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an déjà,

Marie-Louise

nous quittait.

Sa mère et ses amis se souviennent.

Yvette Deray,
6, rue de la Pointe,
91380 Chilly-Mazarin.
Tél. : 69-09-84-18.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Communications diverses

– Droits de l'homme (cours par correspondance). Rens. et inscript. : CEDI, route de Trèves 6 building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.

– Déjeuner des anciens de Saint-Louis, Le Mans à Paris, 25 novembre 1995. Tél. : 48-73-36-64 (Aveline).

– « A l'école des vins », avec Jean Frambourt (président de l'Union des sommeliers de France) et Bernard Beaulieu (historien des vins).
Session de quatre séances à partir du 22 novembre 1995.
Renseignements et inscriptions : Euroscope Communication, 44-59-81-10.

– Centre communautaire de Paris. Le plus important centre d'enseignement de l'hébreu moderne vous propose un choix de 40 classes, 15 professeurs – tous niveaux, tous horaires – ; brochure détaillée sur demande. 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 49-95-95-92. Métro Cadet.

Centre de philosophie du droit
de l'université Panthéon-Assas
Paris-II (URA 956 du CNRS)
État et citoyens dans l'Europe centrale contemporaine
Colloque franco-polonais
24 et 25 novembre 1995

Des universitaires et des membres du Parlement et de la Commission constitutionnelle de Pologne débattront avec des juristes français sur les aspects politiques et sociaux de la relation État-citoyens, la construction de la société démocratique et l'État de droit. Les séances auront lieu : salle des conseils de l'université Panthéon-Assas Paris-II, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Elles débuteront à 9 h 30 et 15 heures. Entrée libre.

Séminaires

Les séminaires de l'Association française des études ukrainiennes
9, rue Michelet, Paris-6e, à 17 h 30, mercredi 22 novembre 1995, première conférence par Marc Ferro, « L'Ukraine entre nation et révolution, 1917 ».

Expositions

CHRISANGE

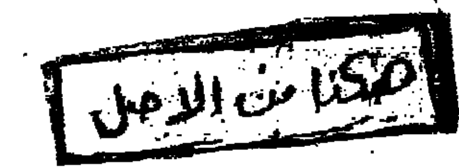
Exposition de peintures à l'huile du 16 au 30 novembre 1995.

Galerie « Au point tiré »
7, place du Foirail,
64300 Orthez.
Tél. : 59-69-40-52

Collection privée.

Peintures à l'huile.

Tél. : 42-63-41-47.



COLLECTIONS En dehors des arts asiatiques, qui possèdent leur propre musée – Guimet –, les arts non occidentaux sont négligés en France. En particulier ceux d'Afrique, d'Océanie ou de l'Amérique précolombienne. La production artistique de ces trois continents a longtemps été envisagée par les institutions françaises sous le seul angle de l'ethnologie, comme au Musée de l'homme. ● LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, entend intégrer une partie de ces collections dans le circuit des musées voués aux beaux-arts, notamment au Louvre, démarche effectuée depuis longtemps chez nos voisins. ● DEUX EXPOSITIONS, l'une de masques, au Musée Dapper (établissement privé), l'autre autour de Picasso, au Centre Pompidou, montrent la nécessité de présenter au grand jour des collections qui végètent souvent dans des réserves.

Jacques Chirac veut ouvrir le Musée du Louvre aux arts primitifs

La volonté du président de la République risque de se heurter à l'éparpillement des collections et à d'innombrables problèmes administratifs. Deux expositions à Paris, l'une sur les masques africains, l'autre sur Picasso et l'Afrique, démontrent la valeur artistique de ces œuvres

DEPUIS un quart de siècle, les présidents de la République ne détestent pas lier leur septennat à une grande réalisation culturelle. Georges Pompidou a laissé le centre qui porte son nom, Valéry Giscard d'Estaing a attaché le sien au Musée d'Orsay, François Mitterrand a voulu le Grand Louvre. Que va faire Jacques Chirac ? On connaît son goût pour les arts dits primitifs et son amitié pour Jacques Kerchache, grand collectionneur et parfait connaisseur de ces arts qu'il préfère appeler *« premiers »* – il est l'auteur (avec Jean-Louis Paudrat et Lucien Stefan) d'une somme sur *L'Art africain* (Mazenod éd.). De plus, il batailla ferme pour que ces œuvres venues d'Afrique, d'Océanie ou des deux Amériques, mal aimées des pouvoirs publics, entrent au saint des saints, c'est-à-dire au Louvre. En vain.

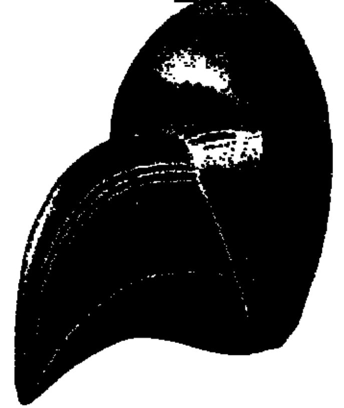
Tient-il aujourd'hui sa revanche ? Le 14 novembre, sous la pyramide de Peï, le ministre de la culture annonçait qu'une commission allait étudier *« les modalités de présentation, à l'intérieur du Musée du Louvre, d'arts primitifs »*. Quelle est la situation actuelle ? Il existe un Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), héritier du vieux Musée colonial puis de celui de la France d'outre-mer, qui a longtemps conjugué désintérêt de la part de sa tutelle (la DMF, direction des musées de France), crises et manque de moyens. Ses collections, relativement peu nombreuses, ont été récemment dopées par quelques achats judicieux et des legs importants comme celui du docteur Harter. Le bâtiment qui le loge, à la porte Dorée, en face du bois de Vincennes, est un rescapé de l'Exposition coloniale de 1931. En dehors de son éloignement relatif, il a comme handicap d'avoir de fort beaux volumes décorés de fresques et meublés de pièces de collection, qui conviennent mal à un musée. Les collections les plus riches (Afrique, Amériques et Océanie) se trouvent au Musée de l'homme, ouvert en 1937 sur la colline du Trocadéro. Dire qu'elles sont mal présentées est un euphémisme. La muséographie hésite entre le (mauvais) décor pour bande dessinée et le fond de grenier. L'actuelle exposition qui présente la civilisation des îles Marquises serait risible si elle n'était scandaleuse. Ce musée désargenté, embourbé depuis des années dans des crises à répétition et des réformes avortées, relève des ministères de l'éducation nationale et de la recherche. L'établissement est en réalité la juxtaposition de trois laboratoires du Muséum d'histoire naturelle : paléontologie, préhistoire et ethnologie. C'est ce dernier qui détient les collections qui intéressent le président de la République.

Le gros problème à résoudre est donc celui du Musée de l'homme. Faut-il disposer de ses collections ? De toutes ses collections ? Ont-elles toutes une dimension artistique ? Quels liens doivent-elles avoir avec celles du MAAO ? Faut-il les regrouper ? A la porte Dorée ou au Trocadéro ? Que fait-on de la paléontologie et de la préhistoire ? Si l'art primitif entre au Louvre – comme il est au Metropolitan Museum de New York –, quelle place aura-t-il ? Celle d'un art à part entière, enfin reconnu ? N'y verra-t-on que la vitrine d'un musée dépouillé de ses plus belles pièces ? Voire un alibi pour ne rien faire ailleurs ? Comment financer, enfin, en temps de crise, un projet ambitieux qui ne peut être que coûteux ? La commission annoncée par Philippe Douste-Blazy a du pain sur la planche...

Emmanuel de Roux







JACQUES DUBOIS/MUSÉE DAPPER – PHOTOS : MARIO CARRIERI/MUSÉE DAPPER

Masques Punu (Gabon), Kwele (Congo), Makonde (Tanzanie) et Dan (Côte-d'Ivoire) présentés au Musée Dapper (lire ci-dessous).

La magie noire selon Picasso au Centre Pompidou

Une exposition souligne les « confluences » entre les sculptures africaines et celles de l'artiste

PICASSO-AFRIQUE, ETAT D'ESPRIT, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 8 janvier 1996.

Picasso a raconté l'histoire à Malraux, qui l'a racontée à son tour : un jour de 1907, il s'est rendu au Musée du Trocadéro, et là, malgré la poussière et le désordre, il a « vu » les Nègres, vu et compris que ces fétiches, comme l'on disait alors, étaient des œuvres d'art, des statues d'une intensité si forte qu'en comparaison bien des sculptures occidentales révélaient soudain leur faiblesse de beaux objets. A l'en croire, il aurait alors cherché le mot qui, en français, convenait à ce qu'il éprouvait et découvert que ce mot était « intercession », parce que dans « intercession » apparaissent les idées de magie et de captation des esprits, bons ou mauvais, plus souvent mauvais que bons.

Quelques décennies après cet épisode – Picasso, Matisse, Braque, Derain et les surréalistes étant devenus entre-temps des collectionneurs inlassables d'art nègre –, l'histoire de l'art s'est emparée de la question. Elle a inventé le mot « primitivisme » et s'est employée, sinon épuisée, à identifier les objets africains qui auraient influencé ces peintres. Tel masque aurait déterminé telle déformation qui s'observe dans un dessin ou une toile en 1908 ou 1909. Telle sculpture aurait été transposée dans le bronze ou la pierre par Brancusi, Gaudier-Breszka ou Giacometti. Il suffisait donc d'établir l'inventaire des ressemblances et des emprunts pour analyser le phénomène. En 1984, le Musée d'art moderne de New York a organisé une exposition d'une prodigieuse abondance afin de vérifier cette thèse. Elle multipliait les rapprochements et s'intitulait naturellement « Primitivism in 20th century art ».

Loin de régler la question, cette exposition a suscité une nouvelle vague d'études. Il est apparu parfois que lesdites influences n'étaient que des convergences, pour une simple raison : les masques et les statues que l'on disait déterminantes n'étaient pas encore parvenus en Europe quand furent exécutées les œuvres qu'ils étaient supposés avoir influencées. Il est apparu encore que l'idée d'influence elle-même était trop simple, trop pataude, incapable de rendre compte d'une réalité plus fluide et plus complexe. Mieux valait se servir de notions plus légères, connivence et confluence, par exemple.

« Confluence » a la faveur de Jacques Kerchache, grand connaisseur et grand marchand d'art africain. Dans les collections du Musée national d'art moderne (Centre Pompidou), il a disposé une vingtaine d'œuvres venues du Bénin, du Nigeria et du Zaïre à proximité d'une dizaine de sculptures de Picasso des années 30 aux années 50. Son propos n'est pas d'affirmer qu'une parenté étroite, formellement établie, les réunit, mais un cousinage, celui qui relie les « intercesseurs » des différentes civilisations.

UNE AFFINITÉ DE SENS

Les Picasso sont évidemment admirables, *Petite fille sautant à la corde* de la donation Leiris, *Femme enceinte* acéphale de 1949 au ventre-boule et *Figure* de 1935 faite de fils tendus entre des bouts de bois, des instruments de jardinage aux longues griffes métalliques et une louche qui fait office de tête. Les œuvres africaines ne le sont pas moins, particulièrement les sculptures mumuye (Nigeria) aux stylisations follement risquées, toutes petites têtes rondes juchées à l'extrémité de très longs bustes cylindriques que flanquent d'aussi longs bras découpés en zigzag. Picasso ne les a pas vues, il ne s'en est pas inspiré, mais il a retrouvé, par l'assemblage d'éléments disparates, ce que le sculpteur mumuye a trouvé dans le travail du bois.

Picasso n'a pas davantage imité les reliquaires des cultes vodun du Bénin, mais pratiqué lui aussi le collage de détritus variés, le bricolage à base de vieux clous, de bouts de tissus, de coquillages et de cordes – et dans le même esprit, entre exorcisme et offrande. Là encore, l'affinité ne fait aucun doute, affinité de sens et non point de métier. Picasso lui-même a prononcé les phrases décisives. Des œuvres nègres, il disait : *« Je ne sais pas d'où ça vient, je ne sais pas à quoi ça sert, mais je comprends très bien ce que l'artiste a voulu faire. »*

Philippe Dagen

Les masques aux yeux d'ombre du Musée Dapper

MASQUES, Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-00-01-50. Jusqu'au 30 septembre 1996.
MASQUES, par Christine Falgayrette-Leveau, Yves Le Fur, François Neyt, Youssouf Tata Cissé et Vincent Bouloré. Suivi de LES MASQUES ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES, de Leo Frobenius, présenté par Bernhard Streck. Éd. du Musée Dapper, 440 p., 295 F.

« Je vis apparaître et disparaître, l'un après l'autre, dans l'ombre, les mille visages des génies tutélaires. Les uns étaient connus, comme l'antilope, ou portaient une barbe faite de fourrure de singe, d'autres étaient pourvus de mâchoires de crocodile, et d'autre encore avaient les yeux fendus en amande », note le chorégraphe africain Keita Fodeba après avoir assisté à une cérémonie où des masques « dansaient ». Et de constater qu'*« à travers le réseau compliqué de ses pas, le danseur conjure le dieu que représente son masque, le remercie d'un bienfait ou lui adresse un vœu. Le masque est sacré et, de ce fait, ne représente jamais un vivant, fût-il roi »*. Le masque, on le sait, est un élément central du génie africain. Et en particulier de son expression artistique. Ils sont fabriqués par presque tous les peuples sédentaires, du Sénégal au Mozambique. Le Musée Dapper a balayé cette vaste zone géographique pour en présenter une petite centaine. A commencer par le plus ancien, admirable terre cuite qui date du XIIe siècle et vient du delta intérieur du Niger au Mali. Il s'agit sans doute d'un masque funéraire, donc atypique.

Car le masque dans la société africaine a une fonction précise : il accompagne la plupart des cérémonies, agraires, funéraires ou initiatiques, secrètes ou non. Il rappelle les événements mythiques qui sont à l'origine du monde. Ses apparitions se font souvent au sein d'un véritable spectacle public, accompagné de musique et de danse, de mouvement, de bruit, de poussière. Quand il s'agit de cérémonies secrètes, d'initiation par exemple, la sortie du masque peut être beaucoup plus discrète. Le masque *« est un lieu de passage et d'échanges entre des forces invisibles et le regard humain : un entre-deux »*, note François Neyt. Certains sont connus depuis des centaines d'années, d'autres sont créés en un jour. Ils peuvent être fabriqués en différentes matières – bois, fibres, métal, feuillage, tissu. Ils peuvent avoir la forme d'un heaume ou d'un cimier, ne cacher qu'une partie de la figure ou le corps tout entier. Il peut être léger à porter ou nécessiter une solide musculature. Les personnages masqués sont presque tous vêtus d'un costume spécifique. Les pièces exposées au Musée Dapper ont, pour la plupart, perdu leurs parures de fibres, de feuilles ou de plumes : il ne reste que l'âme de bois. Mais le grand masque vili (Cabinda/Angola) au double visage ocre, blanc et bleu, avec son vêtement de plumes et de raphia, exposé dans la première salle du musée, donne une idée de ce que peut être un masque « complet ».

ÉNIGMES

Les masques relèvent du monde animal ou humain, idéalisé ou caricaturé, parfois des deux. Qu'importe : l'individu qui les porte n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Il est le double possédé d'un être connu, répertorié, l'image d'un dieu ou d'un génie. *« La forme d'un masque n'est que le support concret d'une idée abstraite. Tous les masques sont l'émanation d'un être spirituel qui ne possède par définition aucune forme précise »*, indique Guy Le Moal. Ce que n'ignorent pas les artistes qui sculptent ces objets. L'art du masque se fonde donc sur la distorsion, l'amplification, la démesure. Cela explique en partie la diversité des formes exploitées, recomposées. On peut voir au Musée Dapper un masque bambara (Mali) de la société kono d'une abstraction aussi minimaliste que ce masque kwélé (Congo), cercle inscrit dans un cercle *(voir ci-dessus)*. Plus réaliste, un ruminant bamiléké (Cameroun) est tout en courbes arrondies, alors que l'évocation d'un buffle mama (Nigeria) tient à la seule évocation du mouvement de ses cornes.

Les masques « humains » subissent le même traitement onirique, à commencer par un heaume makondé (Tanzanie/Mozambique) avec son épaisse bouche entrouverte sur des dents limées et ses profondes scarifications *(voir ci-dessus)* ou un masque mahongwé (Gabon) que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher d'une figure picassienne. L'énorme Batcham (Cameroun) est un pur chef-d'œuvre avec son front démesuré sur un seul plan. Deux très beaux spécimens tschokwés (Angola) sont côte à côte. Ils n'ont pourtant jamais dansé ensemble : ils appartiennent à des sociétés différentes qui ne se rencontrent jamais.

« Un masque qui ne danse pas ne signifie rien », affirment certains ethnologues, il est donc vain de présenter ces objets, fragmentaires qui plus est, puisqu'ils sont muets. En effet, s'il donne une signification plastique aux objets qu'il crée, l'artiste africain n'oublie pas que sa sculpture est le support de la parole. Et sans doute, en Afrique plus qu'ailleurs, la fonction est-elle inséparable de la beauté. Mais la qualité plastique d'une œuvre renforce sa puissance rituelle. L'artiste le sait : sa réputation en dépend – contrairement aux idées reçues, ce dernier n'est pas un être anonyme, pas plus que le résultat de son travail n'est le fait du groupe. Si celui-ci lui impose de travailler à l'intérieur d'un style, il a les moyens d'innover. Quant à l'ethnie, elle est loin d'être figée dans une tradition momifiée. Elle se déplace et a toujours des contacts avec ses voisins, y compris sur le plan plastique.

Au reste, nombres d'œuvres occidentales ont eu des fonctions religieuses qui nous sont devenues peu compréhensibles. *L'Agneau mystique* de Van Eyck est-il réductible à sa seule lecture théologique ? La *Vénus de Milo* n'est-elle pas mutilée et veuve du sanctuaire qui abritait son culte ? Ces œuvres fragmentaires n'en sont pas moins essentielles, comme ces masques qui nous regardent de leurs yeux troués d'ombre, dans la lumière trop forte du Musée Dapper. Qu'importe si nous ignorons les rites précis qui accompagnaient leurs sorties : leur puissance plastique supplée à l'absence d'information. Ces masques sont des énigmes, mais les plus beaux portraits ne le sont-ils pas ?

E. de R.

Barbe-Bleue sauvé par les chanteurs

Devant un Orchestre de Paris exposant cruellement ses défauts, Georg Solti renonce à faire de la musique

BELA BARTOK : « Musique pour cordes, percussion et célesta » ; « Le Château de Barbe-Bleue ». Julia Varady (soprano), Laszlo Polgar (basse), Sandor Elès (récitant), Orchestre de Paris, Sir Georg Solti (direction). Salle Pleyel, le 15 novembre.

D'un *Château* à l'autre : dix jours après avoir reçu les soins de l'Orchestre du Festival de Budapest (*Le Monde* du 9 novembre), le *Château de Barbe-Bleue* de Bela Bartok était mercredi à l'affiche de l'Orchestre de Paris. Si l'on y ajoute le livre récemment paru de Max Genève (*Le Château de Bela Bartok*, Ed. Zulma), cet ouvrage est décidément l'un des monuments les plus visités du moment. On ne s'en plaindra pas – c'est un authentique chef-d'œuvre. Pour le diriger, le choix de Sir Georg Solti est a priori légitime : le chef hongrois a dans son pedigree quelques solides références. Dans sa jeunesse, il a étudié avec Bartok ; dans les années 70, il fut le patron de l'Orchestre de Paris, où il succéda à Herbert von Karajan.

Le public de la Salle Pleyel ne l'a visiblement pas oublié, qui accueille Solti avec la déférence qu'on doit aux plus grands. Le chef n'est pourtant pas au meilleur de sa forme. Il dirige l'ouvrage avec son style incisif et abrupt, ses bourrades, ses coups de sang et ses vastes pannes d'inspiration. L'Orchestre de Paris ne parvient pas à trouver le ton juste et, à côté de moments réussis, se laisse aller à d'impardonnables à-peu-près. Le tout est puissant, efficace, mais – pour rester dans le langage célinien – la féerie sera pour une autre fois.

LEÇON DE STYLE

C'est d'autant plus dommage que les deux interprètes vocaux se montrent, de bout en bout, impeccables. On attendait de grandes émotions de Julia Varady, et l'on n'est pas déçu : la soprano compose une Judith à la fois vulnérable et altière, dont les accents, les nuances, les fléchissements même, vont droit au cœur. La voix réussit à rester digne dans tous les compartiments de ce rôle qu'on distribue fréquemment à des mezzo-sopranos. Laszlo Polgar abuse presque de sa puissance vocale et de ses poses hiératiques, donnant à son Barbe-Bleue un côté très « statue du Commandeur » : mais son interprétation reste une vraie leçon de style et d'intégrité.

Grâce à ces deux irréprochables spécialistes, l'œuvre fut au moins donnée dans des conditions décentes. On aimerait en dire autant de la *Musique pour cordes, percussions et célesta*, donnée en première partie. On sait que cette partition est une implacable mécanique qui ne pardonne ni le flou rythmique, ni l'articulation pâteuse, ni le manque de cohésion sonore. Autant le dire : on a eu droit à tout. Tandis que défilaient les quatre mouvements, on s'enfonçait dans son fauteuil en maudissant l'Orchestre de Paris d'avoir inscrit à son programme une œuvre qui révèle aussi crûment ses faiblesses. Quant à Solti, tout occupé à contrôler les cordes, la percussion et le célesta (excellent, lui), il semblait avoir oublié le premier mot du titre et simplement renoncé à faire de la musique.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer



DISQUES

Aznavour en vingt-deux albums

EMI commence la publication de l'intégrale du plus connu à l'étranger des chanteurs français

RINGARD, Aznavour ? Non, il fallait une justice. En 1994, paraissait le recueil des textes de ses chansons (*Un homme et ses chansons*, éditions nº 1, 614 pages, 130 F). Un an plus tard, dix albums d'Aznavour viennent d'être mis sur le marché. Ils préfigurent une intégrale en vingt-deux volumes qui devrait être dans les bacs des disquaires courant 1996. Il conviendra d'ajouter à ce *corpus* les quatre derniers disques du chanteur, (le plus neuf s'intitule romantiquement *Toi et moi*) et le *Live au Palais des congrès*, avec Liza Minelli, tous rapatriés chez EMI.

L'éternel air inquiet de ce petit homme à qui, dit-il, son physique a joué de mauvais tours, s'est aujourd'hui commué en un aplomb d'homme d'affaires aguerri. C'est aux Editions musicales Raoul Breton, qu'il a rachetées en 1992, qu'il manie ses talents de fin limier de la chanson, lui qui a eu à souffrir à ses débuts de l'ostracisme de la critique (son physique), des producteurs (sa voix), du public (le tout réuni) et des autres (sa timidité). Puis, poussée par de bonnes muses (Piaf, pour qui il écrivit des chansons), têtu comme un émigré arménien, il travailla. Sans jamais revendiquer un quelconque droit à la paresse. Sinon, comment aurait-il conquis autant de disques d'or, de France, d'Italie, des Etats-Unis, autant de trophées affichés en ligne droite dans les couloirs, sur les murs de son bureau, entre le vieux piano droit – bleu marine – de Trenet et une lampe design ?

EMI et le conseiller artistique d'Aznavour, Levon Sayan, ont choisi de commencer la publication de cette intégrale par les albums *« les plus forts »*, les premiers, ceux des années passées chez Barclay. Pour obtenir un format CD de dix-huit titres, il a fallu panacher 45-tours, 33-tours, faces B méconnues, regrouper des 25 cm. Ces disques compacts ont le mérite de ne pas être des compilations, mais un bel exercice de reconstitution exacte – ni réorchestrations, ni remixages, mais des versions originales – de l'œuvre du chanteur. Une fois les vingt-deux albums reconstitués, il faudra vite réfléchir aux huit albums en italien, à la poignée d'enregistrements en anglais (avec Sinatra notamment pour le *Duets* du crooner américain).

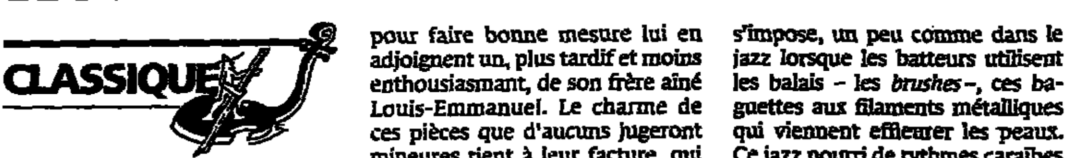
L'épopée Aznavour commence par l'inoubliable *Tu t'laisses aller*, *Les Deux Guitares*, chansons de la métamorphose de Charles, frêle silhouette noire en complet veston sortant de la variété pour entrer dans le jazz. 1960, année du succès, de la terre promise. Elle continue avec *Il faut savoir* (volume 2), *For Me For Me Formidable* (volume 3), ou l'extraordinaire *Aïe, mourir pour toi*, un fado de la plus belle souche composé pour Amalia Rodrigues, et vu ici à la lueur du swing d'Aznavour. Autant de chansons qui ont fait d'Aznavour « le » chanteur français par excellence dans le monde entier. On pourra toujours préférer *La Bohème* ou *La Mamma*, mais ne jamais faire l'impasse sur le cruel, tendre et désespérant *Comme ils disent* (volume 8, 1971). *« Je n'ai jamais écrit une mauvaise chanson »*, dit Charles Aznavour. La preuve (ou le démenti) par 22.

Véronique Mortaigne

★ *10 CD EMI 834 962 à 834 971.*

Concentration

La réédition des chansons de Charles Aznavour fait suite à l'acquisition, à la fin de l'année 1994, par la firme EMI de l'intégralité des droits de reproduction discographique du catalogue jusqu'alors éparpillés du chanteur. Aznavour, qui a la propriété éditoriale de ses chansons, a patiemment racheté des droits qu'il avait lui-même naguère concédés ou négligés, *« par ignorance, car je ne suis pas un commerçant »*, dit-il. La multinationale britannique va donc devoir partager ses royalties avec M. l'éditeur, qui, non seulement veille sur ses affaires, mais aussi sur la carrière des chansons de Charles Trenet, de *L'Hymne à l'amour* de Piaf et autres trésors français accumulés par les Éditions Raoul Breton, honorable maison d'édition sise rue Rossini dont il est aujourd'hui le patron.



CLASSIQUE

PIOTR ILLYICH TCHAIKOVSKI
Concerto pour violon et orchestre

ALEXANDRE GALZOUNOV
Concerto pour violon et orchestre
Maxim Vengerov (violon), Orchestre philharmonique de Berlin. Claudio Abbado (direction).

COUVERT DE LAURIERS par les revues spécialisées, le quatrième disque avec orchestre de Maxim Vengerov est effectivement assez stupéfiant : le jeune violoniste y expose un jeu n'hésitant ni devant la prise de risque technique ni devant l'engagement émotionnel. Il est accompagné par une Philharmonie de Berlin un peu trop péremptoire et manquant de cette nervosité, de cette sveltesse qu'un Maazel sut lui donner dans un enregistrement du *Concerto* de Tchaïkovski où il accompagnait Gidon Kremer (DG), dont le jeu était plus personnel encore que celui de Vengerov. Mais il est de plus en plus évident que Vengerov, même s'il n'est ni Heifetz, ni Milstein, ni Francescatti, ni Szeryng, ni Oïstrahk, n'en est pas moins un violoniste de toute première classe, qui pourra un jour rivaliser musicalement avec ce quinté prestigieux. – *A. Lo.*

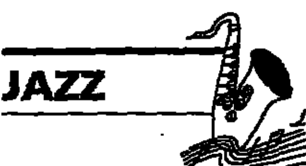
★ *Un CD Teldec 4509 90881-2.*

HYACINTHE JADIN
Quatuors op. 2 nº 1 et op. 3 nº 1

LOUIS EMMANUEL JADIN
Quatuor nº 2
Quatuor Mosaïques

VALOIS fait beaucoup pour réhabiliter Hyacinthe Jadin. Depuis l'ancien disque de Pennetier (Harmonia Mundi), il n'est guère que Patrick Cohen à avoir défendu les sonates pour pianoforte de ce musicien versaillais emporté à vingt-quatre ans par la tuberculose. Aujourd'hui ses complices du Quatuor Mosaïques nous livrent deux de ses douze quatuors à cordes, et pour faire bonne mesure lui en adjoignent un, plus tardif et moins enthousiasmant, de son frère aîné Louis-Emmanuel. Le charme de ces pièces que d'aucuns jugeront mineures tient à leur facture, qui emprunte à la fois au classicisme – et l'ombre de Haydn n'est jamais loin – et aux prémices du romantisme. Sous les archets des Mosaïques, les mouvements lents ont une grâce mozartienne qui dit la parenté sans dénoncer le pastiche ou l'imitation. Le violoncelle de Christophe Coin rend admirablement l'intimisme de ces pages, où la tension dévoile la pulsion passionnée derrière l'apparente réserve. L'autorité des engagements, la beauté des timbres et la parfaite cohésion de l'ensemble procurent un plaisir simple qu'on ne boudera pas.
Ultime artisan de cette redécouverte, la notice exemplaire de Nathalie Castinel rectifie l'image tant biographique qu'esthétique de ces musiciens oubliés. – *Ph. J. C.*

★ *Un CD Valois-Auvidis V 4738.*



JAZZ

RAY BARRETTO
My Summertime

GRANDI dans le bop avant que la salsa ne s'empare de lui, le percussionniste Ray Barretto s'est appliqué à définir un son, une frappe sur la conga qui soit un geste d'artiste, rendu avec une formidable précision et une attaque exceptionnelle. A la tête d'une formation polyvalente jazz et afro-cubain de deux cuivres et d'une rythmique avec piano, Ray Barretto réévalue quelques standards soucieux de la place du rythme dans l'espace orchestral. Ainsi *Autumn Leaves – Les Feuilles mortes* –, que personne ne songe à prendre sur un tempo rapide depuis la version du pianiste Ahmad Jamal, devient une danse serpentine, comme *Off Minor*, de Thelonious Monk, ou, cette fois plus languide et sensuel, le *Summertime* de Heyward et Gershwin. La percussion se met souvent en retrait de la mélodie, elle se devine plus qu'elle ne s'impose, un peu comme dans le jazz lorsque les batteurs utilisent les balais – les *brushes* –, ces baguettes aux filaments métalliques qui viennent effleurer les peaux. Ce jazz nourri de rythmes caraïbes rappelle aussi les éclats de Dizzy Gillespie et Chano Pozo, aux sources et surtout dans la continuité. – *S. Si.*

★ *1 CD Owl Records 082-835830-2. Distribué par EMI.*



ROCK

BRUCE SPRINGSTEEN
The Ghost Of Tom Joad

CONTRAIREMENT à beaucoup d'idées reçues, Bruce Springsteen a toujours été moins inspiré par la grandeur du rêve américain que par son échec. Mais même meurtris par les grands mythes de l'Ouest, ses personnages virils et tendres se sentaient encore capable d'envolées lyriques, comme portés par la profondeur de leur mélancolie et l'étendue infinie des *highways*. Rocker flamboyant, chantre des classes laborieuses, Bruce y avait gagné son surnom de Boss. Et une peinture négative de la société américaine comme *Born In The USA* s'était transformée en hymne national au point de voir Ronald Reagan l'utiliser en campagne électorale, au grand dam d'un auteur consterné par ce contresens. Seul l'album *Nebraska*, enregistré en 1982 sur un magnétophone à cassettes par un Springsteen neurasthénique, avait mis en adéquation la noirceur du propos et son instrumentation. *The Ghost Of Tom Joad*, premier album depuis cinq ans d'un musicien en semi-retraite, renoue aujourd'hui avec cette veine minimaliste. Le chanteur ne cache rien de ses intentions. Tom Joad était le héros interprété par Henry Fonda dans l'adaptation filmée par John Ford du roman de John Steinbeck *Les Raisins de la colère*. D'une voix adéquatement usée, accompagné sobrement d'une guitare acoustique, d'un violon et d'une *pedal steel* enracinés dans un paysage désolé, Bruce Springsteen conte les destins sombres des marginaux, sans abri, travailleurs clandestins et miséreux d'une Amérique qu'il met en parallèle avec celle de la grande crise de 1929. Il convoque le fantôme de Woodie Guthrie et ceux des *folk singers*, restés les meilleurs chroniqueurs des souffrances de ce pays. Des titres comme *Youngstown*, *The Line* ou *My Best Was Never Good Enough* savent s'en montrer digne. Parfois, comme sur *The New Timer*, la complainte de l'homme blanc épuisé par le labeur rejoint les sourds sanglots d'un blues ancestral. Cette grisaille inspire à Bruce Springsteen ses meilleures chansons depuis bien longtemps. Même si certaines auraient mérité l'âpreté jusqu'au-boutiste de *Nebraska*. – *S. D.*

★ *Un CD Columbia 481 650-2.*

CHANSON

CHANSONS POUR LES ENFANTS
Paris 1928-1943

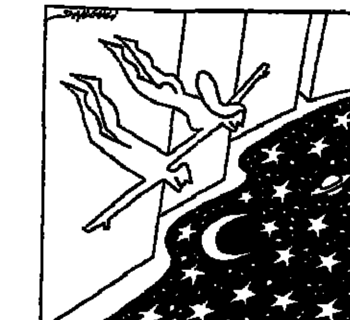
JEAN SABLON a chanté *Sur le pont d'Avignon* en version swing, et Yvonne Printemps, *Au clair de la lune*. Ray Ventura faisait rire la galerie avec *Les Chaussettes de l'archiduchesse*, Mireille faisait s'écarquiller les yeux avec *Les Trois Petits Lutins*, et Johnny Hess donnait des fourmis dans les pieds avec *Coco le corsaire*. Dans cet album, on trouvera le talent de Jean Nohain, la drôlerie du jazz récréatif de Ray Ventura, la tendresse voilée de Marie Dubas ou de Lys Gauty. L'équipe du label Frémaux a fait le tri, extirpant les fadaises pour ne garder que les ritournelles invincibles, avec en exergue, une phrase de La Bruyère : *« Les enfants n'ont ni passé ni avenir et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent. »* La génération bébé-techno, tortues Ninja et Biker Mice, adorera réviser *Siffler en travaillant* (du dessin animé *Blanche-Neige et les sept nains*, version française de Ray Ventura), fera du zapping en boucle sur le *Lycée Papillon* de Milton, et fredonnera *Papa n'a pas voulu, et maman non plus* en singeant la voix pointue de Mireille. – *V. Mo.*

★ **1 coffret de 2 CD Frémaux & Associés FA045. Distribué par Night & Day.**



Les « Indés » en cavale

Deuxième rencontre des groupes autoproduits et des labels indépendants



Face aux impasses du show-business, l'autoproduction a gagné ses lettres de noblesse. En organisant leurs propres concerts, en finançant leurs propres disques, certains groupes indépendants – No One Is Innocent, Regg'lys – ont franchi les premières étapes d'une popularité nationale. Les pièges, pourtant, sont aussi nombreux que les désillusions. Pour la deuxième fois, un forum réunira à Nanterre les principaux acteurs impliqués dans ce réseau alternatif. Ils s'efforceront, au cours de tables rondes, de répondre à quelques questions de base : « Quel statut pour autoproduire ? », « Autoproduction, distribution, quelles passerelles ? », « Qui aide les jeunes talents ? ».

Pendant qu'une trentaine d'artistes (Les Sales Majestés, Jungle Hala, Mad In Paris, Dirty District), plus ou moins concernés par cette problématique, se produiront sur deux scènes jusqu'à très tard dans la nuit.

★ **Les « Indés » à la Maison de la musique, 8 rue des Anciennes-Mairies, Nanterre. Le 18, de 15 heures à 1 heure. 20 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Hommage à Bahram Beyzaï
Bahram Beyzaï, à la fois homme de théâtre et de cinéma, est considéré comme l'un des meilleurs réalisateurs iraniens. Deux de ses films, *L'Etranger et le Brouillard* (1974) et *Le Corbeau* (1977) seront projetés à l'université Censier. Un débat aura lieu à l'issue de chaque projection en la présence du réalisateur.
Amphithéâtre A de l'université Censier, 13, rue Santeuil, Paris-5e. Mº Censier-Daubanton. 19 heures, le 17 ; 16 heures, le 18. Tél. : 42-08-38-47. 35 F.

Ménélik
Après Soon E MC et Les Sages Poètes de la Rue, un autre membre de la bande à Solaar s'affirme en solo. Fluidité du débit, vague à l'âme, souplesse des tempos et du jeu des mots. Un autre bel exemple du cool rap à la française.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 17. Tél. : 44-92-45-45. 90 F.

Tao Ravao, Vincent Bucher
Harmoniciste virtuose, le bluesman français Vincent Bucher est depuis si longtemps le complice du guitariste malgache Tao Ravao, que leur musique, fusion des rythmes du Mississippi et de l'océan Indien, ne ressemble à aucune autre.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 100 F.

Guillaume Naturel Quintet
Les frères Naturel (Guillaume au saxophone et Gilles à la contrebasse) reçoivent deux solistes majeurs du jazz en France, Eric LeLann à la trompette et Laurent de Wilde au piano. Philippe Soirat, jeune batteur connaisseur des grands classiques complète cette formation aux allures de all-stars.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 40-26-46-60. De 50 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CROSSING GUARD
Film américain de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE À QUATRE
Film italo-franco-russe de Giorgio Ferrara, avec Isabella Rossellini, Tom Conti, Zouc, Michel Duchaussoy, James Wilby, Alexandr Abdulov (1 h 22).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58).

DIS, PAPA
Film norvégien de René Bjerke, avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FIESTA
Film français de Pierre Boutron, avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES FRÈRES MCMULLEN
Film américain d'Edward Burns, avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

THE DOOM GENERATION (**)
Film franco-américain de Gregg Araki, avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Kibbutz Chamber Orchestra
Prokofiev : *Ouverture sur des themes juifs.* Poulenc : *Aubade.* Schumann : *Introduction et allegro appassionato.* Mendelssohn : *Symphonie nº1.* Riccardo Caramella (piano), Doron Salomon (direction).
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 21. Tél. : 90-82-23-44. De 35 F à 140 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Schumann : *Concerto pour piano et orchestre.* Tchaïkovski : *Symphonie nº6 « Pathétique ».* Evgueni Kissin (piano), Jean-Claude Casadesus (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 18 h 30, le 18. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
L'Elisir d'amore
de Donizetti. Leontina Vaduva, Veronica Cangemi (Adina), Roberto Alagna, Gunnar Gudbjörnsson (Nemorino), Stefano Antonucci, Ludovic Tézier (Belcore), Giorgio Surian, Jean-Marie Frémeau (Dulcamara), Virginie Pochon, Maryline Fallot (Gianetta), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Donato Renzetti (direction), Frank Dunlop (mise en scène), Sylvie Kay (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 21, 23, 24, 28 et 30 novembre et le 1er décembre ; 17 heures, le 26 novembre et le 3 décembre. Tél. : 72-00-45-45.

MARSEILLE
I Capuleti e i Montecchi
de Bellini. Maria Bayo (Giulietta), Ning Liang (Roméo), Don Bernardini (Tebaldo), Luidgi Roni (Capulet), Ivan Urbas (Laurent), Chœurs de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Daniele Callegari (direction), Jean-Claude Amyl (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 22, 24, 28 et 30 ; 14 h 30, le 26. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 360 F.

NICE
Collegium Vocale
Purcell : *Ode à la Sainte-Cécile « Hail ! Bright Cecilia ».* Humprey : *Anthems.* Philippe Herreweghe (direction).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paul, 06 Nice. 20 heures, le 18. Tél. : 93-85-67-31. De 50 F à 100 F.

Elektra
de R. Strauss. Gwyneth Jones (Elektra), Ruthild Engert (Clytemnestre), Clarry Bartha (Chrysothemis), Knut Skram (Oreste), Michaël Pabst (Egithe), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction), Andrei Serban (mise en scène).
Acropolis, place Kennedy, 06 Nice. 14 h 30, le 19 ; 20 heures, le 22. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 300 F.

Orchestre philharmonique de Nice
Blacher : *Variations pour orchestre sur un thème de Paganini.* Rachmaninov : *Rapsodie sur un thème de Paganini.* Dvorak : *Symphonie nº6.* Arnoldo Cohen (piano), Klaus Weise (direction).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paul, 06 Nice. 20 heures, le 24 ; 16 heures, le 25. Tél. : 93-85-67-31. De 50 F à 100 F.

STRASBOURG
Prova d'orchestra
de Batistelli. Christian Tréguier (le chef d'orchestre), Jean Segani (le copiste), Christian Lorentz (premier violon), Frédérique Letizia (deuxième violon), Valérie Freyburger (premier violoncelle), Michel Leconte (première clarinette), Marie Reboulet (première trompette), Brigitte Dunski (premier trombone), Daniel Ottevaere (tuba), Euken Ostolaza (première percussion), Isabelle Bach (deuxième percussion), Susan Griffiths (harpe), Erasmo Gaudiomonte (l'accordéoniste), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Lucas Pfaff (direction), Georges Lavaudant (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 24, 25, 28 et 29 ; 15 heures, le 26. Tél. : 88-75-48-23.

DANSE

LYON
Centre chorégraphique national de Grenoble
Jean-Claude Gallotta : *La Tête contre les fleurs.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 19 h 30, le 22 ; 20 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 78-75-88-88. De 90 F à 140 F.

MÉRIGNAC
Sylvie Guillem
Maurice Béjart : *Sissi, l'impératrice anarchiste, Boléro.* William Forsythe : *Herman Scherman.*
Espace culturel du Pin-Galant, 34, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 33 Mérignac. 20 h 30, le 18. Tél. : 56-97-82-82. De 180 F à 220 F. Et le 20 nov. à 20 h 30, au Palais des sports de Toulouse (61-11-02-22.) ; le 22 nov. à 20 h 30, au Quartz de Brest (98 44 10 10.).

METZ
Compagnie Hervé Robbe
Hervé Robbe : *ID.*
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 23. Tél. : 87-39-92-00.

NÎMES
Compagnie Régine Chopinot
Régine Chopinot : *Végétal.*
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 66-36-02-04. De 90 F à 140 F.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Compagnie la Zouze
Christophe Haleb : *Stations migratoires, La Marche des Vierges.*
Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54 Vandœuvre-lès-Nancy. 20 h 30, le 21. Tél. : 83-56-15-00.

Les Ballets C. de la B.
Hans Van den Broeck : *Everyman.*
Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54 Vandœuvre-lès-Nancy. 20 h 30, le 23. Tél. : 83-56-15-00.

THÉÂTRE

ALÈS
Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Ales. Le mardi 21, a 20 h 30. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 2 heures. 60 F et 90 F.*

BORDEAUX
La femme changée en renard
d'après David Garnett, mise en scene de Didier Bezace, avec Serpentine Teyssier, Christophe Grundmann et Benoît Muracciole.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. Les mercredi 22, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30 ; le jeudi 23, a 19 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 1 h 30. 70 F et 150 F.*

CHAMBÉRY
L'Odyssée, par le Footsbarn Travelling Theatre
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Paddy Fletcher, Heinzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et trois musiciens.
Sous chapiteau, 73 Chambéry. Les mardi 21, samedi 25, mardi 28, a 20 h 30 ; les mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 2 heures. 130 F. Jusqu'au 2 décembre.

GRENOBLE
Pourvu que le monde ait encore besoin de nous
de la Compagnie Chantal Morel, mise en scène de Chantal Morel, avec Chantal Morel, Valère Bertrand, Bernard Guigon, Véronique Kapoïan, Annie Raymond, Chris Sahm, Jacques Bourgaux, Pierre Louis-Calixte, Catherine Contour, Jack Coudert, Eric Forterre, Victor Mazzilli, Roland Munter et Patrick Najean.
Entrepôts Bouvier-Darling, 53, rue Pierre-Sémard, 38 Grenoble. Les vendredi 24 et samedi 25, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 17 h 30. Tél. : 76-44-03-44. Durée : 1 h 30. 90 F. Jusqu'au 29 décembre.

MARSEILLE
Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Katja Rupe, Jacques Denis, Alexander Muheim, Frédéric Leidgens, Christophe Gayral, Omar Bekhaled, Malcolm Conrath, Mathias Maréchal, Serge Dupuy, Caroline Laurence, Hervé Deluge, Flore Grimaud et Rachid Hafassa.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. Les samedi 18, lundi 20, mardi 21, jeudi 23, vendredi 24, lundi 27, mardi 28, à 20 h 30 ; le mercredi 22, à 19 heures ; le samedi 25, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 91-24-35-35. Durée : 3 heures. 110 F et 160 F. Jusqu'au 2 décembre.*

MARTIGUES
C'est magnifique
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).
Théâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer, 13 Martigues. Le samedi 18, à 20 h 45 ; le dimanche 19, à 15 heures. Tél. : 42-44-36-00. Durée : 1 h 35. 120 F et 150 F.*

MEYLAN
Les Aiguilles et l'Opium
de Robert Lepage, mise en scène de l'auteur, avec Marc Labrèche et Robert Caux (musicien).
L'Hexagone, 24, rue des Aiguinards, 38 Meylan. Le samedi 18, à 20 heures. Tél. : 76-90-00-45. Durée : 1 h 20. 50 F et 100 F.*

MONTBÉLIARD
Toiles, par le cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Erik Borgman, Hervé Canaud, Cyril Casmèze, Isona Dodero, Valérie Dubourg, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Danielle Le Pierrès, Alain Mallet, Jacques Marquès, Robert Miny, Jörg Müller, Rachel Ponsonby, Joël Suty et Zippo.
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Les mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 17 heures. Tél. : 81-91-37-11. Durée : 1 h 40. 90 F et 110 F.*

MONTPELLIER
Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. Les vendredi 24, samedi 25, lundi 27, mardi 28, à 20 h 45 ; le dimanche 26, à 18 heures. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 2 heures. 80 F et 110 F. Jusqu'au 29 novembre.*

MULHOUSE
Lumières I-Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram, Francis Viet, Richard Ageorges et Gérard Josserand.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Le jeudi 23, à 19 heures ; le vendredi 24, à 20 h 30. Tél. : 89-36-28-28. Duree : 3 h 30. 40 F et 130 F.*

NANCY
Quoi de neuf sur la guerre ? Fragments
d'apres Robert Bober, mise en scène de Charles Tordjman, avec François Clavier.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. Les mardi 21, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, a 20 h 45 ; les mercredi 22 et jeudi 23, a 19 heures. Tel. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F. Jusqu'au 9 décembre.*

NICE
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Gregory Chaillou, Maxime de Jode et Vincent Massoc.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Les samedi 18, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, a 20 h 30 ; le dimanche 19, a 15 heures ; le mardi 21, a 19 h 30. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 2 heures. 60 F et 170 F.*

ORLÉANS
Oh les beaux jours
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berthet.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. Le samedi 18, à 20 h 30. Tél. : 38-62-15-55. Durée : 1 h 50. 80 F et 125 F.*

STRASBOURG
Voyage à l'intérieur de la tristesse
d'après Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Alpha Atangana, Jean-Claude Bolle-Reddat, Anne Caillère, Alain Fromager, Liselotte Hamm, Jean-Marie Hummel, Dominique Jacquot, Rhida Jebali, Jacques Michel, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Jean-François Perrier, Roland Sassi et Martine Schambacher.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 05. 95 F et 125 F. Dernières.*

TOULOUSE
Les Larmes amères de Petra von Kant
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Michel Hermon, avec Maryline Even, Suzel Goffre, Magali Pillard-Godenne, Delphine Boisse, Maya Wendling et Josiane Stoleru.
Théâtre Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. Les jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, a 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 2 heures. 105 F et 120 F.*

ART

AIX-EN-PROVENCE
Piotr Klemensiewicz
Espace 13-Art contemporain, 21 bis, cours Mirabeau, 13 Aix-en-Provence. Tél. : 42-93-03-67. De 10 h 30 a 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 décembre.

ALBI
Zig Z'art, les écarts du dessins
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 63-54-11-11. De 14 heures a 19 heures. Fermé le 24 décembre. Fermé lundi. Jusqu'au 30 décembre.

ALÈS-EN-CÉVENNES
Madeleine Grenier, Cozette de Charmoy
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 janvier 1996.

ARRAS
Jean Dewasne
Centre culturel Noroit, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 19 novembre au 18 février 1996.

Tom Drahos
Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer, 62 Arras. Tél. : 21-71-26-43. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996.

BEAUMONT-DU-LAC
Per Barclay
Centre d'art contemporain de Vassivière, Ile de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 décembre.

BORDEAUX
Architecture(s)
CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 30 F.

CASTRES
Jean-Michel Alberola
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé du 23 au 25 décembre. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre.

CÉRET
Chagall et les fables de La Fontaine
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 35 F.

CHANTILLY
Les Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly : autour de Pérugin
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 37 F (accès au musée et au parc).

CHERBOURG
Rivages contemporains II
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 22 décembre.

EYMOUTIERS
Hommage à Michel Troche
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 decembre. 20 F.

FRÉJUS
Peintures françaises
Le Capitou-Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 18 heures ; dimanche sur rendez-vous. Fermé lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

MARSEILLE
Michèle Sylvander
Galerie Roger-Pailhas, 61, cours Julien, 13 Marseille. Tel. : 91-42-18-01. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Ferme dimanche et lundi. Du 18 novembre au 30 janvier 1996.

MEYMAC
Première
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche de 10 heures a 12 heures et de 14 heures a 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 décembre.

MULHOUSE
Jean Hucleux
Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures a 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 décembre.

NANTES
Do it : Ch. Boltanski, M. Eichhorn, h.-P. Feldmann, P.-A. Gette
FRAC des Pays de la Loire, 7, rue Frédéric-Kuhlmann, 44 Nantes. Tél. : 40-69-87-87. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 21 décembre.

ORLÉANS
Cueco
Scène nationale, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures a 19 heures et les soirs de spectacle. Visites commentées samedi 18 novembre à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

REIMS
Maisons-cerveaux : Stéphane Calais, Hubert Duprat, Hreinn Fridfinnsson
Fonds régional d'art contemporain Champagne-Ardenne, 1, place Museux, 51 Reims. Tél. : 26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

RENNES
Vito Acconci
La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 12 heures à 14 heures et de 15 heures à 19 heures ; samedi de 15 heures à 19 heures ; visite commentée le mercredi à 17 heures. Ferme dimanche ; lundi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

SAINT-PRIEST
Patrick Tosani
Centre d'art contemporain, place Ferdinand-Buisson, 69 Saint-Priest. Tél. : 78-20-02-50. De 15 heures à 18 heures ; samedi de 14 h 30 à 18 heures. Ferme dimanche ; lundi. Jusqu'au 20 décembre.

TOULON
Vincent Bioulès : parcours 1965-1995
Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé fêtes. Jusqu'au 30 novembre.

TROYES
Milshtein et ses secrets
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 25 F.

VILLEURBANNE
Artistes/Architectes
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1996. 20 F.

CINÉMA

VILLEURBANNE
Festival du film court
En ouverture, le 18, « La longue nuit du film court » avec la projection de films courts d'hier et d'aujourd'hui venus de 15 pays d'Europe. Puis, (du 19 au 25), place aux 46 films en compétition. Parallèlement, une carte blanche à Tom Novembre et des expositions.
Du 18 au 26 novembre. Tél. : 78-93-42-65.

(*) Tarifs réduits.

TF 1 et France Télévision forment un projet numérique commun

La chaîne privée et le service public s'allient pour affronter la concurrence internationale dans un domaine qui exige des investissements considérables

LE SECRET avait été bien gardé. Depuis plusieurs semaines, la direction de TF 1 et celle de France Télévision, qu'on supposait entretenir des rapports d'animosité dus à une concurrence effrénée, travaillaient sur un projet commun. A la surprise générale, Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, et Patrick Le Lay, PDG de TF 1, ont annoncé côte à côte, lors d'une conférence de presse, jeudi 16 novembre, la création d'une société d'étude pour la télévision numérique par satellite.

A cette occasion, les deux chaînes avaient soigné la mise en scène en choisissant le salon Napoléon de l'hôtel George-V et en annonçant un ordre du jour volontairement laissé dans le flou. Flanqués de leurs états-majors respectifs au complet, les deux présidents, visiblement contents de leur effet, se sont relayés au micro pour révéler la teneur de leur projet commun. Selon un protocole négocié à l'avance, Jean-Pierre Elkabbach a, le premier, expliqué : *« Je crois qu'il y a des moments forts qui exigent de l'initiative et du courage. »* Sans cesse sur la défensive, il s'est attaché à justifier ce qui pouvait apparaître comme un *« mariage contre nature »* entre le service public et une chaîne privée. *« Je vous rassure : nos chaînes resteront concurrentes, voire adversaires, sur le territoire français. Il s'agit de l'intérêt national. »*

Selon lui, l'accord prévoit la création d'une société d'étude qui devra réfléchir à la constitution d'une offre de programmes et de services payants diffusés *via* les satellites Eutelsat, choisir un système de décodeur et de contrôle d'accès, définir la politique de commercialisation de ces programmes et enfin retenir d'éventuels partenariats. Semblant plus à l'aise, Patrick Le Lay a dessiné les contours d'un *« projet du futur destiné à offrir au téléspectateur quelque chose de différent »*. Il a cité les six grands genres thématiques concernés : information, sports, cinéma, fiction-documentaire, divertissement et programmes jeunesse.

Pour le PDG de TF 1, *« les grandes chaînes généralistes resteront dominantes, mais, avec Canal Plus, les téléspectateurs ont pris l'habitude de payer pour recevoir un programme »* : la Une et le service public souhaitent donc être présents sur ce marché de la télévision payante. Les deux partenaires vont préparer des bouquets de programmes gratuits et payants diffusés *via* les futurs satellites Eutelsat Hot Bird 2 et 3. TF 1 a déjà annoncé la réservation de cinq répéteurs capables de retransmettre jusqu'à quarante programmes.

CONTACTS AVEC FRANCE TELECOM

Les deux présidents ont fait le constat que ni TF 1 ni France Télévision *« n'ont ni les moyens ni l'expérience de financer seuls les investissements considérables qu'exige la construction de milliers de décodeurs numériques »*. Canal Plus prévoit d'investir 400 millions de francs, tandis que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) cherche 5 milliards de francs pour lancer ses bouquets numériques, début 1996. Pour atteindre leurs objectifs, Patrick Le Lay et Jean-Pierre Elkabbach s'accordent pour *« ouvrir le capital de la société d'étude à d'autres partenaires »*. Précaution, justification ? Pour le président de France Télévision, *« l'accord de raison »* avec TF 1 a pour but de préserver *« la place des programmes français et l'avenir de l'industrie audiovisuelle française »* dans l'Europe du numérique. Selon lui, ces *« enjeux s'imposent de la même façon à tous les acteurs de l'audiovisuel français »* publics et privés. Plus pragmatique, Patrick Le Lay estime que France Télévision et TF 1 *« sont des forces d'acquisition et de production de programmes. Mais, demain, nous devons être des distributeurs »*. Selon lui, *« le point le plus important sera le système d'accès »*, donc le décodeur. Les deux présidents se proposent de rencontrer prochainement Michel Bon, nouveau PDG de France Télécom, pour savoir si l'opérateur public, propriétaire du décodeur Visiopass, souhaite créer une filière de boîtiers numériques.

Jérôme Clément, PDG d'Arte, chargé par le premier ministre, Alain Juppé, de constituer un bouquet numérique français retransmis par les satellites Eutelsat, n'avait pas été mis dans la confidence de ces négociations secrètes. Vexé, il qualifie cet accord d'effet d'annonce : *« Patrick Le Lay et Jean-Pierre Elkabbach ont besoin de montrer qu'ils sont en terrain d'entente. Ils ont eu leur photo. »* Jérôme Clément va demander au premier ministre, qui lui a confié sa mission, de le confirmer dans son rôle.

Le ministère de la culture a déclaré jeudi *« n'avoir aucune objection à une alliance entre les secteurs public et privé. Au contraire, c'est une voie d'évolution intéressante »*. Jean-Pierre Elkabbach, prudent, mais sans jamais prononcer le nom de Jérôme Clément, précise que *« France Télévision a toujours dit oui aux propositions du PDG d'Arte »* et qu'*« il n'y a pas plus de guerre avec Arte et La Cinquième qu'avec Canal Plus »*.

Cette conférence de presse était aussi l'occasion pour Patrick Le Lay et Jean-Pierre Elkabbach d'effectuer leur retour sur les écrans. Pour le PDG de TF 1, il s'agissait de dissiper les effets d'une garde à vue (*Le Monde* du 10 novembre). Pour le président de France Télévision, l'objectif était peut-être d'allumer un contre-feu après la publication du rapport Griotteray qui a révélé le montant et la nature des contrats entre France 2 et certains de ses animateurs vedettes.

Guy Dutheil et Sylvie Kerviel

COMMENTAIRE

UNE ALLIANCE DE RAISON

Au-delà de la poignée de main historique entre Patrick Le Lay et Jean-Pierre Elkabbach, la signature de cet accord sans moyens financiers ni calendrier ne lie pas trop TF 1 et France Télévision. Tout reste encore à définir dans cette structure nouvelle. Pour lancer son « bouquet » numérique la Une semble avoir fait alliance avec le service public. Cette solution obligera TF 1 à de lourds investissements. Reste donc à savoir si un accord avec Canal Plus, moins risqué financièrement, est définitivement exclu. Un rapprochement avec la chaîne cryptée obligerait TF 1 à passer sous ses fourches caudines, puisqu'elle possède les décodeurs et le contrôle d'accès. Le pas de deux de TF 1 avec France Télévision pourrait donc inciter Canal Plus à quelques concessions.

Son PDG, Pierre Lescure, l'a d'ailleurs compris : *« Il est plutôt intelligent que les deux sociétés choisissent d'étudier ensemble les principaux paramètres qui leur seront spécifiques »*. Il explique que, si à l'avenir, TF 1 et France Télévision doivent avoir un dialogue avec des opérateurs de télévision numérique, et Canal Plus en particulier, des accords pourront être rapidement conclus.

La rencontre symbolique des deux présidents semble prendre à contre-pied la mission confiée par le gouvernement au PDG d'Arte, Jérôme Clément, sur la constitution d'un bouquet de chaînes francophones sur Eutelsat. Au-delà de *« l'intérêt national »* évoqué par Jean-Pierre Elkabbach, chaque partie ne continuera-t-elle pas à mener un jeu personnel ?

G. D.

■ AUDIOVISUEL : le Sénat veut allonger à cinq ans les mandats des présidents de l'audiovisuel public. Sur proposition de loi du sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier), rapporteur spécial du budget de la communication, et avec l'accord du gouvernement, les prochains présidents du secteur audiovisuel public pourraient voir leur mandat, actuellement de trois ans, rallongé de deux années. Cette disposition aligne ainsi la durée du mandat des dirigeants de l'audiovisuel public sur le droit commun des entreprises publiques.

■ PRESSE : le quotidien populaire britannique *Today*, créé en 1986 par l'homme d'affaires Eddy Shaw qui l'avait revendu ensuite au groupe News International de Rupert Murdoch, devrait stopper sa parution samedi 18 novembre. La direction a décidé de supprimer ce titre non rentable : avec une diffusion moyenne de moins de 600 000 exemplaires par jour, *Today* – qui fut lors de sa création le premier quotidien britannique en couleur à être composé sur ordinateur –, était devenu le moins vendu des journaux tabloïds britanniques, derrière *The Sun*, *The Daily Mirror*, *The Daily Mail* et *The Daily Express*.

■ DIFFUSION : une résolution, adoptée par l'Assemblée nationale, demande au gouvernement de maintenir les quotas de diffusion lors de la renégociation de la directive européenne « Télévision sans frontières », lors du conseil des ministres européens de la culture, lundi 20 novembre. La résolution préconise de reconduire le système des quotas alors que le projet de la Commission européenne propose de limiter à dix ans sa durée d'application. *« Si les négociations aboutissent à un dispositif de quotas moins protecteur que celui en vigueur, le gouvernement devra faire jouer son droit de veto »*, demande la résolution.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo (et 3.05).
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Les Filles du Lido [2/3]. De Jean Sagols. *Le Lido est sauvé de la faillite grâce aux méthodes de son directeur. Mme Carmino, qui se sent mise à l'écart, va monter une machination contre lui pour récupérer la direction du cabaret...*
22.55 Sport : Patinage artistique. Gala du Trophée de France à Bordeaux.
0.10 Série : Duo d'enfer.
1.00 Musique : Minuit, l'heure du clip. Compil : Laurent Voulzy ; 1.40, Laser ; 2.30, Vinyl.
3.15 Programmes de nuit. Histoire des inventions ; 4.05, TF 1 nuit (et 4.40) ; 4.15, Intrigues ; 4.50, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.00).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Les Cinq Dernières Minutes. De Jean-Louis Lorenzi.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. L'infidélité est-elle inscrite dans nos gènes ? Invités : Nicole Garcia et André Dussollier, Frédéric Mitterrand, Robert Wright ; Marie-Françoise Colombani ; Michel Dhuyme.
23.45 Magazine : Géopolis. France-Maghreb : la famille d'en face.
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Magazine : La 25e Heure. Sida, paroles de l'un à l'autre, de Paule Muxel et Bertrand de Solliers.
2.30 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.10, Soko ; 4.25, Jeu : Pyramide ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Châtelet, cent cinquante ans de la vie d'un théâtre,* de Sylvie de Nussac.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa. Faits d'hiver, de Christophe Rouvière et Yves Breux.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Nicole Garcia. Mexique : les héros ne meurent jamais ; France : les bergers d'abeilles ; Inde : les enfants médecins.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3. La fécondité masculine en danger.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti. Tournoi Eurovision des jeunes danseurs. Avec Franghiskos Toumbakaris (Grèce), Philip Barankiewicz (Pologne) (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Ovni Café. De Paul Schneider.
15.05 Boulevard des clips (et 1.00, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Les Sept Boules de cristal.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Capital 6 (et 23.25).

20.40 Téléfilm : Une mort à petites doses. De Sondra Locke.
22.35 Série : Aux frontières du réel.
23.35 Sexy Zap.
0.05 Dance Machine Club.
0.30 Hit Dance.
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Paris top models ; 4.55, Jazz 6 ; 5.45, Starnews.

CANAL +

— EN CLAIR JUSQU'À 13.45 —
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □ Film français de Bertrand Tavernier (1994).
15.50 Téléfilm : Pour une vie ou deux. De Marc Angelo.
17.25 Le Journal du cinéma.
17.50 Surprises (et 4.25).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
— EN CLAIR JUSQU'À 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.55).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Le Pouvoir de l'illusion. De Bill Corcoran.
22.00 Sport : Kick boxing. Réunion en direct de Levallois. Championnat du monde de kick boxing : Sébastien Farina-Dany Steele ; Championnat du monde de boxe thaï : Dany Bill-Joe Prescia ; Demi-finale du championnat du monde de boxe thaïe : Guillaume Kerner-Van Lop.
23.00 Cinéma : Le Fugitif. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992). Avec Harrison Ford.
1.10 Cinéma : A toute allure. ■ Film américain d'Adam Rifkin (1994, v.o.).

LA CINQUIÈME

12.35 Atout savoir. *Le carburant plus cher ?*
13.00 Les Yeux de la découverte. Les Dinosaures
13.30 Teva : Michael Rockefeller Story (rediff.).
14.30 Business humanum est. La Fausse monnaie.
15.30 Qui vive ! Le Marathon.
15.45 Allô ! La Terre [5/5].
16.00 La Preuve par cinq [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers. Les Records de l'univers.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
17.55 L'Amour en questions.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible. [5/25] Le Manteau de vison.
19.30 Documentaire : Haussa, les marchands du Niger. D'Anna Soehring.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Piège de cuivre. De Detlef Rönfeldt.
22.10 Documentaire : Horizon Hubble Vision. D'Alec Nisbett.
23.00 ▶ Cinéma : Mémoires du sous-développement. ■■ Film cubain de Tomas Gutierrez Alea (1968, v.o.). Avec Sergio Corrieri.
0.35 Magazine : Eurotrash. Jay Alexander, l'homme qui apprend aux mannequins à défiler sans se casser la... ; Laetitia, reine du porno amateur ; Un Schtroumpf à Eurodisney ; Les Vertus de la transe ; Election de Miss Transexuel (le) ; Du rat au menu !
1.00 Magazine : Transit. Péril en la demeure : les sans-logis. Opération rue du Dragon ; La ligne de Leipzig. Avec Catherine Parmentier, le Père Norbert (rediff., 65 min).
2.05 Court métrage : Un taxi pour Aouzou D'Issa Serge Coelo (1994, v.o.) (rediff., 22 min).

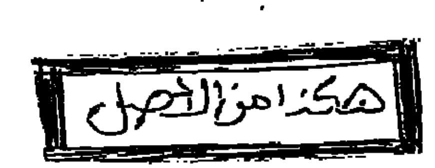
CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 23.50 Alice. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.10 Le Roman de France. [2/6] La Normandie... Des petites nefs et des grands vaisseaux. De Renaud Saint Pierre. 19.40 Nomades du Pacifique. [3/5] Ils brûlèrent leur bateau. De Peter Crawford. 20.35 Le Club des vieilles chaussettes. De George James. 21.00 Ouganda, notes d'espoir. De Pierre Demont et Gérald Mury. 21.25 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs. De Luc Cuyvers. 22.20 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton. 23.20 Soutiens de gorges royales. De Madonna Benjamin. 23.45 Hôtel Terminus. [2/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophuls (135 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.40 Musiques en scènes. 22.10 Opéra : Otello. De Verdi. Enregistré au Royal Opera House, à Covent Garden, en 1992. 0.40 Paris Match Première (30 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Olt et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret ; 19.50, Tip top clip.
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.25 Série : Les Envahisseurs. Les Sangsues. 21.20 Série : M.A.S.H. La Fournaise. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Martin et les Dévoyés. 22.50 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. Episode no 22. 0.40 Série : Lucky Luke. Poisson d'avril (55 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Meurtres distingués. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Raz de marée. 20.15 Série : Mon amie Flicka. Les Émigrants. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.10). Menaces de mort. 21.40 Série : Les Espions. Tonia. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Roi du pétrole. 1.00 Série : Mission impossible. L'Émeraude (50 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. Marc Lavoine. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.50 Ski. En direct. Coupe du monde : Slalom géant messieurs. 2e manche, à Vail (Colorado). 20.00 Patinage artistique (et 21.45). En direct. Trophée de France de patinage et de danse sur glace, à la patinoire de Mériadeck, à Bordeaux. 23.00 Aérobic. 0.00 Sailing. (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.50 Le Mystérieux Docteur Korvo. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1949, N., v.o.). 20.30 Les Yeux sans visage. ■■■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N.). 21.55 Les Anges noirs. ■ Film français de Willy Rozier (1937, N.). 23.30 Le Bouclier du crime. ■ Film américain d'Edmond O'Brien et Howard Koch (1954, N., v.o.). 0.50 Trois valses. ■■ Film français de Ludwig Berger (1938, N., 105 min).
CINÉ CINÉMAS 18.40 Téléfilm : Les Années déchirées. De Rachid Graia. 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 Ruby Cairo. ■ Film américain de Graeme Clifford (1992). 22.45 Les Frères Krays. ■ Film britannique de Peter Medak (1989, v.o.). 0.45 Le Roi de New York. ■■ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1989, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 5. La Transmission du style viennois à travers les écrits de Rudolf Kolisch. 20.30 Radio archives. Le Progrès. 21.28 Poésie sur parole. Le vin en poésie (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Spécial John Coltrane. 1. Coltrane chez Atlantic. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 4. Le Fondement du secret. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Butor (Le Japon depuis la France). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 10. Petit prologue ; La montagne qui accouche ; Le Paysan du Danube ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 27 octobre à la salle des Congrès, à Sarrebruck, et émis simultanément sur les radios de Francfort et Leipzig, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Serge Baudo : Mer calme et heureux voyage, ouverture op. 27, de Mendelssohn ; Concerto pour flûte et orchestre op. 283, de Reinecke ; Symphonie no 7, de Beethoven. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Tierkreis pour clarinette, flûte, trompette et piano, de Stockhausen. 23.05 Ainsi la nuit. Trio pour violon, violoncelle et piano op. 8, de Chopin ; Sonate pour piano no 10 op.70, de Scriabine ; Romance pour violon et piano op. 23, de Szymanowski. 0.00 Jazz club. Concert donné le 13 octobre au Latitude Saint-Germain (2e partie) par Tommy Flanagan, piano, avec Peter Washington, contrebasse, Lewis Nash, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Lord Byron. Hardold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal, d'après Byron op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Colin Davis, Nobuko Imai, alto ; Il Corsaro : terzetto e finale, de Verdi, par le Chœur Ambrosian et le New Philharmonia Orchestra, dir. Lamberto Gardelli, Montserrat Caballé, José Carreras, Jessye Norman ; Manfred, extraits, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la SDR de Stuttgart, dir. Carl Schuricht ; Mazeppa, Eroïca, de Liszt, Claudio Arrau, piano ; Manfred Symphonie, de Tchaïkovski, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Riccardo Muti. 22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Wolf : Keine gleicht von allen Schönen ; Sonne der Schlummerlosen, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Daniel Barenboïm, piano ; Jordans Ufer, de Loewe, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Hartmut Höll, piano ; Le Roi Saül, de Moussorgski, par l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, dir. Georges Tzipine, Boris Christoff, basse ; Chanson de Zuleika, de Rimski-Korsakov, Boris Christoff, basse, Sege Zpolsky, piano ; Myrthen, extraits, de Schumann, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Christoph Eschenbac, piano ; Ode à Napoléon Bonaparte, de Schoenberg, par le Quatuor Juilliard, Glenn Gould, piano, John Horton, récitant. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



« Saga-cités » donne la parole à des exilés algériens

Dans le numéro du « magazine-banlieue » diffusé cette semaine sur France 3, des réfugiés évoquent la terreur dans leur pays, et la douleur de vivre loin des leurs

L'EXIL n'a rien d'une partie de plaisir. *« Déchirement », « humiliation », « apocalypse »*... Les mots fusent pour exprimer la rage d'avoir été contraint de quitter son pays, de survivre loin des siens, en France. Depuis le début de la guerre civile algérienne, des milliers d'intellectuels, de femmes, de simples citoyens menacés par les islamistes, par l'armée ou pris en étau entre les deux, tentent de reprendre souffle dans l'Hexagone, d'y trouver un refuge, une terre d'asile. Pourquoi avoir fui ? Parce que *« je ne veux pas mourir, je tiens à la vie »*, murmure simplement Lakdar Mokhatari, comédien au théâtre d'Oran, qui a posé sa valise de réfugié à Paris. *« J'ai l'impression de vivre prisonnier dans une grande ville sans pouvoir revoir ma famille et ça, ça me tue. »* A travers les quatre – trop courts – témoignages que livre « Saga-cités », la parole des exilés d'Algérie accède enfin à la télévision, où les images de cette nouvelle « guerre sans nom » sont rarissimes.

Sans montrer une goutte de sang, ces exilés décrivent le cauchemar qui les a décidés à fuir, quitte à laisser sur place épouse, enfants et illusions. Sur la chaise roulante où l'a laissé un attentat, Aziz Smati, ancien producteur d'une émission de rock à la télévision algérienne, évoque la terreur anonyme qui sévit en Algérie. *« Quand j'ai vu des têtes sanglantes pendre à des fils électrique, je me suis dit : seuls des extraterrestres ont pu faire des choses pareilles. Le plus terrible est qu'on ne sait plus qui est qui. Le type qui m'a tiré dessus me ressemblait. »*



Dalila Meziane, avocate, l'une des très rares Algériennes à avoir obtenu le statut de réfugié politique en France, raconte les agressions physiques qui ont fini par la faire craquer, notamment une tentative de viol par « un barbu » qui s'est avéré être l'un de ses voisins d'immeuble. *« Seule ma croyance en une Algérie républicaine a pu me donner la force physique de le repousser »*, assure-t-elle.

L'attitude frileuse d'une France recroquevillée dans ses frontières et obsédée par son passé algérien apparaît aussi, en creux, à travers des témoignages où perce un dépit dérangeant à l'égard de *« la patrie des droits de l'homme »*. De fait, la France est loin d'accueillir à bras ouverts les persécutés d'Algérie, encline qu'elle est à les assimiler à des immigrés, alors que leur souhait le plus cher, comme celui de tous les réfugiés du monde, est de retrouver leur patrie libérée de la violence.

Le droit d'asile reçoit une application homéopathique. Entre 1993 et 1994, le flux de demandes d'asile déposées a doublé pour atteindre le nombre de 2 385 en un an. Pourtant, seuls dix-huit statuts ont été accordés, soit 1,24 % des dossiers examinés en 1994, en vertu d'une application restrictive de la convention de Genève par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et la Commission de recours des réfugiés. Sauf exception, la France considère en effet que seules les persécutions émanant des autorités légales d'un pays peuvent être prises en compte pour l'attribution du statut de réfugié, une interprétation que conteste le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

En dehors de cette procédure sans grande issue, les exilés peuvent se prévaloir d'un télégramme adressé aux préfets par Charles Pasqua en décembre 1993, leur demandant d'examiner ces dossiers avec une attention particulière. De fait, des autorisations provisoires de séjour, et parfois de travail, sont délivrées au compte-gouttes et doivent être sans cesse renouvelées.

Quelques préfectures, comme celle de Versailles, s'y refusent systématiquement, selon la Ligue des droits de l'homme. *« Une humiliation »*, estime une exilée interrogée dans « Saga-cités ». En 1994, l'ancien ministre de l'intérieur avait laché le chiffre de 10 000 bénéficiaires. Il semble que la réalité soit plus proche du petit millier, tandis que d'autres exilés survivent dans l'illégalité. Mais le ministère de l'intérieur se refuse à publier une statistique précise. L'accueil des refugiés d'Algérie, dont la France devrait être fière, semble considéré comme un secret d'Etat.

Philippe Bernard

★ **« Saga-cités : parole d'exil », FR 3, samedi 18 novembre à 9 h 45.**

La ruée *par Alain Rollat*

TOUTES LES CHAÎNES planétaires de télévision se bousculaient, jeudi après-midi 16 novembre, au portillon d'un scoop sensationnel.

Etait-ce pour avoir l'exclusivité de la diffusion des images en provenance du tribunal correctionnel de Lyon ? Non. Elles ne s'intéressaient ni à la condamnation pour corruption d'un ancien ministre de la communication ni aux commentaires accompagnant cette déchéance. Ce sujet d'actualité ne manquait pourtant pas d'intérêt civique. On y voyait en effet un ancien conseiller dudit ministre, jugé *« corrompu »*, se plaindre d'être sanctionné plus lourdement que ses *« corrupteurs »*. Il y avait là matière à débat et le « consultant » idoine était facile à trouver en la personne du professeur Alain Etchegoyen, qui vient justement de publier, chez Julliard, sous le titre *Le Corrupteur et le Corrompu*, un essai instructif dans lequel il est démontré qu'un corrompu est toujours, surtout s'il s'agit d'un élu, plus coupable que son corrupteur. Car, s'il est bien le tentateur à l'origine de la corruption, le corrupteur n'a pas le pouvoir de passer à l'acte alors que le corrompu aggrave son cas, dès qu'il cède à la tentation, parce qu'il trahit le mandat qui lui a été confié par ses électeurs.

Etait-ce pour acheter les images filmées à l'université de Metz que la chaîne américaine ABC se déclarait prête à débourser 1 million de dollars ? Pas davantage. Il y avait là, pourtant, de quoi faire une excellente émission sur l'importance des femmes dans l'action gouvernementale. On y voyait la modeste directrice adjointe du ministre de l'éducation nationale, envoyée au casse-pipe, affronter à grands coups d'humour les étudiants en colère. Au spectacle de cette fausse ingénue manœuvrant avec talent on rêvait d'un Alain Juppé magnanime intervenant en direct pour annoncer l'entrée de cette femme méritante au gouvernement.

Ce n'était pas non plus pour obtenir les droits de retransmission du magazine consacré par France 2, ce soir-là, aux « commandos anti-IVG » que le gotha du macrocosme médiatique se livrait à d'effarantes surenchères. Vision faite, cette enquête controversée ne valait pas tripette. Son montage avait pâti des pressions subies par ses auteurs ainsi qu'en témoignaient les mises au point préventives qui la jalonnaient dans la perspective d'éventuels procès. Le produit final, qui mélangeait trop Jean-Paul II, Philippe Pétain et Colette Codaccioni, sur un fond d'images déjà exploité par Tina Kieffer, sur TF 1, s'apparentait malheureusement à un brouillon décevant de la part d'« Envoyé spécial ».

L'énigme s'est dissipée quand on a appris que le scoop en question était mis en vente par la BBC et qu'il s'agissait d'une interview de cette chère Lady Diana, enfin décidée à confier à une caméra *« toutes les étapes »* de sa vie, part *« conjugale »* comprise. Cette royale confession est programmée pour lundi prochain. Côté français, c'est Canal Plus qui a décroché le pompon. Normal, ce sera du guignol !

SAMEDI 18 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Météo, Journal.
13.30 Magazine : Reportages. Les Belles familles, de Ahmal Moghaizel et Olivier Galy-Nadal.
14.00 Série : *L'homme qui tombe à pic.*
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : Extrême.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Osons ! Présenté par Patrick Sébastien. Avec Jacques Pradel, Olivier de Kersauson, Karl Zéro, Henry Chapier, Béjo, Patrick Bosso, Raphaël Mezrahi.

22.50 Téléfilm : Rapt à Los Angeles. De Howard Avedis, avec David Naughton, Barbara Crampton. *Une jeune fille est enlevée puis livrée à un réseau de truands spécialisés dans les films pornographiques. Sa sœur, qui a assisté à la scène, fait appel à un flic aux manières peu orthodoxes.*
0.30 Magazine : Formule foot.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.45, 3.45) ; 1.45, Histoires naturelles (et 5.00) ; 2.55, Histoire des inventions ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.20, Série : Côté cœur ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.50 Point route, Météo.
12.59 Journal, Météo, INC.
13.40 Magazine : Savoir plus santé. Psychiatrie : des murs à abattre. Avec le docteur Edouard Zarifian, psychiatre. Reportages : Les Urgences psychiatriques ; Notre fils est schizophrène ; Je veux en sortir ; La musique qui guérit ; L'appartement qui aide à revivre ; A Armentières du nouveau.
14.40 L'ABC des plantes.
14.45 Magazine : Samedi sport. 15.00, Rugby : 2e test-match France-Nouvelle-Zélande en direct du Parc des Princes ; 16.55, Tiercé, en direct de Vincennes.
17.10 Série : Dans l'œil de l'espion.
18.00 Série : Eurocops.
19.00 Jeu : Fort Boyard-la série.
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Météo (et 1.20).

20.45 Magazine : Le Bêtisier du samedi. Présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Bruno Masure, Virginie Lemoine, Laurent Gerra.

23.00 Magazine : Les Enfants de la télé. Avec Bruno Solo, Yvan Le Bolloch, Vanessa Demouy, Mlle Agnès.
0.20 Troisième mi-temps. Rugby : les trois grandes rencontres de la journée.
1.15 Les Films Lumière.
1.30 Programmes de nuit. Le Top ; 2.30, Soko ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 4.30, Pari sur l'inconnu ; 4.55, Bouillon de culture (rediff.) ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale (et 13.00, 15.05, 16.45).
12.45 Journal.
14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
17.45 Magazine : Montagne. L'homme de cristal, de Jean-Michel Ogier.
18.15 Expression directe. UDF.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Le Roman policier, de Stéphanie Dulout.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Sport : Patinage artistique. Le Lalique trophée d'or, en direct du POPB. *Pour sa neuvième année, le trophée Lalique propose un plateau prestigieux composé de l'élite mondiale de la glace.*

22.25 Les Dossiers de l'Histoire. C'était de Gaulle. [2] Le Temps des défis, de René-Jean Bouyer d'après Alain Peyrefitte.
23.20 Météo, Journal.
23.50 Musique : Renata Scotto. En concert à la Salle Gaveau. Avec Vicenzo Scalera, piano. Œuvres de Haendel, Mozart, Bellini, Liszt, Obradors, Granados.
0.45 Musique Graffiti. Sonate D 959, 5e mouvement, de Schubert, par Paul Badura-Skoda, piano (20 min).

M 6

12.50 La Saga des séries.
12.55 Pour l'amour du risque.
14.05 Série : Supercopter.
15.05 Série : Poigne de fer et séduction.
15.50 Série : Les Champions.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : la Lancia Y ; L'Enquête : à quoi servent et que deviennent les prototypes ? ; L'essai : la Yamaha TRX 850 ; Les brèves ; Technologie : la Vertigo de Philippe Streiff ; La rubrique du télé-spectateur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Starnews.

20.45 ▶ Téléfilm : L'Affaire Amy Fisher. Désignée coupable. De John Herzfeld, avec Alyssa Milano, Jack Scalia.

22.20 ▶ Téléfilm : L'Affaire Amy Fisher. Coupable sous influence. De Bradford May, avec Noelle Parker, Ed Marinaro.
0.05 Série : Les Anges de la ville. Le Tonneau des Danaïdes.
0.55 Concert : Take That.
2.35 Rediffusions. Boulevard des clips (et 6.40) ; 3.30, Fréquenstar (Lio à Lisbonne), 4.25, Sea, Sex and Sun ; 5.20, Jazz 6 ; 6.15, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'informations. (et 19.05, 22.00).
12.30 L'Hebdo de Michel Field. La Sécu, c'est quoi ?
14.00 Sport : Basket. En direct. JDS Dijon-OL Antibes. Match de 10e journée du championnat de France de D 1.
16.05 Téléfilm : Meurtres à Brooklyn. De Forest Whitaker.
En clair jusqu'à 20.30
17.40 Dessin animé : Tom et Jerry.
17.50 Documentaire : L'Histoire d'une orang-outang orpheline. De Dave Dickie.
18.40 Dessin animé : Les Simpson.
19.10 C Net (et 19.45, 20.20).
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.49 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30 Téléfilm : L'Impossible Monsieur Papa. De Denys Granier-Deferre.

22.15 Jour de foot. 18e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Le Retour des morts-vivants 3. □ Film américain de Brian Yuzna (1993).
0.35 Cinéma : Sex and Zen. □ Film chinois (Hongkong) de Michael Mak (1991).
2.05 Téléfilm : Un si gros mensonge. De Cellan Jones, avec Rik Mayall.
2.55 Surprises.

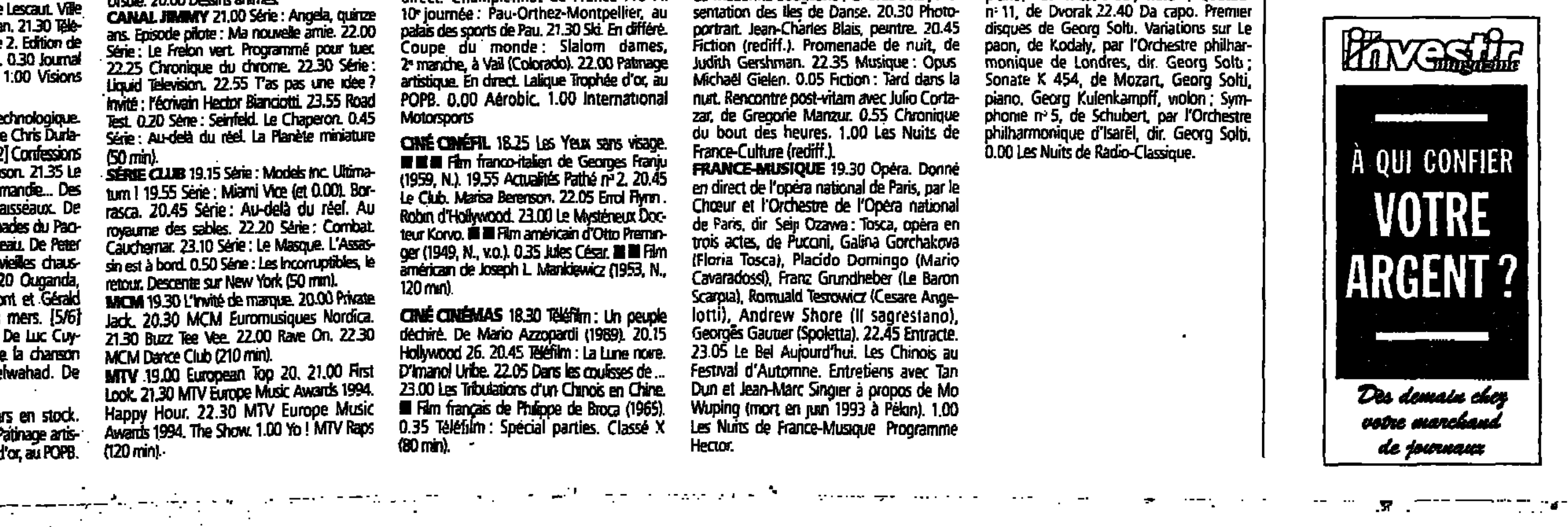
LA CINQUIÈME

12.00 Défi. C'est aujourd'hui demain (Internet).
13.00 Rintintin. Le Trésor des Espagnols.
13.30 Va savoir. Au pays des chevaux lourds.
14.00 A tous vents. «Le Queen Mary», de Roger Hardingham.
15.00 Documentaire : Velasquez. De Didier Baussy.
16.00 Jeux d'encre. Prix de Flore. Présentation du premier roman d'Agnès Bismuth, «Le Gros Lot».
16.30 Mag 5.
17.00 L'Esprit du sport. Avec le professeur Cabrol.
18.00 Arrêt sur images.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.35 Histoire parallèle. Présenté par Marc Ferro, avec Rainer Hudemann. Les Déportés de la victoire.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur [9/10] La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? De Helmut Dietl
21.30 Documentaire : Un certain Hohenstein. De Hans-Dieter Grabe.
23.00 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Louise, Top Live : Dr. John ; Marseille en rade ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [7/12] Death on the Waterfront (v.o.), avec Judd Holdren ; Radio Tarifa ; Internet : espace nouvelles images.
0.40 Téléfilm : Mercedes. de Yousri Nasrallah (v.o., rediff.).
2.25 Cartoon Factory [10/18]. (rediff., 25 min).



CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Série: Julie Lescaut. Ville haute, ville basse. De Josée Dayan. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1:00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 L'Homme technologique. [4/8] Le Principe de répétition. De Chris Durlacher. 20.35 Chemins de fer. [4/12] Confessions d'un passionné. De Ken Stephinson. 21.35 Le Roman de France. [2/6] La Normandie... Des petites nefs et des grands vaisseaux. De Renaud Saint Pierre. 22.05 Nomades du Pacifique. [3/5] Ils brûlèrent leur bateau. De Peter Crawford. 22.55 Le Club des vieilles chaussettes. De George James. 23.20 Ouganda, notes d'espoir. De Pierre Demont et Gérald Mury. 23.45 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs. De Luc Cuyvers. 0.45 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton.

PARIS PREMIÈRE 19.25 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Patinage artistique. En direct. Lalique Trophée d'or, au POPB. 23.30 Paris dernière. 0.25 Caetano Veloso.

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. [3/26] Hulda et Lilja cavalières. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. Sans mon pantalon. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Dessins animés.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. Episode pilote : Ma nouvelle amie. 22.00 Série : Le Frelon vert. Programmé pour tuer. 22.25 Chronique du chrome. 22.30 Série : Liquid Television. 22.55 T'as pas une idée ? Invité : l'écrivain Hector Bianciotti. 23.55 Road Test. 0.20 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 0.45 Série : Au-delà du réel. La Planète miniature (50 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Models Inc. Ultimatum ! 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Borrasca. 20.45 Série : Au-delà du réel. Au royaume des sables. 22.20 Série : Combat. Cauchemar. 23.10 Série : Le Masque. L'Assassin est à bord. 0.50 Série : Les Incorruptibles, le retour. Descente sur New York (50 min).

MCM 19.30 L'invité de marque. 20.00 Private Jack. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 MTV Europe Music Awards 1994. Happy Hour. 22.30 MTV Europe Music Awards 1994. The Show. 1.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 13.00 Tennis. En direct. Masters messieurs : demi-finales, à Francfort (Allemagne). 18 00 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom dames, 1re manche, à Vail (Colorado). 19.30 Slam. Résumé. Le magazine officiel de la FIBA. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 10e journée : Pau-Orthez-Montpellier, au palais des sports de Pau. 21.30 Ski. En différé. Coupe du monde : Slalom dames, 2e manche, à Vail (Colorado). 22.00 Patinage artistique. En direct. Lalique Trophée d'or, au POPB. 0.00 Aérobic. 1.00 International Motorsports

CINÉ CINÉFIL 18.25 Les Yeux sans visage. ■■■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N.). 19.55 Actualités Pathé n° 2. 20.45 Le Club. Marisa Berenson. 22.05 Errol Flynn. Robin d'Hollywood. 23.00 Le Mystérieux Docteur Korvo. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1949, N., v.o.). 0.35 Jules César. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N., 120 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Un peuple déchiré. De Mario Azzopardi (1989). 20.15 Hollywood 26. 20.45 Téléfilm : La Lune noire. D'Imanol Uribe. 22.05 Dans les coulisses de ... 23.00 Les Tribulations d'un Chinois en Chine. ■ Film français de Philippe de Broca (1965). 0.35 Téléfilm : Spécial parties. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Interview de Madonna Bouglione ; *Chorus Line* ; Présentation des Iles de Danse. 20.30 Photo-portrait. Jean-Charles Blais, peintre. 20.45 Fiction (rediff.). Promenade de nuit, de Judith Gershman. 22.35 Musique : Opus Michaël Gielen. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Rencontre post-vitam avec Julio Cortazar, de Gregorie Manzur. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Opéra. Donné en direct de l'opéra national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Seiji Ozawa : Tosca, opéra en trois actes, de Puccini, Galina Gorchakova (Floria Tosca), Placido Domingo (Mario Cavaradossi), Franz Grundheber (Le Baron Scarpia), Romuald Tesrowicz (Cesare Angelotti), Andrew Shore (Il sagrestano), Georges Gautier (Spoletta). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les Chinois au Festival d'Automne. Entretiens avec Tan Dun et Jean-Marc Singier à propos de Mo Wuping (mort en juin 1993 à Pékin). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Le Quatuor Talich. Quintette K 614, de Mozart, Karel Rehak, alto ; Quintette avec clarinette, op. 115, de Brahms, Pascal Moraguès, clarinette ; Sonate n° 6 pour violon op. 30 n° 1, de Beethoven, Stanislav Bogunia, piano, Petr Messiereur, violon ; Quatuor n° 11, de Dvorak 22.40 Da capo. Premier disques de Georg Solti. Variations sur Le paon, de Kodaly, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti ; Sonate K 454, de Mozart, Georg Solti, piano, Georg Kulenkampff, violon ; Symphonie n° 5, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique d'Isarël, dir. Georg Solti. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

SAMEDI 18 NOVEMBRE 1995

Dépendance

par Pierre Georges

CE FUT PLUS FORT QUE LUI. Il était jugé, mardi, par le tribunal correctionnel de Libourne pour une affaire de chèques volés. En salle d'audience, attendant son tour, il vit un sac à mains sur un banc. Il le vola, s'en fut en salle des pas perdus en dresser l'inventaire, revint se faire juger. Des témoins l'avaient vu. Et ce fut le flagrant délit le plus rapide de l'histoire du Sud-Ouest judiciaire. Huit mois de prison, dont quatre avec sursis. Toute défense était vaine. Même l'élémentaire *« Je n'ai pas pu m'en empêcher, Monsieur le Président, j'ai cela dans le sang »*.

Ce fut plus fort qu'elle. Elle était vendeuse dans un débit de tabac d'Albertville, en Savoie. Le tabac, comme chacun sait, nuit gravement à la santé. La drogue, encore plus. Et pourtant, cette jeune femme avait décidé de diversifier un peu les activités de la maison. Au comptoir, en sa civette furtive, elle prenait commande : *« Héroïne, cocaïne ? »* Livraison assurée dans les meilleurs délais. La brigade des stups de Grenoble a mis un terme à ce commerce coupable et vaguement anticipateur. La jeune femme, toxicomane elle-même, a été arrêtée. Et peut-être, le jour venu, plaidera-t-elle le caractère irrépressible de son commerce : *« Je n'ai pas pu m'en empêcher, Monsieur le Président, j'ai cela dans le sang. »*

Des actes, des besoins, des drogues ainsi nous gouvernent. Prenons le chocolat, dont la consommation excessive n'est pas encore passible des tribunaux. Le chocolat a ses accros. Le chocolat, outre la fortune des chocolatiers, fait le malheur des gourmands dépendants, qui pratiquent volontiers la politique de la main furtive. Le chocolat est leur maître et ils en ont ouvert, hélas, à peu près toutes les boîtes.

Depuis *Forrest Gump*, chacun aura eu loisir de méditer cet aphorisme planétaire : *« La vie est une boîte de chocolats. »* La preuve, d'ailleurs, ce matin. Au plus loin, au plus haut, à l'extrême pointe de la modernité, que font les hommes qui nous survolent ? Ils se le disent spatialement avec des chocolats. Que firent les astronautes américains d'Atlantis pour leurs cousins russes de Mir au moment de l'arrimage, mercredi ? Ils laissèrent à leur patron, le colonel Cameron, le soin de brandir, sous les écoutilles russes, une boîte de chocolats. Et, rapporte la chronique, les Russes étaient radieux.

Chocolat d'abord, chocolat à bord ! Bien sûr, après, il y eut festivités, noce et banquet, soupe de légumes, cocktail de crevettes, steak-potatoes et glace pour tout le monde, et musique country, une vraie bamboula spatiale. Mais seulement après ! On ne dira jamais assez combien la fève magique a fait pour le rapprochement et la compréhension des peuples. Mais il semble néanmoins que chacun préfère définitivement son chocolat à celui des autres. Question de palais, de fierté aussi ! Ainsi en Russie. Un article des *Izvestia*, repris par *Courrier International*, apprend la bonne nouvelle. Les confiseurs américains et autres, partis à la conquête de ce marché immense à grands coups de barres chocolatées et de friandises, tombent désormais sur un os. Le chocolat russe *Octobre rouge*, le chocolat de grand-papa, fait de la résistance ! Il est revenu à la mode. Du dernier chic moscovite. C'est plus fort qu'eux ! Ils ne peuvent s'en passer.

M. Tapie est renvoyé devant le tribunal de Béthune dans l'affaire Testut

Demande de levée d'immunité parlementaire dans l'enquête sur l'OM

LE CALENDRIER JUDICIAIRE de Bernard Tapie s'accélère. Sous le coup d'une condamnation à deux ans d'emprisonnement – dont un an ferme – dans l'affaire du match Valenciennes-OM, et en attente d'une décision de la cour d'appel de Douai (Nord), le député (République et Libertés) des Bouches-du-Rhône vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel de Béthune (Pas-de-Calais), qui devra statuer sur le dossier Testut. Le 14 novembre, le juge Benoît Persyn, chargé, depuis 1993, de l'enquête sur les malversations commises au sein de cette entreprise de pesage industriel contrôlée par le groupe Tapie, a rendu une ordonnance aux termes de laquelle M. Tapie, soupçonné d'*« abus de biens sociaux et recel »*, est à nouveau menacé d'une condamnation pénale.

Seront à ses côtés sur le banc des accusés l'ancien PDG de Bernard Tapie Finance (BTF), Elie Fellous, ainsi que l'ex-directeur général de Testut, Bruno Flocco. L'enquête avait montré que la vente puis le rachat d'une filiale de Testut, la société Trayvou, avaient entraîné une dépense totale de près de 200 millions de francs, accroissant sensiblement les difficultés de Testut. Des fonds de la société avaient en outre été utilisés au profit, entre autres, de la campagne électorale de M. Tapie, en 1992. Soupçonnés d'avoir effectué des rajouts *a posteriori* sur le procès-verbal d'un conseil d'administration de Testut, Bernard Gachet, conseil juridique de BTF, et Alain Soury, administrateur de BTF, sont eux aussi renvoyés devant le tribunal pour *« complicité de faux et usage de faux »*. Michel Gallot, ancien dirigeant de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, est soupçonné de *« complicité d'abus de biens sociaux »*.

M. Tapie estime que ce dossier n'a mis en lumière *« que des fautes formelles qui n'ont causé aucun préjudice »*. *« J'ai mis 280 millions de francs dans cette société pour la sauver*, nous a-t-il déclaré. *Les faits dont on parle ont été commis alors que je n'en étais plus le président. Si le choix était entre faire des abus de biens sociaux et laisser disparaître des emplois, je préfère qu'il y ait eu des abus de biens sociaux. »*

D'autre part, la chancellerie a transmis, vendredi 17 novembre à l'Assemblée nationale, une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie dans l'affaire des comptes de l'OM.

Hervé Gattegno

Le ministre belge de la santé se confesse sur l'euthanasie

BRUXELLES
de notre correspondant

« Aux termes de la loi, je suis un assassin. » Ainsi commence la confession du ministre belge de la santé, Marcel Colla, qui vient d'avouer avoir demandé à un médecin de mettre fin à la vie de sa mère, atteinte d'un cancer en phase terminale, en 1989. *« Elle souffrait comme une bête*, raconte le ministre. *J'ai alors dit au médecin traitant que cela devait finir. Un jour et demi plus tard, elle est décédée. »* D'abord, faites au mensuel du Parti socialiste flamand (SP), auquel appartient M. Colla, ces confidences ont été relayées par les grands médias néerlandophones et suscitent émotion et embarras dans les milieux politiques.

Convient-il de poursuivre le ministre pour crime avec préméditation, comme le prévoit le code pénal belge dans les affaires d'euthanasie ? Des constitutionnalistes en débattent. Le dernier cas dont la justice a été saisie remonte à 1991. Un médecin fut inculpé d'assassinat pour avoir pratiqué une injection létale à un ami réduit à un poids de 38 kilos après un an de souffrances. L'affaire ne fut jamais jugée, ce qui témoigne du malaise des juges devant un problème qui divise législateurs et praticiens. *« L'euthanasie est une pratique quotidienne dans nos hôpitaux, il faut que cette hypocrisie cesse »*, affirme M. Colla, qui souhaite un cadre légal mettant fin à une clandestinité génératrice d'abus ou de maladresses. Selon une récente enquête du *Journal du médecin* (organe belge), plus de la moitié des praticiens interrogés se déclarent favorables à l'euthanasie active à la demande du patient. Le conseil de l'ordre désapprouve ce choix et prône un plus grand recours aux soins palliatifs, quel qu'en soit le prix.

L'aveu du ministre Colla ouvre un débat délicat au sein du gouvernement de coalition entre sociaux-chrétiens, hostiles à l'euthanasie *« à la néerlandaise »*, et socialistes, partisans d'une loi préservant *« la dignité thérapeutique du patient incurable »*.

Jean de la Guérivière

Algérie : la France attend la suite du processus démocratique

L'ÉLYSÉE a préféré attendre la communication des résultats officiels, vendredi 17 novembre, avant de commenter officiellement l'élection présidentielle en Algérie. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on indiquait cependant que la France s'attachera à observer, conformément aux récentes déclarations de Jacques Chirac, si ce scrutin sera suivi par d'autres, notamment du scrutin législatif, pour aboutir ainsi, par étapes, à un processus démocratique complet.

Martine Aubry, membre du bureau national du PS, a qualifié, vendredi sur France-Inter, de *« victoire de la démocratie »* et de *« grand succès pour l'Algérie »* le taux de participation à l'élection présidentielle, tout en ajoutant qu'elle attend un signe *« d'ouverture »* du président Liamine Zeroual. Elle a évoqué *« l'apparition de nouvelles forces politiques »* en Algérie, et estimé que le président élu devra *« en tenir compte »*.

Bernard Pons, ministre RPR de l'équipement et des transports, a estimé, vendredi, sur RTL, que cette élection présidentielle est la première phase de l'établissement de la démocratie en Algérie et qu'il faut maintenant organiser d'autres scrutins. *« Ce que souhaite la France (...), c'est que l'Algérie retrouve la voie démocratique*, a-t-il assuré. *L'élection présidentielle en est la première phase. Il faut attendre la deuxième phase, c'est-à-dire les élections législatives »*. *« Il était bon que le peuple algérien s'exprime »*, a-t-il conclu, jugeant que le taux de participation est un *« signe extrêmement positif »*. – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

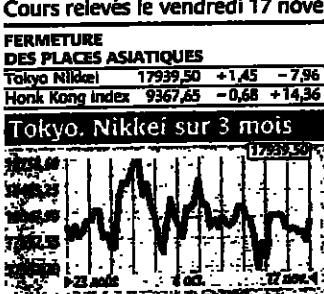
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 36 15 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 17 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17939,50	+1,45	−7,96
Honk Kong index	9367,65	−0,68	+14,36

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/11	Var. en % 15/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1905,14	+1,60	+1,28
Londres FT 100	3602,20	+0,86	+17,50
Zurich	1429,44	−0,36	+15,24
Milan MIB 30	886	−1,12	−13,56
Francfort Dax 30	2205,61	+0,89	+4,70
Bruxelles	1457,90	+0,78	+4,91
Suisse SBS	1386,38	+0,20	+33,54
Madrid Ibex 35	298,52	−0,28	+4,74
Amsterdam CBS	301	−0,20	+8,27

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

SYLVIE GUILLEM, ÉTOILE REBELLE : sculptée pour le saut et les déséquilibres, la danseuse étoile défie les puristes en changeant les pas des chorégraphies. Maurice Béjart et William Forsythe ont créé des ballets pour elle.

Tirage du *Monde* daté vendredi 17 novembre : 570 436 exemplaires 1

La gauche fait son retour au Parlement du Guatemala

SELON LES RÉSULTATS définitifs annoncés jeudi 16 novembre par le tribunal électoral guatémaltèque, le candidat conservateur du Parti pour l'avancement national (PAN), Alvaro Arzu, a obtenu 36,56 % des suffrages exprimés lors du premier tour de l'élection présidentielle du 12 novembre. Il affrontera au deuxième tour, le 7 janvier, le représentant du Front républicain guatémaltèque (FRG), Alfonso Portillo, qui a reçu l'appui de 22,08 % des électeurs. Le candidat du Front démocratique nouveau Guatemala (FNDG, gauche), Jorge Gonzalez, se classe en quatrième position avec 7,71 % des voix, derrière le représentant de la démocratie chrétienne, Fernando Andrade (12,94 %).

Aux élections législatives qui avaient lieu en même temps, en un seul tour, le PAN obtient la majorité absolue au Congrès (42 députés sur 80). Le FRG aura 21 députés, et la gauche (FNDG), après quarante ans d'absence, fait son entrée au Parlement avec 5 députés. – *(Envoyé spécial.)*

■ **UNESCO** : le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a été célébré jeudi 16 novembre à Paris en présence de vingt-cinq chefs d'Etat. Alors que le président Clinton avait réaffirmé la veille, dans un message, sa décision de ramener les Etats-Unis au sein de l'Organisation quand les conditions budgétaires le lui permettraient, M. Chirac a regretté, dans son discours, *« que de grands Etats, qui ont tant à apporter à l'Unesco, s'en tiennent à l'écart »*.

■ **ACADÉMIE FRANÇAISE** : l'écrivain Hector Bianciotti, collaborateur du « Monde des livres », s'est porté candidat, le 16 novembre, au fauteuil d'André Frossard, décédé le 2 février. L'élection est prévue pour le 18 janvier. Charles Dedeyan, Guy Lacam, Vladimir Volkoff, Florent Gaudin et Michel Ciry sont également candidats.

Chaque samedi, un nouveau rendez-vous « styles »

CHAQUE SAMEDI, dans ses éditions datées dimanche-lundi, *Le Monde* consacrera désormais une nouvelle page de la séquence Aujourd'hui aux « styles ». Dès le 18 novembre (daté 19-20 novembre), il s'agira de suivre les créateurs et les nouveaux usages dans les domaines de la maison, la mode, le design urbain ainsi que l'évolution des objets de consommation, des équipements de la vie quotidienne et des habitudes vestimentaires. Au fil de la semaine, la séquence Aujourd'hui offrira des pages « mode de vie » le lundi, « goûts » le mardi, « voyages » le mercredi, « week-end » le jeudi et « jeux » le vendredi.

